LA MARINE DE RICHELIEU

MAILLÉ-BRÉZÉ

GÉNÉRAL DES GALÈRES
GRAND AMIRAL

(1619-1646)

DU MÊME AUTEUR :

HISTOIRES

Deux années de guerre navale (CHAPELOT, édit.).
(Ouvrage couronné par l'Académie française, prix Bordin.)

Notre marine marchande pendant la guerre (PAYOT).
(Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences politiques.)

Henri IV, Charlotte de La Trémoille et son page (PIERRE ROGER.)
(Ouvrage couronné par l'Académie française, prix Gobert.)

La Guerre sur mer (PEYRONNET).

La Guerre du Pacifique (PAYOT).

RÉCITS HISTORIQUES

Les Frères Rorique (ÉDITIONS DU MASQUE).

VOYAGES

Le Dernier voilier dans l'Océan Pacifique (PIERRE ROGER).

Contes et légendes de l'Océan Pacifique (PIERRE ROGER).

De Biskra à Touggourt (RENAISSANCE DU LIVRE).

ROMANS

Le Roman d'une épée (RENAISSANCE DU LIVRE).

Ces Messieurs de Julhiac-le-Coq (BERNARD GRASSET).

L'Amour le plus fort (ORSINI).

La Passagère (BERNARD GRASSET).
(Couronné par l'Académie française.)

Les Tirailleurs (NOUVELLE REVUE CRITIQUE)

En préparation :

La Marine de Richelieu. **Sourdis,** archevêque et amiral.



ARMAND DE MAILLÉ Marquis de Brezé, Duc de Fronſac, Pair, Grand Maiſtre, Chef et Superintendant Gnal. de la Nauigation et Commerce de France, &c. tué deuant Orbitello, en l'année 1647.

B. Moncornet excudit. Auec priuilege du Roy.

RENÉ LA BRUYÈRE
DE L'ACADÉMIE DE MARINE

LA MARINE DE RICHELIEU

MAILLÉ-BRÉZÉ

GÉNÉRAL DES GALÈRES
GRAND AMIRAL

(1619-1646)

Avec un frontispice



PARIS
LIBRAIRIE PLON
LES PETITS-FILS DE PLON ET NOURRIT
Imprimeurs-Éditeurs - 8, rue Garancière, 6e

A MA FILLE

FRANÇOISE LA BRUYÈRE

pour lui apprendre

à aimer et à honorer nos grands marins.

R. L.

AVANT-PROPOS

Le 15 août 1636, les Impériaux forçaient le passage de la Somme à Corbie, le 24 octobre 1648 nous les obligions à signer le traité de Westphalie qui nous donnait les trois évêchés et assurait la sécurité de nos frontières pendant près de deux siècles. C'était la première grande capitulation germanique. Elle était due au génie de Richelieu qui l'avait rendue possible par l'écrasement préalable de la flotte espagnole sous les coups réitérés de l'amiral de Maillé-Brézé.

C'est donc par la mer que devait, au XVII[e] siècle, commencer l'écroulement du formidable empire de Charles-Quint. C'est par la mer également que l'Allemagne de Guillaume II, comme le Reich de Hitler étaient destinés à sombrer.

Comment l'histoire n'a-t-elle pas mieux souligné l'importance de la politique navale du grand cardinal? Comment n'a-t-elle pas su mieux associer à cette politique Jean Armand de Maillé-Brézé?

NOTE DE L'AUTEUR. — Charles de La Roncière a déjà, dans sa remarquable *Histoire de la marine*, tome V (Plon éditeurs) appelé l'attention sur Maillé-Brézé et indiqué à son sujet des sources historiques abondantes, auxquelles j'ai puisé. Mais la facture même de son livre ne permettait pas à mon regretté confrère de l'Académie de marine de s'étendre sur la vie de ce grand marin.

En lui consacrant cet ouvrage, je tiens à rendre hommage à l'éminent historien que fut Charles de La Roncière.

R. L.

Leurs deux noms sont inséparables.

Si le premier fut le créateur incontesté de la marine française, Maillé-Brézé, son filleul, le fils chéri de sa sœur Nicolle, fut le commandant en chef de ces galères, de ces vaisseaux ronds, de toute cette flotte victorieuse issue de la pensée du grand cardinal.

Nous voulons montrer comment ces deux vies se sont unies pour de grands desseins et faire ressortir la collaboration de Jean Armand de Maillé, marquis de Brézé, duc de Fronsac, à l'œuvre du grand ministre de Louis XIII.

Un croiseur léger, aujourd'hui disparu, portait le nom de *Maillé-Brézé*. Il eût mérité de figurer à la poupe d'un bâtiment de ligne, comme celui qui porte le nom de son oncle : le *Richelieu*.

Parmi nos gloires navales, en est-il en effet de plus pure et envers qui la postérité soit restée plus indifférente? Est-il une vie mieux remplie, une carrière plus éclatante que celle de Maillé-Brézé? Il fut colonel à quinze ans, général des galères à vingt ans, vice-amiral chef d'escadre à vingt et un ans, lieutenant général commandant en chef des armées navales du roy à vingt-deux ans, gouverneur d'Aunis, grand amiral, grand maître et chef de la navigation et du commerce de France à vingt-quatre ans. Après avoir fait six campagnes sur mer et remporté trois grandes victoires, il fut tué à la tête de son escadre, devant Orbitello, à l'âge de vingt-sept ans, au moment où il allait gagner sa quatrième bataille.

Le boulet espagnol qui le coupa en deux, emportait avec lui la marine de Richelieu. Cette mort creusait dans la flotte française un abîme qui ne devait être comblé que par Colbert et par ces marins du XVIIe siècle qui avaient été élevés à l'école du duc de Brézé. Son existence éphémère, qui rappelle sur mer celle de Gaston de Foix, ne lui a pas laissé le temps de préparer sa renommée ; mais ses actes parlent pour lui. Les dates se pressent, comme des colonnes rostrales, pour

jalonner la voie triomphale jusqu'au sacrifice suprême.

Nul mieux que Maillé-Brézé ne mérite de figurer dans la galerie des grands marins. Grand, il ne le fut pas seulement par sa naissance ou par l'importance des charges qu'il occupa dans le royaume, par la noblesse de son caractère et son inébranlable fidélité à son roy, il le fut encore par les services qu'il rendit à son pays, par ses succès ininterrompus, par l'autorité dont il disposa et, enfin, par son action navale elle-même.

Sa stratégie coïncide avec l'apogée de la tactique des galères qu'il sut judicieusement employer dans les rencontres de son temps. Tracer la carrière navale de Brézé, c'est faire revivre ce milieu si intéressant des galères au moment où le vaisseau va substituer progressivement le rôle de la voile à celui de la rame. Maillé-Brézé aura été l'un des derniers à utiliser à plein rendement la vogue des chiourmes dans les lignes de combat.

Rien n'est plus curieux que de sentir évoluer auprès de lui ces « Messieurs des Gallères » qui appartenaient aux meilleures familles du Midi et de voir leur général, en réalisant l'unité de commandement, apaiser les querelles qui les opposaient aux Normands et aux Bretons du Ponant. Avant l'avènement des marins de Louis XIV, de Tourville notamment, Brézé aura été tout à la fois le dernier des grands chefs de la marine féodale et le premier de nos amiraux de la marine à voile.

Nous plaçant sur le plan de l'histoire générale de la France, l'étude de cette vie si féconde nous permettra de comprendre la politique du cardinal, surtout sa politique personnelle et familiale, car la carrière de Maillé-Brézé est le prototype du népotisme heureux du grand ministre et de son ambition raciale. En même temps, elle illustre les procédés de Richelieu, qui savait s'appuyer sur les siens pour affirmer sa dictature.

Entre les mains de son oncle, il fut le réalisateur docile et compréhensif du programme que ce dernier assignait à la marine dans la conduite de la guerre entreprise pour la ruine de la maison d'Espagne en portant la guerre sur les côtes de la Péninsule ibérique avec l'aide de ses galères et de ses vaisseaux. Nous verrons Maillé-Brézé attelé à cette tâche sous les yeux du cardinal. Celui-ci, toutefois, ne put assister à tous les triomphes de son neveu, qui hérita de ses charges. Par contre, l'émotion de voir mourir celui qu'il aimait comme un fils lui fut épargnée. Tant qu'il vécut, Richelieu traîna dans le sillage de son grand manteau cardinalice l'ombre d'une galère ou d'un « vaisseau rond ». Son neveu, son disciple préféré, son lieutenant sur mer fut indissolublement lié à cette gloire maritime. Ce fut un des plus intrépides manœuvriers de son siècle.

Maillé-Brézé aura eu ce mérite d'avoir, dans nos fastes navals, campé la silhouette d'un grand seigneur élégant et bien né qui, ne dédaignant pas de descendre sur l'espale des galères ou le pont des vaisseaux et d'en commander lui-même les évolutions, se fait tuer bravement à son bord pour obéir aux ordres du roy et rester fidèle à la mémoire du grand cardinal.

Cet exemple, unique dans notre histoire, aura montré la voie à suivre à nos chefs sur mer. Et, toutefois, alors que tous les marins du XVIIe siècle bénéficient d'une abondante bibliographie, les auteurs se sont trop désintéressés de ce jeune chef, émule du grand Condé, son beau-frère, et qui, comme lui, a gagné son Rocroy naval en détruisant la légende de l'invincibilité des galions d'Espagne.

Ainsi que le dit Philippe Bédard dans son répertoire généalogique de l'Anjou, « la plupart des biographes n'ont pas aperçu l'importance réelle de ce personnage » et l'un de ses compatriotes, plus près de sa mémoire : Godard-Faultrier, a écrit fort justement que

« pour devenir l'égal du grand Condé, son beau-frère, les années lui manquèrent ».

C'est ainsi que nous nous attacherons avec d'autant plus d'intérêt à le faire revivre, que le héros est moins connu et l'homme plus sympathique, plus touchant dans la modestie de sa jeunesse comblée, dans la douceur de son caractère énergique. Enfin, disons en terminant, parce qu'il fut brave, follement brave, d'un courage qui « causait l'appréhension de ses domestiques et l'admiration de ses ennemis ». Son mépris de la mort devait fatalement le conduire à faire connaissance avec elle. En quoi il inaugurait la tradition de bravoure de nos marins.

R. L.

LA MARINE DE RICHELIEU

MAILLÉ-BRÉZÉ

GÉNÉRAL DES GALÈRES — GRAND AMIRAL (1619-1646)

CHAPITRE PREMIER

RICHELIEU BAPTISE SON NEVEU JEAN-ARMAND DE MAILLÉ-BRÉZÉ

Dans la seconde quinzaine de juin 1619, Richelieu, alors évêque de Luçon et secrétaire d'État avant d'être cardinal et premier ministre, éprouva le cruel chagrin de perdre son frère Henri, marquis de Richelieu. « Il fut tué en duel par le marquis de Themines, fils du maréchal, à Angoulême, quand la Reine-Mère y était » et cette mort fortifia l'aversion du cardinal contre ces rencontres où coulait inutilement le meilleur sang de France. En faisant signer au roy, en février 1626, les fameux édits sur le duel et en les appliquant surtout férocement, Richelieu exerçait une sorte de vendetta dont Montmorency-Bouteville fit les frais avec sa tête qui tomba le 22 juin de 1626.

Soit dit en passant, le marquis de Richelieu était « un homme bien fait et qui ne manquait pas d'esprit. Quoiqu'il fît fort le seigneur et qu'effectivement il fût de bonne naissance, il ne passait pas pourtant

pour un homme de qualité : c'est ce qui est cause que le cardinal de Richelieu a eu tant de faiblesse sur sa noblesse et sur sa naissance (1) ».

Or, en cette même année 1619 qui vit mourir son frère, Armand du Plessis de Richelieu eut une grande joie, car sa sœur Nicolle, qui avait été mariée le 25 novembre 1617 à Urbain de Maillé, marquis de Brézé, accoucha le 18 avril 1619 d'un beau garçon qui fut baptisé le 28 octobre suivant dans la paroisse de Milly. Les Maillé-Brézé y habitaient depuis que, suivant la mode du temps, ils avaient abandonné le vieux château féodal de Maillé pour occuper une demeure plus riante et plus confortable. Urbain avait réuni au château l'église de la paroisse où l'évêque de Luçon tint son neveu sur les fonts baptismaux et lui donna ses deux prénoms : Jean et Armand.

Il existe des versions différentes au sujet de la naissance de Jean Armand. On le fait naître le 28 octobre 1619, jour de son baptême. Afin de fixer ce point d'histoire, nous avons une pièce capitale qui a été insérée dans *l'Écho de Milly* par M. l'abbé H. Souillet. Il en résulte que Julien Ronsin, curé de Milly, a bien reçu le 28 octobre 1619 l'acte de baptême « de Jean Armand de Maillé, fils du haut et puissant seigneur messire Urbain de Maillé, marquis de Brézé et de Milly et haulte et puissante dame Nicolle Duplessis de Richelieu ». La marraine de l'enfant était Jacqueline de Tevalle, sa grand'mère, et son parrain, nous venons de le dire, Armand, évêque de Luçon, son oncle, dont on voit l'imposante signature couvrir toute la largeur du registre de la paroisse.

Mais on ne saurait avoir aucun doute sur la date exacte de la naissance du fait de la suscription existant en marge de l'acte d'où il appert que Jean Armand de Maillé « vint au monde le 18e d'avril de la même

(1) Tallemant des Réaux.

année qu'il fut baptisé ». La date étant reproduite en bas de l'acte : « Né le 18 apvril 1619, » voilà donc un point élucidé définitivement grâce à l'abbé H. Souillet qui, dans son zèle de chartiste, avait offert une bouteille de champagne au paroissien « qui lirait correctement la page entière sans une faute et pour l'acte seul une demi-bouteille »; concours de presse bien original à propos de la naissance de Jean Armand, dont il dut bien s'amuser au paradis.

On peut juger des sentiments du nouveau parrain de Jean Armand par la lettre que l'évêque de Luçon écrivait à sa sœur dans cette même quinzaine de juin. Après avoir fait allusion à la mort de son frère Henri : « Mes malheurs continuels, dit-il, me serviront, s'il vous plaît, d'excuse si je n'ai plus tôt satisfait à ce devoir » (celui de féliciter sa sœur de sa délivrance) et il poursuit : « Cette lettre vous témoignera la joie que j'ai du bien commun qui nous est arrivé, puisque Dieu vous donnant un fils m'a aussi donné un neveu. Ainsi mon contentement serait parfait si j'avais moyen de vous rendre quelque agréable service. Quand les occasions s'en offriront, j'en porterai tout entière cette ancienne affection à quoi je ne puis ajouter que les effets. »

Nous avons dit que le baptême d'Armand auquel présida Richelieu eut lieu au château de Milly. De celui-ci, il ne subsiste plus qu'une tour ronde datant de l'an 1400, qui atteste l'ancienneté des premières fondations et des souterrains en partie éboulés. Mais au XVIIe siècle, c'était une belle demeure que le maréchal avait fait luxueusement aménager avec les fonds qu'il avait empruntés à son beau-frère, le cardinal de Richelieu. Grand bâtisseur lui-même, si orgueilleux de tout ce qui pouvait attester, par la pierre, la grandeur de sa famille, il avait favorisé la manie du maréchal qui était de construire fastueusement. Celui-ci avait donc édifié une immense salle des gardes, un pavillon pour les pages et une cave voûtée pour les

archives; enfin, une écurie pouvant loger de 80 à 100 chevaux.

Richelieu, entiché de noblesse, était alors flatté d'être parrain d'un neveu appartenant à une aussi illustre maison.

En descendant la Loire jusqu'à trois lieues au-dessous de Tours, on ne peut s'empêcher d'admirer sur le sommet d'un rocher calcaire le vieux château féodal de Luynes. Il s'appelait autrefois Maillé et fut érigé par Louis XIII en duché-pairie en faveur de son favori Charles-Albert de Luynes qui en avait fait l'acquisition et dont il conserva le nom. Au sud du département de l'Indre-et-Loire, sur la rive gauche de la Vienne, un bourg porte toujours son nom primitif de Maillé, indiquant la puissance de cette famille que l'on croit descendre du royaume franc. Dans l'*Annuaire de la Noblesse*, il est indiqué que les Maillé étaient connus depuis l'an 1000. On en trouve la généalogie dans l'histoire des grands officiers de la couronne avec Gildouin de Maillé, mort en 1069. Ses armes, qui étaient « d'or, à trois fasces ondées de gueules », dénotent dans leur simplicité héraldique primitive toute l'ancienneté de ceux qui les portaient et il semble que les fasces *ondées* soient comme la prédestination de la carrière de marin d'un de leurs derniers descendants et surtout cette devise : *Stetit unda fluens.*

Si l'on infléchit de quelques lieues vers l'ouest, dans le département de Chinon, on tombe sur la terre de Brézé située à moins de trois lieues de Saumur. Revenons vers le sud-ouest et voici la ville de Richelieu. Elle n'était qu'un petit village lorsque Armand Duplessis, cardinal de Richelieu, qui y était né le 5 novembre 1585, résolut d'en faire une ville digne de porter son nom en y construisant un château qui offre un des spécimens les plus frappants et les plus complets de l'architecture de l'époque.

Dans ce quadrilatère Luynes-Brézé-Richelieu-Maillé est enfermée cette riche Touraine dont on dit qu'elle

est le jardin de la France et où l'on parle la langue la plus pure. Sur cet étroit espace, il n'est pas un seul nom qui ne rappelle un souvenir émouvant de notre histoire. C'est à Tours que l'évêque Grégoire écrivit les premiers essais de l'histoire franque, c'est à Chinon qu'eut lieu la première entrevue de Jeanne avec Charles VII. On chercherait en vain sur toute l'étendue de la France un lieu à la fois aussi riant avec ses vignobles et ses forêts du val de Loire et aussi spécifiquement français.

Ces remarques devaient être faites, afin de faire comprendre ce qu'il y avait d'esprit national et de fidélité dynastique dans ces grands seigneurs de Maillé, de Brézé et de Richelieu qui avaient avec tant d'éclat servi la couronne.

Voici Jacquelin de Maillé, chevalier du Temple, qui vivait vers la fin du XIIe siècle. Il acquit au cours des croisades une grande réputation pour l'éclatante bravoure qu'il montra en combattant les infidèles. Il perdit la vie dans un combat sanglant et les musulmans, subjugués par son courage, ramassèrent, dit-on, la poussière arrosée de son sang et s'en frottèrent le corps pour se communiquer ses vertus guerrières.

Au XVe siècle, Gilles de Maillé était grand maître de la vénerie de René d'Anjou, roi de Sicile. Artus, capitaine des gardes de Henri II, fut chargé d'aller chercher Marie Stuart en Écosse pour la conduire à son fiancé, le jeune François. Claude, fut tué à la bataille de Coutras. Il eut plusieurs fils chevaliers de Malte. L'un d'eux, Urbain, fut le père de Jean Armand.

Du fait de leurs alliances, les Maillé avaient accolé à leur nom celui de Brézé dont le fiel est proche de celui de Maillé et cela à la suite d'un enlèvement de jeune fille, comme si ce rapt qui servit de premier lien entre les deux maisons devait sceller en quelque sorte une alliance pleine de violence et de passion. En effet, apercevant dans un donjon une riche héritière, Pean Ier, sénéchal de Poitou s'empara pour l'épou-

ser de Jeanne de l'Estang de Brézé, c'est-à-dire la « dame et son fief ». Le roy de France ne badinait pas alors avec ces sortes de querelles familiales, dont les héritières féodales étaient l'enjeu. Il fallut que Péan composât avec les gens du roy en leur payant 2 000 livres. Telle fut l'origine de la branche des Maillé-Brézé. Péan, qui mourut en 1347, écartelait ses armes dans celles des Brézé : « D'azur à huit croisettes d'or, posées en orle autour d'un écusson comblé d'azur et l'azur rempli d'argent. »

Les Brézé avaient joué un rôle presque aussi illustre que les Maillé dans la province. Pierre II de Brézé était grand sénéchal d'Anjou. A son avènement au trône, Louis XI qui, lors de la révolte de la Praguerie, avait trouvé en Brézé un adversaire, vaillant défenseur du roi régnant, le fit enfermer dans la redoutable tour carrée de Loches et ne lui rendit la liberté que sous condition que son fils Jacques épouserait la fille de Charles VII et d'Agnès Sorel, c'est-à-dire la sœur naturelle de Louis XI, que son mari surprit plus tard en flagrant délit d'adultère et poignarda.

Ainsi Jean Armand, du côté paternel, se rattachait à deux familles qui remontaient aux plus grands feudataires de la couronne. Du côté maternel, ce qui assura sa fortune, il était fils de la sœur puinée du cardinal de Richelieu, Nicolle Duplessis, épouse d'Urbain, maréchal de Brézé.

Les Duplessis étaient loin d'avoir une illustration comparable à celle des Maillé ou des Brézé. Cependant, l'aïeul commun du cardinal et de Nicolle, né en 1551, avait épousé Françoise de Rochechouart, appartenant à l'une des plus anciennes familles de France, les vicomtes de Rochechouart étant une branche des vicomtes suzerains de Limoges qui faisaient remonter leur origine à Giraud en 963.

Le père du cardinal et de Nicolle avait épousé Suzanne de La Porte, morte en 1616, fille d'un avocat au Parlement de Paris. Elle était d'une petite noblesse

de robe, ce qui fit faire cette remarque au commandeur de La Porte, oncle de Richelieu : comme celui-ci avait pris le pas sur le prince régnant de Savoie : « Qui eût cru, dit La Porte, que le petit-fils d'un avocat eût passé devant le petit-fils de Charles-Quint ! »

Le commandeur de La Porte aurait pu ajouter que cette préséance de porte — soit dit sans jeu de mots — était d'autant plus extraordinaire que ce petit-fils d'avocat appartenait à une famille qui avait fait scandale avec cet Antoine du Plessis (dit le Moine), « moine défroqué, soldat en Italie, puis mestre de camp des gens de pied » qui, pendant les guerres de religion, avait massacré et violé plus que de raison et qui, en janvier 1576, avait été tué à Paris, rue des Lavandières, dans une querelle avec des ruffians, « mort, dit l'Estoile, symbolisante à sa vie ». Le futur grand prévôt, François, neveu d'Antoine, avait, tout jeune encore, pour venger son frère aîné, tué son assassin, un seigneur de Mausson.

Lavisse a fait cette remarque sur le cardinal : « De cette ascendance noble, il reste chez le cardinal des traits bien marqués, une violence qu'il avait beaucoup de peine à contenir, une hauteur d'orgueil qui le mettait de plain-pied avec les plus grands, enfin la conviction de la supériorité du sang qui fait que, dans l'Église comme dans l'État, il préférait, pour les plus hauts emplois, des gens de naissance. » C'est la raison pour laquelle il distinguera son neveu dont la généalogie lui en impose et le flatte.

On ne peut, en effet, s'expliquer la fulgurante carrière de Maillé-Brézé qu'en étudiant son atavisme. A une époque où les jeunes gentilshommes connaissaient par cœur leurs quartiers de noblesse et y puisaient des exemples, Jean Armand, aussi haut qu'il remontait dans le passé, y voyait de grands féodaux qui avaient dressé leurs donjons dans le voisinage des châteaux de la couronne et vécu dans l'entourage immédiat des souverains. Ils avaient tous été des modèles de

fidélité dynastique, ne participant aux révoltes que pour s'y opposer.

Cette origine bien française de Jean Armand permet de lui assigner une place à part dans la galerie des marins qui l'ont précédé. Avant lui, il n'y eut pas, à proprement parler, de grands marins français. La marine n'était pas en faveur chez nous et les rois avaient continué de s'adresser à des étrangers à qui ils louaient leurs services sur mer. La chevalerie française se contentant d'embarquer sur les navires affrêtés, nefs ou galères, et d'y combattre soit à l'abri de véritables tourelles, soit à l'abordage avec leur pesante armure comme sur la terre ferme.

Lors de cette fameuse bataille navale de l'Écluse, qui, le 24 juin 1340, décida du sort de la guerre de Cent ans, il n'y avait qu'un vrai marin parmi les commandants de la flotte française et c'était le Gênois Barbarera.

Il y eut une exception sous Charles V : Jean de Vienne, créé amiral de France le 27 décembre 1373; mais l'exception confirme la règle, ce n'est pas Boucicaut qui louait ses galères à Gênes, qui, malgré sa vaillance militaire et ses défis individuels, puisse nous faire oublier que, de Charles V jusqu'à Richelieu, la France n'eut ni marine ni marin digne de ce nom. L'affaire de la *Cordillière* avec Primauguet (ou Portzmauguer) n'ayant été qu'un glorieux épisode. Ce fut un Gênois, le célèbre André Doria, qui, sous François Ier, s'illustra sous la bannière fleurdelysée. Avec Richelieu les choses allaient changer et la marine royale recevoir du matériel et des chefs français du meilleur sang. Mais, pour montrer à quel point la France était démunie d'hommes de mer, le prédécesseur immédiat de Brézé fut un prélat, de Sourdis, que le cardinal dut arracher à son évêché de Bordeaux pour en faire un chef d'escadre.

Il est vrai qu'après Brézé, une véritable pléiade de grands marins illustrèrent le XVIIe et le XVIIIe siècles.

Mais aucun, comme nous le verrons, ne peut s'apparenter à Brézé qui fut le seul à cumuler toutes les charges, dignités et commandements de la marine et à jouir, de par sa naissance, d'un crédit illimité à la cour. Les marins que nous venons de citer n'ont été que des serviteurs dévoués et précieux de la couronne, ils ne furent pas, comme de Maillé-Brézé, associés à la vie gouvernementale et aux grandes affaires de l'État.

CHAPITRE II

LA FAMILLE RICHELIEU

Le népotisme du grand cardinal.

Car il y eut une famille Richelieu comme une famille Bonaparte, moins nombreuse, moins encombrante, mais tout aussi exigeante et qui ne laissait pas que de donner au cardinal bien des soucis. Ils ne lui furent épargnés ni par son neveu Pontcourlay, ni par son beau-frère le marquis de Brézé, ni par sa sœur Nicolle. En revanche, l'amour-propre du cardinal fut agréablement flatté par les succès navals de son neveu Armand, ainsi que par le mariage de Mlle de Brézé avec le duc d'Enghien, le futur grand Condé, car S. E., Premier Ministre de France, recherchait pour ses nièces des alliances princières et s'il ne put, à l'instar de Napoléon, faire de ses frères ou neveux des rois, du moins en fit-il des ducs et pairs.

Tracer l'histoire d'Armand de Maillé-Brézé c'est donc écrire aussi celle de Richelieu dans ce qui lui tenait le plus au cœur : sa famille, et dans ce qu'il avait de plus cher : la marine. Toute la carrière de Brézé se déroulera à l'ombre du cardinal qui, non seulement veilla sur sa jeunesse comme sur celle d'un fils, mais forma son esprit et le prépara aux grands desseins qu'il avait fondés sur lui. Brézé lui doit ses charges, ses duchés, ses honneurs. Par contre, il acquitta sa dette en se rendant digne de son illustre parrain ; Armand aura été pour Richelieu une pièce maîtresse de sa politique.

Aussi faut-il concevoir ce que pouvait être le cardinal dans ses relations avec son neveu et, pour cela, parler un peu de Richelieu. Celui-ci est, avec Napoléon et Louis XIV, l'homme sur lequel on a le plus écrit. Nous n'avons point à redire ce qui a été si maintes fois répété. Encore nous faut-il essayer de lire dans le caractère de Richelieu, dans le côté humain ou inhumain de sa nature, ce qui peut nous servir pour esquisser le portrait d'Armand de Maillé-Brézé.

Personne n'a eu sur son entourage et sur la nation une influence plus décisive et plus dominatrice que Richelieu. Il a résisté contre vents et marées à tous ses ennemis et il les a tous brisés brutalement ou émiettés comme la houle qui use les rochers les plus durs. Il a tyrannisé Marie de Médicis, dominé le roi, coupé la tête à son ancien favori Cinq-Mars avec un sang-froid imperturbable. Ne nous étonnons pas que toute sa famille, aussi bien sa sœur Nicolle que son neveu Brézé, aient été des jouets entre ses mains. Mais il savait récompenser ceux qui le servaient. « Il était le meilleur maître, parent ou ami qui eût jamais été, dit Montglat, et pourvu qu'il fût persuadé qu'un homme l'aimât, sa fortune était faite. »

Or, il est incontestable qu'il était aimé de sa sœur Nicolle et de son neveu Brézé, si attentifs à lui plaire. Tous les grands hommes ont cherché à élever la condition de leur clan. Pour rester sur le terrain du XVIIe siècle, Luynes, qui, pour avoir plu à Louis XIII en lui élevant des pies-grièches, devint duc et pair, puis connétable, n'avait point oublié ses frères et sœurs. Cadenet devint maréchal de France duc de Chaulnes, Brantès duc et pair de Luxembourg.

Voyons ce que Richelieu fit des siens. Il avait deux frères et deux sœurs, deux neveux et deux nièces. Il n'eut pas, hélas ! le temps de s'occuper de son frère Henri. De son autre frère, Alphonse Louis, il fit un cardinal archevêque de Lyon et l'entoura de prérogatives princières. La sœur aînée de Richelieu avait

été mariée à René de Vignerod, sieur de Pontcourlay. Son fils, François, fut nommé général des galères avant que cette charge revînt à Jean Armand. La fille de Pontcourlay fut cette duchesse d'Aiguillon dont la tendre amitié qu'elle portait à son oncle n'a pas échappé aux critiques de l'histoire. Son beau-frère, le père d'Armand, fut fait maréchal de France; de Claire, sa fille, il avait fait l'épouse du grand Condé. La manne familiale s'étendit à son oncle, Charles de la Porte, dont le fils, fut duc de la Meilleraye, grand maître de l'artillerie en 1633 et maréchal de France en 1639.

Il y avait d'autant moins de raison qu'Armand échappât à la faveur avunculaire que tout le préparait à en bénéficier. Le cardinal était le quatrième enfant de la famille (voir l'arbre généalogique) et Nicolle, mère d'Armand, la dernière. Richelieu avait une prédilection pour cette jeune sœur qu'il avait entourée de soins paternels. En outre, l'illustration des Maillé-Brézé, qui étaient d'une autre essence que les sieurs de Pontcourlay, touchait d'autant plus Richelieu que les Maillé étaient du même pays que lui. Nous n'insistons que pour montrer que, dans cette galerie de famille des cardinaux, des maréchaux, des généraux de galères, des grands maîtres de l'artillerie, des ducs et pairs, Jean Armand avait sa place marquée dans le cadre le plus brillant.

Armand de Brézé naquit à point le 18 avril 1619, on était loin de s'attendre à la carrière que fit le cardinal, bien qu'il se fût déjà fait remarquer, mais Brézé arrivait à point nommé pour tirer le maximum d'une protection dont l'efficacité allait s'affirmer chaque jour davantage. Son oncle, qui jouait entre le roi et sa mère Marie de Médicis, un rôle fort important, avait été nommé secrétaire d'État à la guerre le 25 novembre 1616; il avait dû se retirer du pouvoir après le meurtre de Concini en 1618 et fut exilé à Avignon. Mais douze jours après la naissance d'Ar-

mand de Brézé, Richelieu était rappelé à la cour et signait le traité d'Angoulême le 30 avril 1619 qui scellait, sous ses auspices, la réconciliation du roi et de Marie. Le 15 décembre 1621, Luynes mourait et le 13 août 1624, Richelieu devenait chef du conseil.

Armand de Brézé entrait dans sa cinquième année au moment où son oncle allait gouverner la France pendant dix-huit ans. Or nous n'apprendrons rien en disant qu'il exerça une dictature absolue sur le royaume de France et qu'il n'y fit rien que sa volonté. Pendant ces dix-huit années, de l'âge de quatre ans à celui de vingt-trois ans, Armand grandit auprès du premier ministre. Il participa à toutes ses craintes et à toutes ses chances. Ces circonstances eurent sur le développement moral et intellectuel du jeune homme une influence déterminante.

On s'imagine volontiers l'orgueil de cet enfant qui n'en restera pas moins timide, vivant dans l'entourage immédiat de celui dont le moindre défaut n'était pas justement celui de l'orgueil. On reste, en effet, déconcerté par la présomption du moribond à qui le curé de Saint-Eustache, en lui administrant les derniers sacrements, demandait de « pardonner à ses ennemis » et qui répondait : « Je n'en ai jamais eu d'autres que ceux du roy et de l'État, » lui qui « avait sacrifié à sa propre fortune tant de vies humaines. » Car, s'il avait fait de son « illustre esclave » le « plus grand monarque du monde », lui, Richelieu, ne s'était point oublié et n'avait pas oublié les siens. « Il étalait sa puissance, écrit Lavisse, et dans les derniers temps menait un train royal. Il avait pour garder sa maison une compagnie d'infanterie ; ses équipages, ses gardes, sa table lui coûtaient mille écus par jour. »

Nous nous sommes appesanti sur ces faits parce qu'ils expliquent comment se lièrent les destinées du cardinal et de son neveu. Sa jeunesse se déroula dans les palais de son oncle qui le fit sauter sur ses genoux couverts de la pourpre cardinalice. Comment ses yeux

naïfs n'eussent-ils pas été éblouis par tout ce faste? Comment son âme fière n'eût-elle pas été flattée par le spectacle de cette soumission que le monarque lui-même manifestait au maître incontesté de son royaume?

Tout cela préparait Armand de Brézé à jouer des rôles de premier plan en lui donnant l'assurance du pouvoir, le goût du commandement et cette confiance en soi qui fut le trait commun des deux beaux-frères : Condé et de Brézé. Devant l'ennemi, l'un comme l'autre ne doutaient de rien. Ils étaient trop habitués à voir la fortune leur sourire pour craindre de sa part une infidélité au moment même où sa faveur leur était le plus nécessaire. Nous avons peine à comprendre avec notre mentalité du XXe siècle, ces carrières d'enfants comblés, mais il faut raisonner avec la mentalité du XVIIe siècle où le favoritisme était une nécessité gouvernementale. Le souverain comme ses ministres devaient avoir une clientèle d'hommes sûrs, les servant aveuglément dans cette période traversée de complots, de révoltes et de meurtres. Si Brézé avait besoin de Richelieu pour avancer, celui-ci était heureux de trouver auprès de lui quelqu'un pour remplir ses vœux et pour achever son œuvre. Car tout était grand dans l'esprit de cet homme qui croyait incarner la France elle-même.

Quoi de plus naturel, dans ces conditions, que l'affection familiale se rencontrant avec l'intérêt gouvernemental, Armand de Richelieu ait attaché Armand de Brézé à la remorque de sa galère; car il y a lieu d'opposer la saine jeunesse de ce Maillé au malade, au valétudinaire que fut le cardinal, lequel portait dans un corps débile une âme d'acier. « Sa santé n'avait jamais été bonne, il l'avait minée par l'excès du travail, par les responsabilités du pouvoir, par les inquiétudes et les peurs. » On se plaît à imaginer que le grand ministre se réchauffait au contact de cet enfant qui distrayait ses pensées et chassait ses tristes pressentiments.

Dans l'échange de services qu'ils se rendirent mutuellement, on peut se demander qui donna le plus à l'autre : de l'oncle qui avait toujours quelque brevet dans son portefeuille ministériel, ou du neveu qui, sur le moindre désir du cardinal, engageait bravement sa vie sur les vaisseaux pour la gloire de Richelieu et lui servait de garde du corps.

Pour ce qui est de ce qu'on appelle le népotisme, c'est-à-dire la faveur due à la naissance et à la parenté, il était, comme le favoritisme, une nécessité gouvernementale. Il fallait être né pour commander; la hiérarchie était celle du nom, l'autorité celle que conférait la noblesse, à telle enseigne qu'il eût été impossible de confier à quelqu'un d'obscur les grandes charges militaires de l'État, celles qui exigent du prestige sur les régiments ou les équipages; ceux-ci trouvaient tout naturel d'obéir à un gamin de quinze ou vingt ans à condition qu'il s'appelât Condé ou Brézé.

Mais n'allons pas croire que la naissance suffisait pour imposer un chef; encore fallait-il l'éprouver à la rude école des armes. La sélection était vite faite; il fallait mériter la faveur royale par son courage, la moindre défaillance dans le service entraînait une chute d'autant plus grande que l'ascension avait été plus rapide.

Ainsi que l'écrit Claude Farrère à propos de Brézé, « le cardinal ne donnait dans le népotisme qu'à bon escient ». Nous avons ainsi suffisamment indiqué les origines du personnage et analysé le milieu où il naquit pour aborder maintenant l'étude de sa vie. A cet égard, notre tâche s'avère difficile. Si nous possédons une abondante et précieuse documentation relative à ses faits et gestes sur mer et dans ses hautes fonctions publiques, par contre rien n'a été écrit sur son existence privée, à l'exclusion de quelques phrases détachées dans les mémoires du temps et d'une petite historiette, la plus courte, de Tallemant des Réaux. Mais nous avons, heureusement, pour évoquer

Maillé-Brézé, quelques lettres manuscrites admirables où il se peint lui-même, plusieurs portraits, les procès-verbaux de ses capitaines, les lettres de Richelieu.

Ces documents nous montrent un Maillé-Brézé modeste malgré son incroyable fortune; prudent, attentif, respectueux des avis de ses subordonnés, en dépit de son extrême jeunesse. Il n'aimait ni la cour ni le monde. Il était dépaysé dans ce milieu sceptique et moqueur. Il ne retrouvait son aplomb que devant une carte marine, sur le pont de son vaisseau ou dans le « tabernacle » de sa galère. C'est dire qu'il était marin dans l'âme, qu'il aimait son métier et préférait son escadre à tous les palais du cardinal. Les femmes n'ont eu aucune prise sur lui. Il n'a pas eu le temps ou la volonté de se marier. Il vécut jusqu'à vingt-sept ans et nous en sommes encore à rechercher ses maîtresses. Comme il n'a jamais raconté sa vie à personne, nous demeurons sur des hypothèses.

Par contre Brézé a subi des influences masculines. Il a été dominé par son amitié pour Louis de Foulcauld, comte du Dognon et pour le poète Benserade, son cousin. Mais rien ne nous autorise à déduire qu'il avait sacrifié au « Grand Vice », lequel était alors fort répandu sur les navires, principalement sur ceux de la « Religion ».

Son extrême bonté, sa générosité même envers ses ennemis, sa piété filiale, sa tendresse envers les siens sont autant de qualités dominantes de son cœur. On le verra en pleine bataille se dévouer, risquer même sa vie pour sauver des ennemis naufragés. Lui, cependant si discipliné, n'hésitera pas contrairement aux instructions qu'il a reçues, à faire une croisière devant Alger, pour tenter d'arracher au dey ses blessés, captifs des barbaresques. Ses lettres sont déconcertantes par l'affection respectueuse qu'il témoigne à un père qui ne le méritait guère. Enfin, il n'hésite pas à engager sa fortune personnelle pour activer les

travaux de radoub de son escadre. A l'instar du fondateur de l'Académie française il subventionne les hommes de lettres. On n'apprendra qu'après la mort de Maillé-Brézé l'importance des subsides qu'il leur alloue.

Et cela situe bien le personnage dans son temps. Il aime les lettres et les écrivains. Il se repose auprès de Benserade du contact avec ces « Messieurs des Galères » et avec ses rudes capitaines, les Provençaux : le bailli de Forbin, le commandeur de Vincheguerre ; les gars bretons Menillet, Portenoire ou La Roche-Brasdefer ; les Normands du Quesne ou Montigny. Les doux sonnets de l'Académie royale alternent avec la langue truculente de la chiourme.

Retenons de Maillé-Brézé sa discipline, sa fidélité, sa conscience professionnelle. On chercherait en vain dans sa vie un acte d'indiscipline, (celui de sa croisière en Alger n'en est pas un) un mouvement de révolte ou même d'amertume ! Il acceptera sans l'ombre d'une hésitation toutes les besognes qui lui seront confiées, on le fera valser du Ponant au Levant sans provoquer le moindre murmure. Il sert son roy. Mais sa bravoure nous le rend particulièrement attachant : bravoure innée, atavique ; par Maillé et par Brézé n'appartient-il pas à la meilleure maison d'Anjou ?

Son originalité provient du paradoxe de sa vie : d'une part modestie, effacement, humanité, fatalisme, éloignement du monde, goûts littéraires, élégance raffinée et fastueuse ; d'autre part autorité, discipline, sévérité dans le commandement, volonté inflexible, courage indomptable, amour de la mer, économie et sagesse. Il semblerait qu'il y eût deux hommes en lui. Le bon élève de Richelieu, le fils soumis du maréchal de Brézé, le familier de Louis XIII, l'ami de Benserade qui fréquente les palais du roy et le général des galères qui se couvre de musc pour échapper à la pestilence de la chiourme, boit l'eau croupie des vaisseaux et traverse les flammes des brûlots.

CHAPITRE III

LES DEUX ARMAND

Originalité du maréchal. — La Dervois. — Mort de Nicolle. — L'enfance de Jean Armand de Maillé-Brézé.

« Le duc de Brézé fut élevé par les soins du cardinal de Richelieu », dit Tallemant des Réaux dans ses historiettes : le cardinal « entendant rester le maître de sa famille et de sa clientèle ».

Richelieu a d'autant plus de raisons de s'occuper de l'éducation de son neveu, confiée à l'abbé d'Aubignac, qu'il a tout à craindre de l'exemple des parents d'Armand, aussi bien de son père Urbain que de sa mère Nicolle, lesquels donnent le spectacle d'un ménage désuni.

Urbain était un original. Le cardinal de Retz disait de lui : « C'est un extravagant, mais qui était assez goûté du roy et se permettait assez souvent des tirades contre les plus grands personnages. » C'est d'ailleurs pourquoi il plaisait à Louis XIII, friand de médisances. La réputation de bizarrerie de Maillé était tellement bien assise que lorsqu'il entra comme gouverneur dans Barcelone, ses nouveaux sujets disaient de lui : « *Es muy bizarro este mareschal* ».

Chasseur passionné, il possédait les plus belles chasses de l'Anjou. Amateur de longue paume, il avait fait construire dans son beau château de Milly une salle qui passait pour une des plus belles du temps. C'était aussi un joueur, un écervelé qui dépensa tous

ses biens, à telle enseigne que le cardinal dut lui racheter la plus grande partie de ses terres en lui en laissant la jouissance.

Si M. de Brézé n'avait eu que ces défauts ! Mais il était débauché et, selon l'expression de Tallemant des Réaux, un grand « rabatteur de bois ». Il en fit beaucoup porter à son épouse Nicolle. Comme il arrive à tous les hommes volages, celui-ci trouva sa maîtresse dans les plus tristes conditions. « Le mareschal de Brézé, dit Lenel (1), était possédé par une femme, veuve d'un de ses valets (2), laide, mais d'un esprit vif et hardi, qui a disposé de toute sa fortune jusqu'au dernier soupir de sa vie ! » Il s'agissait de la Dervois. Avec elle « l'amour fit faire au maréchal d'étranges choses, outre qu'il n'était pas trop sage naturellement, non plus que sa femme. »

Cette Dervois « travaillait pour les tailleurs sur leur boutique à Angers, selon la mode du pays ». Elle fut débauchée par un laquais de Brézé et amenée à Paris. « Elle plut au maréchal et leur servit quelque temps à tous deux. Cette femme avait du sens et de l'esprit : elle empaume le maréchal, s'en rend la maîtresse et lui fait traiter la maréchale comme il lui plaisait. » On prétend qu'à sa mort, en 1635, cette Dervois fit « tuer son mari à l'affût » afin d'épouser M. de Brézé. « Je ne sais si c'est par dire du maréchal, insinue Tallemant, ou s'il était seulement consentant, mais on assure que depuis il s'évanouissait quand il voyait un lapin », ce qui peut étonner de la part d'un homme « qui était le plus grand tyran du monde pour la chasse ». Cette Dervois, pourtant, ne vint point à bout de son dessein ; elle craignait apparemment que « le cardinal n'eût pas trouvé bon qu'on eût ainsi contaminé sa noblesse ». Il n'en reste pas moins que la

(1) Tome II, édition de 1729, p. 574.

(2) Ce laquais avait été pris par les galères d'Espagne sur la côte d'Afrique.

Dervois gouvernait tout au château de Milly. Elle déchirait souvent les actes qui avaient été dressés et les dictait elle-même ; elle commandait aux gens de guerre et aux officiers du Présidial. Bref, une souveraine dans le gouvernement de Saumur.

Dervois eut du maréchal plusieurs enfants illégitimes. A ce propos, l'abbé Souillet a trouvé dans les archives de sa paroisse une bien curieuse pièce où la Dervois (c'est un comble !) est qualifiée de « vertueuse damoiselle Pommier ». Il s'agit de l'acte de baptême d'un de ses rejetons précités, qui eut comme parrain, devinez qui ?... le demi-frère adultérin lui-même du nouveau-né. Cela se passait au moment où notre Jean Armand n'avait guère plus de douze ans. Il ne peut donc être tenu pour responsable de ce que la mentalité bourgeoise considérerait aujourd'hui comme une faiblesse. Mais que dire des sentiments de Nicolle et quelles furent les pensées d'amertume du grand cardinal devant cette injure infligée à sa propre sœur ! Cela expliquera dans la suite certaines conséquences de la colère de l'oncle premier ministre, ainsi que le fâcheux état de santé de la maréchale.

Il est vrai que le fait ne paraissait alors guère choquant. D'après les idées du temps, on attachait à la consanguinité des préjugés de race impérieux qui justifiaient toute la faveur des bâtards. L'atavisme nobiliaire, le « sang bleu », conférait à celui qui le charriait dans ses veines de singuliers privilèges. Les rois de France avaient déjà donné, notamment avec Henri IV et donneront surtout avec Louis XIV, l'exemple de cette condescendance envers leur famille naturelle. Un Maillé-Brézé, qui s'estimait de souche quasi royale, pouvait se permettre envers le fruit de ses incartades conjugales des complaisances qui attestaient en quelque sorte l'illustration de sa lointaine hérédité.

Le maréchal se rachetait par sa culture. « Il écrivait bien et était galant et civil quand l'humeur lui

en prenait. » Il correspondait avec Ménage, Molière lui lisait toutes ses pièces, ce fut le maréchal qui assura le succès de *l'Avare* après son premier échec.

Tel était le modèle qu'on proposait à son fils : un gouverneur de Saumur depuis 1626 et de l'Anjou en 1636, devant qui tremblait toute la province et qui lui-même était à genoux devant la femme d'un de ses laquais ; un homme qui bafouait Nicolle, la mère de Jean Armand, et qui se ruinait pour une gourgandine, ainsi que l'indique cette chanson du temps :

Buvons à l'illustre Brézé
Qui s'est si bien désabusé
De cette chimère importune
De la fortune

« Il s'en consolait en mangeant des perdrix en caresme » avec le maréchal de Saint-Luc.

L'excuse aux infidélités du maréchal envers son épouse fut que celle-ci, profitable en tant que nièce du ministre de Louis XIII, ne lui donna guère d'agrément. « Cette femme était folle et est morte liée ou du moins enfermée. » Qu'on nous pardonne cette anecdote : elle croyait avoir en verre les parties postérieures de son individu et ne voulait point s'asseoir. « D'autres fois, elle croyait avoir froid à un petit endroit au-dessus de la main et passait tout le jour à y mettre des gouttes de résine, quelquefois jusqu'à cinq cents, et puis à les ôter selon qu'il lui semblait que la partie se réchauffait. » Elle refusait d'aller en province rejoindre son mari qui « fit oster tous les meubles, jusqu'aux rideaux du lit de Madame et la laissa là ».

Cette faiblesse d'esprit de Nicolle était bien connue de ses contemporains. L'abbé de Saint-Germain, au risque de blesser le cardinal, lui écrivait dans la *Satyre d'Etat* : « Si vous donniez à votre esprit quatre jours de relâche, il s'en irait promener aux Indes avec celui de votre sœur. » Urbain avait si peu de respect

pour sa femme qu'il lui « ôta ses pendants et les mit, en sa présence, aux oreilles de la Dervois ». C'est, dit des Réaux, « une des choses qui servit autant à achever la grande Nicolle. »

Mais il est touchant de montrer de quelle sollicitude Richelieu sur qui reposait tant de fardeaux, entoura sa sœur malade. Il avait pourvu à son mariage, qui se fit le 25 novembre 1617 « sans cérémonies aucunes » et comme M. de Brézé « faisait état d'aller bientôt à Paris », l'évêque de Luçon écrivait en octobre 1617 à son frère : « Il est à propos que vous teniez votre argent ».

Dès que Nicolle est malade, son frère ne cesse de s'inquiéter pour elle. Il écrit à Sourdis en août 1633 : « Je vous prie de confirmer ma sœur par lettre à dessein qu'elle a de se promener par la chambre, qu'elle choisira telle demeure qu'elle voudra de Saumur à Isle-Bouchard. » Il met à sa disposition toutes ses résidences. Le 8 août 1635, constatant que la maladie a empiré, il remercie le surintendant des finances Bouthillier « de la lettre envoyée du confesseur de ma sœur au sujet de sa maladie » et il envoie vers elle « M. Desclaux qui est parti aujourd'hui pour l'aller trouver ». Et lorsque Mme de Combalet (future duchesse d'Aiguillon) lui apprend par Chavigni la mort de sa tante, il témoigne de son affliction à Bouthillier en lui écrivant, le 2 septembre 1635 : « Dieu a appelé ma sœur dont je suis extrêmement affligé. Je sais le déplaisir que vous en aurez. »

D'après Morgues de Saint-Germain Nicolle serait morte vraisemblablement enfermée (1). Ces Richelieu, d'ailleurs, étaient un peu fous ; des dégénérés supérieurs, dirions-nous aujourd'hui. Le cardinal lui-même, quelque pénétré qu'il fût de la raison d'État et de sagesse pour ses affaires personnelles, avait

(1) Morgues de Saint-Germain, *les Lumières pour l'histoire de France.*

la folie des grandeurs. Son hypertrophie du moi, cette sorte d'inconscience qui le conduisait à assimiler les intérêts de la France à sa propre fortune et à faire couler le sang de ceux qui s'opposaient à sa politique indiquent une sorte de dérèglement. On peut même se demander si, malgré les immenses services qu'il rendit à son pays, ce fondateur de la France nouvelle n'alla pas trop loin en préparant l'absolutisme de Louis XIV, en supprimant tout contrepoids à la monarchie. Il était excessif en tout. Cela ne fait que mieux ressortir ce qu'il y a, par contraste de pondéré et de mesuré dans le caractère d'Armand.

Mais revenons à son éducation. Après son précepteur, le bon abbé d'Aubignac, on lui donne La Vergne comme gouverneur. Ce La Vergne était « curieux d'architecture et y entendait un peu ». C'est de lui que Louis XIII disait que « quand Zamet faisait ses révérences, La Vergne était derrière pour les mesurer avec sa toise ». Ce qui semble indiquer que La Vergne était quelque peu savant. Sans doute, cet amour de la précision et des mathématiques ne fut-il pas étranger au goût qu'eut toujours Armand de Brézé pour la carrière de marin, laquelle exige beaucoup de calculs et de relèvements sur les cartes ainsi qu'une notion de la distance qui était alors indispensable pour bien conduire un combat sur mer. La Vergne eut certainement, à cet égard, une grande influence sur son élève dont la carrière navale sera faite d'exactitude et de mouvements de vaisseaux ou de galères bien chronométrés.

La mort de Nicolle, survint le 30 août 1635. Comme elle était « faible d'esprit », cet événement était attendu depuis quelques mois. Son fils accompagna à Saumur à la chapelle de Notre-Dame des Ardilliers, le corps de la pauvre Nicolle, épouse délaissée. Auparavant, il avait entendu aux Grands Augustins de Paris Amthyme Denis Cohon, évêque de Nîmes, qu'on avait choisi en raison de sa grande célébrité comme orateur,

prononcer l'oraison funèbre de celle qu'on appelait la « grande Nicolle ». L'évêque de Nîmes devait, plus tard, parler sur le cercueil de Louis XIII à Saint-Germain-l'Auxerrois. Son Éminence avait fait rendre « à feu Mme la Mareschale de Brézé, sa sœur, les plus grands honneurs funèbres », car cela faisait partie de la politique raciale de Richelieu que de saisir toute occasion de glorifier ceux de sa famille, morts ou vifs.

Il ne semble pas, malgré les allusions des méchantes langues du temps, que la marquise de Brézé fut folle au sens pathologique du mot. Il est plus probable qu'elle était atteinte d'une douloureuse maladie mortelle, compliquée de troubles hystériques que les médecins de longue robe étaient alors impuissants à calmer. Sans doute le résultat de nombreuses fausses-couches, car les maréchaux de l'époque avaient la coutume de tuer sous eux plusieurs chevaux sur le champ de bataille et plusieurs épouses dans leur lit.

Cet atavisme féminin explique cependant chez Maillé-Brézé ce penchant à la mélancolie, cette timidité devant le monde, cette sensibilité de grand nerveux s'alliant à une audace un peu folle qui n'est nullement incompatible avec l'incroyable sang-froid qui le glaçait instantanément à l'heure la plus grave du combat. Si l'on en juge par l'émotionnante lettre qu'il écrira plus tard à son père, après la mort de Richelieu, Jean Armand avait un culte pour ses parents et une infinie tendresse pour eux. Il dut ressentir un immense chagrin de la mort de sa mère.

Cette douleur survenait à un tournant de sa vie : alors qu'il venait de prendre la robe prétexte, c'est-à-dire la charge d'un régiment et la survivance d'un des plus beaux gouvernements du pays. Son enfance, dont il sortait, s'était écoulée tant au château de Milly qu'auprès du maréchal, qui refusait d'en bouger, qu'à Paris dont sa mère ne sortait pas et où il avait l'avantage de jouir du faste de son oncle le cardinal.

Dans le beau parc de cent hectares, clos de murs,

où le gibier regorge, on l'imagine, le mousquet ciselé et niellé d'or au poing, suivant distraitement son père, ce fanatique de la chasse, où il prit ses « fluxions ». On le voit chevauchant le long de la Loire dans la douce campagne angevine, sur l'un des quatre-vingts chevaux qu'Urbain entretient dans ses vastes écuries ; puis jouer à la longue paume avec ses amis de Saumur qui entourent le fils de leur tyrannique gouverneur de soins attentifs.

Comme il n'y a que des bâtisseurs dans sa famille, il ne quitte les maçons, peintres et charpentiers de Milly, occupés à construire des granges, à décorer des jeux de paume ou à ciseler des devises dans la pierre, que pour retrouver à Paris l'armée des gens mécaniques que son oncle emploie à construire Rueil ou le Palais Cardinal. Par contre, il goûte dans la capitale des joies qui compensent largement celles de la province. Sa mère, qui l'entoure d'une affection un peu déréglée, son oncle qui le comble de cadeaux et l'assomme de ses conseils. Toutefois, ce futur grand serviteur de l'État a dû s'intéresser de bonne heure à la chose publique et prendre au sérieux le rôle qu'on lui destinait. Tout porte à croire qu'il se plaisait dans la société des pages de Richelieu et des poètes qui l'entouraient.

Sa mère morte, c'était une toute autre existence qui l'attendait et dont nous allons parler : une existence inconfortable, faite d'abnégation et de sacrifices, mais au cours de laquelle il aura l'orgueil d'exercer les plus beaux commandements navals de la France.

CHAPITRE IV

COLONEL A QUINZE ANS

La déclaration de guerre à l'Espagne. — Le « Petit marquis de Brézé » en Artois. — Il reçoit la survivance du gouvernement de l'Aunis.

Le 19 mai 1635, alors que Jean Armand de Brézé n'avait pas atteint la seizième année, se produisit un événement qui devait décider de sa vie et de sa gloire. Ce jour-là, trois mois avant la mort de sa mère, S. M. le roi Louis XIII, suivant la tradition chevaleresque qui avait été de mode sous François Ier, envoya à Bruxelles un héraut d'armes pour déclarer solennellement la guerre au cardinal infant et au roi d'Espagne. C'était le début de cette « guerre de trente ans » qui s'acheva par la défaite de la maison d'Espagne, le morcellement de l'empire germanique et par l'arrivée d'un Bourbon, petit-fils de Louis XIV, sur le trône de Philippe II.

Nous n'avons pas à retracer les phases de cette guerre au cours des dix années pendant lesquelles celui dont nous avons entrepris l'étude y participa, autrement que pour montrer la part qu'il y prit et les succès qu'il y remporta. Il est d'abord essentiel, pour la compréhension de notre sujet, d'indiquer quelle était, à la veille de ces hostilités mémorables, la position internationale de l'Espagne. « Ses rois, dit M. de Francheville, étaient incomparablement les plus riches. Les mines du Mexique et du Potosi semblaient leur

fournir de quoi acheter la liberté de l'Europe. » Ce projet de la monarchie universelle de notre continent chrétien commencé par Charles-Quint, fut d'abord soutenu par Philippe II. Il voulut, du fond de l'Escurial, asservir la chrétienté par les négociations et par la guerre. Il envahit le Portugal, il désola la France, il menaça l'Angleterre. Sous Philippe III, son fils, le royaume commençait à s'épuiser, la fierté oisive des habitants laissa passer en d'autres mains les richesses du nouveau monde ; l'or du Pérou devint le partage de tous les marchands de l'Europe ; en vain une loi sévère ferme les ports de l'Amérique espagnole aux autres nations ; les négociants de France, d'Angleterre, d'Italie chargent de leurs marchandises les galions, en rapportent le principal avantage et c'est pour eux que le Pérou et le Mexique ont été conquis. La grandeur espagnole ne fut donc plus sous Philippe III qu'un vaste corps sans substance qui avait plus de réputation que de force. Cependant, la bête n'était pas près d'être forcée : elle allait, avant que de se mettre aux abois, donner de terribles coups de boutoir.

Richelieu destinait son neveu à la première campagne qui devait être dirigée contre les Espagnols. Il estimait alors que « les desseins de la maison d'Autriche étaient de rendre leur monarchie universelle en divisant princes, potentats et républiques ». L'objectif de la France pour abattre cette maison, c'était donc de « rétablir ses alliés en leurs États et dignités », c'est-à-dire la Hollande, la Savoie, Modane, Parme, Mantoue, la Saxe, l'Alsace. Le but principal à atteindre, c'était les Pays-Bas qu'il fallait attaquer par nos frontières du nord.

Le maréchal de Brézé qui, après avoir assisté au siège de La Rochelle, avait fait ses preuves comme maréchal de camp en Piémont où il dirigea les campagnes de 1629 et 1630, avait un rôle important à jouer dans cette nouvelle affaire. Il avait été fait

maréchal de France en 1632 et envoyé comme ambassadeur auprès du roi de Suède Gustav Adolphe. En 1634, il avait été nommé commandant de l'armée d'Allemagne et avait pris, en cette qualité, Heidelberg et Spire avec l'appui de Bernard de Saxe-Weimar. Sa conduite lui avait valu la lettre élogieuse suivante, où l'on sent toutefois déjà percer de l'inquiétude sous une pointe d'ironie au sujet du caractère violent d'Urbain et de sa passion pour le jeu :

« Mon frère,

« Tous ceux qui viennent de l'armée se louent de la façon avec laquelle vous vous y gouvernés ». Et le cardinal qu'on représente toujours comme plein de morgue fait cette remarque typique : « Je ne saurai vous dire l'aise que j'ai d'avoir appris la courtoisie avec laquelle vous vivez avec tout le monde » ce qui sera d'ailleurs le trait de caractère du fils d'Urbain Jean Armand. Richelieu continue : « Il n'y a rien de si aisé que de servir son maître sans acquérir la haine des particuliers, vu que pour parvenir à cette fin, il ne faut que faire les choses avec raison et sans passion, vous rendant assidu et appliqué aux affaires, accessible, égal et courtois à tous les particuliers, indifférent à la perte ou au gain qui se fait au jeu. Vous aimant comme je fais, je ne puis que me réjouir d'avoir lieu d'espérer ce que vous est du tout avantageux. »

D'ailleurs, Arnaud d'Andilly, intendant de l'armée, avait écrit le 17 novembre au cardinal ; après lui avoir rendu compte de l'état des choses, il ajoutait : « M. le mareschal de Brézé se conduit de telle sorte que jamais général ne fut receu avec plus de joye... »

Aussitôt après la déclaration de guerre à l'Espagne, le maréchal de Brézé fit passer son armée dans les Pays-Bas. Jean Armand qui, quelques mois auparavant, avait eu son régiment, reçut l'ordre de rejoindre son père. C'était de cette façon qu'on faisait l'éduca-

tion des enfants. A vingt-trois ans, Turenne était maréchal de camp et avait déjà gagné une grande bataille. Jean Armand de Brézé, colonel à quinze ans, faisait à seize ans sa première campagne militaire; il n'y a rien là pour nous étonner. Cette épreuve du feu décidait de la carrière de ceux que leur naissance appelait à recevoir éventuellement d'importantes charges militaires. Ils avaient la ressource, s'ils se comportaient mal devant l'ennemi, de se faire abbé.

Le plan de Richelieu était d'attaquer le cardinal Infant au cœur même de ses possessions. Si l'on consulte une carte de Louis XIII, on est étonné de constater que les Impériaux sont aux portes de Paris. Sous le nom de Pays-Bas espagnols, ils n'englobaient pas seulement toute la Belgique, mais la Flandre avec le port de Dunkerque, où naissait Jean Bart, et toute la province d'Artois, avec le Cambrésis. Les marches impériales sont truffées de places fortes, notamment celles d'Arras, de Landrecies, de Cambrai, de Denain. C'est cette menace qui pèse sur le royaume de France que le grand cardinal a le dessein d'éliminer pour toujours afin que l'on puisse dormir tranquille à Paris.

Ce sera donc dans les Pays-Bas espagnols que les armées françaises vont exercer leur principale action pendant que leurs alliés protestants, notamment le Brandebourg, le Mecklembourg, opéreront dans le Saint-Empire et c'est en cette occurrence que le « petit marquis Brézé » va donner la première mesure de son courage, de son sang-froid et de ses aptitudes guerrières.

Le maréchal de Brézé remportait, le 20 mai 1635, sur les Impériaux la bataille d'Avein. Son fils, colonel à quinze ans, se trouvait auprès de lui et les exemples qu'il eut sous les yeux n'étaient pas faits pour lui donner une haute idée de la guerre. « Les alliés prirent Tirlemont où ils tuèrent, pillèrent, violèrent à plaisir; mais ce fut le terme de leur succès. » Les troupes françaises durent retraiter dans des conditions lamentables,

« l'armée, qui comptait vivre sur le pays, fut en quelques semaines réduite de 20 000 soldats à 6 000 mendiants que les Hollandais furent obligés de rapatrier sur mer. »

Ce fut bien pis l'année suivante. Le cardinal Infant don Fernando franchit la frontière et, le 15 août, força le passage de la Somme à Corbie. On peut suivre alors dans les lettres de Richelieu l'angoisse dans laquelle il vit. Pour sauver Paris, il fera appel à sa famille, aux « deux Brézé ». Le cardinal qui, en cette occurrence, eut une conduite admirable, n'hésite pas à jeter en travers de l'armée assaillante ce qu'il a de plus cher : le corps de son neveu. Quel meilleur exemple à donner au peuple de France dont l'exode douloureux encombre les routes du nord de Paris ! Il écrit, en effet, au roy le 5 août 1636, dans une lettre datée de « Chabot », cette phrase typique qui peint à la fois l'orgueil du cardinal et son désir de mettre les siens en avant :

« J'envoie le « petit marquis de Brézé » à Pontoise avec son gouverneur (La Vergne) qui est homme de guerre. Il faut à cette occasion mettre toute pierre en œuvre ». La « pierre » qui va barrer la route, c'est un enfant de seize ans. Tous les historiens s'accordent à dire que Richelieu, en cette occurrence, se montra au-dessus de lui-même en donnant le spectacle d'une confiance que rien ne pouvait ébranler.

Richelieu a l'œil à tout. Le 17 août, deux jours après la prise de Corbie, il écrit à Chavigni après avoir donné l'ordre à son neveu de monter sur Compiègne : « J'ai retenu le sieur de Mailly sous prétexte d'avoir des nouvelles du roy (1). J'ai écrit à M. de Longueville pour tâcher de faire jeter de Normandie dans Abbeville 5 ou 600 hommes avec de bons officiers. Amiens est de telle importance qu'il est du tout nécessaire d'y jeter des gens. Je ne sais pas ce que feront les

(1) Tome V, page 549.

ennemis, mais ma pensée est qu'ils iront à Abbeville ou à Amiens. On ne saurait être en état d'aller aux ennemis de trois semaines. *Je voudrais que les deux Brézé, qui sont à Compiègne, fussent dans Amiens...* »

Nouvelle lettre le lendemain : « Je supplie le roy de pardonner l'inquiétude que j'ai sur le sujet d'Amiens que je crains plus pour la raison des personnes qui sont dedans que pour la place. Ma pensée est que Sa Majesté y doit envoyer Charost et *les deux Brézé qui sont à Compiègne*, envoyant en leur place le régiment de Beausse, qui couche aujourd'hui à Senlis... »

C'est alors que Richelieu stimule le roi lui-même qui a pris le commandement de l'armée. Il lui écrit le 18 octobre 1636 (1) : « Plus je pense à l'importance d'empêcher qu'on ne puisse jeter des moulins dans Corbie, plus j'estime qu'il faut faire tout ce qui se pourra pour cet effet et, partant, je crois si Sa Majesté le trouve bon, qu'il serait à propos de loger M. Lambert avec les deux Brézé et un autre régiment ou à Vert ou à quelque autre logement où il y ait bon couvert » afin d'empêcher le passage de la rivière à ceux qui voudraient jeter quelque chose dans la ville. On sait le reste : Corbie fut reprise et, le 3 novembre, les envahisseurs avaient quitté le royaume. La France était sauvée. En cette occurrence, les lettres qui précèdent témoignent de la part que le « petit Brézé » prit à cette libération du territoire qui s'accomplit comme Nicolle venait de rendre le dernier soupir.

Son oncle n'avait pas attendu ce moment pour le faire nommer gouverneur de Brouage, montrant alors vers quel destin il comptait diriger son jeune neveu : vers la mer. Mais comme ce commandement ne suffit pas à contenter son ambition, il profite du désarroi dans lequel se trouve le royaume pour payer les services du « petit marquis de Brézé ». Le 27 juillet 1635, il écrit au roy :

(1) Tome V, page 629.

« Lorsqu'il plut au roy m'accorder la survivance de Brouage pour le petit Brézé, j'oubliais de faire comprendre l'Aunis, ce qui fait que je supplie maintenant Votre Majesté de l'avoir agréable, afin que Brouage, l'Aunis et les îles ne soient pas dans diverses mains. Le commandement que Sa Majesté m'a fait d'user librement en son endroit, fait que je prends la hardiesse que je fais sur l'assurance que j'ai qu'elle ne le trouvera point mauvais (1) ».

De cette nomination date la carrière navale du marquis de Brézé. La charge de gouverneur équivalait à ce que serait de nos jours le poste de préfet maritime, cumulé avec celui de préfet régional et de commandant en chef de corps d'armée. Nonobstant les précieux avantages pécuniaires qui y étaient attachés, c'était un commandement civil et militaire presque sans contrôle de toute cette province qui passait à juste titre pour le boulevard de l'océan.

Brouage n'était pas alors ce misérable port de barques, obstrué par les alluvions de la Charente et de la Seudre que nous connaissons aujourd'hui, mais l'un des ports les plus fréquentés et les plus riches de l'Océan. Richelieu, voulant avoir en Saintonge « un point militaire qui fût, avec le château d'Oléron et le fort de la Prée (île de Rhé) comme l'arsenal de sa puissance en Occident, avait choisi Brouage ». Il en fit établir les fortifications sur les plans de l'habile ingénieur d'Argencourt et cette place, dit un vieux chroniqueur, « siège d'une amirauté et d'un bureau de fermes, fut dès lors une des places frontières les plus fortes et les mieux bâties du royaume. »

Quant aux « îles et tours de La Rochelle » et de l'Aunis, c'était une région hérissée de défenses côtières et insulaires : Oléron, Rhé, Madame, Boyarville, etc.., et qui, depuis le siège de La Rochelle, représentaient pour la Couronne une valeur d'actualité considérable

(1) Tome V, page 123.

ainsi que les événements le prouveront dans la suite. Les donjons de la Chaîne et de la Lanterne rendaient quasi impossible le forcement de ce port que le cardinal avait dû prendre par la famine.

Enfin, dans Brouage et dans La Rochelle, il y avait « des magasins de la marine » et « quantité de vaisseaux et de barques ». Ces deux ports accouplés, que Rochefort devait détrôner sous Colbert, constituaient le centre de l'armature navale du Ponant. C'est en étudiant le gouvernement de ces établissements de guerre que le marquis de Brézé, dès l'âge de seize ans, devait commencer son apprentissage de marin.

Il est assez difficile, à ce propos, de savoir à quel moment il prit effectivement ses fonctions. La survivance de la charge lui avait bien été assurée par le roy le 10 novembre 1635 (l'original des lettres patentes autographes n° 61 361 fait partie de la collection Delavaud). Mais à ce moment-là, Richelieu en était titulaire. Ce qui ferait croire que Brézé fut de bonne heure lieutenant général de ce gouvernement, ce sont les lettres relatives à la Fronde en Saintonge, extraites des *Archives historiques de la Saintonge*, XLVI, p. 7 :

« Des dites places de Brouage, Oléron, et Ré, ledit deffunt sieur cardinal a toujours joui sans qu'autre que le dit sieur cardinal et M. le duc de Brézé, qui étoit lieutenant de Roy, n'ayant eu dans les dites places jamais d'autres personnes ayant commandé qu'en qualité de capitaines, sous l'autorité du dit gouverneur et lieutenant de Roy ».

Ce n'est qu'après la mort du cardinal, que Brézé se démit de sa charge de « lieutenant général pour le Roy de Brouage entre les mains du comte du Daugnon »

Quant à la date à laquelle le marquis de Brézé cessa d'être lieutenant pour devenir titulaire de la charge, on devrait la placer au 2 juin 1642, c'est-à-dire quelques mois avant la mort de Richelieu. Ce jour-là, en effet, il prête serment au Parlement comme « *gouverneur* lieutenant général de Brouage, isles de Ré et d'Oléron,

de l'Aunis et de La Rochelle ». Cette façon de voir est corroborée par l'extrait suivant (page 9) des Archives historiques précitées :

« La ville et gouvernement de La Rochelle et pais d'Aunis est un gouvernement dont feu M. le cardinal de Richelieu feût pourveu par la démission de feu M. de Thoras et depuis M. le duc de Brézé en a été pourvu par son déceds et le comte du Duagnon a été pourvu de la lieutenance de Roy que son Éminence a trouvé bon qu'il recompensât au comte de Jonzac qui l'avoit achetée du comte de Parabaire. »

D'après J. Sottas (*Revue de Saintonge* 1928), le gouvernement général de l'Aunis, Brouage et îles adjacentes devait comprendre quatre gouvernements particuliers : 1° Le gouvernement de Brouage ; 2° celui de l'île d'Oléron avec la ville et la citadelle ou château d'Oléron ; 3° le gouvernement de l'Aunis avec La Rochelle et les tours du port ; 4° celui de l'île de Ré avec le bourg de Saint-Martin et le fort de la Prée.

Cette charge était avantageuse : « Les appointements sont de six mil livres par chacun an, savoir : pour Brouage par mois 500 livres, pour Oléron 100 livres et pour Ré 100 livres. Somme totale par mois 700 livres et pour huit mois de monstre la dite somme de 6 000 livres. Outre cette somme, les appointements de capitaine du fort de la Prée à trois cents livres par mois. » Jean Armand avait été gâté par son parrain qui lui assurait ainsi une fonction aussi politiquement importante que lucrative et qui, à partir de 1635, faisait partie de son patrimoine.

Tallemant des Réaux a porté ce jugement sur lui : « Il n'avait pas un grand esprit ; il était timide et embarrassé. » Armand de Brézé, élevé sous la férule du cardinal, n'affirma jamais beaucoup sa personnalité ; mais, s'il fut timide à la cour de Louis XIII, il ne l'était plus sur le pont de son vaisseau ni dans l'exercice de son commandement. D'ailleurs, l'auteur des *Historiettes* rectifie : « Il ne laissait pas pourtant

d'être glorieux et se tenait découvert tout le matin afin que l'on ne se couvrît pas « devant lui. Ce neveu de Richelieu avait le sens de sa grandeur. On pourrait faire, à cet égard, un parallèle entre lui et son roi Louis XIII. Tous deux ayant reconnu la supériorité du grand cardinal, avaient su s'effacer devant son génie.

Des Réaux ajoute : Brézé « était brave et libéral ». Ce sont là les vertus les plus nécessaires pour un chef des galères qui doit chercher le corps à corps à l'abordage. Aucun marin, à aucune époque, mais surtout à ce moment, n'a pu s'imposer à ses équipages sans donner l'exemple du mépris de la mort. Toute la vie de Brézé en témoignera.

Autre remarque touchant Armand. Dans un siècle où les grands seigneurs se flattaient de ne pas payer leurs créanciers, avant d'engager la bataille d'Orbitello, il avait fait dresser l'inventaire de ses dettes et pris les mesures pour qu'à son décès il y fût pourvu. « L'ayant ainsi réglé, il partit content. » A ce trait, nous reconnaissons déjà dans le surintendant à la navigation et au commerce un des prédécesseurs immédiats du grand Colbert dans cette charge où le respect des engagements pris, la ponctualité dans l'exécution des promesses et l'économie étaient indispensables pour créer une grande marine.

Pour nous le représenter physiquement, nous avons plusieurs portraits de Jean Armand marquis de Brézé. Celui qui le peint dans la force de l'âge mérite surtout de retenir notre attention par la franchise un peu dédaigneuse du regard et la pureté des traits. C'est une physionomie sympathique, ouverte, sans arrogance, qui laisse, en effet, entrevoir une certaine timidité, bien qu'il y ait beaucoup de recherche dans la toilette. Sa perruque est soigneusement ondulée au fer et séparée par une raie impeccable en deux parties égales. Ceint d'une cuirasse parfaitement adaptée à son buste élégant et sur laquelle flotte l'écharpe du commandement,

portant un col, de fine dentelle en point d'Angleterre, Jean Armand, duc de Fronsac, apparaît comme un spécimen typique de ces gentilshommes du XVIIe siècle qui avaient le plus grand souci de leur tenue. Le nôtre est particulièrement bien ordonné et peigné. Au visage émacié, nerveux du cardinal auquel il ressemble par certains côtés de son expression, il oppose une figure sereine et reposée. Sa fine moustache, retroussée « à la Richelieu », lui donne l'allure classique du mousquetaire. C'est un beau garçon, une gravure de mode du temps de Louis XIII.

A l'angle dextre du tableau, on voit les armoiries des Maillé avec leurs trois fasces de gueules qui semblent passer comme une houle sur le champ d'or du blason. Celui-ci posé sur le manteau herminé et sommé d'une couronne ducale, est traversé par une ancre en pal avec cette devise : *Stetit unda fluens*. On se saurait trouver d'armes parlantes ni de devise plus éloquentes que celles de ces Maillé-Brézé et qui annoncent déjà l'éclatante gloire navale de celui dont le portrait porte cette suscription : « Armand de Maillé, marquis de Brézé, duc de Fronsac. Pair, Grand Maître, Chef et Superintendant général de la Navigation et Commerce de France, etc..., tué devant Orbitello en l'an 1646. » Et, pour rappeler cet événement tragique, l'on voit dans l'angle senestre de la peinture toute une mêlée de vaisseaux et de galères engagées au combat.

CHAPITRE V

LA MARINE DE RICHELIEU

Brézé, exécutant de la stratégie navale de la guerre de Trente ans. — Le programme naval du cardinal et son testament politique.

Nul doute que dès 1635, Richelieu ne préparât son neveu à commander sur mer : non seulement du fait que la concurrence y était moins active, mais aussi parce que le fondateur d'une marine française nationale entendait s'associer son neveu préféré. En outre, le cardinal pensait qu'il était plus facile d'acquérir du renom sur les vaisseaux où nul ne s'était encore distingué en France, que dans les armées du roy illustrées déjà par tant de maréchaux célèbres.

Il n'y avait pas alors, comme aujourd'hui, de séparation bien tranchée entre la marine et l'armée de terre. Le combat sur mer ressemblait beaucoup aux opérations terrestres. L'abordage *ultima ratio* de la bataille était la simple transposition sur le pont d'un navire ou l'espale d'une galère d'une mêlée à l'arme blanche et à la pistolade, qui pouvait aussi bien s'engager sur le terrain. Elle exigeait de la part des chefs les mêmes qualités, d'audace, la même autorité et des connaissances militaires analogues. La jetée des grappins sur le bordage ennemi était, au demeurant, précédée d'une lutte de mousqueterie et d'une canonnade qui n'était que la répétition des contacts classiques entre deux partis d'infanterie.

Restaient les mouvements navals proprement dits

qui, eux, demandaient une expérience de marin professionnel. Pour cette fin, les chefs d'escadre et les capitaines possédaient des techniciens avertis qu'on appelait des maîtres nochers, des « nauchiers » ou des matelots pour la manœuvre des voiles et des pilotes pour la navigation, lesquels suppléaient à l'insuffisance de notions navales des officiers. Sur les galères, pour l'emploi des rames, on avait les comites.

Bien que les officiers, qui montaient les vaisseaux du grand règne de Louis XIV, eussent déjà acquis obligatoirement des connaissances navales approfondies, l'on voit dans ses Mémoires le chevalier de Forbin, malgré sa manie de se mettre toujours en scène, reconnaître qu'il faisait appel à son « maître nocher ». On peut lire également dans ces Mémoires une phrase comme celle-ci : « Nos pilotes avaient fait erreur de six lieues, » ce qui implique qu'ils avaient la responsabilité de la route.

Un des plus grands mérites du cardinal fut de discerner avec une rare perspicacité le rôle que la marine serait appelée à jouer dans la stratégie de la guerre de Trente ans. Richelieu avait pu dire à Louis XIII, sans appeler de contradiction de sa part, que « le feu roy son père n'avait pas un seul vaisseau ». Il aurait pu, d'ailleurs, ajouter que pas plus sous Henri IV que sous les monarques précédents, la France n'avait entretenu de flotte militaire digne d'un grand pays, dont les « marchands » avaient contribué à la découverte du nouveau monde et créé là-bas des établissements comme la Louisiane et le Canada. Ainsi que nous l'avons dit, les roys de France avaient eu recours à des flottes mercenaires : gênoises notamment.

Richelieu, au moment où il engageait avec l'Espagne une lutte à mort dont dépendait tout l'avenir du royaume, comprit qu'il fallait combler cette lacune et créer une marine spécifiquement française. Cette nécessité lui apparut surtout devant La Rochelle qu'il avait dû bloquer par une digue, faute de pouvoir le

faire avec une croisière. Avant tout, il fallait réorganiser administrativement l'amirauté. Ayant racheté la charge d'amiral de France de Montmorency en 1626, il créa pour lui le poste ministériel de « grand maître chef et surintendant de la navigation et du commerce » qui lui conférait une autorité absolue sur tout ce qui touchait aux choses de la mer.

Il eut, pour décider Louis XIII à réunir entre ses mains tout le destin de la marine, recours à un subterfuge. Il lui fit entendre que le produit des épaves sur les côtes du royaume échappait au trésor royal au profit des amirautés provinciales dont plusieurs n'avaient jamais reconnu l'autorité de l'amiral de France. « Le cardinal, dit des Réaux, pour avoir l'amirauté et être maître absolu aussi bien sur mer que sur terre, fit courir le bruit que quelques galions d'Espagne et la flotte des Indes s'étaient perdus vers Bayonne et il fit savoir cette nouvelle au roi ». Le cardinal avait d'ailleurs fourni d'autres arguments plus sérieux à Louis XIII, il lui avait dit: « Sans flotte, la France est exposée aux insultes ; avec une flotte très forte, elle tiendra en respect tous ses voisins, elle fera trembler l'Espagne pour ses galions d'Amérique, « unique source de sa subsistance », et pour ses places maritimes et elle l'obligera à développer tellement sa marine « que la. plus grande partie du revenu des Indes se consommera en frais pour conserver le tout ». Elle contraindra au respect des traités les Barbaresques « dont l'infidélité naturelle est si grande qu'on ne peut s'en garantir que par la force ».

Comme Richelieu était un homme méthodique, il commença par faire « dresser un inventaire » de la flotte et des ports. Ce fut le sieur d'Infreville, commissaire général, qui en fut chargé. Nous ne détaillerons pas les résultats de ce recollement, contentons-nous de dire qu'il révéla notre détresse navale. Il fallait y pourvoir. Richelieu s'y appliqua en utilisant toutes les unités que l'on put ramasser à Dieppe,

à Honfleur, à Granville, à Saint-Malo, etc... où l'on trouve des navires de 400 tonneaux, à Marseille, où il mettait la main sur des vaisseaux de 600 à 1 000 tonneaux, appartenant au duc de Guise, amiral du Levant, etc...

Mais Richelieu s'appliquait surtout aux constructions neuves. « La marine du roy se formait ; on construisait des vaisseaux grands et petits à Dieppe, à Fécamp, à Honfleur, à Saint-Malo, au Conquet, à Brest, à Concarneau, à Couëron, à Bordeaux, à Brouage dont Richelieu voulait faire, malgré les vases, le grand port de l'Océan. En la rivière la Vilaine, à La Roche-Bernard, le sieur de Beaulieu, capitaine du roy et l'un des plus habiles ingénieurs de la marine, avait mis en chantier un vaisseau, long de 200 pieds, large de 46, et dont le grand mât était haut de 216 pieds C'était la *Couronne* que le P. Fournier, aumônier de la flotte de Louis XIII, vante pour sa masse et sa légèreté. Le chevalier de Cangé avait fait plus grand encore : le navire qu'il venait de lancer sur la Loire jaugeait 1 700 tonneaux. En même temps, Richelieu enrôlait tous les marins disponibles, si bien que dix ans après, en 1636, la flotte que commandaient le comte d'Harcourt et Sourdis était forte de 39 vaisseaux, montés par 5 350 hommes et jaugeant ensemble 11 800 tonneaux.

Cette marine était appelée à jouer un rôle stratégique de premier plan. La grande faiblesse de l'Espagne venait de ce que ses possessions et ses richesses étaient séparées par la mer. Son empire, véritable mosaïque mondiale, se présentait ainsi qu'une arlequinade de principautés et d'établissements coloniaux. Au centre du dispositif, les rois d'Espagne ont bien réalisé l'unité de la presqu'île ibérique, Aragon, Castille, Grenade. Le Portugal a été rattaché à la couronne de Philippe II. Mais ce sont des terres arides, aussi pauvres en biens qu'en hommes ; l'Escurial, dans sa plaine désolée, est l'image même de cette

misère, Par contre, l'Espagne étend ses tentacules sur l'Artois et la Franche-Comté dont elle suce les produits agricoles, sur les Pays-Bas où elle profite du négoce, sur le Milanais, véritable joyau. C'est surtout du nouveau monde que les descendants de Philippe II tirent le plus grand profit. Ils possèdent l'or du Pérou que des galions déversent en pactole dans le port de Cadix, le Mexique, les Antilles et ses plantations de canne à sucre, une grande partie de la Côte orientale de l'Amérique du Sud avec tout le bassin de l'Amazone où se développait une population incroyable de métis.

La tactique à suivre s'imposait : couper les liaisons entre la péninsule ibérique et ses possessions des Pays-Bas ou de l'Italie, d'une part ; intercepter ses galions, sa flotte des Indes comme on disait alors, d'autre part, c'est-à-dire les empêcher d'envoyer des renforts au secours de ses États excentriques et tarir la source de cet or qui a toujours été le « nerf de la guerre ». Pour obtenir ce résultat, il nous fallait la maîtrise de la mer, cette éternelle puissance qui a, de tout temps, assuré aux États leur indépendance, leur ravitaillement et leurs conquêtes.

Richelieu veut enlever à ses ennemis cette maîtrise de la mer, car c'est le seul moyen de les vaincre. « Une armée navale est l'unique chaîne qui lie à l'Espagne tous les États qui en sont détachés. » « La séparation des États qui forment le corps de la monarchie espagnole, en rend la conservation si malaisée que, pour leur donner quelque liaison, l'unique moyen qu'ait l'Espagne, est l'entretenement d'un grand nombre de vaisseaux, qui par leur trajet continuel réunissent en quelque façon les membres à leurs chefs, portent les choses nécessaires à leur subsistance, les chefs pour commander, les soldats pour exécuter, l'argent qui est non seulement le nerf de la guerre, mais aussi la graisse de la paix. D'où il s'ensuit que, si l'on empêche la liberté de tels

trajets, ces États ne peuvent subsister d'eux-mêmes. »

C'est à Jean Armand de Brézé que Richelieu va confier l'honneur de réaliser son rêve, celui d'arracher à l'Espagne le sceptre des mers, car il a reconnu dans son neveu un chef capable de le seconder.

Pour constituer cette marine dont le grand amiral et grand-maître de la navigation entendait doter la France, il était en effet plus difficile de trouver des chefs que du matériel. Dans le mémoire qu'il présentait au roi en 1626, Richelieu écrivait :

« ... Ce qui a empêché que les personnes de qualité ne se soient mises sur la mer, ça été que ceux qui ont gouverné l'État ci-devant se sont moqués de la navigation. Il est donc besoin que le roi dise publiquement chaque jour que ses favoris seront ceux qui feront faire des navires et qui auront le courage d'entreprendre des voyages au long cours. »

La glorieuse carrière de Maillé-Brézé est en puissance dans le mémoire de 1626. Il faut, en effet, que la famille Richelieu prêche d'exemple. Il importe que ses neveux, à défaut de fils, aient ce « courage d'entreprendre » des voyages en mer. Son « favori », car il agit comme un roi vis-à-vis des princes du sang, sera celui à qui il confiera des commandements suprêmes et qui vaincra sur mer : Jean Armand de Maillé-Brézé.

CHAPITRE VI

BRÉZÉ, GÉNÉRAL DES GALÈRES A VINGT ANS

Disgrâce du maréchal et de Pontcourlay
Richelieu n'aime pas les gaspillages.

Deux événements précipitèrent à cet égard l'ascension du jeune Brézé : ce fut la disgrâce du maréchal, son père, et celle de Pontcourlay, son cousin.

Richelieu, très jaloux de la gloire de sa famille, ne pardonnait pas les affronts que son beau-frère avait infligés à sa sœur Nicolle. Lors des funérailles pompeuses de « feue Madame la Mareschale », le panégyrique qui avait été prononcé sur sa tombe par l'évêque de Nîmes avait fait sourire ceux qui connaissaient certaines manifestations de maladie de la « grande Nicolle » et la façon dont son mari la traitait. Richelieu avait été ulcéré.

Il admettait encore moins les largesses du maréchal en faveur de la Dervois. Il lui en fit l'observation, celui-ci le prit de très haut et exerça ses « boutades » sur le dos du grand ministre. Urbain, qui devenait de plus en plus « extravagant », n'avait plus qu'à démissionner. Il s'attira du cardinal cette lettre, datée d'Abbeville le 11 août 1638 (1) dont on ne saurait trop souligner la sévérité :

« Mon frère, une lettre m'apprend votre peu de santé, votre peu de bien et la résolution que vous

(1) Tome VI, page 83.

avez prise. Le premier défaut dépend de votre constitution naturelle et des excès que la passion de la chasse vous a fait en votre jeunesse. Le second doit être attribué au mauvais ménage de votre maison, ou aux dépenses que vos prédécesseurs ont faites, servant les roys. Pour ce qui est de votre résolution, votre seule humeur en est cause.

« Comme je ne puis être responsable du premier de vos maux puisque qu'il n'y a que Dieu qui donne la santé, vous ne devriez pas, ce me semble, me reprocher le second, vu les grands biens que je vous ai faits, ou que vous avez reçus, par mon moyen de la grâce du roy, et le mauvais état auquel étaient vos affaires lorsque vous êtes entré en mon alliance avec les beaux titres dont vous me parlez, mais si peu de bien qu'entre ce dont vous jouissez et ce que vous aviez alors, il y a différence de beaucoup à rien.

« En quittant ces quartiers, vous aurez voulu quitter mon amitié. »

Cette dernière phrase laisse supposer que le maréchal avait plus ou moins abandonné son armée. La colère de Richelieu éclate dans la fin de cette missive qui fait allusion au mauvais caractère de Brézé et le mot est dit qui consacre la « rupture » entre son beau-frère et lui :

« Je consens, quoique mal volontiers, à la rupture que vous faites avec moi, et sans me repentir des biens que vous ne reconnaissez pas, et dont vous jouissez, je ne veux plus avoir de commerce avec vos inégalités et vos boutades. »

La retraite du maréchal fermait au jeune marquis de Brézé les portes de l'armée où les candidats aux grands commandements ne manquaient pas. Par contre, la carrière navale lui restait ouverte.

Le cardinal avait déjà poussé dans cette voie le fils de sa sœur aînée, le sieur Vignerod dont il avait fait un marquis de Pontcourlay. Il avait pour lui, en 1635, acheté la charge de général des galères aux

Gondi qui la possédaient depuis 1598 et il en avait investi le dit Pontcourlay. Mais celui-ci était loin de lui donner satisfaction.

A cette époque, nos affaires navales n'allaient pas très bien en Méditerranée où Pontcourlay se montrait incapable. Les galères de France n'avaient pu empêcher celles d'Espagne, sous le commandement de leur général Garcia Toledo duc de Fernandina, d'effectuer le 13 septembre 1635 un débarquement dans les îles de Lérins : Saint-Honorat et Sainte-Marguerite. Pontcourlay « n'avait su rien déjouer ». Il n'avait pas réussi davantage, par manque d'autorité, à régler les « brouilleries » entre les capitaines et les officiers du régiment des galères, les premiers ayant obtenu un blâme pour « l'impudence » de leur général et ayant été réintégrés dans leur emploi malgré lui.

L'archevêque de Bordeaux, Escoubleaux de Sourdis, sauvait alors dans le Ponant l'honneur de nos escadres. Puis il passait en Méditerranée et, dans une opération mixte, aidait le comte d'Harcourt à reprendre les îles de Lérins dont l'attaque s'était déroulée entre le 27 mars et le 6 mai 1637, jour où le gouverneur Miguel Perez de Egea capitula.

Mais à ces succès, Pontcourlay n'avait pris nulle part. Il essaya donc de se racheter en engageant le combat avec les galères de Sicile et d'Espagne aux ordres du lieutenant général Rodrigo Gutierrez de Velasco. Cette affaire, qui eut lieu le 1er septembre 1638, fut des plus sanglantes : « L'égalité des escadres dicta à François de Pontcourlay son ordre de bataille, que le marquis de Grimaud, en chaloupe, alla porter partout : A chaque galère d'aborder un bâtiment adverse : une seule décharge et aussitôt les grappins d'abordage : « s'arrember, » puis « s'arrisser ; » l'adversaire une fois réduit, on porterait secours à ses voisins. Toute la nuit du 21 août au 1er septembre, les troupes furent sous les armes. A l'aube, l'escadre s'ébranla vers Gênes afin de gagner le vent, que l'ennemi tâchait

de garder en courant la même terre à toutes rames, « à passe-vogue ». L'action se déroulait assez près de Gênes pour qu'on pût la suivre du phare de la Lanterne.

Ce fut incontestablement une victoire française. De la flotte espagnole, quatre galères seulement restaient en état de combattre. Six galères, la capitane, les patronnes, l'étendard, huit cents combattants, des centaines de forçats restaient entre nos mains. Dans cette sanglante bataille où les coups se tiraient à brûle-pourpoint, les Espagnols avaient perdu quatre mille hommes, nous moitié moins.

Malgré ce succès auquel il était peut-être un peu étranger, le marquis de Pontcourlay encourait six mois après la disgrâce du cardinal. La lettre suivante indique les raisons mises en avant par Richelieu pour lui retirer sa charge. Elles sont de plusieurs ordres. D'abord, celles qui tiennent à la dépense : « J'ai été importuné de tant de divers lieux, de favoriser la demande que vous faites, de certains extraordinaires que vous désirez avoir sur les galères, que je prends la plume pour vous dire que je ne sais sur quoi vous fondez votre prétention. Je ne doute pas que la plus grande raison que vous ayez est celle de votre nécessité ; mais comme elle est causée par votre mauvais ménage, je ne suis pas résolu d'importuner le roy pour y remédier, ce seroit tirer d'un sac deux moutures. Au reste, si on permettoit aux chefs des charges d'en demander les deniers revenans bons, ce serait leur donner lieu d'en faire tout autant que bon leur semblerait et empêcher par ce moyen que le roy ne fût servi. »

Le cardinal reprochait en outre à Pontcourlay ses fautes de service. « Si vos galères avaient toutes été à la mer, en ce cas on pourrait faire en sorte, auprès du roy, de vous faire accorder quelque gratification, mais n'y en ayant eu qu'une partie et qui encore n'y ont demeuré que fort peu de temps, il ne serait pas raisonnable que le fonds qui reste entre les mains du

trésorier soit employé de cette sorte. Je vous prie aussi de vous détromper de la pensée que vous avez, que vous puissiez jamais disposer des deniers de votre charge autrement que conformément à l'état du roy, qui vous en sera envoyé. Je n'en use pas autrement en la charge de la mer et tous les chefs des charges en font ainsi. Je ne sais sur quel fondement vous prétendriez avoir plus de prérogative. La seule chose que vous avez à faire est de régler votre maison en sorte que vous puissiez vivre de ce que vous avez. Si étant à Marseille vous ne pouvez subsister de cinquante mille livres, tout le bien du monde ne vous suffirait pas. »

Il lui reproche ensuite ses réformes inutiles : « Une des premières choses que vous avez à retrancher en votre dépense est l'extraordinaire du papier et des courriers. Je suis si las de vous voir faire des propositions de réformation, sans en avoir aucune, que je vous prie de ne me repaître plus de telles espérances. Cependant, je vous assure que, pourvu que vous changiez de vie, je suis encore tout prêt d'oublier le passé. »

Mais, sans doute parce que Pontcourlay ne voulait pas tenir compte de ses avis, Richelieu n'oublia rien. Il le destitua et, le 20 mai 1639, nommait à sa place son autre neveu, Jean Armand marquis de Brézé, qui n'avait pas vingt ans. « J'envoie le marquis de Brézé pour commander les galères cette année, » écrivait-il au prince de Condé. Ajoutons que, cette année 1639, Richelieu eut plus encore qu'à l'ordinaire à se plaindre de Pontcourlay qu'aigrissait la perte de son commandement. Le 10 juillet, Bouthillier mandait à de Noyers, de la part de la duchesse d'Aiguillon, qu'elle le priait de s'occuper des déplorables affaires de son frère. Le 3 août, nouvelle lettre de Bouthilliers à de Noyers : « Si vous ne faites que M. le cardinal mette la dernière main à l'affaire de M. le marquis Dupont, je ne vois pas qu'il en puisse sitôt sortir... Vous savez que cette partie est pour payer quelques-uns de ses créanciers de Paris qui

pressent à outrance ceux qui ont répondu pour lui... Il ne touche pas un téton... Sa vaisselle d'argent est en gage à Avignon. » Enfin, le 21 octobre, la duchesse d'Aiguillon écrivait à Chavigni que son chagrin des extravagances de son frère était tel qu'elle risquait d'en perdre la tête.

Ainsi, le principal reproche que le cardinal adresse tant au maréchal qu'à Pontcourlay, c'est d'avoir dépensé trop d'argent, « son » argent ou plutôt celui qu'il prenait dans les caisses du Trésor, car Richelieu, dans ce siècle de vénalité, a eu la main lourde quand il s'est agi de fixer ses émoluments : « De son propre aveu, il n'avait, lorsqu'il entra au service de la reine mère (1617) que 25 000 livres de rente en bénéfices ecclésiastiques et il en avait hérité autant en bien-fonds, à la mort de son frère. En 1634, ses revenus étaient déjà, d'après un inventaire notarié, de 502 707 livres ; dans les années suivantes, ils dépassèrent 3 millions de livres dont la moitié fournie par l'Église. Il s'était fait construire à Paris un hôtel, le Palais Cardinal, qui lui avait coûté près de 10 millions. Il avait dépensé des sommes considérables pour son château de Richelieu en Poitou ; il possédait un autre château, sa résidence favorite, à Rueil, aux environs de Paris.

Quand il parle du grand ministre, des Réaux remarque : « Le cardinal était avare ; ce n'est pas qu'il ne fît bien de la dépense, mais il aimait le bien. M. de Créqui ayant été tué d'un coup de canon en Italie, il alla voir ses tableaux, prit tout le meilleur au prix de l'inventaire et n'en a jamais payé un sol... Il ne payait guère mieux les demoiselles que les tableaux. Marion de l'Orme alla deux fois chez lui. Après ces deux visites, il lui fit présenter cent pistoles par des Bournais, son valet de chambre, qui avait fait le marché. Elle les jeta et se moqua du cardinal. »

Les lettres qui précèdent confirment l'opinion qu'il n'aimait pas les dépenses inutiles. Or, l'oncle n'avait

rien à craindre de son neveu Brézé à cet égard. Encore qu'il fît tout en grand seigneur et subventionnât les lettres, Jean Armand ne fatigua jamais son parrain de ses récriminations pécuniaires. Ce ne fut jamais un besogneux. Exact à payer ses dettes, il fut toujours un modèle d'ordre dans sa maison. C'était surtout ce que Richelieu considérait avec avantage, non pas par avarice, mais parce que ce grand « commis » avait compris qu'on ne pouvait, en ce siècle de dilapidation, créer de marine nationale qu'en faisant un examen sévère de son budget et en évitant tout gaspillage.

Quoiqu'il en soit, voilà notre héros pourvu le 20 mars 1639, à l'âge de vingt ans d'une des grandes charges de l'État et le pied, non pas à l'étrier, mais sur l'échelle de la galère où il va faire claquer son étendard (1).

(1) Richelieu conservait la charge nominale mais Brézé en avait la délégation.

CHAPITRE VII

LES GALÈRES DE FRANCE

**Ce qu'était le général des Galères.
Le navire, ses aménagements et son armement.**

Le généralat des Galères était à la fois une charge et un commandement. Celui qui en était pourvu était un grand officier de la couronne. Son prestige était alors d'autant plus grand qu'en se faisant nommer superintendant à la marine, Richelieu avait aboli la charge d'amiral. Le général des Galères devait d'abord pourvoir à l'administration des galères, recrutement, subsistance des galériens, entretien des matelots et des soldats. A cette fin, il nommait un intendant des galères. Ce poste revint pendant de longues années à la dynastie des Arnoul ou Arnoux de Marseille. Bien entendu, cette charge de général était lucrative. Dans la lettre précitée qu'il adressait à Pontcourlay, Richelieu lui faisait observer : « Je crois que vous savez bien que les droits de votre charge, à la rigueur, ne sont que de dix huit mil livres de façon que le surplus que vous en touchez, qui monte jusques à quarante-huit mil livres, est un extraordinaire que vous recevez par avance. » Mais en lui conférant une autorité absolue sur toutes les galères de France, cette charge de général imposait à son titulaire des devoirs militaires très importants.

Les galères doivent jouer un tel rôle dans le récit qui va suivre, qu'il est indispensable d'expliquer leur

organisation et de savoir de quelle façon les galériens se recrutaient. Nous avons dit que les galères étaient de petits navires se manœuvrant à la rame. Elles avaient environ 55 mètres, longueur d'un ancien vaisseau de 74 canons. (Les frégates qui ont fait les guerres du premier Empire ne dépassaient pas 47 mètres). Mais les vaisseaux sont d'ordinaire courts ramassés sur eux-mêmes, les galères au contraire étaient au moins cinq fois plus longues que larges. C'était des bâtiments essentiellement légers d'échantillon, effilés, calant fort peu d'eau. Elles étaient mues par cinquante rames environ et portaient un canon de 36 appelé « coursier », deux canons de 8, deux canons de 4, en châsse, et douze pierriers plantés sur la lisse, c'est-à-dire le long du plat bord. Ce qui caractérisait la galère, c'était l'encombrement des hommes qui la montaient. Dans cet étroit espace, il ne s'agitait pas moins de 500 hommes, ce qui constitue l'équipage d'un croiseur actuel.

Les officiers des galères formaient un corps spécial dans la marine sans relations avec les équipages du Levant et du Ponant. Les galères du XVIIe siècle avaient Marseille comme port d'attache, elles ne rallièrent Toulon que plus tard, à la suite de la mésintelligence qui s'éleva entre leur chef et le gouverneur de la Provence. Elles étaient placées sous la direction du « général des galères » qui montait la galère dite « Galère Réale ». Des chefs d'escadre sous ses ordres avaient leur pavillon sur les « galères patronnes ». Enfin, les capitaines des galères commandaient les galères ordinaires. A bord de chaque bâtiment on rencontrait un lieutenant et un sous-lieutenant ; puis un comite et un sous-comite qui dirigeaient la manœuvre et tenaient « la courbache « destinée à fouetter les galériens. Un argousin et un sous-argousin s'occupaient du « ferrement » et de la garde des chiourmes. Il y avait enfin à bord des bombardiers pour les canons, des timoniers pour la barre, des pilotes et des soldats

servant la mousqueterie. C'était cependant les galériens rameurs qui composaient la plus grande partie de l'équipage de ces vaisseaux dont ils étaient les moteurs car la galère, pourvue de voiles ne les employait qu'exceptionnellement. Le nombre des galériens atteignait, en effet, 300 à 350 environ.

Nous possédons sur les galères une abondante bibliographie (1). Les forçats eux-mêmes, comme Jean Marteilhe qui avait été condamné aux galères pour cause de religion, se sont chargés de nous renseigner sur la vie qu'on y menait. Enfin, A. La Roërie et le commandant Vivielle, dans leur magnifique ouvrage *Navires et Marins* se sont longuement appesantis sur la flotte à rames et spécialement sur les galères (2).

« Sous la Ve dynastie pharaonique, ont-ils dit, se place un fait capital pour l'avenir de la marine à rames. Le pagaye disparaît peu à peu, elle est remplacée par l'aviron ». Celui qui, en effet, imagina le premier de fixer sa pagaye pour prendre un point d'appui sur le bordage du navire, venait de faire une découverte sensationnelle en faisant passer les Méditerranéens à un stade que les peuples indigènes n'ont pas encore franchi; du même coup, la galère était inventée; elle, et tout son cortège de gloire militaire, de fructueux négoce et aussi de misères humaines.

Pendant toute l'antiquité les navires à rames sillonnèrent les mers égyptienne, phénicéenne, grecque et latine. On vit les galères participer ensuite, durant tout le moyen âge, à toutes les rencontres navales de l'histoire : elles virent à Lépante triompher la Croix pour atteindre, au moment où Brézé devenait leur général, la perfection dans la construction et dans la tactique. On était encore imbu, à cette époque, de la supériorité d'un mode de locomotion qui ne dépen-

(1) Barras de la Penne, Jurien de la Gravière, etc...
(2) Éditions Duchatre et van Buggenhoudts.

dait en rien du caprice des vents et permettait aux chefs d'escadre de faire les mouvements qui leur plaisaient. Mais, déjà, le règne de la galère était à son déclin. Le navire à voiles allait peu à peu se substituer à elle pour des raisons que nous expliquerons et la construction de la *Couronne*, relatée plus haut, marquait le début d'une ère nouvelle qui n'était toutefois qu'à ses débuts.

Jusque-là, ce que nous appellerons le « régime des galères », c'est-à-dire l'utilisation de la main-d'œuvre humaine à des fins de propulsion maritime, avait eu sur la civilisation une incalculable portée. De ce fait, des contacts réguliers s'établissent entre les peuples de la mer Égée, notamment entre l'Égypte et la Grèce. Les Phéniciens nouent des relations commerciales avec tous les riverains de la Méditerranée. Rome associe ses trirèmes à sa domination impériale. Puis, au moyen âge, les idées et les arts de l'Orient pénètrent peu à peu en Europe. A ce point de vue, le rôle de Venise, dont la flotte à rames assure la richesse, fut prépondérant. Les galères, en convoyant et remorquant les nefs, ont rendu possible le succès des croisades. Plus tard, aux mains des Chevaliers de Malte, elles serviront de rempart à la Chrétienté.

Par contre, que de drames, de pillages, de servitudes inhumaines ne faut-il pas rattacher à cette exploitation de la chiourme ! Ce ne seront, au cours de plus de deux mille ans, que razzias de rameurs, qu'expéditions de pirates dont les exploits datent du temps de Pompée, que débarquements et enlèvements de populations paisibles par les Barbaresques sur les états très chrétiens.

C'est pourquoi dans son généralat des Galères, Armand de Brézé ne se voyait pas seulement attribuer une grasse prébende et un haut commandement sur mer. Il était investi d'une lourde charge administrative impliquant l'entretien d'une dizaine de milliers d'hommes, ce qui était beaucoup à l'époque, et d'une

vingtaine de navires dont il fallait assurer la construction, « l'esplamage », la réparation et l'armement. Enfin, une fonction sociale était dévolue à ce jeune homme de vingt ans. En effet, un tel régime était une tare sociale, une survivance de l'esclavage. Bien que les esprits colorassent ce maintien de l'homme à la rame d'une excuse de défense contre les Barbaresques, l'infraction au commandement de la charité chrétienne n'en subsistait pas moins. On s'en rendait compte en haut lieu. Nul doute que Brézé ne le sentît lui-même. Par nécessité, le service du roy ne pouvait s'y soustraire, mais il était possible, d'apporter à cette coutume des adoucissements. Nous verrons à cet égard qu'Armand de Brézé améliora la vie des galériens grâce aux ordonnances de Richelieu.

Quoi qu'il en soit, au moment où Brézé recevait son commandement, le corps des galères était dans toute sa splendeur. Il fallait que le jeune chef s'initiât d'abord à ce milieu très spécial. « La flotte à rames avait, en effet, son jargon, disparu avec elle, la langue maritime du Levant, distincte de celle du Ponant, qui prévalut sur les vaisseaux. » Ajoutez à cela qu'elle était prononcée avec l'accent provençal, ce qui la rendait encore moins compréhensible.

Afin de connaître le cadre dans lequel va évoluer le sujet de cet ouvrage, voici la description d'une galère du XVII[e] siècle, d'après les cartons de Barras de la Penne et l'ouvrage de La Roërie et Vivielle : « A l'avant se trouve l'éperon, bloc de sapin d'environ 6 mètres de long, fixé sur le capion de proue, soutenu par une espèce de console, le « taillemer ». Cette structure supporte en dehors de la coque proprement dite une petite plate-forme basse, triangulaire, qui est le « tambouret », fort utile pour la manœuvre des ancres. A l'arrière du « tambouret » commence le « talar », vaste rectangle posé sur la véritable coque et dans lequel s'aménage la chiourme. Les deux petits côtés du rectangle sont les « jougs », joug de poupe

et joug de proue, faisant saillie d'environ 65 centimètres sur la plus grande largeur du bordé. Les grands côtés sont les « apostis », poutres longitudinales où se fixent les « escales » (tolets).

Une galère large de 6 mètres au fort se termine ainsi par une caisse rectangulaire de 8 mètres de large environ. A l'intérieur se logent les 25 bancs des rameurs, distants l'un de l'autre d'à peu près 1 m. 25. Ces bancs laissent dans l'axe une allée, la coursie, où l'on peut circuler. Entre les bancs sont deux marchepieds, l'un dans la position normale, la banquette, l'autre un peu plus sur l'avant, la « pédague », sur laquelle l'homme prend appui en faisant effort sur l'aviron. Au-dessus de l'apostis règne la « pavesade », léger écran de planches. Un étroit chemin de ronde, la coursie, permet aux soldats d'y circuler. Là n'est pas cependant leur poste le plus ordinaire, car l'on se bat surtout par l'avant.

A l'arrière, nous rencontrons l'espalle divisée en deux parties et qui sépare la chiourme de la poupe où se trouve une sorte d'antichambre rappelant une tonnelle. Dans la « partaguette », sorte de perchoir, se tient l'officier de quart. « Les gravures du temps, disent La Roërie et Vivielle, nous le représentent couché sur le flanc, accroupi, à quatre pattes, « cramponné avec la peau du ventre » comme disent les gabiers. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'un seigneur considérable : le soin de la navigation est laissé à un sous-ordre, pilote ou bas-officier. Le capitaine ou l'officier de quart se tient, en temps normal, à l'intérieur du « carrosse », ou « tabernacle ».

La galère cale si peu qu'on ne loge presque rien dans ses soutes : un peu de charbon, l'hôpital ou plutôt un grabat, la « taverne » (cantine de bord), la « chambre des poudres », la soute aux vins, la « compagne » cellier, la « chambre des conseils » carré des officiers et le « gavon de poupe », cabine du capitaine.

CHAPITRE VIII

LE CORPS DES GALÈRES

I

Capitaines, officiers, comites et galériens de la palamante.

Détaillons maintenant le personnel qui grouille dans cet étroit espace où tout est mesuré. Il y a quatre catégories dans l'équipage d'une galère : les officiers, les « nauchiers », les soldats et la chiourme.

Les officiers, « ces Messieurs des Galères » se recrutent presque exclusivement dans la région provençale. Du haut de leurs châteaux qui dominent la mer ou de leurs hôtels qui entourent la vieille darse de Marseille, on peut suivre l'exode des capitaines fièrement campés devant le tabernacle. « Jamais les fameux officiers bleus, les officiers roturiers des vaisseaux n'ont été regardés de plus haut par leurs camarades nobles que ces derniers eux-mêmes par les officiers des galères. Les gentilshommes des plus grandes maisons tenaient à honneur de servir dans la marine à rames ; le gros du corps était fourni par certaines familles seigneuriales de Provence, » où la tradition était ordinaire. « Alors que les intrigues de cour ne permirent pas à Colbert d'entretenir des troupes spéciales pour la garnison des vaisseaux, les galères, depuis Richelieu, avaient leur régiment, doté, chose assez rare à l'époque, d'un uniforme (gris, parements, écharpe et bas rouges, chapeau noir). » Formés en général loin de France dans les rangs de l'ordre de Malte, parlant une langue mystérieuse, incomprise des marins du Ponant, les officiers

des galères avaient tout l'esprit d'une caste fermée (1) ».

Le service des galères est, en partie, la cause de la disparition de bien des fils du Midi, les uns tués en duel ou à la mer, les autres entrant à l'ordre de Malte où l'on ne se mariait pas. Prenons l'exemple de Valbelle. Celui-ci n'eut pas moins de dix cousins, chevaliers de Malte comme lui et en même temps que lui : Barthélémy, Alphonse, Louis et Ignace, fils de Léon de Valbelle-Cadarache ; Joseph et Bruno, fils d'Antoine de Valbelle-Montfuron ; Alphonse, Ignace, Bertrand et Pierre, fils de Jean-Baptiste de Valbelle-Tourvès. Ce n'était pas chose facile pour un Tourangeau de vingt ans de s'imposer à ce corps d'élite, jaloux et querelleur. En outre, leur général, était un neveu du grand cardinal que ces Messieurs des Galères n'aimaient guère. Mais Jean Armand était de taille à se faire respecter.

Les officiers avaient sous leurs ordres d'abord des « nauchiers », occupés de la navigation et de la manœuvre des voiles et des embarcations car, sauf au combat, toutes les fois que le temps le permet, on navigue à la voile pour éviter de fatiguer les rameurs. La galère possède deux mâts ou arbres : « l'arbre de mestre » au milieu, « l'arbre de trinquet » à l'avant. Ces arbres portent d'immenses antennes sur lesquelles sont enverguées des voiles triangulaires : le « grand marabout », la « méjane », le maraboutin qui font ressembler la galère gréée à de gracieuses libellules. La galère dispose de deux embarcations, le « caicq », lourd et robuste et le canot, plus léger, longs tous les deux de 8 m. 50.

Ensuite des soldats, mousquetaires, piquiers, grenadiers, canonniers, etc... qui dirigeaient le feu de mousqueterie et la canonnade et montaient à l'abordage de l'ennemi.

Enfin, la chiourme, c'est-à-dire les rameurs de la

(1) La Roërie et Vivielle.

« palamante » et ceux qui les dirigent : les comites et les argousins. La palamante est constituée par l'ensemble des rames en bois de hêtre de 11 mètres à 12 mètres de longueur. « Les galériens sont, dit Jean Marteilhe, enchaînés six par banc. Les bancs sont espacés de quatre pieds et couverts d'un sac bourré de laine sur lequel est jetée une basane qui descend jusqu'à la banquette ou marchepied. Le comite, qui est le maître de la chiourme, se tient debout à l'arrière, près du capitaine, pour recevoir ses ordres. Deux sous-comites sont l'un au milieu, l'autre près de la proue. Chacun d'eux est armé d'un fouet qu'il exerce sur le corps tout à fait nu des esclaves. Lorsque le capitaine ordonne que l'on nage, le comité donne le signal avec un sifflet d'argent qu'il porte suspendu à son cou. Le signal est répété par les sous-comites et aussitôt les esclaves battent l'eau tous ensemble. On dirait que les cinquante rames n'en font plus qu'une. »

« Les lamentations lugubres de l'équipage, écrit de la Penne, troisième capitaine des galères de France, les cris effroyables des matelots, les hurlements horribles des chiourmes, les gémissements des charpentes mêlés au bruit des chaînes et au rugissement de la tempête, produisent dans les cœurs les plus intrépides un sentiment de terreur ».

Tous les auteurs modernes qui ont décrit les galères en ont fait, après ces deux témoins oculaires, le plus noir tableau. La Roërie et Vivielle écrivent : « Ce n'est pas sans raison que le mot de galérien est resté dans la langue pour évoquer le fond de la détresse humaine... » « Plus meurtriers encore pour la chiourme que l'épuisement musculaire ou le tribut aux accidents sont, à n'en pas douter, le manque d'hygiène et les mauvais traitements. Le forçat est à peine nourri. Cela est voulu : un bon rameur doit être maigre, le moindre tissu adipeux gênerait le travail; il faut « consumer les humeurs superflues... » Mal nourri, le

galérien n'est pas mieux vêtu. Une chemise et un caleçon de toile dont il change une fois par semaine. le linge, imprégné de sel, n'est jamais sec. L'hiver, les forçats reçoivent un pantalon de bure et un caban de même étoffe qui les couvre de la tête aux pieds... Cette vie à ciel ouvert n'est possible que sous le climat de la Méditerranée, en général assez clément, avec des traversées assez courtes. Dès qu'une escadre de galères veut séjourner loin de ses bases, par une température excessive, hiverner en mer Noire ou tenir un blocus sur la côte d'Afrique, la maladie fait des ravages. « La pestilence achève ce que le froid ou la canicule ont commencé ; l'épidémie tourne tout de suite au désastre ; les exemples sont nombreux au XVI[e] siècle d'expéditions vénitiennes ou espagnoles promptement terminées de la sorte, faute de combattants. »

Il est certain que les comites ou les argousins aggravaient cette situation. A ce propos, Jean Marteilhe met le comble à notre indignation en rapportant : « Holà ! qu'on m'appelle le premier bourreau, dit un capitaine de galère en parlant du comite. — Redouble tes coups, bourreau, pour animer ces chiens, renchérit le lieutenant, et coupe le bras d'un de ces chiens pour te servir de bâton, comme j'ai vu faire aux galères de Malte ! »

« C'est que le capitaine, vient de rugir : « Avant tout, et passe-vogue », c'est-à-dire « doublez la cadence de la vogue. » Et comme il en résulte souvent un jeu désordonné des rames, les coups de corde claquent sur le dos des rameurs qu'ils zèbrent de sillons sanglants. Les malheureux hurlent. Les comites écument. Des blasphèmes se mêlent aux cris de douleur. « Lorsque quelqu'un des forçats crève sur la rame, on le jette à la mer comme une charogne. »

Sans chercher à atténuer l'horreur que nous inspire le régime des chiourmes et sans tomber dans le paradoxe — car il est de tradition d'apitoyer le lecteur sur les galériens — remarquons cependant que, pour

juger cette pratique, il faut tenir compte à la fois de l'exagération provençale, des mœurs du temps, de la nécessité du service du roy.

N'oublions pas que les galères étaient amarrées « au grand rang » de la darse de Marseille et que toutes ces histoires sont datées de la Canebière. Ce comite, qui se proposait de couper le bras d'un forçat pour en fustiger ses compagnons, est vraisemblablement un ancêtre de Marius s'écriant en désignant Baptistin : « Retenez-moi où je fais un malheur » qu'il n'est nullement dans son intention de consommer! Tous ces gens des galères se plaisaient à impressionner l'auditoire par des galéjades. Rien ne serait plus absurde que de couper le bras d'un galérien valant 500 livres quand la courbache suffit.

Nous ne disconvenons pas que le rassemblement de ces centaines d'hommes de tout poil, enchaînés sur les bancs, ne fût un enfer et un foyer de pestilence. Mais il serait faux de supposer que les capitaines ne cherchassent pas à conserver en bonne forme la santé et les muscles des rameurs qu'ils avaient tant de peine à se procurer. Évidemment, les galériens étaient menés très durement, car sauf exception, c'était des criminels de droit commun, des escarpes, coupe-jarrets, vagabonds ou des Barbaresques à qui, par représailles, on infligeait un sort pareil à celui qu'ils faisaient subir aux chrétiens chez le grand Turc.

A la mer seulement, ils recevaient la courbache et notamment quand on marchait au combat. Ces coups étaient nécessaires, dit-on, pour les « émoustiller » et surtout pour empêcher les conséquences du mauvais vouloir d'un mécontent, un prisonnier de préférence. Faute d'un bon moteur humain, faute de vitesse ou de rayon d'action, dirions-nous aujourd'hui, on risquait de perdre la bataille. En outre, la défaillance d'un rang de rames pouvait déterminer une catastrophe. L'angle d'écartement des bancs ayant été minutieusement calculé pour donner à l'ensemble des rameurs

le maximum d'effet, la moindre erreur dans la cadence des avirons, quand on allait à « passe-vogue », c'est-à-dire à toute allure, risquait de « crever la bancade » voisine. Cela consistait à enfoncer les côtes des rameurs du banc inférieur en les frappant du manche de l'aviron et en occasionnant des blessures parfois mortelles. Il fallait à tout prix éviter cet accident fatal au moment où les navires étaient aux prises avec ceux de l'ennemi.

Pour ce qui est de la pestilence des galères, il suffit d'avoir habité le Midi pour se convaincre de l'état de saleté dans lequel on devait vivre sur les côtes en Provence en 1639, non seulement sur les galères du roy, mais aussi dans ces ruelles obscures qui débouchaient sur les darses de la Méditerranée : on pouvait contempler en plein jour, il y a moins de quarante ans dans notre principal port de guerre ce qu'on appelait des « torpilleurs », sortes de tonneaux brimbalant dans les rues et déversant sur le sol le trop plein des « tinettes », c'est-à-dire des déjections que les habitants avaient accumulées dans la nuit. Comment s'étonner qu'il y eût dans la population méridionale, au cours du XVIIe siècle où les règles de prophylaxie étaient inconnues, de ces épidémies monstrueuses qui sévissaient avec une violence redoublée dans la masse serrée des galériens !

On a dit des comites et des argousins ce qu'on reproche aux gardes chiourmes de tous les temps ; on insinue que le tavernier rognait sur les rations de vin des forçats, mais que dire des cantiniers ! En fait, le séjour dans les galères pendant le jour était exceptionnel car-la flotte restait généralement au port et se bornait à des patrouilles au cours desquelles on allait à la « vogue par quartiers » ou à la voile, sauf quand il fallait donner la chasse.

Au port, pendant le jour, les galériens se livraient à de paisibles travaux dont ils tiraient bénéfice. « Les officiers préposés pour avoir soin des galériens, dit

le père J.-B. Labat dans son *Voyage en Espagne*, ont un soin tout particulier d'en bannir l'oisiveté. Le travail le plus ordinaire des galériens est de tricoter des bas et des bonnets de fil, de coton, de laine et même de soie. » Ils vendaient ces objets pour se procurer des ressources afin d'augmenter leur ration de vin dont ils faisaient un usage qu'on envierait aujourd'hui en ces temps de restriction. « Outre ce métier, poursuit Labat, on permet aux galériens d'exercer tous ceux qui ne demandent pas beaucoup d'outils et d'établis embarrassants. On y voit des tailleurs, des cordonniers et autres semblables métiers. »

Somme toute, les galériens vivaient, pendant le jour, la vie « des gens mécaniques » de cette époque. La nuit et en mer, il est vrai qu'ils étaient enchaînés à leur banc, mais cette précaution était indispensable pour empêcher les évasions, car ces centaines d'hommes n'étaient gardés que par trois comites et deux argousins. Or il était indispensable que les rameurs fussent à leur banc, même au mouillage. Un coup de sifflet les éveillait pour prendre le large à la moindre alerte de razzias des Barbaresques sur les côtes. C'est la « pesanteur » de ces chaînes qui a surtout ému Mme de Sévigné quand, postérieurement à ce récit, elle vint visiter sa fille en Provence, dont le mari, M. de Grignan, était gouverneur. Mais ces chaînes n'étaient point aussi pesantes qu'on le dit et les forçats trouvaient naturel qu'on leur permît, par ce moyen, de dormir à la belle étoile sous le ciel méridional ou sous la cotonnise.

Quand la peine disciplinaire en usage sur les vaisseaux était celle des « fers » les matelots enchaînés, contrairement à ce qu'on suppose, ne voyaient là aucune mortification. Nous n'avons point l'intention de recommander ce châtiment qui, aujourd'hui, serait injurieux. Constatons seulement que bien des matelots regrettèrent le temps de la « boucle » qui leur permet-[illegible]it de rester en contact avec leurs camarades dans

les batteries, régime qu'ils préféraient à celui de la prison, exécutée à fond de cale dans une cellule où ils s'ennuyaient mortellement.

Or, ne perdons pas de vue que les galériens étaient presque tous des condamnés. En 1908, en Calédonie, les forçats étaient enchaînés la nuit, par brochettes, aux deux pieds sur des barres amarrées à des lits de camp. Le jour, ils travaillaient avec des chaînes doubles prises à un pied et à la ceinture et liés deux à deux. Gageons que si l'on eût laissé le choix, à l'un de ces galériens que commandait Armand de Brézé, entre notre transportation dans un climat colonial ou même l'isolement cellulaire à la prison de Fresnes et la misérable vie des galères, le galérien du XVIIe siècle eût préféré son atelier de tricotage marseillais, ses bancs sous le soleil du Midi, l'attrait du large et des combats, l'existence mouvementée de la flotte et la société de ses compagnons de chaînes, si nauséabonde qu'elle fût.

En conclusion et toute réserve faite sur la mentalité d'une époque, le sort du galérien n'était ni plus ni moins lamentable que celui des condamnés de tous les temps. Le roi, dans la mesure où l'hygiène le permettait alors, cherchait à préserver le corps précieux de ses rameurs et à éviter tant bien que mal les excès des comites. Mais ce n'était pas un gibier de potence facile à tenir. Ce qu'il y avait, par contre, d'odieux dans le régime de galère, c'était qu'exceptionnellement certains de ces malheureux n'avaient commis que des peccadilles jugées alors sévèrement, comme de tirer les perdreaux d'un seigneur ou d'enlever sa nièce, ce qui valut à un chevalier de Malte, Antoine de Margailler, d'être enchaîné. Plus tard, à la suite de la révocation de l'Édit de Nantes, la justice royale poussa l'intolérance religieuse jusqu'à envoyer des protestants aux galères pour cause de religion, le délit d'assemblées étant considéré comme un crime politique et puni des galères perpétuelles.

Mais sous Armand de Brézé le fait ne s'était pas encore produit et le cardinal avait une autre façon de traiter les réformés.

Un dernier trait achèvera de peindre la vie des galériens. Si étrange que cela puisse paraître, il y avait parmi eux des rameurs libres, on les appelait des *buone voglie*. Le mot s'est perpétué de nos jours ; quand on traite, sur les quais de Marseille, quelqu'un de *buone voglie* on ne lui décerne pas précisément un certificat de bonne conduite. Beaucoup de ces malheureux avaient servi déjà sur les bancs ; ils y revenaient attirés par le goût des aventures. Mais le fait qu'ils menaient la même vie que les autres condamnés et étaient enchaînés comme eux, sauf pendant le combat, établit que cet enfer pouvait parfois passer pour un purgatoire.

Voici donc les Galères de France ! Sur des navires élégants, des hommes rudes : capitaines de patronne, chevaliers de Malte, soldats, comites, argousins, galériens ! Flotte orgueilleuse et malheureuse où la gloire voisinait avec la misère auréolée de soleil et de campagnes victorieuses. Flotte dont les riverains de Provence contemplaient avec joie et confiance la palamante agile et les coursiers bourrés de mitraille car cette flotte religieuse remplissait sur ces rivages une mission sacrée : défendre les populations chrétiennes de l'esclavage barbaresque. Galères de France drapées de pourpre, rehaussées d'or, confiées à un marquis de vingt ans !

CHAPITRE IX

A BORD DE « LA RÉALE »

**Prise de commandement du marquis de Brézé.
La magnificence d'un appareillage.**

C'était un très grand personnage que le général des galères. Bien qu'il n'eût pas d'autorité sur la province, il était hiérarchiquement supérieur au gouverneur lui-même, car il régnait sur la mer. C'est d'ailleurs la rivalité entre ces deux puissances dans la même ville qui détermina la concentration des galères à Toulon et c'est de là que date la coutume de ne jamais mettre une préfecture maritime là où se trouve le chef-lieu du département : Toulon, Brest, Cherbourg au lieu de Draguignan, Quimper, Saint-Lô qui sont des villes moins importantes.

La ville de Marseille était attachée à ses galères qui faisaient sa richesse et son originalité. Elle avait d'autant plus de sujet de bien recevoir le marquis de Brézé qu'il était le neveu favori du premier ministre. grand maître de la navigation et du commerce, c'est-à-dire de tout ce qui intéressait le grand port phocéen. Le général percevait des émoluments très élevés pour l'époque, soit au total 40 000 livres à l'ordinaire et à l'extraordinaire, ainsi qu'il a été dit plus haut. Nous pouvons nous faire une idée de son train de vie en considérant la façon dont Richelieu, avec sa manie de mener sa famille par le bout du nez, avait réglé la maison de son cousin et prédécesseur, le « marquis

Dupont », écuyers, femmes de chambre, secrétaires, etc. Après avoir été reçu solennellement à l'hôtel de ville par les consuls aux cris de : « Vivo lou Roy ! Vivo lou Cardinale ! Vivo lou Générale ! Vivo lou Galero ! », Brézé prit contact avec sa flotte.

Les unités étaient groupées à la gauche du vieux port, dans cette partie de la darse qui ressemblait alors à une sorte de Venise en miniature avec ses canaux. Les galères étaient réunies bord à bord, cap au large, amarrées en poupe sur d'énormes anneaux de fer scellés dans la pierre du quai. Ce qu'on appelait à Toulon « le grand rang » donnait, il y a peu d'années avant sa fâcheuse démolition, une idée de la façon dont se présentait le mouillage des galères. Si l'on songe qu'il y en avait, à ce moment-là, une vingtaine à Marseille, on peut se rendre compte, en lisant ce qui va suivre, de l'impressionnant spectacle offert par cette flotte à rames.

Il faut reconnaître, en effet, que si les galères étaient un lieu d'effroi et d'horreur pour ceux qui devaient y ramer, par contre elles présentaient les jours de fête l'aspect le plus pittoresque et le plus beau. Tel était le cas, le jour où nous y transportons nos lecteurs dans le port de Marseille. Le luxe est alors à son comble. Les riches modèles exposés permettent de voir ce que les galères du roi de France furent à ce moment-là. Richelieu tenait à ce que l'aspect des bâtiments de guerre reflétât la magnificence du souverain. De nombreuses commissions avaient étudié les galères des diverses marines méditerranéennes et adopté un type qui réalisait le maximum d'élégance. « Par ailleurs, la légèreté des bateaux à rames sauva des erreurs qui se remarquent sur les vaisseaux de haut bord. Nous n'avons rien vu qui rappelle la poupe surchargée du *Royal Louis* avec ses rangs de cariatides dorées. La galère est un type où les poids, strictement calculés, ne permettent au statuaire aucun excès. »

Allez au musée de la Marine, aujourd'hui installé

dans les salles du Trocadéro, et vous pourrez vous rendre compte de la somptuosité de la galère réale sous son grand pavois, car il n'y avait qu'une réale, comme il n'y avait qu'un général : Brézé. L'ornementation des panneaux du carrosse était splendide, mais un jour de gala comme celui de la prise de commandement du général, rien ne pouvait égaler la féerie des draperies et des pavillons, étendards, flammes et gaillardets. Tout cela fleurdelysé d'or sur soie rouge (couleur des galères) sur la réale et multicolore rayé blanc-bleu-rouge ou blanc-bleu-orange sur les autres galères, la couleur variant au gré du capitaine avant que le rouge fût universellement prescrit par un ordre royal de 1679. On peut se rendre compte de l'effet produit par cette pavillonnerie claquant au soleil sous le mistral.

Voici que le général est parvenu à l'échelle de poupe fixée le long de la coque et qui doit le conduire à son bord. A ce moment, les coursiers, les bâtardes saluent leur chef au moment où son étendard triangulaire est arboré au sommet de l'arbre de mestre. A l'arrière du berceau flotte l'étendard des galères qui représente la Vierge en Assomption. Sur l'avant du carrosse, un matereau arbore le pavillon royal.

Voici Brézé sur l'espalle, sorte d'antichambre qui va le conduire dans le tabernacle dont le nom seul évoque ce qu'il a de sacro-saint aux yeux de la chiourme La poupe est tendue d'une tente de velours supportée par des bandinets. On a préparé sur l'avant de cette tonnelle qui l'abrite, le fauteuil du général décoré de ses armes « d'or à trois fasces de gueules » avec sa devise *Stetit unda fluens*, tout à fait de circonstance sur ce frêle navire.

Car il ne faut pas se le dissimuler, si l'aspect de ce carrosse est brillant, il manque de confort. La poupe de la galère n'était qu'un étroit pavillon d'une extrême légèreté surmonté comme une tonnelle de restaurant champêtre, d'un berceau recouvert d'un tendelet ;

tendelet de laine pendant l'hiver, et pendant la saison chaude, tendelet de soie où étaient ménagées des gueules par lesquelles l'air circulait librement. C'était dans cet espace restreint qu'étaient confinés les appartements. Et, certes, on étonnerait beaucoup un marin moderne en lui décrivant l'intérieur de cette dunette de quelques pieds carrés! Une cabine des plus exiguës avec une simple couchette supportée par des batayolles de fer; c'était là tout ce que l'arsenal de Marseille offrait aux gentilshommes illustres qui s'embarquaient pour aller combattre l'Espagnol, les Gênois ou les Barbaresques. De nos jours, le moindre second maître est logé plus confortablement que le plus grand seigneur de France l'était au XVIIe siècle sur les galères de Sa Majesté.

Et voici, d'après la relation du forçat Jean Marteilhe, comment on recevait la visite des grands personnages et comment Brézé fut accueilli par ce qu'on appelait le salut du roy : « On avertissait le comite de faire tout préparer pour recevoir la visite. On commençait par faire d'extraordinaire une bourasque, ou nettoiement de la galère. On faisait raser tête et barbe à la chiourme, changer le linge et revêtir leur casaque rouge et bonnet de la même couleur. Cela étant fait, qu'on se représente toute la chiourme qui s'assied dans leurs bancs sur la pédague. Dans cette attitude, on attend les seigneurs et dames qui, entrant un à un dans la galère, reçoivent le salut de la chiourme, par un cri raúque et lugubre de « hau ». Ce cri se fait par tous les galériens ensemble sur un coup de sifflet. Si c'est un général, ce qui était le cas, ou un duc et pair de France, on crie trois fois « hau », « hau », « hau », le roy même n'en aurait pas davantage. Aussi nomme-t-on ce dernier salut le salut du roy.

« Pendant ce salut, les tambours battent aux champs, et les soldats sont arrangés à la bande des deux côtés de la galère, le fusil sur l'épaule. On dresse les mâts, met les rames, les pavillons de toutes couleurs et

les banderoles, à fleurs de lys jaunes sont déployées au vent. La chambre de poupe est couverte d'une tenderole de velours cramoisi où pend une riche frange d'or. Joignez à cette magnificence les ornements en sculpture de la poupe, tous dorés jusqu'à fleur d'eau; les rames abaissées dans les bancs et élevées en dehors en forme d'ailes, toutes peintes de diverses couleurs.

« Une galère, ainsi parée de tous ses ornements, offre à la vue un spectacle qui frappe d'admiration ceux qui n'en voient que l'extérieur, remarque tristement Jean Marteilhe. Mais ceux qui portent leur imagination sur la misère de trois cents galériens qui composent la chiourme, rongés de vermine, le dos labouré de coups de corde, maigres et basanés par la rigueur des éléments et le manque de nourriture, enchaînés jour et nuit et remis à la direction de trois cruels comites qui les traitent plus mal que les bêtes les plus viles : ceux, dis-je, qui font ces considérations diminuent infiniment leur admiration pour ce superbe extérieur. »

C'est alors que le comite, ayant reçu l'ordre du capitaine, commande l'exercice à la chiourme au son du sifflet. Au premier temps, ou coup de sifflet, chacun ôte son bonnet; au second, la casaque; au troisième, la chemise. On ne voit alors que des corps nus. Ensuite on leur fait faire ce qu'on appelait la monine ou les singes. On les fait coucher tout à coup dans leurs bancs. Après on leur fait lever l'index; on ne voit que des doigts; puis le bras; puis la tête; puis une jambe; puis les deux jambes; ensuite tout droits sur leurs pieds; puis on leur fait à tous ouvrir la bouche; puis tousser tous ensemble, s'embrasser, se jeter l'un l'autre à bas et encore diverses postures indécentes et ridicules et qui, au lieu de divertir les spectateurs, font concevoir aux honnêtes gens de l'horreur pour cet exercice où l'on traite des hommes, comme s'ils étaient des bêtes brutes. »

Sans doute, le général qui en jugeait autrement que l'acteur de cette singerie, en régalait-il son escorte et les dames qui, selon l'usage, furent conviées à une collation sur la réale.

La prise de commandement était accompagnée d'exercices au large par quoi le général se rendait aussitôt compte de la condition de la chiourme et de son endurance. L'appareillage d'une galère obéissait à des commandements rituels qui comportaient dix-huit temps, notamment : enlever la chemise — la secouer pour faire tomber les poux — saisir le capot — en secouer les poux — faire de même pour le bonnet ; la compagnie des poux jouant un grand rôle dans tous ces rites.

La palamante prend alors l'allure de « vogue à toucher le banc » qui est une nage de parade et toutes les galères, patronnes et ordinaires, défilent alors devant la réale pour que le général en passe la revue à la sortie du vieux port. On se représente l'éclat et la valeur d'un tel spectacle, dans ce décor du bassin phocéen entouré de vieux hôtels, dont toutes les fenêtres étaient garnies de jolies Provençales en coiffe, corset de velours et jupes rayées couleur des galères.

Arrêtons là cette description et songeons aux devoirs de la charge. Depuis qu'il avait acheté de M. de Gondi le généralat, Richelieu, ménager du sang de ses sujets, qu'il protégeait par des édits, comme de la santé des galériens dont il économisait les muscles, (nous faisons aujourd'hui des économies de combustile), avait pris de nombreuses mesures en faveur de la chiourme. C'était, en grande partie, parce qu'il avait dilapidé à des fins personnelles les fonds destinés à l'entretien des galériens que le sieur de Pontcourlay avait été destitué. Armand de Brézé avait reçu, pour éviter le retour de ces gaspillages, de sévères instructions.

Suivant aveuglément les instructions de son oncle, il s'appliqua à améliorer le sort de la chiourme dont l'administration relevait de l'intendant et de commis-

saires généraux, tandis que le commandement était laissé à leurs capitaines. Une réforme profonde avait été apportée à cet égard par le cardinal à la réglementation. Avant lui, les capitaines étaient propriétaires de leur galère, ils en assuraient eux-mêmes l'entretien. Richelieu fit passer peu à peu cette dépense dans le budget royal pour le plus grand profit de la chiourme que les capitaines avaient tendance à négliger. On voit, dès cette époque, se substituer sur la poupe des galères le nom de *la Richelieu*, *la Cardinale*, *la Maréchale*, etc... aux noms des capitaines eux-mêmes. Ce fut sans doute une des premières préoccupations de Brézé que de bien administrer sa flotte et, de fait, tant qu'il en fut le général, on n'entendit point de plainte contre sa gestion.

Il s'applique, en second lieu, à faire cesser ces « brouilleries » entre capitaines et régiments qui avaient été si préjudiciables sous Pontcourlay ; là encore, il semble qu'il ait bien réussi. Il avait sous son commandement tout ce que la Provence pouvait compter de noblesse : les Forbin, les Valbelle, les Grimaud, les Vincheguerre, les d'Esquilly, les Aiguebonne, etc... Mais cette noblesse, turbulente et indisciplinée, s'inclinait moins devant un du Plessis que devant un Maillé-Brézé. Quant à sa jeunesse, elle ne surprenait pas dans une flotte où Valbelle commençait à neuf ans son apprentissage de marin à bord de la galère paternelle, ou le fils aîné du « Grand Henry » comptait à treize ans trois campagnes et une blessure et où le petit marquis de Villette assistait, à dix ans, à un combat naval.

Brézé avait également reçu de son oncle la mission d'appliquer les édits sur les duels qui sévissaient à l'état endémique dans toute la France et surtout dans le corps des galères. Mais si l'on se reporte aux Mémoires de Valbelle qui tuait son homme à treize ans, en 1640 — l'année qui suivit la prise de commandement de Jean Armand — devant un public émerveillé, il semble que, sur ce point, le neveu du cardinal n'avait pas

aussi bien réussi. Le jeune Valbelle avait su « se mettre en sûreté » et reprenait tranquillement son service sur le *Valbelle* quelques mois après sans qu'il fût question de l'inquiéter.

En cette année 1640, le train de vie du cardinal atteignait son apogée. Un état de ses dépenses personnelles publié par Maximum Deloche et commenté par Auguste Bailly (1), les fixe à dix millions de notre monnaie de 1939. On peut être assuré qu'outre les quarante mille livres (environ 800 000 francs de notre monnaie d'avant-guerre) que rapportait le généralat des galères, outre les revenus du gouvernement d'Aunis et de ses fructueux marais salants, outre les rentes personnelles dont Jean Armand avait hérité de sa mère Nicolle, le cardinal avait pourvu son neveu de tout le nécessaire pour soutenir avec éclat le renom des Richelieu dans la bonne ville de Marseille, ce à quoi il n'eut garde de manquer (2).

(1) Richelieu.

(2) Marseille ne l'a pas oublié, il résulte d'une lettre que nous a adressée le président de la chambre de commerce de cette ville, en nous envoyant sa souscription au monument Maillé-Brézé, que le portrait de notre amiral figure dans la « galerie des marins » de cette association qui a conservé le souvenir de son passage en Méditerrannée (Note de l'auteur.)

CHAPITRE X

LIEUTENANT SOUS D'HARCOURT

La campagne du Levant 1639. — Brézé commande la flotte des Galères. — Mise en fuite de celles de Sicile.

Brézé avait été nommé général le 20 mars 1639. En juin 1639 il exerçait à la mer son commandement comme lieutenant-général du comte d'Harcourt. Le cardinal ne pouvait faire un meilleur choix pour initier son neveu à la pratique du haut commandement, car ledit « Cadet la Perle » s'était déjà distingué sur terre et dans des opérations navales combinées au siège de La Rochelle. C'était à lui que revenait en partie la reprise des îles de Lérins. La haute naissance du comte d'Harcourt, qui appartenait à la maison de Lorraine, couvrait de son lustre le sang de Richelieu.

Mais il fallait à Brézé, néophyte en l'art des galères, un praticien averti qui le mît au fait. Là encore, le choix du cardinal fut heureux car il tomba sur le bailli de Forbin. Presque tous les Forbin avaient été capitaines. Le titre de bailli de Malte venait après celui de Grand Maître des Hospitaliers de Jérusalem et avant celui de commandeur. C'est à bord de la galère d'un commandeur de Forbin-Gardanne qu'en 1668 se réfugiera le comte de Forbin qui devint chef d'escadre de Louis XIV. Pour ce qui est de notre bailli, lequel était destiné à instruire Jean Armand, il était alors considéré comme l'homme le plus expérimenté en la matière.

On trouve dans l'hydrographie du père Fournier (page 372) le récit des mouvements de cette « Armée du Levant commandée par Mgr le comte d'Harcourt ». « L'armée navale du Roy ès Mers du Levant, écrit le P. Fournier, était composée de bon nombre de vaisseaux et galères, sous la conduite de Mgr le comte d'Harcourt, secondé du marquis de Brézé, *commandant les galères.* » C'est la preuve que celles-ci, qui comprenaient quatorze unités, étaient sous les ordres directs de leur général et menées par lui au combat.

Elles sortirent dans le courant de juin du port de Marseille. Brézé montait la réale. De son espalle, il va suivre toutes les évolutions de sa flottille, faire les signaux prescrits et veiller à leur exécution. « On ne commande, dit Jean Marteilhe, aucune manœuvre soit de voile ou de rame, à la voix et tout s'y fait au son du sifflet. C'est un langage qui s'apprend par le long et fréquent usage. Ce sont les comites qui commandent tout après en avoir reçu l'ordre par le capitaine. Toutes les manœuvres et tout le travail qu'il faut faire se nomment par les différents tons du sifflet. Les personnes qui entendent ces sifflets et qui n'y comprennent rien pensent entendre des rossignols ramager. Il me souvient que notre comite élevait une fois une alouette dans une cage; cet animal avait si bien appris à ramager les différents tons du sifflet des comites, qu'il nous faisait souvent faire diverses manœuvres qui n'étaient point commandées; si bien que le capitaine ordonna au comite de se défaire de cet oiseau, ce qu'il fit, car il ne nous laissait pas en repos. » Quelle amusante anecdote que celle de cette alouette et de ces galériens!

Les galères qui partaient rejoindre Mgr le comte d'Harcourt ne ressemblaient guère à celles que nous avons décrites un jour de gala. Elles avaient pris leur tenue de combat : seul l'étendard du roy et celui du général ou des capitaines flottaient au matereau de poupe. Ce n'est que lorsqu'il y avait des ordres à

donner que les arbres se couvraient de pavillons triangulaires.

Pendant les quatre mois que va durer la croisière et ce, au moment des fortes chaleurs du midi, l'élégant Tourangeau, l'hôte des palais de Milly et de Rueil, le courtisan du Louvre ou du Palais Cardinal va partager la fortune des cadets de Provence et vivre au milieu des punaises parmi les galériens, « car la vermine n'épargne pas les cardinaux. » C'est le moment des calmes plats. La palamante peine et sue. Avec le courant d'air de la marche tous les relans, toute la puanteur des déjections de la chiourme remontent au sacro-saint tabernacle. L'odeur est si forte de tous ces hommes ne pouvant quitter leurs bancs pour se satisfaire, que pour ne pas défaillir, il faut se bourrer le nez de tabac à priser et s'arroser de musc, parfum rapporté d'Orient, qui a été mis à la mode par les officiers des galères de Malte.

Bien entendu, Jean Armand a enlevé cette belle perruque séparée par une raie impeccable qui lui donnait l'allure d'un petit maître. Il s'est fait couper les cheveux ras, afin d'éviter les poux. On a fait, dans cette intention, tondre les galériens, ne laissant aux Turcs qu'une touffe de cheveux au sommet du crâne et aux buene-voglies la moustache, pour les distinguer les uns et les autres des condamnés.

On a complété les équipages de nauchiers, embarqué « force soldats et canonniers ». Les uns garnissent la passevade, les autres sont tassés dans la proue, près des coursiers. Tous sont serrés comme des harengs dans le navire qu'on lave continuellement à l'eau de mer pour le nettoyer. Plus de tendelets de velours ou de soie, mais des tentes de cotonnades.

Pour préparer le combat, les armes ont été « mises en couvertes », c'est-à-dire montées de l'intérieur sur le pont. Les veilleurs scrutent l'horizon du haut de la gabie. La palamante prend l'allure de la vogue par quartiers pour faire reposer les rameurs par quart.

Ce qui rendait leur travail particulièrement dur, c'est que leurs sorties se passaient à la belle saison, époque où règnent les accalmies et où la température aggravait leur misère. On profitait du moindre souffle pour gréer les antennes et marcher à la voile en profitant du régime des brises solaires qui, en Méditerranée, naissent à l'est avec le jour et tournent avec le soleil pour mourir avec lui au couchant, dans un calme impressionnant. Alors la palamante, à qui cette pause suffisait, reprenait ses avirons pour aller mouiller dans une de ces criques splendides du rivage méditerranéen que les belles galères peuplaient de leur magnificence et dormir à la fraîcheur relative de la nuit.

Pendant les quatre mois que va durer cette campagne, à cette époque caniculaire, Brézé va vivre de la vie des galériens ; tantôt sous son tabernacle, tantôt dans son étroit « gavon » qui, nous le savons, est la cabine des capitaines et cette seule observation suffit à faire comprendre les sacrifices que ces seigneurs, comblés par la fortune, gâtés par le luxe, faisaient en acceptant, pour le service du roy et la gloire des armées françaises, des postes aussi dénués de confort. Inclinons-nous très bas devant ces marins de Louis XIII !

Cependant, toute la flotte du Levant avait rallié le pavillon d'Harcourt. « Elle se mit en mer au mois de juin, poursuit le P. Fournier, et mouilla quelques jours à la rade de Gourian, proche des isles Saincte-Marguerite et Saint-Honorat. Presque aussitôt, on signala à l'amiral l'approche de vingt-sept galères ennemies « qui avoient dessein sur Villefranche et Nice ». D'Harcourt appareille le 25 juin et « malgré le vent qui estoit contraire, on surmonta le temps ».

Ici se plaça un incident de manœuvre qui montre tout le parti que l'on pouvait tirer des galères. Le vent soufflait de l'est et empêchait les vaisseaux de pro-

gresser. L'amiral n'hésite pas. Sur toutes les galères, l'ordre est donné :

— En avant, en passe-vogue, qui est l'allure la plus rapide.

D'un seul effort, tous les rameurs s'arc-boutent sur le pédague; les comites font claquer leur fouet. Les avirons frappent l'eau qui se couvre d'écume; les galériens se dressent à bout de course sur leurs avirons pesants et se laissent retomber sur les coursiers de basane qui garnissent leurs bancs, avec un « han » de lassitude. Ordre est donné :

— Prenez les vaisseaux en remorque.

On passe les amarres aux galères qui dans un suprême élan, lequel ne va pas sans de violents coups de courbache, réussissent à démarrer les vaisseaux et à gagner au vent.

« On se rendit à force de bras, dit le P. Fournier, dans le port de Villefranche, les gros vaisseaux estant remorquez par les galères chalupes et cahies. Si l'ennemi y fut arrivé plus tost, les officiers de Mme la Duchesse de Savoye eussent eu de pis et de Montauban eussent esté en danger. » Voilà bien la tactique classique de la marine à rames qui supplée à l'absence de la force motrice du vent.

La chiourme a bien mérité du roy. Toute la flotte d'Harcourt est aux postes de Nice. « A la venue de l'armée navale du roy, les habitans de Nice se mirent sous les armes et y demeurèrent deux jours et deux nuits, ne sachant quel parti suivre. »

On ne se borne pas à cette affaire. « A quelques jours de là, sur un autre avis que les galères de Naples, de Sicile et de Florence devoient débarquer deux mille soldats à Menton, le comte d'Harcourt envoya cinq des plus forts navires mouiller à la rade dudit lieu de Menton, pour empescher la descente aux ennemis. Le 14 de juillet, un brigantin vint au bord de l'amiral lui dire qu'il avoit vu vers le cap Corse, douze grandes barques de guerre ennemies, qui faisoient force de

voiles pour gagner Gênes, où les galères les attendaient. M. le comte partit aussitost en intention d'aller sur le cap d'Ouille. »

Malheureusement, cette fois-ci, les galères de Brézé ne réussissent pas à progresser : « Le vent estant contraire, il ne peut arriver à Saint-Remo, qu'il ne fût jour. Tellement que les galères ennemies découvrirent les nostres de fort loin. Les nostres crurent qu'elles vouloient combattre venant droict à elles avec bonne contenance. » Résolument, le marquis de Brézé « assisté des avis du chevalier de Forbin, quittant le cap des vaisseaux, se rangea avec les quatorze galères au poste qui lui avait esté ordonné. Mais les ennemis ayant reconnu notre armée, tirèrent à la mer et s'en allèrent sans luy rien dire ». Les galères de Sicile avaient trop d'avance. « On les suivit bien quelque temps, mais voyant que c'était en vain, on relâcha à Saint-Remo où deux galères de Gênes s'estant rencontrées, le comte d'Harcourt commanda à trois des nostres d'en prendre une, qui fut saisie sans peine. L'autre s'échoua à terre et se fracassa entièrement pour sauver la marchandise. On fit ce commandement pour obliger les Gênois à tenir mieux leur parole et garder plus fidèlement la neutralité. » C'était un incontestable succès pour le marquis de Brézé.

Une suspension d'armes survenue entre les États de Savoie et du Milanais, que d'Harcourt apprit en rade de Villefranche où il était revenu mouiller, l'obligea à attendre de « nouveaux ordres de Sa Majesté ». A l'approche de l'équinoxe, l'armée de Mgr le comte d'Harcourt ralliait son port d'attache, Pour son premier contact avec sa flotte, Brézé avait fait preuve de beaucoup d'intrépidité. Il avait parfaitement « secondé » la manœuvre du comte d'Harcourt. L'on devait en définitive, aux galères le fruit de cette campagne. Aussi défilèrent-elles fièrement sous les murs de la tour Saint-Jean qui se dresse encore à l'entrée du vieux port. La conduite de Brézé avait été si goûtée du car-

dinal qu'au cours de la croisière, c'est-à-dire au mois d'octobre 1639, Sa Majesté mandait au comte d'Harcourt de lui passer « la conduite de l'armée navale du roy qu'il commandait ». D'Harcourt se rendait en Italie où il était appelé à remplir une autre mission. Voilà donc notre Brézé, à l'âge de vingt ans général des galères, amiral et commandant en chef de l'armée navale du Levant. Quand Richelieu arrivait au pouvoir, cette armée consistait en quelques galères, qui pourrissaient dans les ports. Mais le cardinal en faisait construire immédiatement 30 et affectait tous les ans 240 000 écus à leur entretien. Il fit ramasser et envoyer aux galères les mendiants, les vagabonds et les gens sans aveu, sous prétexte « qu'on ne sauroit mieux employer l'autorité de la justice qu'en privant de la liberté ceux qui en ont usé avec trop d'excès ». Naturellement, les Barbaresques pris en mer étaient enchaînés à la vogue. Mais, malgré tout, il était difficile de se procurer les 7 à 8 000 rameurs nécessaires. Aussi voyons-nous que l'escadre du Levant n'eut jamais plus de 22 galères armées.

Tels étaient, pour reconstituer une marine française, les efforts de Richelieu, auxquels Jean Armand allait s'associer et telle était cette flotte renaissante qu'il allait être prochainement appelé à mener victorieusement au combat : c'est le fait d'un accord entre l'oncle et le neveu. Lui, Richelieu, désire intéresser à la marine la noblesse de France. Quel meilleur exemple à lui proposer que ce filleul, chéri comme un fils, qui peut faire preuve de quartiers remontant aux premiers âges de la féodalité ! Jusqu'ici, la profession est restée l'apanage des familles côtières. Les Forbin, les Valbelle, les de Baumes ont leur galère dont ils tirent des rentes comme d'un fief provençal. Elles sont là, amarrées au grand rang de la vieille darse de Marseille, comme des gerfauts prêts à décapuchonner pour courir un vol fructueux. Dans le Ponant, ce sont des gars bretons ou normands, même pas

toujours des gentilshommes qui se succèdent sur les vaisseaux ronds : Ménillet, Le Mé, Portenoire, Courzet ou le Dieppois du Quesne. Seul, l'ordre de Malte donne encore aux cadets besogneux des « langues » continentales le goût des caravanes méditerranéennes. Il s'agit de briser ce particularisme. Jean Armand de Maillé-Brézé sera le sergent recruteur de cette nouvelle conscription.

Quant à cet enfant de l'Anjou, la moins maritime et la plus douce de nos provinces, rien ne le prépare à ce rude métier. Il n'en ignore point les risques : outre celui d'être tué — ce qui arrive aussi dans les armées terrestres — il y a le danger des maladies et les fatigues de la navigation. Il sait que, sous le tendelet de soie des galères, derrière les balcons compliqués des vaisseaux ou la guibre ornée de statues allégoriques et sculptées en plein bois, sous cette pourpre et ces feuilles dorées au feu, se cachent la misère de la chiourme et celle d'équipages récalcitrants. A la place des mets réputés de la table du grand cardinal, le lard grouillant d'asticots, les biscuits moisis parfumés aux charançons pétrifiés et les haricots dont ces bêtes vivantes n'ont guère laissé que la coque ! En guise du vin pétillant de Brézé, vieilli dans les caves des carrières calcaires, l'eau croupissante des barils de galère !

On faisait l'eau à l'aiguade. Cela consistait à immerger à l'embouchure du premier cours d'eau venu, une chaloupe encore graisseuse des pieds nus des rameurs. Tant pis si l'on embarquait, en même temps que la crasse humaine, des bacilles d'Éberth. En tout état de cause, comme elle était chargée de germes de la flore et de la faune aquatiques, l'eau que le roulis agitait avant de s'en servir, devenait verte au bout de trois jours. Une semaine après, des têtards et du frai d'anguilles évoluaient dans les barils. On se demande ce que de pareilles eaux polluées pouvaient causer d'épidémies chez ces hommes aux gencives tuméfiées par le scorbut, qui n'avaient point la ressource des

boîtes de conserves stérilisées et n'avaient aucune notion de désinfection pratique !

Jean Armand de Maillé, marquis de Brézé, se plie d'abord à cette servitude, un peu par ambition, beaucoup par goût et curiosité, mais surtout par devoir. A peine aura-t-il pris contact avec la mer qu'il est séduit par son sortilège. A peine aura-t-il arboré au grand mât la marque distinctive de son commandement qu'il est empoigné par sa magnificence. A-t-il foncé sur les galions d'Espagne qu'il se passionne déjà pour cette chasse à courre, comme le maréchal Urbain derrière les sangliers de la forêt de Milly. Avec ses voiles tendües ou ses galériens couverts de sueur, Jean Armand se lancera à cette poursuite avec toute son ardeur juvénile, avec tout son instinct, tout son élan atavique.

Fidèle aux armes parlantes de sa maison, à la « fasce ondée de gueules », il acceptera comme un honneur et avec joie de servir l'État sur mer. Il en sera récompensé par les hautes charges promises en vertu du pacte qui se trouvera scellé de son propre sang au bas de la page.

CHAPITRE XI

COMMANDANT L'ARMÉE DU LEVANT

Flotte du Levant. — Séjour de Maillé-Brézé en Provence. L'administration des Galères. — L'intendant-Arnoux.

L'armée du Levant, qui venait d'être placée sous le commandement en chef du marquis de Brézé, au lieu et place de Mgr le comte d'Harcourt, comprenait toutes les unités de la flotte de la Méditerranée, c'est-à-dire les vaisseaux, brûlots et bâtiments auxiliaires qui étaient centralisés à Toulon et les galères qui demeuraient à Marseille. C'est à Toulon que Brézé relâcha d'abord, au retour de sa croisière dans le golfe de Gênes. La darse du port de Toulon était à peu près telle qu'elle se présentait il y a encore peu d'années.

A droite, était ménagé le « grand rang » des galères. Il y a moins de vingt ans, nos modernes torpilleurs s'amarraient encore aux boucles de fer où le marquis de Brézé attacha sa réale lors de son passage à Toulon, en octobre 1639. Le mur crénelé qui défendait ce bassin du côté de l'est et donnait à cette partie de la ville tant de pittoresque, a été démoli récemment. Sur la gauche, était l'arsenal où travaillaient les galériens au radoubage des vaisseaux ; des cales de construction se trouvaient tout près de là. Les vaisseaux eux-mêmes s'encarraient dans ce coin de la darse. Un quai de pierre occupait la partie sud du bassin, ne s'ouvrant sur la rade que par une étroite passe entre les jetées ; on tendait chaque soir une chaîne de fer

pour empêcher l'ennemi d'y entrer par surprise.

Au milieu du quai il existait, comme aujourd'hui, une sorte de plate-forme qu'on appelait « le carré de port ». C'est là que le corps de ville, les consuls, tous les officiers de toutes armes et la population de « Touloun » reçut solennellement M. l'amiral marquis de Brézé, commandant de l'armée navale du Levant et général des galères de France. Nos réceptions actuelles ne peuvent donner aucune idée de l'enthousiasme, de la gaieté, de la couleur locale, de la splendeur de ces galas maritimes où la pavillonnerie jetait sa note multicolore.

Brézé ne pouvait oublier que cette brave population si française de « Touloun » avait, comme le rappelle encore une inscription, repoussé sous François Ier l'assaut des Impériaux, arrêté l'invasion et « paré soulé la Prouvenco et même la Francia ». Quant à ces habitants eux-mêmes, ils étaient reconnaissants à « Monsieur le Général », si populaire parmi eux, de ce qu'il avait vengé sur les galères d'Espagne le souvenir des cruautés qu'ils avaient subies et des incendies qui avaient ravagé leur pays et aussi de protéger leurs belles jeunes filles, que les Barbaresques cherchaient journellement à enlever au cours de razzias d'une incroyable audace, à la porte des villages côtiers qui étaient constamment tenus en état d'alerte : tour de veille, guetteur et tocsin tout prêt.

Le séjour de Brézé à Toulon fut sans doute de courte durée, car le général des galères devait, en principe, résider à Marseille. La lettre précitée que Richelieu écrivait à Pontcourlay nous le confirme : « Siestant à Marseille, vous n'y pouvez subsister, etc... » L'ordre fut donné aux galères qui n'avaient pas encore rallié la cité phocéenne de se préparer à l'appareillage. La flotte doubla le cap Cépet et fit route le long du littoral. La distance de vingt lieues qui l'en séparait fut vite franchie.

Ayant rallié leur port d'attache, les galères rentrèrent

leurs rames le long des apostis. Alors, les capitaines, après s'être assuré des amarres aux boucles de fer, regagnèrent leurs hôtels ou castels juchés au sommet des rochers calcaires. La flotte passait aux mains de l'intendant le sieur Arnoux et de ses commissaires ou contrôleurs institués par Richelieu pour apporter de l'ordre dans l'administration de la marine. Encore de nos jours, ceux qui gèrent les intérêts du département portent le même nom que ces grands commis.

L'intendant Arnoux et ses commissaires contrôlaient les rôles de dépense des écrivains qui avaient accompagné les galères. Ils pourvoyaient à « l'espalmage », c'est-à-dire à leur radoubage, à leur réparation, à leurs approvisionnements en vivres, gréement, munitions, etc... Les galériens étaient dotés d'effets d'habillement, les malades envoyés dans les hôpitaux. Tout était remis à neuf. Pendant le jour, la chiourme était occupée de corvées, de travaux divers dans l'arsenal, sous l'œil des comites. La nuit, « les esclaves » retournaient à leurs bancs où les argousins les enchaînaient. Le mode de couchage était primitif, chacun se débrouillant comme il pouvait. Quand la nuit tombait sur la vieille darse de Marseille, on pouvait entendre la respiration de ces milliers d'individus dormant pêle-mêle et bord à bord dans leurs vingt-deux galères.

Les devoirs des capitaines envers leur général étaient définis par les « Ordres et Règlements pour les galères, tirez de l'Ordonnance du 15 de mars 1548. Que le roy veut estre observée pour les capitaines de ses gallères », qui étaient encore en vigueur en 1639.

« Les capitaines, disait l'ordonnance, seront tenus d'estre prests pour faire en tout temps ce qui leur sera commandé par leur capitaine général et pour se faire tenir leurs galères fournies de vivres et au demeurant en l'estat et équipages qui ensuit. Sçavoir les corps des galères prests et suffisants pour faire voyages avec leurs arbres, antennes et passements

et leurs voiles, bastards, bourdes, trinquet, etc...

« *Item*, seront tenus lesdits capitaines d'entretenir en tout temps, sur chacune desdites galères le nombre des forçats, lesquels seront vestus d'un caban d'herbage, une camisole de drap, deux chausses et deux paires de chausses de toille, des chaussettes d'herbage et un bonnet, le tout neuf par chacun an, et des souliers de cuir à ceux que l'on voudra faire travailler en terre. Seront lesdits forçats nourris de biscuit ordinaire tant qu'en sera de besoin et nécessaire, auront du potage trois fois la semaine de febves, ris et autres légumes, et à ceux qui travailleront en terre sera donné durant ledict travail un quarteron de vin par jour et aux malades sera baillé chair et autres choses qui seront ordonnées par le Barberot, etc... »

Cet ordinaire avait été sensiblement amélioré sous Richelieu. En outre, c'est le cas de rappeler qu'en 1622 Richelieu avait offert à M. Vincent de Paul la charge, qu'il accepta, d'aumônier des galères. Il alla à Marseille pour s'informer des besoins spirituels des forçats. Ces malheureux étaient « accablez de misères et de peines... qui les portoient incessamment au blasphème et au désespoir ! » « Il employa tout ce que sa charité luy pût suggérer pour adoucir leurs esprits... Pour cet effet il écoutoit leurs plaintes avec grande patience, il compatissait à leurs peines, il les embrassoit, il baisoit leurs chaisnes » et priait les comites de les traiter plus humainement. Plus tard, « il représenta à Richelieu que « ceux qui devenoient malades demeuroient toujours attachez à la chaisne sur les galères, où ils étoient rongez de vermine... et presque consumez de pourriture et d'infection. » Le cardinal, touché, fit bâtir à Marseille un hôpital pour les forçats malades.

Le général devait s'assurer des bonnes dispositions de l'Intendance. Brézé avait reçu du ministre de la marine des instructions détaillées. Cette minutie dans les recommandations fut un trait dominant des

méthodes de travail du grand homme d'État. Il recommandait au général d'éviter les dépenses de « papier », les « courriers », autrement dit la paperasserie. Cela peut paraître de l'ironie de la part de celui qui a laissé tant de lettres, de mémoires, de testaments et tant signé et contresigné d'édits et d'ordonnances. Il est vrai qu'à l'époque de Richelieu, qui, lui, n'écrivait pas pour rien, le parchemin coûtait plus cher qu'une pelure de machine à écrire et qu'il était plus difficile d'acheminer un courrier sur Paris que de poster une lettre exempte d'affranchissement ou d'envoyer un télégramme officiel. Or, Richelieu était économe de son bien, le généralat étant le patrimoine de sa famille.

Brézé profita de son séjour à Marseille pour faire mieux connaissance avec le corps des galères et s'accoutumer à la cuisine à l'huile. Il n'était pas médiocrement fier de commander à l'âge de vingt ans à toute cette noblesse provençale qui inscrivait son nom à la poupe des galères comme une marque de fabrique : la *Valbelle*, l'*Esquilly*, l'*Aiguebonne*, la *Vincheguerre*. la *Baillebaude*, etc... et dont les armoiries ornaient les gavons. Mais qu'ils étaient difficiles à conduire « ces Messieurs des Galères » dont leur général dira plus tard qu'ils sont « roides en toutes choses ! »

Ces hommes habitaient à Gardanne, Solliès, Tourves, des castelets ancestraux dressés au faîte des collines couronnées d'oliviers, campés dans des positions magnifiques. Lorsqu'il arrivait au général de visiter, chez eux, ses capitaines, il accédait à leurs manoirs par des chemins pierreux où de maigres troupeaux de chèvres paissaient une herbe calcinée. De leurs donjons, comme du haut d'échauguettes, veillant sur la Méditerranée, on apercevait à Grimaud le golfe de Saint-Tropez, à Forbin celui des Salins d'Hyères, à Léoube la presqu'île de Brégançon. Au pied de leurs remparts étaient venues mourir les razzias des pirates barbaresques. Comme il fallait payer ces services

et que le fief, encombré de cystes et d'arbousiers, ne nourrissait pas une famille nombreuse, le produit de l'armement des galères était le plus clair de leurs revenus.

Brézé n'ignorait pas que ces gentilshommes faméliques attendaient tout du service du roy : traitements, gratifications et surtout la vente des prises : cargaisons ennemies, esclaves capturés les armes à la main sur les galères de Sicile, d'Espagne ou de Barbarie. Car on ne supprimait les soldats que pour mieux s'emparer des rameurs. Leur prix moyen de 500 livres variait selon leur âge et leur condition musculaire. Le Turc (de là vient l'expression « fort comme un Turc) faisait prime sur le marché. Aussi, les capitaines avaient-ils accueilli avec joie la déclaration de guerre et voyaient-ils dans la présence d'Armand parmi eux une promesse de se faire tuer ou de s'enrichir.

Mais puisqu'à l'heure présente, la flotte des galères se trouve au repos dans la darse de Marseille, il importe de faire remarquer que ces marins, qui faisaient couler le sang sur les coursiers et vivaient à la mer dévorés par les poux, étaient tous des hommes cultivés dans la société de qui Brézé, ami des muses, ne manquait pas de se délecter. Car il aimait trop les lettres pour ne pas se plaire à Marseille. A l'appui de ce que nous venons de dire, rappelons que Valbelle parlait « l'anglais, l'italien et le hollandais avec autant de facilité que sa langue maternelle », qu'il était « de tradition dans cette grande famille de manier la plume (1) » et que, d'autre part, Forbin a laissé des mémoires d'un style des plus vivants.

La fréquentation des femmes était encore plus charmante. Elles étaient vives, enjouées. Les parlementaires que le petit-fils de l'avocat La Porte fut appelé à solliciter du fait du recrutement de ses galériens : présidents à mortier, conseillers, maîtres des

(1) La Roncière, *Valbelle*.

requêtes passaient pour entretenir, dans leurs beaux hôtels d'Aix, des salons de haute culture.

Les galères elles-mêmes, ces « enfers » au combat, savaient parfois se transformer en lieux de fêtes champêtres. Écoutons le huguenot Marteilhe qui n'est pas suspect d'embellir ses récits : « ...Outre cet exercice et les occupations journalières pendant tout l'hiver, il en arrive très souvent d'extraordinaires. C'est lorsqu'il se trouve en ville des étrangers de distinction. Quelquefois le gouverneur leur donne le plaisir de monter sur les galères. D'autres fois, c'est l'intendant ou le commissaire de la marine ; mais très souvent ce sont les capitaines et lieutenants des galères qui donnent ces fêtes à leurs amis, en les régalant de collations et même de repas splendides sur leurs galères. Nous étions sur la nôtre, qui était la commandante, presque toujours chargés de cette fatigue extraordinaire, à cause que notre commandant, qui était très magnifique, y entretenait une belle symphonie de douze joueurs de divers instruments, tous galériens distingués par des habits rouges, et des bonnets de velours à la plaque, galonnés d'or, et leurs habits galonnés de jaune, qui était sa livrée. »

Le marquis de Brézé ne pouvait manquer de faire des comparaisons entre son commandement de Marseille et celui des « isles et tours de La Rochelle ». Quelle différence, surtout au XVIIe siècle, entre ces deux postes ! Là-bas, en Aunis, une côte basse sous un ciel obscur, un océan agité, ingrat, un port enseveli dans la vase, des îles battues par le vent de suroît, une ville revêche, à peine remise des horreurs du siège récent dont les habitants, convertis des lèvres, haïssaient le neveu de leur vainqueur. Ici, en Provence, des criques découpées baignant dans une mer d'azur, des rochers couleur de pourpre couronnés de chênes-lièges et de fleurs aromatiques, un flot calme, des populations riantes et paisibles. Au lieu de rues hostiles ou du silence des marais salants, la musique des fifres

et des tambourinaires sur les « cours » où les chevaliers de Malte se pavanaient dans leur manteau blanc à croix rouge. Et, par-dessus tout, le « grand rang » des galères resplendissantes et des carrosses d'or, les bonnets et les casaques écarlates de la chiourme.

Or, voici que le 8 octobre 1639, alors qu'il se trouvait à Toulon, le marquis de Brézé reçut de Chavigny, chef du cabinet de Richelieu, l'avis qu'il était placé à la tête des vaisseaux du Ponant qu'allait quitter M. de Sourdis. Audit Chavigny qui le complimentait sur le choix de Sa Majesté, le nouveau commandant de l'escadre du Nord écrivait « fort civilement » pour le prier de remercier le cardinal de ce témoignage d'affection. Maillé-Brézé s'apprêta donc à quitter la Provence.

CHAPITRE XII

L'ARMÉE DU PONANT A LA ROCHELLE

L'appareillage. — Le commandeur des Gouttes, « père de la mer », capitaine de pavillon. — La formation de combat.

Ayant reçu ses instructions, Jean Armand de Brézé se rendit, au cours du printemps de 1640, à La Rochelle où la flotte du Ponant devait faire sa concentration. Nous savons qu'il avait reçu le 16 novembre 1635 la survivance de la charge de gouverneur de l'Aunis que Richelieu s'était fait donner, en 1632, au titre de « lieutenant général du roy au gouvernement de La Rochelle, pays d'Aunis et îles adjacentes ».

Les archives historiques de la Saintonge XXXVIII *Diaire de Guillaudeau*, font mention du passage de Jean Armand à La Rochelle. Il y est dit, à la page 402, sous le titre : « Entrée de M. le marquis de Brézé: » « Le jeudy 14e de juin 1640, Monseigneur le marquis de Brézé arriva en cette veille et fut reçu avec honneur, car il eut cinquante ou soixante cavalliers qui furent au-devant de lui jusques vers Dompierre et quelque quatre cents hommes de pied jusques dehors la ville. »

Le fait que le marquis n'est pas indiqué comme « gouverneur » semble montrer qu'il n'en exerçait pas les fonctions effectives, mais rien ne permet d'affirmer qu'il n'en fût pas déjà lieutenant pour Richelieu. Cette question des prises de fonction des gouverneurs était très embrouillée ; ainsi que l'expose M. Delafosse, le distingué directeur des Archives dépar-

tementales de la Saintonge : « La question, par suite de la réunion de plusieurs charges sur une même personne, devait apparaître assez compliquée aux contemporains. Il me semble que Brézé n'a eu la charge effective du gouvernement d'Aunis et Brouage qu'à la fin de 1642. »

Quoi qu'il en soit et tout en inspectant et rassemblant son armée, Jean Armand n'eut garde de se désintéresser des choses de ce patrimoine qui n'avait pas seulement une grande valeur stratégique en raison de la disposition de ses côtes et de ses « isles et tours », mais aussi une importance économique. La sénéchaussée d'Aunis ressortissait du Parlement de Paris, contrairement à celle de Saintonge qui relevait de celui de Bordeaux. Ainsi en avait décidé le cardinal pour donner plus de pouvoir au gouverneur et tenir mieux en mains ce pays à peine rallié à la couronne. En 1638-1640, l'administration relevait de M. François de Villemonte, « intendant de la justice, police et finance des pays d'entre Loire et Garonne ».

Cette riche région d'Aunis, grenier à sel du royaume, n'était pas commode à administrer. La province d'Aunis et de Saintonge, dont Henri IV disait : « Si la France était un œuf, Saintonge en serait le moyœuf, » s'était toujours signalée par ses rébellions. Les guerres religieuses y avaient sévi avec une violence particulière pendant plus d'un demi-siècle et la Fronde devait y préparer ses dernières résistances. En outre, la présence de la gabelle entretenait à l'état endémique la lutte traditionnelle et sanglante entre les gabelous et les faux sauniers.

Plusieurs émeutes y avaient éclaté, notamment à propos du droit de Souchet ou de Courte-Pinte. « Les hôteliers et cabaretiers ayant fait difficulté d'en faire le paiement depuis l'année 1633 jusqu'à présent, parce que les commis des fermes des Aides ont, pour quelque temps, cessé de marquer les vins vendus en détail. A raison de ce, les supplians ont souffert de

grands dommages, les habits et livrées des gagés de ladite ville, qui sont payés sur les deniers provenant dudit droit de souchet, n'ayant été payés depuis ledit temps. »

Cela considéré, l'intendant de justice et de police avait maintenu le droit par un ordre du 4 août 1638, daté de La Rochelle. Ces mécontentements populaires, qui éclataient journellement sur différents points du royaume, inquiétaient d'autant plus le pouvoir qu'ils pouvaient être habilement exploités par l'Espagne, dont une armée navale croisait constamment près des côtes de France et par les partisans politiques du duc Gaston d'Orléans, en révolte ouverte contre le roy, son frère. Dès le 15 janvier 1637, c'est-à-dire trois avant la prise de commandement d'Armand, Louis XIII avait fait écrire aux municipaux de Saintes pour leur exprimer la crainte qu'on n'eût quelque dessein préjudiciable au repos de leur ville et leur recommander, dans le cas où le duc d'Orléans ou quelqu'un de sa part viendrait à se présenter aux barrières de Saintes, de lui refuser l'entrée de la ville, à moins qu'il n'eût un ordre écrit du roi.

Il est probable que Brézé dut avoir les oreilles rebattues des plaintes des taverniers au sujet des nouvelles taxes sur la vente du vin au détail, des fermiers de la gabelle sur les dangers de recouvrement des droits sur le sel ; enfin, des bourgeois de La Rochelle sur la suppression de leurs franchises municipales. Ordonné, bon fonctionnaire de l'État, désireux de bien faire, Jean Armand écouta ces doléances avec attention et bienveillance et les transmit au cardinal qui s'intéressait tout particulièrement aux choses de cette province d'Aunis où le feu couvait toujours sous les cendres.

Il y avait douze ans qu'après un siège mémorable, La Rochelle avait capitulé ; presque tous les survivants du drame habitaient encore la malheureuse cité. Du fait de la ténacité du sieur Jean Guiton,

ce siège avait donné lieu à des épisodes atroces. Les soldats, pour du pain, faisaient tout ce qu'ils voulaient des femmes, si bien qu'on enjoignit aux troupes de les faire retirer ou de les tuer.

Les Rochellais avaient d'autant moins oublié ces souffrances que Richelieu avait manqué à sa parole en ruinant leur ville. Aussi peut-on se représenter que la réception de leur gouverneur manquât de cordialité ou de sincérité. Dix-huit jours en effet après l'entrée des troupes royales dans la place, tous les titres de privilèges, franchises et immunités ci-devant attribués à ladite ville furent supprimés : les officiers de l'ancienne commune, maire, pairs, échevins et autres furent révoqués à perpétuité et ses biens immeubles réunis au domaine royal. De toutes ses vieilles institutions dont elle était si jalouse et si fière, La Rochelle ne conserva que ses juges consuls.

Revenons à l'armée navale du Ponant. Elle avait été répartie tant au mouillage de La Rochelle qu'en celui de Brouage. Le cadre du port de La Rochelle n'ayant pas changé, on peut aujourd'hui encore s'imaginer les vaisseaux mouillés à l'abri des deux tours de la Chaîne et de la Lanterne qui subsistent. Quant à Brouage, que Richelieu avait créé pour faire pièce aux Rochellois et les surveiller, « cette ville fut bientôt flanquée de sept forts bastions, enceinte de larges fossés, munie de magasins et d'arsenaux propres à contenir l'artillerie et les munitions de guerre enlevées à toutes les places démantelées du pays. C'était un carré irrégulier, dont le polygone avait cent cinquante toises de longueur intérieure sur quarante-cinq de largeur. Les parapets, percés d'un grand nombre d'embrasures, avaient six pieds d'épaisseur et tout le système de revêtement reposait sur un pilotis en grillages, pour remédier à l'affaissement progressif d'un terrain mouvant et marécageux. La Brouage de Richelieu reste intacte. Mais nul ne reconnaîtrait cependant, dans cette bourgade solitaire,

emprisonnée dans ses remparts, à quelques lieues de la mer, le port du XVIIe siècle, que les vases ont envahi.

La flotte, sous le pavillon de Brézé qui montait le *Triomphe*, appareilla dans le courant du mois de juin pour marcher au-devant de l'ennemi. L'amiral avait divisé ses navires en trois escadres homogènes, de force sensiblement égale (1), formation qui donnait beaucoup de souplesse à l'armée. Ce fut, en grande partie, la cause de ses succès. Richelieu avait la main heureuse pour le choix des professeurs de son neveu. Après l'avoir placé à l'école du comte d'Harcourt et du bailli de Forbin, il lui donnait cette fois-ci le commandeur Philippe des Gouttes qui était bien le « mentor » le plus propre à bien conduire son jeune chef. Des Gouttes, marin consommé, avait fait toutes les campagnes navales de Louis XIII. Il connaissait particulièrement la tactique et l'emploi de ce que Richelieu appelait le « bateau rond ». Il avait participé notamment à la croisière de 1635 comme chef d'escadre de Normandie, repris les îles de Lérins en tant que capitaine de pavillon du comte d'Harcourt sur le *Saint-Louis*, fait le tour de l'Espagne avec sa division en 1638 et contribué fortement au succès de la prise de Loredo avec Sourdis. Partout, Philippe des Gouttes avait affirmé sa connaissance approfondie de la guerre maritime et justifié son surnom, de « Père de la mer ».

L'escadre, d'ailleurs, comprenait tous les capitaines chevronnés du Ponant : le sergent de bataille de Caen, qui, ayant « planté notre drapeau sur les îles Bahamos, les avait érigées en baronnies françaises ». Jacques Dumé, marin et chef plein de sang-froid, toujours victorieux. Coupeauville, le « sieur de Portenoire, ancien

(1) Nous donnons en appendice la composition de ces trois escadres, car les noms des capitaines et de ces navires reviendront souvent dans notre récit.

et expérimenté capitaine breton ». Menillet, excellent officier d'état-major.

Mais ces hommes vont se heurter à forte partie avec les équipages des galions. Du fait de la possession depuis des siècles d'un empire sur lequel le soleil « ne se couchait jamais » et des relations maritimes régulières que la Maison d'Autriche avait nouées avec le Nouveau Monde pour l'exploitation de ses richesses, la marine d'Espagne, comme son infanterie, passait pour invincible. Elle était montée par des officiers et des marins formés par la pratique d'une navigation hauturière incessante et l'escorte des riches convois marchands. Le matériel de cette flotte était éprouvé et entraîné. Ces hommes, qui avaient presque tous doublé le cap Horn pour aller chercher l'or du Pérou, avaient leur navire bien en main et ils savaient s'en servir.

Le désastre, à peine oublié, de l' « invincible Armada » avait donné aux états-majors de Sa Majesté catholique la soif d'une revanche qu'il leur semblait facile de prendre sur la jeune marine de Richelieu. Mais, justement parce que les unités de cette flotte étaient plus modernes, plus manœuvrantes, moins lourdes d'une façon générale que des galions, Richelieu attendait qu'elles fissent merveille sous les ordres de Brézé, secondé par les meilleurs « capitaines de mer » de son temps. Le duel qui s'engageait entre les galions ou galères de France, duel qui durera pendant toute la guerre de Trente ans, est comparable à celui qui mit aux prises les deux infanteries française et espagnole et cette lutte terrestre et navale va connaître un sort analogue. Car la flotte, comme l'infanterie française tirée du néant ou régénérée par le génie de Richelieu, aura raison des « vieilles bandes » et des robustes galions, sous le haut commandement des deux beaux-frères : Condé et Maillé-Brézé.

CHAPITRE XIII

LES VAISSEAUX « RONDS »

En quoi ils sont très différents des galères.

Il importe de dire un mot de ces « vaisseaux ronds » que le cardinal opposait si justement aux galères dans son *Testament politique*, car la flotte de Brézé ne comportait que ce type d'unités. Aucun navire auxiliaire à rames n'ayant été adjoint à son escadre. Contrairement à ce qui était arrivé en 1639 dans la flotte du Levant, où d'Harcourt commandait les vaisseaux et le marquis de Brézé les galères, la formation au lieu d'être mixte, voile et rame, est essentiellement homogène. Un parallèle s'impose entre ces deux instruments de combat qui opposaient déjà les partisans du bâtiment de ligne à ceux du bâtiment léger.

Distincts dans leurs origines, la galère et le vaisseau le seront dans toutes leurs parties fondamentales. La galère est descendue du Nil, avec les premières barques des Pharaons qui eurent l'idée nouvelle de changer leurs pagayes en avirons. Le vaisseau, lui, nous vient des brumes scandinaves. Il a pour ancêtre les barques des Wikings et puis celles de ces hardis navigateurs normands qui remontèrent la Seine. Elles aussi, les barques du Nord, devaient leur naissance à quelque chose de génial et qui parut aux malheureux riverains de nos fleuves une invention démoniaque, car elles remontaient contre vents et marées et comme mues par une force mystérieuse. Ces marins

qui luttaient contre un océan, avaient tout simplement inventé les amures permettant de naviguer en serrant la brise, ouvrant ainsi à l'homme tout l'avenir de la navigation à voiles.

C'est donc une question de propulsion qui différencie d'abord les deux marines à rames et à voiles. Sur le vaisseau, il n'y a plus d'esclaves pour « voguer ». C'est une question de climat. Où trouver des forçats dans la mer Baltique? Où razzier des populations paisibles sur ces côtes désertes et inhospitalières de Scandinavie? Ici, plus de Turcs, plus de Barbaresques, rien de cette population grouillante et corvéable du Levant, mais des êtres indomptables qui ne sauraient plier sous la courbache des comites. D'ailleurs, comment, avec l'effort humain, briser la houle monstrueuse et les ouragans? Le vent s'oppose ici à l'élan des rameurs, mais l'homme s'en vengera en l'asservissant et en prenant la brise comme un moyen de transport; ainsi l'homme a passé le mors au premier cheval sauvage.

Donc, la voile est le mode de propulsion unique du vaisseau. On le couvrira de toiles à mesure qu'il se perfectionnera pour présenter la plus grande surface possible et en même temps on aménagera un système pour proportionner cette surface à la force du vent régnant. Cela se dira de « carguer » ou de « prendre des ris ». Dans le premier cas, on diminuera la toile, dans l'autre on supprimera une partie des voiles. Le vaisseau, au dernier terme de son évolution, comportera trois mâts : de l'avant à l'arrière : misaine, grand mât, artimon et un mât couché sur l'avant; le beaupré, destiné surtout à la manœuvre et à la stabilité. Ces mâts ne seront plus gréés par de magnifiques antennes comme les arbres des galères, mais par des voiles superposées qui recevront le nom de vergues : basse-voile, hunier, perroquet, cacatoès.

Pour brasser ces voiles, il faudra non des galériens attachés à leurs bancs par la « pesanteur » de leurs

chaînes, mais de vrais marins, libres de monter dans le ciel par les haubans. Et voici une seconde et profonde différence entre la rame, souffrant du voisinage nauséabond de la chiourme et de cette promiscuité dégradante, et la voile, affranchie de toute servitude, ne comportant que des gens de mer, camarades de métier. Le pont de son vaisseau ressemblait bien peu, quand Brézé le regardait de la dunette du *Triomphe*, au spectacle de la réale vue de son tabernacle, du temps que la palamante voguait « à passer le banc » ! Ici, moins de pittoresque ; là, plus d'intimité professionnelle, moins d'originalité, mais un milieu plus noble, plus reposant.

C'était de rudes gars normands et bretons qui peuplaient les entreponts des vaisseaux ; des descendants de ces découvreurs qui avaient abordé dans le nouveau monde. La Bretagne déjà avait sa légende. Si les officiers des galères regardaient avec un certain mépris les marins du Ponant, ceux-ci, par contre, considéraient les Provençaux comme marins d'eau douce et la Méditerranée comme un lac.

En raison même des mers où ils étaient appelés à naviguer, les vaisseaux étaient construits différemment des galères. Ils n'étaient pas légers et effilés, mais courts et massifs, d'où leur appellation de « ronds » dont on les qualifiait et que Richelieu leur donna dans son *Testament politique*. Les galères étaient plates, les vaisseaux hauts sur l'eau, avec des bordages surélevés ; les unes ne calaient pas, les autres avaient des ponts superposés qui s'élevèrent à trois, non compris les cales. On ne logeait rien dans les gavons tandis que les vaisseaux pouvaient contenir une charge de plus en plus grande. Leur tonnage dépassait 1 000 tonneaux au moment où Brézé prenait son commandement. Il s'ensuit qu'ils étaient prévus pour une longue navigation et pouvaient embarquer de grands stocks de vivres et de munitions. Nous dirions de nos jours qu'ils jouissaient d'un grand

rayon d'action, car ils pouvaient accomplir de grandes croisières et aller loin : Christophe Colomb, deux siècles avant Brézé, s'était chargé de le démontrer.

Ceux que l'évolution du vaisseau intéresse, pourront au musée du Trocadéro voir, dessin par dessin, miniature par miniature, plan par plan, la lourde barque des Vikings se muer en vaisseau rapide, comme la chrysalide devient papillon. Ces étapes se résument surtout par le passage à la nef, ce navire du moyen âge, popularisé par les croisades et par les enluminures où l'on montre le bon roy Saint-Louis embarquant à Aigues-Mortes avec ses Chevaliers sur une coque de noix qui paraît avoir été enfantée par les remparts eux-mêmes. Grâce à ces nefs médiévales, notre chrétienté put se déverser sur l'Orient. On traitait alors la nef comme un donjon flottant où les guerriers conservaient leur armure.

Naviguant tant bien que mal, ces embarcations conduisirent leurs passagers à bon port, mais non sans risque, comme le témoigne cette histoire d'une reine de France qui faillit « bouter le feu à sa nef » en faisant tomber, dans un coup de roulis, sa chandelle sur les courtines de son lit. Ces navires primitifs, lourds, peu sûrs, sont aux extrémités pourvus de châteaux, simples plates-formes triangulaires, rectangulaires ou polygonales, entourées d'un pavois lisse ou crénelé. La coque est ronde et massive. Le gréement, tout à fait simple, ne comporte généralement qu'un seul mât avec une voile carrée sur son unique vergue.

Au XVIe siècle, l'évolution du grand navire consiste dans le fractionnement de la toile. On distingue déjà deux mâts avec deux vergues au grand mât. Alors apparaît la « civadière », ancêtre du beaupré avec la « caravelle » dont les qualités nautiques vont permettre aux rudes conquistadores de découvrir le monde. La *Santa-Maria* n'est point la coquille de noix de la légende. Sa longueur est de 22 m. 60, sa largeur maxima de 7 m. 80.

Elle va servir de transition au vaisseau rond qui compose la flotte de Brézé, le *Triomphe* et les vingt vaisseaux qui, à sa suite, vont se lancer à la chasse de la flotte des Indes.

Cette flotte elle-même comporte des galions. Qu'est-ce qu'un galion? On donne ce nom aux vaisseaux d'Espagne qui diffèrent de ceux de France et des autres marines par certains détails et aussi par le fait qu'accomplissant de longues traversées, ils ont des cales plus spacieuses. Ils sont donc en général plus lourds et d'un tonnage plus fort, de 1 000 à 1 200 tonneaux. Mais cette qualité, comme il est naturel, a été acquise aux dépens de la vitesse et des facilités de manœuvre. On s'en rendra compte devant le cap Saint-Vincent.

Nous allions oublier les neuf brûlots de Brézé. Les brûlots, ancêtres lointains de nos torpilleurs, sont de petits bâtiments chargés d'explosifs et de matières inflammables qui s'approchent des navires ennemis plus ou moins désemparés, pour les incendier. Leur manœuvre consiste à jeter des grappins sur la proie qu'ils veulent brûler et de s'attacher à elle comme une torche. L'intervention des brûlots est généralement indispensable pour achever la destruction de l'ennemi. Ils jetteront sur le champ de bataille des lueurs sinistres. Les brûlots sont commandés par des officiers de fortune, « sortis du rang » dirions-nous aujourd'hui, parce que leur rôle d'incendiaires est considéré comme moins noble que celui de ceux qui combattent au canon et surtout à l'arme blanche, mais il n'en est pas moins dangereux.

A chaque escadre était attachée une frégate, bâtiment plus léger et meilleur marcheur que le vaisseau. En outre, la première division avait à sa disposition une flûte de service, c'est-à-dire un petit aviso chargé de transmettre les ordres de l'amiral, un traversier ayant à peu près la même fonction et, admirons cette conception très moderne de Richelieu : une flûte-hôpital,

On attendra longtemps avant d'attacher un hôpital flottant aux escadres manœuvrantes et le fait est d'autant plus digne d'être relevé, tant comme un indice de cette minutie dans la prévoyance du grand cardinal, lequel n'omettait pas le moindre détail, que comme un souci d'humanité très louable à cette époque où les questions sanitaires étaient encore négligées, la science médicale n'en étant qu'à son début.

Nous connaissons la flotte du marquis de Brézé. Avant de la suivre dans ses évolutions à la sortie de La Rochelle, terminons le parallèle en disant que, différents dans leurs structures, vaisseaux et galères se distinguent encore essentiellement dans leurs méthodes de combat. La galère n'étant armée que de mauvais canons sur l'avant et en petit nombre, il n'y a pas d'autre ressource pour elle que d'aborder l'ennemi et de le prendre à l'arme blanche. Avec son éperon, elle rappelle les rostres antiques des trirèmes et, sauf qu'on y ajoute des pistolets et des mousquets, l'arsenal est le même : des piques, des haches, au lieu des javelots et des glaives. Au contraire, pour les vaisseaux qui disposent, nous venons de le voir, d'une importante rangée de canons sur deux bordées superposées, il s'agit de réduire l'ennemi par la canonnade ; l'abordage ne sera que l'ultime moyen de vaincre, à moins que le brûlot n'ait déjà fait son œuvre.

Somme toute, à bord des escadres qui, dans le courant de juin, cinglaient à travers le golfe de Gascogne, vers le cap Saint-Vincent, on se prépare déjà à jouer une partie moderne.

CHAPITRE XIV

VICTOIRE DE CADIX

Devant le cap Saint-Vincent (22 juillet 1640). Brézé défait la flotte « vierge » de l'Espagne.

« Nostre armée du Ponant n'estoit cette année que de 21 navires de guerre, tant grands que petits et de 9 bruslots. Elle partit de La Rochelle et le 20 de juillet se trouva à 12 ou 15 lieues à l'ouest de Cadix. » Ainsi débute la relation du « combat donné par l'armée navale du roy aux mers de Ponant commandée par le marquis de Brézé contre l'armée navale du roy d'Espagne s'en allant aux Indes occidentales l'an 1640 ».

Rappelons le plan de Richelieu. L'escadre du Levant avec Sourdis, celle du Ponant avec Brézé, agiront ensemble sur les côtes est et ouest d'Espagne en faisant une pression sur elle comme un casse-noix pour briser la coquille et croquer le fruit. A cet objectif, Brézé, qui tient une des poignées de la pince, doit en viser un autre encore plus important : celui d'intercepter le convoi des Indes occidentales.

A peine avait-il conduit sa flotte devant Cadix que se place un incident qui sera exploité pendant la bataille. On rencontre un vaisseau anglais à qui on donne la chasse. Ce navire, « poursuivi aussi par d'autres, aimait mieux venir à nous qu'attendre ceux qui le poursuivaient. On apprit de luy que l'armée de Cadix pour la nouvelle Espagne estoit mouillée au

milieu de la baye de Cadix (on écrivait alors Calis), preste à faire voiles et que dom Antonio d'Oquendo estoit mort de maladie. »

Les services de renseignements de Richelieu ne laissaient rien à désirer. Bien qu'il ne disposât pas de la T. S. F., son « intelligence service » savait tout ce qui se passait dans le monde, dans l'ancien et le nouveau. Grâce à quoi Brézé tombait sur les galions à point nommé, au large du cap Saint-Vincent. Le 21, la brume épaissit la côte et masque la vue de la timonerie. « Durant un grand brouillard on entendit au vent un grand nombre de mousquetades et canonnades et on aperçut quelques galères que l'on crut estre Turques, car le brouillard et le calme nous empescha d'en avoir plus certaine connoissance. »

Mais dès le lendemain, le vent dissipe les nuées : « Le 22, le vent estant sud-sud est, sur les 7 heures du matin, l'armée du roy reconnut deux ou trois lieues au vent au-dessus d'elle la flotte de Cadix composée de dix galions de 14 à 15 cents tonneaux au moins, quatre de 10 à 12 cents et vingt-deux de 4 à 8 cents tonneaux. » C'était une flotte, numériquement du moins, supérieure à la nôtre.

Elle est commandée par Jeronimo Gomez de Sandoval ; ayant sous ses ordres l'amiral Pedro de Ursua, la *Gallega* de Sancho de Urdanivia, le *San Juan* de Diego de Guzman, le *San Jeronimo* de Francisco de Ledesma, le *Santiago* de Gaspar de Carasa, le *Cuevas* de Juan de Chavarri, etc... Il importe de remarquer que la flotte des galions se trouvait gênée au point de vue tactique par le fait qu'elle devait assurer la protection d'un important convoi. Richelieu avait bien calculé ses plans. Il allait trouver dans son neveu un exécutant compréhensif et intrépide qui sut profiter de ses avantages.

Gomez de Sandoval, afin de sauver son premier convoi et obéissant à ce souci primordial, le laisse à la garde de l'amiral Asensio de Arriola, lui-même se

porte résolument vers nous avec douze gros vaisseaux. La flotte espagnole est réputée invincible : elle n'a jamais encore été défaite par la nôtre. Sandoval est impatient de porter un coup mortel à ce neveu du grand ennemi de l'Espagne. Il est 3 heures quand il ouvre le feu.

Brézé, lui, n'hésite pas, il rassemble à l'instant tous ses vaisseaux et tâche, à force de voiles, de joindre l'ennemi. Une erre de calme nuit à sa manœuvre mais « le vent estant devenu sud-ouest, nostre armée ayant le dessus, l'amiral revira sur eux. Mais à cause du peu de vent, ne put les joindre que sur les 3 heures après midy ». C'est alors que Brézé donne à son armée des ordres tactiques qui révèlent toute la valeur de sa formation en trois escadres égales. Lui-même attaque l'ennemi en tête et sur ses flancs avec le *Faucon* et le *Coq*, secondé par la 2[e] escadre de Dumé qui le serre de près. Quant à la 3[e] escadre de Coupeauville, qui monte le *Cardinal*, elle fait une diversion sur les arrières des Espagnols : « Nostre amiral fut donner le costé à celuy d'Espagne et le marquis de Brézé qui y commandoit se trouva à la portée du pistolet, ayant le sieur Dumé, son vice-amiral, proche de luy, avec partie de nos vaisseaux. » Le reste se tenait au-dessous du vent avec le chevalier de Coupeauville, contre-amiral, pour prendre les ennemis par derrière.

Le combat s'engage avec acharnement. Des Gouttes, le « Père de la mer », et le sergent de bataille de Caen assistent de leurs conseils leur jeune amiral qui, devant tous ces vieux marins, fait la meilleure contenance. On trouvera le pavillon du *Triomphe* en tête de ligne. La mêlée fut confuse, le combat acharné de part et d'autre. Mais devant la supériorité de la canonnade française, l'escadre espagnole enveloppée, prise en tête par Brézé et Dumé, en queue par Coupeauville, essaye de fuir après avoir subi du fait de l'artillerie des dégâts très sévères.

Foudroyée en poupe par Brézé, la flotte de Sandoval

bat en retraite, poursuivie par toutes nos forces. En défilant devant elles, elle offre une cible facile. L'amiral, dit le rapport, commença le combat, battant de grande furie celui d'Espagne et le perçant de toutes parts avec son canon, si bien que l'amiral ennemi fut obligé de quitter la partie et gagner le large. Brézé s'approche à portée de pistolet de leurs gros galions qui nous montraient le côté et ouvre sur eux, à bout portant, un feu des plus efficaces. Le *Grand Alexandre* de Boisjoly, gardant le contact, permet à Brézé de recommencer le tir.

Ordre est alors donné à nos brûlots d'aborder les unités les plus compromises et de les achever. Ceux-ci attachent leurs grappins sur les navires qui leur sont désignés, comme ils firent généreusement et s'attachèrent à quatre de leurs galions, deux desquels furent entièrement consumés ; les deux autres, savoir l'amiral déjà malmené et un autre galion, se garantirent mais non sans grande perte de leurs hommes qui se jetèrent en l'eau et d'un autre gros galion qui eut toutes ses voiles, ses manœuvres, le beaupré et le mât d'avant brûlé. Brézé, Portenoire, Menillet sur le *Coq*, contournent les brûlots en flammes et écrasent les retardataires.

Voici donc quatre navires mis hors de combat ou incendiés. L'amiral en l'occurrence, fit preuve de la plus touchante humanité, « voyant pour lors 7 à 800 des ennemis se noyer, » il envoya des chaloupes pour « en sauver tout ce qu'on put, ce qui se monta bien jusqu'à 300 ». Le reste avait péri au fond de l'eau.

Mais le combat n'est pas terminé. Il reprend de plus belle. On ne laisse pas en repos l'amiral d'Espagne : le *Triomphe* du marquis de Brézé et le *Coq* de Portenoire s'acharnent tous les deux sur lui en croisant leur tir. « Et le marquis estoit prest d'aborder l'amiral ennemy lorsque fort prudemment il reconnut qu'il estoit tant prest de périr. » Pendant que

Brézé et Portenoire s'en prennent à l'amiral d'Espagne, le vice-amiral Dumé attaque avec le *Cygne* un autre galion « qu'il mit hors d'état de tirer ». Enfin, nos autres vaisseaux qui ne restent pas inactifs en poursuivant l'ennemi coulèrent encore un autre galion à fond et mirent toute la flotte ennemie en extrême désordre.

Ce premier engagement ne s'était pas déroulé sans que Brézé subît sur son vaisseau amiral des avaries sérieuses. La nuit seule met fin à cette première phase du combat : « L'amiral françois se retint alors un peu sur le vent pour rassembler ses vaisseaux et faire raccommoder le sien, percé en six endroits à l'eau : cela fait, on se remet à la voile, tous se tiennent suivant leurs ordres près de l'amiral et font route après l'ennemy qui fuyoit vent derrière avec quantité de feux sur les navires. »

La poursuite se fait en pleine nuit, l'escadre française suivant le sillage des Espagnols à la lueur des incendies, « nostre amiral tirant de fois à autre des coups de canon pour faire connoître qu'il était proche de l'ennemy. » Brézé le talonne de si près qu'il va rejoindre l'amiral espagnol, quand il se rend compte combien il a agi avec prudence en ne l'abordant pas, car la capitane de Sandoval est sur le point de périr « avec deux autres galions, leurs feux ayant manqué tout à coup et s'estant enfoncez dans la mer avec les vaisseaux. »

Voici que le jour se lève, Brézé cherche ses capitaines et il s'aperçoit avec colère qu'il n'est suivi que du vaisseau vice-amiral, commandé par le sieur Dumé, du *Coq* commandé par le sieur de Portenoire, ancien et expérimenté capitaine breton, du *Faucon* commandé par le sieur de Menillet, de l'*Ermine* par le sieur Thibaut, du galion d'*Olivarès* pris il y a deux ans sur les ennemis, commandé par le sieur Razet, et de la frégate nommée la *Princesse* commandée par Gabaret. Ce sont toujours les mêmes qui restent

amatelotés avec leur chef, « les autres estant demeurez un peu en arrière, dont on apporte diverses excuses, qui n'ont pas toutes été trouvées valables. »

En effet, par la faute de ses capitaines, Brézé ne put anéantir toute la flotte ennemie. Déjà, au cours de la première phase de l'engagement, la plupart de nos bâtiments mal postés, masqués par notre ligne de bataille, incommodaient l'amiral de leur feu plutôt qu'ils ne le secondaient.

D'après le récit précité de cette bataille, « les ennemis y ont perdu cinq galions de 15 à 16 cents tonneaux, plus de 1 500 hommes y ont esté noyez, entre autres le marquis de Cardeignos, général de l'infanterie en toute la Nouvelle-Espagne, quantité de noblesse et un evesque de grande considération, qui moururent combattant vaillamment. »

Pour qui connaît la baie de Cadix, il n'y avait pas d'autre solution que d'affermir la « maîtrise de la mer du roy de France » sans chercher à atteindre les galions d'Espagne dans leur repaire. Une attaque de cette flotte eût compromis le succès de la nôtre et transformé notre victoire en défaite. En effet, ce port remarquable, que les Espagnols avaient pris aux Maures en 1202, était puissamment protégé par ses défenses naturelles et ses fortifications; Cadix est située sur un rocher à l'extrémité d'une langue de terre au nord-ouest de l'île de Léon. Ce promontoire est lui-même séparé du reste de l'île par un chenal et défendu par une série d'ouvrages dont certains sont construits sur des écueils qui gardent, au nord et à l'ouest, l'entrée de la baie, et par le fort de San-Fernando qui se trouve au centre de l'île de Léon. C'eût été folie que de poursuivre les galions dans cette impasse et notre amiral, malgré sa bouillante jeunesse, était trop pondéré pour la commettre.

Faute de liaison entre l'amiral et ses capitaines, le succès ne fut pas aussi grand qu'il eût pu l'être. Ces défaillances tenaient, en partie, à l'insuffisance de la

préparation de notre flotte de ligne d'escadres. C'était, en effet, la première fois que nous engagions un grand combat naval de cette nature en appliquant la tactique d'armée. Il ne faut donc pas s'étonner du flottement qui en résulta dans les signaux et dans les ordres.

De notre côté « nous y avions perdu le capitaine Jamin, combattant sur le brûlot, et quelque vingt-cinq hommes tuez, soldats ou mariniers, et trente ou quarante blessez, Martin, Le Brun, Botie et autres capitaines de brûlots n'y ayant aucun d'eux qui n'y ait esté tué ou blessé se montrant gens de cœur ». Après ce que nous savons des officiers des brûlots, cet hommage rendu à ces « gens de cœur » n'en paraît que plus précieux et touchant. Au cours de toute cette bataille, le jeune amiral Armand de Brézé fera preuve d'autant de magnanimité que de courage et de science.

On se souvient qu'au début de l'engagement, il avait fait arrêter un navire anglais, il commanda « aux capitaines qui avaient des prisonniers, de les mener au bord de ce navire et que s'il y avait entre eux quelqu'un de condition, il lui fût amené. L'on reconnut seulement le neveu du duc de Maquede qui se trouvant dépouillé, pour ce qu'il s'estoit mis tout nu pour se sauver à la nage, le marquis de Brézé lui donna un de ses habits et un baudrier fort riche et, après avoir usé envers luy des compliments sortables non tant à la condition présente qu'à celle de son extraction, le renvoya avec les autres prisonniers dans ledit vaisseau anglais qu'il congédia, le chargeant de convier son oncle, qui est l'amiral d'Espagne, à faire, provoqué par cet exemple, meilleur traitement que par le passé aux Français qui pourront tomber entre ses mains ». On ne peut se montrer plus chevaleresque au soir d'une grande victoire.

La tactique, qui pendant plusieurs siècles va dominer la formation en ligne, avec évolutions de chasse et en retraite, sera fixée dès ce jour-là par l'amiral de Brézé. On serait tenté de croire, parce qu'il est jeune et en

raison de sa haute naissance, que cette tactique ne lui est pas personnelle, qu'elle est le résultat d'une leçon apprise à ses « mentors », un des Gouttes ou un de Caen, lesquels en gardent le mérite. Mais, à cette époque, seule la décision du chef responsable prévaut. Elle est, en quelque sorte, inspirée de droit divin, comme le principe même de l'infaillibilité monarchique. Pas plus qu'on ne refuse au grand Condé la gloire de Rocroy, il ne faut marchander à Brézé celle de Cadix.

Qu'est-ce qui caractérise donc cette tactique de Brézé? Une offensive foudroyante et inattendue; qu'il attaque l'ennemi de front avec tous ses vaisseaux, qu'il le serre en ligne parallèle ou, enfin, qu'il cherche à le faire déborder sur ses ailes par ses seconds, lui-même, pavillon rouge en tête avec son navire-amiral fonce directement sur l'amiral ennemi et disloque ses formations en passant au travers de ses rangs. Cette manœuvre audacieuse lui réussira au cap Saint-Vincent, de Montjuich ou de Gata et lui coûtera la vie devant Orbitello, car il est évident qu'elle n'est pas sans risque pour le chef lui-même qui suit l'exécution de ses ordres du haut de sa dunette.

Cuirasse sur la poitrine, casque en tête, M. de Maillé-Brézé, en digne chevalier médiéval, reçoit sur son banc de quart toute la grêle des mousquetades. Cette manœuvre brutale, incisive, l'oblige à traverser la fumée des canonnades et les flammes des brûlots; mais cet écran fumigène, comme dans nos batailles modernes, dissimule l'amiral et favorise ses pointes décisives à la tête de l'ennemi, et c'est là qu'il a innové. Maillé-Brézé fait usage de la manœuvre d'abord, du canon ensuite, et enfin du brûlot pour achever les navires ruinés. Il ne va recourir à l'abordage que comme moyen ultime de réduire l'ennemi, préludant ainsi aux batailles navales de la fin du XVIIe siècle.

CHAPITRE XV

UN BON ÉLÈVE DE RICHELIEU

La faveur d'un oncle et le dévouement d'un neveu. L'importance de la victoire navale de Cadix.

Après la victoire, « M. le marquis de Brézé, lieutenant général des armées navales et commandant celle du Ponant, ayant eu avis qu'une escadre d'Espagne était rassemblée sur les côtes du Piémont et de l'Italie du sud, il profita de ce qu'il avait le vent en poupe pour franchir le détroit de Gibraltar et effectuer une croisière sur les côtes de Sicile. C'est d'ailleurs la voie la plus courte et la plus sûre pour rallier « les costes de France ». Ce parcours permet d'éviter les vents de noroît, suivant l'équinoxe, dans le golfe de Gascogne et de profiter du beau temps de la Méditerranée.

Brézé se rendit le 14 septembre dans le golfe de Naples « et détacha six frégates à la découverte », où il obligea l'ennemi à se retirer, après lui avoir fait éprouver des pertes. Passons sur ces incidents secondaires.

Richelieu ne s'était pas trompé sur la portée de la victoire du cap Saint-Vincent. Lavisse écrit à ce propos : « Le succès qu'Armand Maillé de Brézé, neveu du ministre, remporta sur la flotte des Indes (22 juillet 1640) révèle en ce jeune homme un tempérament audacieux d'homme de guerre et d'homme de mer, mais faut-il, comme Richelieu, mettre sa gloire pardessus celle des Anglais et des Hollandais, « qui

n'avaient jamais pu battre cette flotte, à raison de quoi elle portait le nom de Vierge? »

Irons-nous reprocher à Richelieu d'avoir été exagéré dans l'expression de ses louanges? Mais nous savons, par l'exemple de Pontcourlay, qu'il avait sur les siens des idées impartiales et qu'il ne se laissait pas égarer dans ses jugements. En réalité, cette victoire du cap Saint-Vincent enthousiasmait Richelieu pour plusieurs raisons. D'abord, parce qu'elle avait été gagnée sous l'écharpe d'un du Plessis; en second lieu, parce que c'était « sa » victoire. Il pouvait légitimement se flatter de l'avoir gagnée lui-même. Non seulement il en avait préparé les plans stratégiques, non seulement sa bonne exécution était due à l'excellence de ses services de renseignements, mais encore il avait construit le matériel qui avait mis en fuite la flotte espagnole. L'affaire de Cadix marque le point de départ de l'ascendant que la marine française va prendre progressivement sur celle d'Espagne. Richelieu aura compris le premier en France que, pour avoir des navires, il faut être riche. En se tarissant dans sa source, l'or du Pérou cesse d'alimenter de son sang les galions, tandis que le budget du superintendant des finances de Louis XIII remplit les caisses de son trésor. Enfin, dernière considération, le grand cardinal cherchait un homme pour l'exécution de ses grands desseins sur les mers; comment n'eût-il pas été fier de l'avoir trouvé dans la personne de son propre neveu?

Car le combat naval de Cadix est une victoire, et de bon aloi. Rien ne manque pour le démontrer. La fuite de Gomez de Sandoval qui rompt le combat devant Brézé après avoir été au-devant de lui; la retraite du cap Saint-Vincent jusqu'à Cadix c'est-à-dire la maîtrise des mers au sens que lui donnait Richelieu est l'événement considérable de cette campagne. Le fait que les navires soient tous revenus sains et saufs à leur port d'attache démontrait leurs

éminentes qualités d'endurance et de tenue à la mer. Enfin, l'importance des pertes ennemies par rapport aux nôtres.

A cet égard, La Roncière a donné, dans son *Histoire de la Marine*, des chiffres qui ne concordent pas avec ceux que nous avons cités plus haut. Il dit, à la page 68, « la défaite des Espagnols, au lieu d'être décisive (ce que nous ne contestons pas) *ne se soldait que par la perte d'une patache, d'un galion et de quelques centaines d'hommes*, » alors que le rapport officiel auquel nous nous sommes référé porte « cinq galions de 15 à 16 cents tonneaux et 1 500 hommes ».

L'éminent historien qui a tant fait pour glorifier Maillé-Brézé n'a pas minimisé intentionnellement les résultats matériels de la victoire de Cadix. Mais il ne parait pas avoir pris en considération le rapport officiel de l'*Hydrographie du père Fournier* (1) dont il ne cite que les « ordres d'escadre ». En outre, La Roncière se réfère à des rapports et procès-verbaux de témoins oculaires qui sont d'autant plus tendancieux que les auteurs, capitaines de la flotte, avaient subi les remontrances sévères de leur chef et qu'au demeurant, ils ne connaissaient peut-être pas toute l'étendue du désastre espagnol.

La source à laquelle nous avons puisé est d'abord corroborée par la *Gazette de France* qui, relatant le combat, dit : « Que les ennemis y ont perdu près de 2 000 hommes et plusieurs vaisseaux. » Ce journal étant écrit au jour le jour, est un document sûr. Enfin, il existe aux archives de la Marine, un manuscrit l'*Histoire navale d'Hocque d'Hannecourt*, « premier commis du dépôt de la Marine » dont les renseignements pris aux sources officielles du département, inspirent confiance, car d'Hannecourt était quelque chose comme le chef du service historique de cette époque. Or, il écrit :

(1) Qui est à la Bibliothèque de la marine, 1re édition, page 377, et non la 2e édition de la Bibliothèque nationale (page 285).

« Malgré toute la diligence que firent les ennemis, ils ne purent empêcher leur amiral et deux autres vaisseaux de périr pendant la nuit. La perte des Espagnols fut d'autant plus considérable qu'ils furent obligés de jeter leurs marchandises à la mer pour gagner promptement le large et qu'ils eurent cinq galions coulés à fond, outre leur amiral, estimé à plus de deux millions et plus de 1 500 hommes d'élite, tués. » On ne saurait être plus précis ni plus catégorique.

Quoi qu'il en soit, au retour de sa campagne victorieuse, le neveu du grand cardinal fut reçu à la cour d'une façon triomphale.

Il est assez facile de s'imaginer la nature des rapports qui existent dès ce moment entre le premier ministre et l'important personnage que représente dans le royaume un général des galères, amiral et chef d'escadre du Ponant. Ces rapports furent constants, tour à tour familiaux et officiels, tant que Brézé séjourna à la cour, ce qui lui arrivait assez rarement. Sans vouloir pousser trop loin le parallèle et compte tenu de la différence qui existait entre un roi et l'un de ses sujets, il est certain qu'il existe des analogies entre Louis XIII et Armand de Brézé vis-à-vis du grand homme d'État.

L'un et l'autre s'effacent devant ce génie. Le premier lui devra de figurer dans l'histoire comme un grand souverain en préparant l'avenir de la monarchie et l'unité de la France; l'autre recevra de la main de son oncle les grades les plus élevés. Ils seront tous les deux de bons élèves de Richelieu. Ils suivront ses conseils, seconderont ses plans avec une volonté qui, chez Louis XIII, peut passer comme une résignation sublime, et de la part de Brézé comme un sacrifice suprême qui se terminera dans l'apothéose de la mort sur le pont d'un de ces vaisseaux où Richelieu l'avait placé.

Leurs deux caractères présentaient de grandes ressemblances, Ils n'étaient ni bavards ni vantards,

comme M. de Sourdis, mais taciturnes, réservés, ce qui ne les empêchait pas d'être braves et de payer de leur personne, Louis XIII en accompagnant le cardinal dans ses campagnes, Brézé en suivant ses ordres sur toutes les mers. Tous deux également ponctuels.

Quant aux femmes, elles ne paraissent pas avoir eu plus d'influence sur l'un que sur l'autre. Louis XIII négligea son épouse ; Brézé n'en eut point, il mourut sans postérité. Ajoutons qu'ils devaient avoir, touchant la politique de Richelieu à l'égard de la noblesse, la même mentalité et les mêmes idées. Tous les historiens ont dépeint le drame de conscience de Louis XIII pris entre son devoir de souverain, qui lui imposait de frapper un Montmorency ou un Chalais et ses sentiments qui se révoltaient contre cette atteinte aux droits de la noblesse qui avait fait la grandeur des rois. Un descendant des féodaux, comme était Maillé-Brézé, tout en s'inclinant devant la raison d'État, condamnait dans son âme toute cette rigueur, cet abaissement de ses pairs, lui surtout qui se montre toujours si généreux et si magnanime.

On peut conjecturer qu'à partir de cette époque, le cardinal et son neveu eurent partie liée : celui-ci étant une pièce principale de l'échiquier sur lequel son oncle jouait le sort de la France. Les sentiments de déférence de Jean Armand envers le cardinal, se traduisent dans cette lettre à laquelle nous avons fait allusion et qu'il écrivait le 8 octobre de Toulon à Chavigny pour le prier de remercier Richelieu de sa nomination à l'armée navale du Ponant : « Monsieur, j'ai reçu avec une joie extrême les témoignages qu'il vous a plu me donner de vostre affection sur la rencontre du commandement des vaisseaux que le cardinal, par sa bonté, m'a voulu procurer... » (Affaires étrangères Espagne, t. XIX, p. 38.)

L'écriture des manuscrits de Brézé pourrait fixer les graphologues sur le caractère de leur signataire. Cette écriture est allongée, aisée, d'aplomb, quelque

chose comme l'indice d'un esprit franc et résolu. Car, nous l'avons dit, si l'amiral de Brézé est timide à la cour, il est ferme et plein d'autorité sur le pont de son vaisseau. On pourrait en dire autant de bien des marins célèbres que leur isolement en mer ne prépare guère aux succès mondains.

Enfin, voici une anecdote qui nous fixe sur le dévouement aveugle de Brézé envers son oncle, tout en montrant ses scrupules et son tact à propos du complot de Cinq-Mars (M. Le Grand) : « Pour en revenir à M. Le Grand, dit des Réaux, l'amiral de Brézé ne faisait que d'arriver (c'était vers l'Avent 1641) quand le cardinal, qui voulait partir à la fin de janvier pour Perpignan, lui dit qu'il fallait se préparer pour armer les vaisseaux à Brest et puis passer le détroit pour s'aller planter devant Barcelone, afin d'empêcher le secours de Perpignan. Quelques jours après, Brézé entra dans la chambre du roy. Pensez que l'huissier ne le laissait pas gratter deux fois. » Voilà qui prouve que Brézé avait auprès de Louis XIII ses grandes et petites entrées. « Le roy et M. Le Grand parlaient dans la ruelle. Brézé entend, sans être vu, que M. Le Grand disait le diable du cardinal. Il se retire, il consulte en lui-même. Il n'avait pas vingt-deux ans encore ; il avait peur de n'être pas cru. Il se résout de suivre le roi à la chasse le plus souvent qu'il pourrait et, s'il trouvait M. Le Grand à l'écart, de lui faire mettre l'épée à la main. Une fois il le trouva assez à propos ; mais voyant venir un chien, il crut qu'il y aurait des gens après. Le lendemain, le cardinal lui ordonna de partir le jour suivant. Il fut deux jours caché, faisant travailler son équipage. L'Eminentissime le sut, l'envoya quérir et le malmena. Enfin, le jeune homme, ne sachant plus que faire, va trouver M. de Noyers et lui dit ce qu'il avait entendu et ce qu'il avait eu dessein de faire. M. de Noyers lui dit : « Monsieur, ne partez point encore demain. » Le cardinal, averti de tout, le mande, le remercie de son zèle

et le fait partir après lui avoir dit qu'il y mettrait ordre. »

On ne peut qu'admirer à la fois le dévouement et la prudence avec lesquels agit de Brézé pour préserver le cardinal sans éveiller les soupçons de M. Le Grand et cette anecdote, certainement authentique, établit le rôle que le marquis de Brézé joua dans cette affaire de Cinq-Mars. Il est vrai qu'il ne protégeait pas seulement la vie de son oncle, mais son propre avenir qui tenait alors à l'existence de Richelieu et à son crédit.

En tant que portraitiste d'Armand de Brézé, nous sommes au regret de n'offrir à nos lecteurs que ce dévouement envers un protecteur valétudinaire. Nous eussions préféré rencontrer dans son existence une intrigue amoureuse qui eût apporté à son roman une note sentimentale comme lady Hamilton contribua à la légende de Nelson. Mais, à défaut de femmes, notre héros eut son poète attitré, Benserade, et son favori. C'est le dernier trait qui le rapproche de Louis XIII. De même que celui-ci entretint de Luynes et Cinq-Mars, avant de faire du premier un connétable et de livrer le second au bourreau de Lyon, Brézé eut Louis de Foulcault de Saint-Germain, comte du Dognon dont il fit son vice-amiral. Nous en parlerons en son temps.

CHAPITRE XVI

AMBASSADEUR DU ROY AU PORTUGAL
6 août 1641.

Campagne de mai 1641. — Brézé passe le détroit.
Une instruction modèle de Richelieu.

A propos du complot de Cinq-Mars, nous avons fait allusion au départ d'Armand de Brézé pour Brest où il allait prendre son commandement de l'armée du Ponant en vue de la campagne de 1641. Dès le commencement de l'année, le marquis adressait à M. de Chavigny un mémoire fort intéressant sur l'état des bâtiments. Ce mémoire résumait certainement les opinions des capitaines les plus expérimentés entre ceux dont était entouré M. de Brézé et qui composaient son conseil : des Gouttes, de Caen, de Portenoire, Dumé, de Coupeauville, etc... Dix navires étaient hors de service ; « l'année prochaine, disait-il, il s'en trouvera peut-être un pareil nombre, attendu qu'ils sont tous extrêmement vieux et travaillez (fatigués), même celui que je monte, qui a plus de vingt ans ». C'était alors le vaisseau du roy, ou *Saint-Louis* de 1 000 tonneaux, servant d'amiral.

Les chantiers d'Indret n'ont fourni, depuis leur création (il y avait trois ans) que deux grands vaisseaux non encore armés, trois grandes frégates et deux petites, celles-ci bonnes pour la garde-côte. Il faut donc recourir encore aux alliés du roi, MM. les États de Hollande et la reine de Suède, qui a 60 ou 80 vaisseaux,

dont une partie ne sert qu'à passer, un mois ou deux de l'année, des gens en Allemagne... « Il est donc nécessaire que M. de Chavigny écrive en diligence en Suède à quelque ministre, pour sçavoir si l'on voudroit accommoder le roy de huit ou dix navires, selon notre nécessité et le prix. » Brézé frappe à toutes les portes pour réaliser son programme naval.

La concentration de la flotte devait se faire à Brest et non plus à La Rochelle. On avait, en effet, reconnu que les côtes vaseuses de l'Aunis se prêtaient beaucoup moins bien que la rade de Brest à la sortie des vaisseaux. D'autre part, le grand port du Finistère commençait à ce moment-là à jouer son rôle de pépinière de marins bretons et de grand centre des constructions et radoubage de navires. C'est encore à retenir à l'actif de Maillé-Brézé. Le choix de Brest était d'autant plus à l'honneur de son jugement de marin qu'il abandonnait, par le fait, son gouvernement de Brouage et de l'Aunis et renonçait à des recettes profitables.

Cette année-là, l'objectif de la flotte du Ponant n'avait pas changé. Il s'agissait d'aller attaquer à Cadix la flotte d'Espagne, mais la situation n'était plus la même. La politique de Richelieu consistait à tirer profit tout à la fois de ce qui faisait la force de la France : unité territoriale, politique, raciale, religieuse, financière et la faiblesse de l'Espagne : émiettement territorial, divisions politiques et raciales, oppositions religieuses, anarchie financière. Dans ce dessein, le cardinal suscitait chaque année une nouvelle révolte dans l'empire et greffait un nouvel abcès sur ce corps malade. Cette année-là, le Portugal entrait en dissidence avec Jean IV de Bragance, qui avait pris la couronne, et signé un traité d'alliance avec Louis XIII. Les trois flottes unies de la France, du Portugal et des Pays-Bas allaient allier leurs efforts contre l'adversaire commun.

Au titre de chef d'escadre du Ponant, Maillé-Brézé

ajoutait celui d'ambassadeur extraordinaire auprès de S. M. le roy de Portugal. Le plan de la campagne adopté par Richelieu est contenu dans l' « Instruction pour M. le marquis de Brézé, lieutenant général de l'armée navale du roy, en date du 26 may 1641 ». Voici ces ordres détaillés :

« Ledit sieur marquis estant arrivé avec l'armée du roy aux costes de Portugal, il mouillera l'ancre à la rade de Cascaes et y demeurera si le mauvais temps ne l'oblige de faire entrer ses vaisseaux dans la rivière de Lisbonne. Ayant fait ses complimens au roy de Portugal, il l'ira voir ensuite à Lisbonne bien accompagné et reviendra coucher le soir à son bord pour être en état d'agir à la mer, selon les occasions, conjointement avec les forces de Portugal et de Hollande, qui doivent être chacune de vingt bons vaisseaux selon les conditions du traité fait entre le roy et le roy de Portugal et celles de celuy qui a esté fait en Hollande avec MM. les États généraux. »

Admirez cette précaution de recommander à l'amiral de « coucher le soir à son bord ». Cela posé, l'instruction prévoit toutes les alternatives. Si le duc de Maquede est à Cadix avec vingt-six navires qui est tout ce qu'il peut avoir, « il faut tascher à le forcer et à le brusler. » S'il est allé en personne au-devant de la flotte ou qu'il ait envoyé seulement douze galions, comme les derniers avis qu'on a eus d'Espagne le portent, on ira attendre cette flotte « aux lieux où les Portugais, plus instruits que nous des voyages des Indes, croiront qu'il doit passer ».

L'armée navale de M. le duc de Brézé se présenta le 6 août dans un ordre impeccable à l'embouchure du Tage (1). Elle comprenait dix-neuf vaisseaux : l'amiral, le vice-amiral, le *Cardinal*, le *Coq*, le *Cygne*, le *Triomphe*, la *Victoire*, le galion *d'Olivarès*, le *Grand Alexandre*, le *Lion Couronné*, le *Magdelaine*, etc..

(1) *Gazette de France* du 15 août.

Elle était commandée par nos meilleurs capitaines : Montigny, Le Mé, Portenoire, Menillet, La Roche-Allard, Boisjoly, Gabaret, etc...

Quand elle eut mouillé en appuyant ses salves de l'étendard du Portugal glorieusement illustré par Albuquerque et Vasco de Gama, les forts de Cascaès et les galions du roy de Portugal saluèrent son pavillon de plus de mille coups de canon (on n'était pas ménager de la poudre de salut à cette époque-là). Dès son mouillage, pour répondre à la visite que le comte de Mailly lui fit au nom de Brézé, le roi Jean envoyait en rade plus de mille caravelles « où étaient les plus grands de cette cour et les principaux de cette ville qui firent la harangue « au grand amiral de France ». Après quoi « cent autres caravelles lui apportèrent quantité de citrons et autres fruits de toutes sortes qui furent présentés à bord de l'amiral et des autres vaisseaux, ce qui constituait pour les équipages le meilleur antidote du terrible scorbut.

« Le 10 ensuivant, » le roi envoie une galiote conduite par son premier écuyer, son premier maître d'hôtel, six de ses premiers gentilshommes et douze suisses de sa garde, dans laquelle galiote on avait préparé un festin composé de soixante plats de vermeil doré qui furent servis l'un après l'autre, les uns pleins de très beaux poissons et les autres de toutes sortes de confitures en pyramides, car on ignorait les restrictions au cours des guerres du XVIIe siècle.

Le 11, le marquis de Brézé étant sorti de son bord avec toute sa suite, vint au Palais saluer le roi, en passant « au travers de plus de dix mille hommes qui étaient en armes, tout le peuple, lequel y était accouru en foule, criant incessamment : « Vivent les roys de France et de Portugal ! » C'est ainsi que, sous Louis XIII, les alliés du roi de France savaient galamment traiter ses ambassadeurs extraordinaires, surtout quand ils étaient de cette qualité. La ville

fut en armes jusqu'à ce que, dans le soir étoilé du Tage, « le dit marquis de Brézé retourna à son bord où il fut visité tous les jours par les principaux de la ville, » ses instructions ne lui permettant point de quitter le vaisseau-amiral pendant la nuit.

Trois jours après l'arrivée de l'escadre française, un espion de basse extraction dévoilait au roi la conspiration du duc de Camine. La venue de cette force navale n'était sans doute pas étrangère à l'avortement du complot. Ainsi que l'écrit la *Gazette de France* (n° 132, p. 769) : « Les traistres eurent cette mauvaise rencontre de l'arrivée du duc de Brézé le 6 août. » Le procès fut vite instruit. Le 29 août, la sentence de mort était exécutée sur la personne de la plupart des soixante conspirateurs, dont le duc de Camine et son fils. Renaudot se plaît à faire remarquer, à ce propos, que l'on ne procède pas au Portugal de la même façon qu'en France pour dépêcher les condamnés.

Sur un échafaud grand comme la place Dauphine, les criminels sont assis « dans des chaires estoffées et par degré selon leur qualité ». Puis le bourreau, au lieu de leur « couper le col par derrière, leur fait pencher la tête sur le dossier de la chaire, fait exprès et, leur mettant la main sur le front, leur coupe la gorge » comme moutons à l'abattoir ce qui ne se fit pas sans que le duc de Camine ait proféré dans un râle cinq fois les noms de « Jésus Maria et Joseph ». Son fils, avant d'être lui-même égorgé, embrassa à plusieurs reprises les pieds du cadavre exsangue de son père pour se faire pardonner de l'avoir entraîné dans cette entreprise malheureuse.

Il se trouva que le peuple voulut exiger qu'on « leur coupât le col par derrière comme traistres. Mais le roy estima ce supplice trop ignomineux ». Ce scrupule ne l'empêcha pas de laisser le bourreau dépecer les victimes. Ces quartiers de noblesse furent ensuite portés aux portes et avenues de la ville où ils ne séjournèrent malheureusement que huit jours « à cause des

grandes chaleurs ». Un banquier juif fut pendu comme il convient du fait qu'il possédait deux millions d'écus. Par la confiscation des biens de tous les condamnés, le roi Jean « gagnait deux millions de revenus », ce qui est la meilleure justification de la sentence.

Il est à noter que l'armée de Brézé appareilla ce même jour, 29 août, non par pure coïncidence, mais soit que la flotte française et son amiral fussent retenus pour assister à cette parade de justice sur le bel échafaud « grand comme la place Dauphine », soit, au contraire, que Brézé ait voulu fuir un spectacle répugnant. En tenant compte des mœurs de l'époque, la première solution est la plus vraisemblable, Jean II ayant voulu associer le roi de France, son allié, à une répression à laquelle il était lui-même intéressé.

Nous croyons devoir insister sur l' « Instruction » reçue par Brézé afin de donner, une fois pour toutes, un spécimen de la façon remarquable dont se préparait le travail d'état-major dans les bureaux de la marine de Richelieu. En effet, nous n'avons point l'original de cette instruction qui a dû être signée par Chavigny, son « chef de cabinet ». Mais la pièce est l'œuvre de Richelieu, d'après son propre témoignage. Lettre du 27 (à Chavigny), manuscrit cité aux sources, fol. 39 : « J'envoie à M. de Chavigny l'instruction que j'ay dressée pour le marquis de Brézé, sur les mémoires de M. des Gouttes, laquelle il signera. »

Le 6 août 1641, Brézé fait sa jonction à Lisbonne avec dix vaisseaux et sept frégates portugais du général Antonio Telles de Memezes, qui arbore son pavillon sur le « Bon Jésus » de 60 canons et 590 hommes d'équipage. Cette flotte est inférieure à celle qui est prévue à l'instruction. Soit « vingt galions, armez et équipez pour joindre à ceux du roy ». Or, il est recommandé au marquis de Brézé de faire toutes les sollicitations possibles pour faire effectuer l'armement promis, et si, après trois semaines ou un mois d'attente « il voit qu'il n'y ait point d'apparence d'en espérer

l'effect, il fera sçavoir au roy que, consommant ses vivres inutilement, et n'en pouvant retirer de France, il doit trouver bon qu'obéissant à la nécessité, il lève l'ancre pour éviter la ruine de l'armée du roy ».

Mais il reste une ressource au roi Jean pour retenir la flotte française à Lisbonne : « Si, en tel cas, le roy de Portugal luy offre des victuailles, pour remplacer celles qu'il consomme à une attente inutile, il les acceptera sans les demander et attendra encore quelque temps l'armement des vaisseaux portugais, s'il voit qu'il se prépare. » La question de la subsistance de la flotte a été soigneusement examinée et l'instruction à cet égard peut passer pour un modèle de prévoyance :

« Les vivres de l'armée que doit commander ledit sieur marquis de Brézé n'estant que pour six mois, qui commencent en juin et finiront en novembre, ledit sieur marquis, estant arrivé à Lisbonne, envoiera un petit vaisseau de son escadre, nommé la *Princesse*, pour faire sçavoir le concert qu'il aura faict avec le roy de Portugal et les Hollandais, s'ils sont arrivez, afin qu'on luy prépare et qu'on luy envoie des vivres par des flustes. »

Le fidèle des Gouttes n'accompagne pas son amiral — sans doute pour raison de santé — mais il a son rôle dans la subsistance de l'armée navale : « Le sieur commandeur des Gouttes n'allant point au voyage, donnera ordre à La Rochelle à faire préparer les vivres, ce qu'il fera d'autant plus soigneusement que, s'il n'est en personne à ladite flotte, il y sera de cœur et d'affection. » N'est-ce pas, de la part du grand cardinal, un trait touchant que cet hommage au vieux serviteur « le père de la mer? »

Une autre déception attendait Brézé du côté des Hollandais. Leur flotte ne paraît que le 10 septembre et les douze navires frêtés par les Pays-Bas par Tristao de Mandonça n'arrivent que plus tard encore. De ce fait, le plan de campagne est compromis. Ces retards, en effet, permettent au duc de Maquede de se porter

au secours du duc Fernandino dans les eaux de la Catalogne et de détacher une division pour la garde du détroit de Gibraltar. Le 11 septembre, Brézé rencontre par le travers du cap Sainte-Marie l'escadre de Jose Peitera et Salvador Rodriguez qui bataillera tout le jour et le lendemain sans perdre plus de 18 hommes. Le 4 novembre, l'amiral hollandais Gysels, se heurte près du cap Saint-Vincent aux 24 navires de Carlos de Meneoso, très supérieurs à lui et il perd 4 bâtiments.

Tout cela avait été prévu par Richelieu : « Si ledit sieur marquis est contrainct de se retirer, disait-il dans ses instructions, le meilleur dessein qu'il puisse faire est d'entrer inopinément dans le destroit et s'en aller joindre l'armée navale que Sa Majesté a sur les côtes de Catalogne. » Richelieu ne se faisait aucune illusion sur les résultats que pouvaient obtenir les « trois flottes française, portugaise et hollandaise où le sieur marquis de Brézé commanderait ». Maquede avait échappé à la poursuite du marquis qui devait renoncer à remporter une nouvelle victoire de Saint-Vincent.

L'ordre avait été confirmé par Richelieu qui écrivait le 1er août 1641 : « Mon neveu, nous avons avis de Gênes que l'escadre de Naples se doit rendre à Livourne le 3, 4 ou 5 de ce mois. Je vous donne cet avis afin que vous sachiez ce qui se passe. Cependant, la principale fin que vous devez avoir est de favoriser la prise de Perpignan. »

De son côté, d'Argenson, car tout était précis, écrivait à l'archevêque de Bordeaux le 30 août : « J'ay reçu ce matin des lettres de la cour qui m'apprennent que M. le marquis de Brézé a eu ordre de passer en cette mer avec l'armée navale de Ponant ; c'est pourquoi il me semble que vous devez vous radouber et vous ravitailler au plus tôt et prendre tous les soins qui vous seront possibles afin d'apprendre où il sera pour vous joindre en quelque rendez-vous. »

C'est cet excellent La Vergne, « l'homme à la toise », qui se charge de nous renseigner sur l'issue de cette campagne, car selon l'usage des familles princières, le gouverneur continue à accompagner partout son élève même sur les vaisseaux. Nous ignorons si La Vergne, « qui était homme de guerre », avait le pied marin. Mais il est certain qu'il dut s'en donner à cœur joie de mesurer les navires de la quille à la pomme du mât. Sans doute, les officiers du génie maritime reconnaîtront-ils dans ce géomètre le premier ingénieur d'escadre embarqué.

La Vergne écrit au maréchal de Brézé : « De la mer vers le cap Saint-Vincent, 25 septembre 1641. — Le roy de Portugal, dit-il, nous avoit aussi proposé d'autres desseins et empesché mesme, pour les exécuter, de passer le destroit. Mais nous avons trouvé que ces projets de Portugal estoient des desseins mal dirigés et qui à nostre très grand regret, n'ont pu réussir et desquels pour s'expliquer davantage, il faudrait un chiffre ou avoir l'honneur de le vous dire de bouche. » Brézé a renvoyé huit vaisseaux à Brest et en a conservé douze « des meilleurs » pour composer « l'armement de 1642 avec ces vingt navires ».

A propos de la campagne de Portugal, La Roncière a écrit (p. 72) : « La campagne de l'océan se terminait sur un échec. » Ce jugement ne peut viser que l'amiral hollandais. En ce qui concerne Brézé, ses succès quoique moins décisifs que ceux de l'année précédente, n'en sont pas moins incontestables. Il a obligé le duc de Maquede à fuir devant lui et il l'a talonné en Méditerranée. Il faut se reporter à l'époque où nous écrivons pour comprendre que le fait, après avoir bravé Cadix, de forcer le détroit de Gibraltar deux années de suite en défilant devant les forts espagnols et tout le littoral jusqu'à Trafalgar, est un événement sensationnel qui n'avait jamais été encore réalisé avec des forces aussi importantes. En outre, la diversion de Brézé sur les côtes occidentales de la Péninsule, en coupant toute

communication entre elle et les Pays-Bas, atteint l'objectif principal de Richelieu, en empêchant les renforts espagnols de parvenir dans le nord de la France, et assure le triomphe de nos armées. Du point de vue de la tactique navale, il réalise devant l'ennemi cette jonction de nos escadres du nord et de la Méditerranée qui fut toujours le grand souci de notre histoire navale.

Enfin on ne saurait trop mettre en valeur, le succès politique de son ambassade au Portugal qui laissera dans les relations entre nos deux pays des traces durables. La *Gazette*, parlant du retour du marquis de Brézé, dit qu'il revint du Portugal « après y avoir donné des preuves d'une grande prudence et conduite au delà de son âge et gagné les cœurs de toute la nation. » Maturité d'esprit, courtoisie juvénile, générosité, tels sont les traits dominants de son caractère.

Son voyage s'achevait en son gouvernement de La Rochelle. Nous avons, en effet, relevé dans les archives de cette ville, diaire de Guillaudeau page 407, la mention suivante : « Arrivée du marquis de Brézé. Le dimanche 20e dudit mois d'octobre audit an 1641, M. le marquis de Brézé, comme ambassadeur du roy de France vers le roy de Portugal, arriva en cette ville retournant du Portugal. »

Il y avait fidèlement suivi les instructions du cardinal et pouvait être fier de son œuvre diplomatique.

CHAPITRE XVII

L'APOGÉE DE LA FAMILLE RICHELIEU

Brézé et ses favoris : du Dognon et Benserade. Son beau-frère Condé.

Tallemant des Réaux, qui a écrit sur ses contemporains une œuvre monumentale en neuf volumes, ne consacre au duc de Brézé que la plus courte de ces « Historiettes ». Elle tient en trente-cinq lignes en tout et pour tout, dont seize lignes ont trait à Louis de Foucauld de Saint-Germain comte du Dognon : « Le malheur du duc de Brézé, dit des Réaux, fut d'avoir trouvé du Dognon qui l'empaulma de telle sorte qu'on pouvait dire qu'il ne faisait que ce que l'autre voulait » et, confirmant cette opinion, M. de Cosnac écrit qu'il avait été placé « auprès de Brézé comme une sorte de « mentor ».

On ne saurait donc écrire l'histoire d'Armand de Maillé-Brézé sans parler de du Dognon. Notre rôle est, en effet, de pénétrer dans l'intimité de notre héros et de le suivre dans son existence journalière. Il ne fait pas de doute que la sienne ne fût accaparée dès la jeunesse par la camaraderie de Louis de Foucauld de Saint-Germain.

Louis XIII avait mis les favoris à l'ordre du jour avec Luynes d'abord, Cinq-Mars ensuite. Qu'était-ce donc qu'un favori? On peut le définir comme une forte personnalité qui, grâce à la domination qu'il prend sur celui qu'il sert, en obtient des faveurs exceptionnelles

en échange d'un dévouement et d'une présence agréable auprès de lui. Pour Louis XIII, l'affection qu'il portait à ses favoris, la sorte de fascination qu'ils exerçaient sur son esprit étaient d'autant plus instinctives que les femmes entraient moins dans ses pensées. Tel fut sans doute le cas de Brézé et de Foucauld et, pas plus que pour le roi avec Luynes et Cinq-Mars, il ne faut rien sous-entendre de suspect dans ces rapprochements dont l'antiquité nous donne des exemples et qui n'ont rien de commun avec ceux des bergers Corydon et Alexis.

Quand des Réaux expose que le « malheur » de Brézé fut d'avoir rencontré du Dognon, il faut traduire sans doute que le duc ayant été emporté à vingt-sept ans par un boulet sur son navire, son malheur fut que son ami Foucauld l'avait poussé dans cette carrière mortelle, c'est du moins toute l'explication que nous avons pu trouver de cette boutade, car rien ne fut malheureux dans la vie de Brézé, sauf sa mort, et tout implique chez Saint-Germain un attachement à son chef qui ne se traduisit jamais que par des traits de dévouement exceptionnels.

Quant à dire, avec M. de Cosnac, que du Dognon avait été placé par Richelieu auprès de son neveu « comme une sorte de mentor », il serait plus juste de remarquer que ce furent d'Harcourt, le bailli de Forbin et des Gouttes, les véritables mentors du jeune Brézé. Cependant la phrase de Cosnac établit que les présentations entre les deux jeunes marins avaient été faites par Richelieu auprès de qui Foucauld avait débuté comme page de sa maison. Au demeurant, il est assez impropre de qualifier de « mentor » un ami qui n'a que trois ans de plus que soi.

Parmi les personnes qui, au cours de la bataille victorieuse de Cadix, se signalèrent tout particulièrement, une relation faite par un des capitaines — sans doute Ménillet (Archives de la Guerre, volume 60, page 16 *bis*) — cite « le sieur de Saint-Germain-

Beaupré » : Louis Foucauld de Saint-Germain, qui fut comte du Dognon. Il était alors âgé de vingt-quatre ans. Au combat du 22 juillet, « il était du groupe des gentilshommes qui entourèrent l'amiral, que sa bravoure exposait au feu dans les endroits les plus dangereux. » Qu'est-ce à dire sinon que le soi-disant « mentor » que Richelieu avait donné à son neveu était en réalité un palladium ?

Il est facile de reconstituer les circonstances dans lesquelles le fait se produisit. Richelieu, en envoyant son neveu sur ses vaisseaux, avait tenu à le faire accompagner par un de ces cadets de Gascogne, véritables spadassins qui offraient leur épée et leur vie à celui auquel ils avaient été attachés. Le cardinal avait distingué ce vaillant jeune homme dont il avait fait un bouclier familial. En échange de cette surveillance tutélaire, on avait fait à Saint-Germain des promesses qui furent tenues. Il est également certain que Foucauld fut choisi parce que l'oncle savait déjà l'amitié qui unissait les deux jeunes hommes.

Louis de Foucault ou Foucauld appartenait à une maison féodale très ancienne. Il était donc digne de partager les jeux d'Armand de Maillé-Brézé. D'après l'abbé Ratier et le généalogiste Clabault, les sires de Foucault issus de la même souche que les Foucault de la Roche (ou La Rochefoucauld), tireraient leur origine de Josselin, fils de Guillaume IV, Fier à Bras, comte de Poitiers, et se rattacheraient ainsi à la maison souveraine des ducs de Guienne. Ils possédaient la terre de Saint-Germain-Beaupré depuis six cents ans, étaient seigneurs de Cormiac, Excideuil, du Cros, de Châtelus, de Crozant, Noaillat... et austres lieux ; l'un d'eux épousa Marie Stuart pour le roy François II... Ils portaient, depuis Guy IV (1379-1390) : d'azur semé de fleurs de lis d'or ; en chef. Le vice-amiral comte du Dognon posa son lambel d'argent, affirmant ainsi la haute idée qu'il avait et de sa maison et de lui-même.

Brézé avait rencontré Saint-Germain quand il était page du cardinal, car on était à cette époque charmante où le service des grandes maisons était assuré par des gentilshommes d'une dizaine d'années. Celle du cardinal en était largement pourvue, elle en comprit jusqu'à vingt. Ils égayaient les tristes couloirs du palais et déridaient le maître de céans, ce qui ne devait pas être facile : témoin cette espièglerie de deux petits pages dont un certain Saint (?) pourrait bien être notre Saint-Germain. Ces deux gosses avaient réussi à extorquer, grâce à leurs plaisanteries, dix pistoles à Richelieu ; ça aussi, ce n'était pas commode !

Louis de Foucauld donnera pendant toute sa carrière le spectacle d'un homme de grand caractère, résolu, fastueux, hautain et, sans doute, intéressant à écouter. Cela explique la faveur dont il jouit auprès de Jean Armand de Maillé. Seulement, il ne tint pas toujours son serment de le rendre sage. Il l'exposa tant et si bien que, finalement, il le fit tuer et voilà le « malheur ».

En 1641-1642, M. de Saint-Germain a trouvé de bon ton « d'avoir sa galère » comme on disait à ce moment-là. Ces messieurs les chevaliers de Malte et M. Vincent de Paul avaient mis à la mode les histoires de galériens. Il était bien porté, depuis que Richelieu s'occupait de la marine, d'avoir son nom inscrit en poupe d'une patronne ou même d'une ordinaire et d'en exercer le commandement effectif. On vit donc la *Saint-Germain* briller en lettres d'or dans l'escadre du marquis de Brézé et Foucauld en devenir le capitaine. Le prototype de ces marins à la rame qui veulent étonner la cour et séduire les âmes sensibles par le prestige et l'horreur de la chiourme enchaînée, ce sera le beau d'Esquilly.

Le cardinal de Retz, qui eut une jeunesse orageuse avec sa soutane et ses duels, ose assurer son cousin Esquilly avoir été le plus honnête homme de

son siècle. Jugez-en! « Je lui avais communiqué, dit-il, que j'avais la pensée d'enlever Mlle de Retz et il l'avait fort approuvé. Il me prêta 12 000 écus et manda de Provence le pilote de sa galère qui était homme de main et de sens. » Quand je vous le disais! Oh! ces Marseillais! rien ne manquait à leurs histoires de rambarde et de palamante. Le pilote qu'on appelle à la rescousse, Sganarelle débrouillard et malin, est un vrai personnage de Molière.

Esquilly avait d'ailleurs une réputation bien établie d'homme à femmes : « Ce M. d'Esquilly était un fort galant homme; il fit longtemps l'amour à la reine avec des révérences et c'est assez dire à une reine : le cardinal l'éloigna, parce que c'était un garçon qui ne craignait rien; il avait morgué le grand-maître en cajolant Mme de Chalais sous sa moustache. Il avait une galère et, après avoir fait des merveilles au combat qui se donna auprès de Gênes, à la naissance de M. le dauphin, où il fit des protestations contre Lepont-de-Courlay qui ne voulait pas donner, il reçut un coup de mousquet dans le visage qui le défigurait tout. Il ne voulut plus vivre et ne souffrit pas qu'on le pansât. »

Et voilà comment, au XVIIe siècle, l'échelle de coursive menait à tout, même à l'amour d'une reine! Nous n'avons parlé de lui que pour mieux camper la silhouette d'un noble capitaine de galère, comme était M. de Saint-Germain, et pour tracer le portrait de ces hommes pittoresques que Brézé avait à discipliner et que Sourdis n'avait pas réussi à soumettre.

Un autre ami qui, dans un tout autre esprit, servit le marquis de Brézé fut le poète Benserade. C'était une manie de la famille que de s'entourer de gens de lettres. Richelieu avait fondé l'Académie et lui fit condamner *le Cid*. Le maréchal de Brézé avait vaincu la cabale de *l'Avare*. (Était-ce une allusion au cardinal, son beau-frère, qui lui marchandait ses subsides?) Notre Armand s'était attaché Benserade,

poète fort prisé et qui est bien une image de l'époque avec ses sonnets bien tournés, son aisance de courtisan et ses impromptus. Image, en effet, de ce temps des duels des beaux esprits de la place Royale et des premiers salons littéraires.

Brézé avait sacrifié à cette coutume de grand seigneur de respirer l'encens des rimes et des hyperboles dont le sillage lui faisait oublier celui beaucoup plus amer de ses vaisseaux. Il eut d'ailleurs une singulière façon de témoigner sa reconnaissance à son thuriféraire. Il l'emmena tout bonnement à bord. Benserade, premier correspondant de la presse maritime (déjà !), céda au désir de voir son nom dans la gazette, de trouver un sujet d'article et d'augmenter son tirage. Il eut tout lieu de le regretter, le malheureux ! Mais aussi, que diable allait-il faire dans cette galère?

Il démentit, en effet, si bien le sang des Abencérages dont il se disait issu, que dans un combat il se mit à fond de cale. Comme quelqu'un lui disait que les coups de canon à fleur d'eau étaient les plus dangereux : « Hélas ! s'écria-t-il, où est-ce donc que je me fourrerai? » Il se prétendait parent de Richelieu par La Porte « toutes ces portes se confondirent et ce fut là que Benserade passa pour s'attacher à M. l'amiral de Brézé ». Mais son attachement n'alla pas jusqu'à renouveler cette fâcheuse expérience d'un embarquement avec lui. Ce rôle était dévolu à Louis de Foucauld et Dieu sait avec quel courage il le tint. Benserade se cantonna dans les sonnets, au besoin du genre héroïque, pour lequel il était beaucoup mieux fait.

Le troisième personnage qui eut sur Brézé une grande influence et dont l'amitié princière le servira durant toute sa vie : ce fut le duc d'Enghien, plus tard le grand Condé, devenu son beau-frère par son mariage avec Claire Clémence de Maillé-Brézé, qui eut lieu en l'année 1641. Les Richelieu, par cette union, touchaient à l'apogée de leur élévation. Le vieux Condé père avait dû s'humilier, on disait même s'agenouiller,

devant Richelieu pour obtenir son consentement à ce mariage. Il était contraire au désir du duc d'Enghien, qui aimait Mme Le Vigean. Mais avare et ambitieux comme tous les Bourbon, le duc d'Enghien se laissa finalement convaincre. Richelieu mettait dans la cassette de sa nièce une dot royale pour marquer l'entrée d'un prince du sang dans la ruelle d'une Richelieu.

Car si l'on suit la pensée dominante du grand homme d'État, on y verra cette préoccupation constante qui fut sa faiblesse ou sa force : celle de glorifier les siens et de transmettre aux générations futures le nom de Richelieu comme un des plus puissants de France. Puisque sa robe cardinalice ne lui permettait pas de faire des enfants, du moins des légitimes, la branche collatérale comblait ainsi l'orgueil racial du ministre.

Mais, justement parce qu'il avait trop compté sur sa famille, il était écrit que Richelieu aurait des déboires avec elle : le fils de sa sœur aînée fait des dettes criardes et se voit retirer sa charge. — Sa nièce, la duchesse d'Aiguillon, donne prise à toutes les médisances. — Son frère aîné se fait tuer en duel. — Son beau-frère Urbain est un extravagant qui se brouille avec lui. — La femme de ce dernier, la grande Nicolle, devient à moitié folle. — Enfin, jamais ménage n'a plus mal tourné que celui d'un Condé et d'une Richelieu !

Cette malheureuse jeune femme n'avait que treize ans quand elle devint l'épouse du duc d'Enghien, lequel éprouvait une aversion non dissimulée pour elle dont l'amour fut sacrifié à l'ambition politique de son oncle. Celui-ci, sans doute, pour lui donner le goût d'avoir des enfants « offrit à Mme la duchesse d'Enghien une petite chambre où il y avait six poupées, une femme en couches, une nourrice quasi au naturel, un enfant, une garde, une sage-femme et la grand'-maman. Mlle de Rambouillet, Mlle de Bouteville et autres jouaient avec elle. On déshabillait et couchait

tous les soirs les poupées ; on les rhabillait le lendemain ; on les faisait manger, on leur faisait prendre médecine. Un jour, elle voulut les faire baigner et l'on eut bien de la peine à l'en empêcher : « Ah ! disait-elle, que Saint-Maigrin est un bon garçon ! qu'il joue bien avec les poupées ! »

Mais ces étranges cadeaux de noces ne contribueront pas à arranger les choses ; ils les aggraveront en soulignant la puérilité de la femme légitime au regard d'une rouée comme Le Vigean.

Décidément, il n'y a que son cher filleul qui donne à Richelieu des satisfactions. Du moins, le mariage de sa sœur profitera-t-il à Jean Armand — il est tellement sympathique qu'il passe à travers toutes ces querelles et s'attire l'amitié sincère du grand Condé. Il en a d'autant plus de mérite qu'on connait le caractère violent, vindicatif du duc d'Enghien, lequel ternit sa gloire de ses pillages, ses cruautés et ses trahisons. Or, il ne cessera de couvrir son beau-frère de ses ailes d'aigle tutélaires quand on profitera de l'absence en mer du grand marin pour le desservir et, cela, malgré toute l'amertume qu'éprouvera Condé du fait du testament de Richelieu et de la conduite de Clémence qui se vengera de son mari par le scandale d'un duel où deux domestiques de sa maison — ses amants peut-être — s'entr'égorgeront sous ses yeux, ce qui vaudra à l'épouse malheureuse une claustration définitive.

CHAPITRE XVIII

L'UNITÉ DE COMMANDEMENT

Liaison des armes et tactique d'escadre au temps des galères. Nécessité de restaurer la discipline du personnel.

Vers cette époque, il fut question du mariage du marquis de Brézé. Contrairement à la coutume, ce ne fut pas le fiancé qui fit les démarches, ce n'était rien moins que Mademoiselle de Bourbon. Le prince de Condé, mis en goût par la dot magnifique que le cardinal avait servie au duc d'Enghien et considérant que le jeune Armand serait un jour l'héritier d'une forune qui passait pour la plus considérable du royaume. proposa à Richelieu la main de sa fille pour son neveu, Le premier ministre eut le bon esprit de refuser en disant : « Une demoiselle peut bien épouser un prince ; mais une princesse ne doit pas épouser un gentilhomme. » A cheval sur tout ce qui concernait le code de la noblesse, le cardinal mettait en pratique ce vieux dicton de nos provinces : « La truie n'ennoblit pas le goret, mais le goret ennoblit la truie, » entendant par là qu'une jeune fille pouvait s'élever par ses noces, mais non pas s'abaisser à la condition inférieure d'un mari. Et c'est ce qui explique que tant de jeunes filles nobles se soient retirées dans des couvents plutôt que de se mésallier.

D'ailleurs Richelieu devait être dégoûté des mariages avec les Condé. Celui de Claire-Clémence tournait de plus en plus mal. C'était donc assez d'une

humiliation. Passe encore que la nièce fût tournée en dérision par un prince du sang, mais il ne fallait pas que le glorieux vainqueur de Cadix supportât un pareil affront. Nous ignorons d'ailleurs ce que le principal intéressé pensait de ces projets matrimoniaux. Nous sommes portés à croire qu'il était, avant tout, intéressé par ses embarquements. Aimant son métier, marin dans l'âme, il semble que Brézé ne se plaisait que sur le pont d'un vaisseau ou l'espale d'une galère. Ce qui le peint mieux que toute autre observation, c'est qu'il passait le plus clair de son temps à la mer. Quittant Paris au début de l'année pour prendre le commandement effectif de son escadre, il ne prenait pas de congé avant le commencement de l'hiver : c'est-à-dire qu'il restait à bord de sept à huit mois par an dont six en croisière de guerre, et cela tous les ans entre 1639 et 1646, l'année qu'il fut tué.

Nous avons des précisions pour 1642 : parti de Brest le 22 avril, où il devait se trouver depuis quelques semaines déjà, il ne se mit en route pour Paris que le 3 novembre, mais c'est qu'il avait été rappelé à Paris pour assister à la mort de son oncle. On peut donc, par cette remarque, se faire une idée de la vie de ces marins du XVIIe siècle et en particulier de ce jeune homme privilégié, qui préférait aux satisfactions de tous genres qui l'attendaient à la cour, l'austérité d'un vaisseau ou la promiscuité de la Réale. Compte tenu de l'inconfort naval du temps, on peut être certain que cela constituait de sa part un hommage qu'il rendait à sa carrière et un sacrifice qu'il lui faisait. Quant à dire que les marins de cette époque-là négligeassent le bord, rappelons-nous cette instruction de Richelieu qui, dans les bouches du Tage enjoint à Brézé de revenir « chaque soir coucher à son bord » au lieu de se laisser aller à la volupté des nuits de Lisbonne ; ce qui peut être proposé comme un exemple aux chefs de tous les temps.

Dans ces conditions, les courts séjours que le mar-

quis faisait à Paris constituaient pour lui un délassement d'autant plus appréciable que le cardinal, dans l'intimité de qui il se trouvait, y menait un train magnifique. Tous les auteurs qui ont étudié Richelieu se sont appesantis surtout sur les constructions fastueuses qu'il avait entreprises, car dit Bailly « Richelieu ne se bornait pas à capitaliser, comme tous les paysans qui tiennent à la terre, il plaçait volontiers sa fortune en immeubles », témoin la construction du Palais Cardinal qui englobait tout un quartier et qui, commencé en 1624, ne se termina qu'à la fin de 1641. Mais la construction la plus célèbre fut celle de Rueil. Le cardinal s'en était rendu possesseur en 1633. Il y fit exécuter des travaux si considérables qu'il ne put les utiliser en totalité : les aménagements n'en étaient pas encore terminés à sa mort. On s'imagine le jeune Brézé encore enfant, accompagnant son oncle sur les chantiers et assistant aux discussions de celui-ci avec son architecte Le Mercier.

Il le suivit également au château de Richelieu, où le cardinal bâtit une véritable ville et y engloutit de telles sommes que ses adversaires lui reprochèrent ce faste insolent; il ne travaillait pas pour lui, n'ayant nul désir de retourner vivre là-bas. Il tenait seulement à rehausser l'éclat de sa famille, à en rendre le berceau digne de ce qu'il était devenu lui-même et il n'épargnait rien dans ce dessein. C'était cet orgueil, ce sentiment de travailler pour la postérité que Richelieu avait pris soin d'inculquer à son neveu.

Brézé parcourait les jardins de ces demeures, qui étaient un peu les siennes et qui n'avaient été obtenues que par des nivellements de terres, plantations, escaliers, etc... Richelieu y avait dépensé 336 000 livres. Il « aimait le miroitement de l'eau et ses jeux dans la verdure. Il avait dépensé 60 000 livres à établir à Rueil les conduites et les réservoirs qui alimenteraient ses bassins. A Richelieu, c'était un ruissellement, une exaltation, une apothéose d'eaux courantes ou

jaillissantes ; partout des cascades, des fontaines, des cascatelles ». Sans doute, l'abus que son oncle et son père Urbain firent des bâtisses, dégoûta-t-il Brézé de construire, du moins n'en eut-il pas le temps et se borna-t-il à cueillir les fameuses tulipes violet-blanc que Jean Maignan, le jardinier, fit pousser en grandes variétés. Brézé préférait certainement la vue de ces jardins riants et solitaires ou la magnifique orangerie de Richelieu au monde et à la cour pour lesquels il n'était point fait.

Pour comprendre ce qu'était la vie d'Armand de Brézé à Paris, il faut se représenter ce qu'était celle du cardinal. Les jours n'étaient pas assez longs pour lui. La fièvre l'aidait à se passer de sommeil. Perpétuellement malade, et souffrant cruellement, il avait décidé de ne se laisser abattre ni par la souffrance ni par la maladie et de maîtriser son corps. Il était rongé d'ulcérations anales avec des plaies suppurantes qui le brûlaient et le perforaient de leurs aiguillons ; toute sa vie, il traîna cette terrible infirmité qui s'aggravait d'année en année.

Les jours ne devaient pas être toujours roses auprès d'un tel oncle. Heureusement, il y avait les pages. Richelieu en possédait vingt, qui ressortissaient de sa Grande Écurie, et treize de la Petite. Nourris, mais non appointés, c'était des fils de famille qui apprenaient leur métier de gentilshommes, l'équitation, l'escrime, le maniement du mousquet, le commandement. Ils passaient ainsi, à partir de onze ans environ deux ou trois années préparatoires à la Petite Écurie et, de là, à la Grande où ils se perfectionnaient. « Leur service auprès de leur maître était uniquement de parade : ils formaient une cour parfois un peu bruyante, quoique la discipline fût sévère, et dont Richelieu aimait la gaieté et tolérait les plaisanteries. » On se plaît à imaginer de Brézé admirant ces jeunes gentilshommes portant devant lui des flambeaux dans les cortèges et lui présentant, dans les festins et les colla-

tions, des plateaux de friandises. Toujours somptueusement vêtus « d'un costume exactement adapté aux circonstances ; ils suivaient aussi le cardinal à la guerre et lorsque, sous la cuirasse et le chapeau à plume, il passait la revue des troupes, deux pages montés sur deux magnifiques chevaux caracolaient devant lui, portant ses gants et son casque, en même temps que, à sa droite et à sa gauche, deux autres pages à cheval aussi conduisaient par la bride deux de ses plus beaux coursiers ». C'est là que Brézé avait connu Louis de Foucauld de Saint-Germain et là que Richelieu, ayant discerné l'audace de ce jeune homme, l'avait choisi pour accompagner partout Jean Armand de Maillé.

Malgré sa timidité, il est incontestable que le général des Galères, qui devait occuper les plus éclatantes charges de l'État, ne prit jamais place sans orgueil, malgré sa réserve, à « la table du cardinal qui était ordinairement de quatorze couverts ; ses commensaux étaient les personnalités les plus éclatantes du royaume et l'honneur d'être invité à dîner (c'est-à-dire à déjeuner) par le cardinal était certainement plus précieux et beaucoup plus intimidant qu'une invitation chez le roi ».

Au début de cette année 1642, le marquis de Brézé s'apprêtait à recevoir sa commission de lieutenant-général des armées navales. Le 9 septembre 1641, en effet, Louis XIII avait retiré son commandement à l'amiral archevêque de Sourdis. Sa chute consacrait l'avènement de notre héros à la tête de nos forces navales. D'Harcourt ayant été pourvu d'un emploi à terre, il n'y avait plus de rival à opposer à Jean Armand pour lui disputer les hauts commandements à la mer. Il allait réunir sous son pavillon toutes les flottes du royaume. Il avait donc autre chose à faire que de refléter sa belle perruque dans les miroirs d'eau de Rueil, d'assister aux chasses de Louis XIII ou de recevoir les invités du cardinal. Il s'agissait pour lui

était alors dévolue aux galères qui, grâce au moteur humain et à leur peu de visibilité, pouvaient sans danger reconnaître l'ennemi. Dans une rade où étaient mouillés les vaisseaux, ceux-ci devaient placer les galères en grand garde et les faire patrouiller pour être en sûreté. L'intervention des galères était encore plus nécessaire aux vaisseaux pour leur passer la remorque. La plupart du temps, le vent ne permettait pas aux voiliers d'appareiller; ils avaient alors recours à la rame pour gagner le vent et sortir de rade. En abandonnant une escadre de vaisseaux ronds à l'ancre dans une baie, les galères risquaient de l'y faire surprendre et détruire par l'ennemi. Il était donc essentiel que les galères fussent subordonnées au vaisseau dans tous les préliminaires du combat et en cas de navigation commune.

Cette nécessité était encore plus évidente au cours de la bataille, car la tactique de la galère consistait à tourner l'adversaire quand il avait l'avantage du vent sur les vaisseaux et à prendre ceux-ci en remorque sous le feu de l'ennemi pour les empêcher d'être sous-ventés par l'assaillant. La galère avait encore pour mission de remorquer les brûlots, de couvrir de leur mousquetade les vaisseaux encerclés et de les secourir, car la rame était libre dans ses évolutions. Compte tenu des différences de vitesse, la rame avait sur la voile un peu de cette supériorité que donne la propulsion mécanique. Dernière considération : la galère était l'instrument rêvé pour achever, à l'abordage, les vaisseaux démâtés et « ruinés » par l'artillerie adverse.

Il était donc indispensable, pour fixer la tactique d'escadre, d'en grouper tous les éléments entre les mains d'un seul chef et de former une masse de manœuvre de toutes nos divisions. Il était surtout de toute urgence de modifier l'état d'esprit d'indépendance des divers corps d'officiers, si nuisible à l'intérêt général et que la canonnade ouverte par du Quesne sur M. de Beaumes avait portée à son diapason le

plus aigre. Le fait que la galère qu'il montait portait le nom de *La Cardinale* et appartenait à Richelieu, avait été exploité par de Beaumes dans sa lettre, comme une injure personnelle envers le grand homme d'État. Il fallait également assurer la liaison entre les unités combattantes et les brûlots que les officiers bleus avaient trop de tendance à traiter en subalternes, et dont l'intervention était cependant décisive puisqu'elle tendait à l'incendie des vaisseaux ennemis. Le corps des galères, notamment, fier de ses traditions d'abordage et du courage personnel qu'il devait déployer en engageant le corps à corps, montrait parfois un empressement intempestif à sa recherche et à faire ruisseler le sang sur la rambarde et le gavon. Car, ainsi que le disait Jean Marteilhe, il n'y a pas de retraite possible sur ces navires et il faut y vaincre ou mourir.

CHAPITRE XIX

PLAN DE CAMPAGNE 1642

La jonction des deux flottes du Ponant et du Levant
Les galères vont jouer le rôle principal.

L'objectif du grand ministre de Louis XIII ne change pas. Chaque année, il faut porter la dévastation sur les côtes d'Espagne, ruiner les galions, soulever les provinces qui gémissent sous le joug. En 1642, tournant décisif de la guerre de Trente ans, on projette une entreprise des plus hardies et qui, au point de vue naval, est une date importante dans les annales de notre marine, car il ne s'agit de rien moins que de la jonction de nos deux flottes du Ponant et du Levant et de leur concentration sous un chef unique.

Le fait que la France ait deux mers à défendre fut toujours pour notre pays une source de faiblesse du fait que nous ayons dû toujours armer deux escadres séparées par le détroit de Gibraltar qui ne nous appartient pas. La France est la seule à subir une telle servitude. Les autres marines peuvent avoir leurs causes d'infériorité géographique, mais du moins peuvent-elles, toutes, réunir dans une même mer ce que les Anglais nomment la *home fleet*, c'est-à-dire la flotte locale de défense territoriale.

Assurer en cas de guerre la jonction entre ces deux escadres du nord et du midi fut toujours la grande préoccupation de l'amirauté française. Nos principales batailles navales, et malheureusement nos plus regret-

tables défaites comme Trafalgar, sont dues à cette coupure entre nos divisions et à des efforts de jonction qui n'ont pas abouti. Avant que Richelieu en devînt le grand maître, la séparation entre nos deux flottes n'était pas seulement géographique, elle était administrative en ce sens qu'il y avait deux chefs : deux grands amiraux et plusieurs amirautés provinciales. Le grand mérite du cardinal fut de réunir en sa forte main la barre qui gouvernait ces deux flottes. Mais elles avaient été confiées à des pavillons indépendants : Sourdis dans le nord, d'Harcourt ou Brézé dans le sud et réciproquement.

Les deux passages du détroit par ce dernier levaït les incertitudes de Richelieu. Tous les navires doivent faire leur jonction et rallier un pavillon unique. Mais en vue de quoi? Cette année, c'était la Catalogne qui se soulevait contre la maison d'Espagne et qui se donnait de tout son cœur à la France. Le plan d'action était simple : on attaquerait « à la tête » le Roussillon en s'emparant de sa capitale, Perpignan, dont le siège n'avait pas réussi l'année précédente et l'on enverrait un vice-roi aux révoltés à la place, justement du père d'Armand, le maréchal Urbain de Brézé, dont les extravagances ont déplu.

Quant à la flotte, elle tiendra le blocus du littoral, de Collioure à Tarragone, et voguera au-devant des escadres ennemies pour les combattre, au besoin, elle ira les traquer jusqu'à Majorque !

En tout cas, l'échec de l'année précédente devant Tarragone prouvait qu'il ne fallait pas se lancer au delà de la Catalogne sans avoir déblayé le Roussillon et s'être emparé de Collioure et de Perpignan. Les États généraux de Catalogne, « Les Bras », ayant placé sous « obéissance au roy de France » leur principauté et les comtés du Roussillon et de Cerdagne. C'était toute la partie nord et sud des Pyrénées-Orientales que Richelieu entendait conquérir. La campagne sur terre avait bien commencé ; le maréchal de La Meilleraye,

parent du cardinal, forçait Collioure à capituler le 13 avril et mettait aussitôt le siège devant Perpignan avec le maréchal de Schomberg. Quant à Philippe de La Mothe-Houdancourt, il devait se rendre à Barcelone comme vice-roi et mettre le siège devant Rosas et Tortose. C'est alors qu'apparaît la mission primordiale de la flotte de Brézé dans cette opération combinée qui peut servir de prototype. Comme il est infaillible que les escadres espagnoles chercheront à apporter des renforts aux places fortes, Armand de Brézé se « plantera devant Barcelone » avec toutes ses unités pour barrer la route aux renforts espagnols envoyés tant en Roussillon qu'à Tortose (1).

Quelles sont donc les forces dont dispose le commandant en chef? Tout d'abord la flotte du Ponant, concentrée à Brest, soit vingt et un « vaisseaux ronds, deux flustes, six bruslots », treize garde-côtes seront maintenus sur le littoral de l'Atlantique (2). Puis, la première escadre des vaisseaux de Provence mouillée à Toulon, comprenant dix-neuf vaisseaux, quatre flûtes et six brûlots. Enfin, l'escadre des galères que le bailli de Forbin maintient en bonne forme à Marseille et qui doit aligner vingt-cinq galères parmi lesquelles celle du favori de Brézé, la *Saint-Germain*, commandée par Louis de Foucauld, comte du Dognon. A cette flotte s'adjoint une dizaine de bâtiments frêtés aux Anglais et aux Hollandais, ce qui porte les effectifs de l'armée navale à une soixantaine de navires à voiles et à vingt-cinq à rames, y compris les éléments légers.

Mais il s'agissait de rassembler tout cela devant Barcelone. C'est aujourd'hui un jeu d'enfant que d'envoyer de Brest à travers le détroit des navires de 10 000 à 35 000 tonnes, filant plus de 30 nœuds et de

(1) Tallemant des Réaux.

(2) État des dépenses de la marine, janvier 1642, B. W. Franc. 16735 fol. 268.

faire rallier de Toulon à Barcelone une flottille de contre-torpilleurs pouvant atteindre 45 nœuds. Tandis qu'à l'époque où nous nous plaçons, opérer cette jonction de 75 unités de Brest à Toulon, avec des navires de 300 à 1 000 tonneaux, c'est-à-dire plus petits qu'un torpilleur moderne, constituait une opération délicate, même au point de vue nautique ; Brézé l'avait réussie deux fois sans perdre un navire. Il s'agissait en 1642 d'une manœuvre d'une plus grande envergure et à laquelle l'ennemi ne manquerait pas de s'opposer en essayant de détruire isolément les escadres avant qu'elles aient rallié le pavillon du « lieutenant général ». Aux difficultés réelles de la navigation allaient donc s'ajouter celles des embûches de Ciudad-Real.

Après une navigation difficile, l'escadre du Ponant passe seulement le détroit le 8 juin, double le cap de Gata le 10. Le 16, elle est en vue de l'île d'Ibizabis. Sept galères de M. de Beaumes l'attendaient. Pendant que Brézé faisait route sur le détroit, Abraham du Quesne, remis en grâce en raison de son mérite incontesté et assagi par les sévères admonestations qu'il reçut, croisait le long des côtes de Catalogne. En mai 1642, il arrêtait les navires suspects. Il reçut l'ordre d'arraisonner la barque de François Clément de Pineda. La barque fut prise ; Clément se plaignit au cardinal de Richelieu qui était à Perpignan avec le roi. Et le 1er juin, Louis XIII écrivit au capteur de rendre au plaignant sa barque et tout ce qu'elle contenait avant sa prise. Du Quesne, qui n'avait décidément pas bon caractère, n'en rendit qu'une partie ; il dut, plus tard, restituer le reste. (Archives de la Guerre, vol. 69, p. 352.)

La flotte des galères venait de perdre un de ses capitaines, M. de Cabris. Il fut remplacé par un officier de chevau-légers de la compagnie de M. du Pont de Courlay, ce qui fit beaucoup crier, comme le prouve cette lettre de Richelieu à M. de Noyers, en date du 17 juin : « Je vous prie de remercier le roy de la galère

qu'il lui a plu d'accorder à M. de La Pillière. Je l'envoie pour remercier luy-même Sa Majesté et s'en aller prendre possession de la dite galère et y servir. Cependant, pour faire voir au roy qu'on agit avec bonté par-dessus la justice, j'ai porté La Pillière à donner quelque récompense aux héritiers du sieur de Cabris jusques à quinze mil livres. »

Cette lettre précisait les instructions données aux galères : « J'estime qu'il est très à propos de renvoyer quérir les galères qui sont à Marseille. Je crois qu'il est très bon que l'armée navale du roy aille chercher les ennemis à Majorque, devant qu'ils soient assemblés, ou autre lieu où ils penseront les pouvoir combattre avec avantage ainsi que le marquis de Brézé le propose. » C'est donc lui qui avait pris cette initiative. « Enfin, le roy leur doit permettre et commander de faire tout ce qu'ils estimeront à propos pour prendre avantage sur les ennemis. » Et le grand ministre, toujours inquiet de la santé du monarque, ajoute — ce qui montre toute sa sollicitude : « Pourvu que le roy se porte bien, tout ira bien. » Cangé est parti de Toulon le jour de Pâques avec les vaisseaux du Levant, mais les galères sont en retard. M. de Chavigny dépêche un courrier à Marseille pour porter « ordre aux galères d'aller promptement au cap de Quiers » afin qu'aucune d'elles ne manque à l'appel.

Quant à la division de du Quesne, elle est fondue dans celle de M. de Cangé, venant de Toulon, de sorte que le 8 mai, tous les vaisseaux étaient réunis devant Barcelone pour y attendre la flotte des galères, comprenant deux escadres, commandée par M. de Forbin, ayant M. de Baumes comme vice-amiral. C'était toute une histoire que de rassembler vingt-cinq galères quand le temps n'était pas de la partie, surtout quand elles naviguaient cap à l'ouest, ce qui est la direction du mistral ou plutôt du faux mistral, le mauvais vent de la Méditerranée.

Toutes ces évolutions sont soigneusement notées

dans la relation figurant à l'*Hydrographie du P. Fournier*, page 386 et intitulée « Combat entre l'armée navale du roy commandée par M. le marquis de Brézé et celle d'Espagne l'an 1642 ». Nos galères ayant été arrêtées par le mauvais temps aux « îles de Marseille » depuis le commencement du mois, étaient prêtes à appareiller le 16 mai. Le 17, elles passaient le golfe du Lion par un temps « fascheux », qui devint progressivement « plus périlleux par un vent mestral extrêmement frais, lequel se leva et les ayant empesché de gagner le cap de Quiers. » Le 20, le bailli de Forbin qui commandait la flotte, selon l'ordre qu'il avait reçu du roi le jour précédent, se rend à Collioure qui venait d'être pris le 13 avril par le maréchal de La Meilleraye. Celui-ci assiégeait Perpignan où Richelieu s'était transporté avec Louis XIII pour réchauffer le zèle des troupes d'investissement.

Sa mission remplie, Forbin devait venir joindre le marquis de Brézé devant Barcelone. Le bailli « partit pour cet effet, sans s'arrêter à l'injure du temps ». Toutes les galères « se voulurent opiniâtrer à suivre la route mais en vain jusqu'au 18 juin, dans lequel jour il n'y eut que les deux galères commandées pour Marseille qui purent sortir de ce cap. » Le séjour des galères à Quiers avait été employé à chercher dans la mer le canon de coursier de la galère du malheureux de Cabris qui avait fait naufrage en ce lieu-là. Toujours prévoyants, les marins réussirent à récupérer le canon et 110 quintaux de biscuit avec quelques tonneaux de vin qui furent « distribuez aux galères de l'esquadre du sieur de Baumes qui en avoient besoin ».

Le 10, Forbin, impatient de se trouver à l'occasion du combat que le marquis de Brézé lui faisait espérer à sa venue, se remit en mer « nonobstant toutes les protestations des pilotes ». Il arrive le 21 sur les 8 heures du soir à Barcelone.

Forbin « réjouit merveilleusement par son arrivée le marquis de Brézé » car de ce fait, la jonction de toutes

nos forces navales était un fait accompli. Dès le lendemain matin, soit le 22, l'amiral tint un conseil de guerre sur le vaisseau amiral auquel assistèrent le bailli de Forbin, le sieur d'Argenson, intendant de la Justice, Police et Finances dans la Catalogne et tous les capitaines des galères, y compris son ami le comte du Dognon. Il s'agissait de régler la tactique de ces navires dans le plan général de combat. On apprit fort à propos à ce conseil que l'armée navale ennemie avait paru du « costé de Vineros, il fut résolu de la combattre et qu'à cette fin on cinglerait vers elle au premier beau temps ». On prit des dispositions pour préparer les galères à la bataille. La *Fronsac*, qui faisait eau, fut radoubée. Afin d'augmenter la valeur de la chiourme, on envoya « quérir environ mille forçats que la députation avoit à trois lieues de Barcelone ». Les effectifs de nos galères les plus faibles furent renforcés.

Le 23, l'amiral ayant fait voile, « les galères sarpèrent (levèrent l'ancre), naviguant toute la nuit par le quart du vent de midi vers Vineros. » Le 24, notre armée paraît sur les 8 heures du matin devant Tarragone. Elle n'y trouve qu'un seul vaisseau hambourgeois mouillé au pied de la ville et une barque. La *Saint-Germain* de Louis de Foucauld, comte du Dognon, faisait partie de cette escadrille. L'armée ennemie continuant sa route vers Vineros, le marquis de Brézé dépêche deux galères, la *Richelieu* et la *Princesse*, pour prendre le contact et recueillir des informations sur les mouvements des Espagnols. Le 26, la cahique de Vincheguerre — quel nom prédestiné ! — ayant rencontré une barque de pêcheur, la mène à la capitane ; on interroge le patron qui nous apprend la nouvelle que l'armée ennemie avait passé le jour de la Fête-Dieu dans Vineros et cinglait vers Tarragone, remontant vers le nord. « Sur quoy, il fut résolu qu'on retourneroit aux Estats et de là à Barcelone. »

Ici se place une rencontre où devait briller le célèbre commandeur de Malte Vincheguerre, héros de plu-

sieurs abordages. Comme l'armée navale allait faire route vers le nord, on signala deux vaisseaux sous la ville de Vineros. L'amiral vire de bord, fait mouiller les galères près de la côte et consulte les pilotes. Ayant appris qu'il n'y avait que douze brasses d'eau à l'endroit où l'ennemi avait mouillé, Brézé envoie aussitôt ses ordres pour faire avancer les galères vers ces deux vaisseaux pour les combattre. Les galères *la Richelieu*, *la Cardinale*, *la Vincheguerre*, *la Princesse*, *la Ducale*, *la Chastelus* et *la Vigilante* « reçurent ce commandement sous la charge du commandeur de Vincheguerre ». Sur les 10 heures du soir, la flotte française ouvre le feu sur les deux vaisseaux. Malgré la supériorité des nôtres « le combat n'estoit pas tout à fait inégal pour ce que ces deux vaisseaux estoient sous les canons de la ville desquels ils estoient assistés ». En pleine nuit, nos galères se rendent maîtresses des deux galions et ne les pouvant enlever de là, nos cahiques et chaloupes y furent mettre le feu.

Au cours de cet engagement, la *Baillebaude* s'emparait d'une barque ennemie « bien éplamée », dans laquelle on trouva un lieutenant et deux autres officiers de l'armée ennemie, avec huit ou dix soldats qui donnèrent de précieux renseignements. Ils apprirent, en effet, qu'ils avaient reçu ordre de rallier l'armée espagnole qui était partie le jour précédent de Tarragone. D'après les dires de ces prisonniers, cette armée était composée de 48 vaisseaux et de 10 galères. Ayant reçu cet avis, notre armée fit voile vers Barcelone pour couvrir la place contre l'attaque ennemie. Elle y arrivait le 29 à midi. Il était temps, car la flotte espagnole nous suivait de près.

Brézé avait ainsi heureusement accompli la première partie de sa mission et peut-être la plus délicate en assurant la jonction de toutes ses escadres que Cuidad-Real n'avait pu empêcher. De ce fait, bien que l'amiral espagnol eût rallié ses galères à Carthagène et l'escadre de Peeters à Denia, on l'avait mis — ce qui est l'art

de la guerre — en infériorité numérique, car il ne pouvait aligner que 36 vaisseaux contre 44, 6 brûlots contre 14 et 10 galères contre 25 des nôtres. Les Espagnols étaient répartis en divisions de 3 vaisseaux, avec Pablo de Coutreras, Jossé Peeters, François de Sotomajor, etc... On conçoit avec quelle allégresse, quelle certitude de vaincre, le marquis de Brézé allait barrer la route à l'ennemi.

CHAPITRE XX

UN ROCROY NAVAL

Victoire de Barcelone (30 juin-3 juillet 1642).

Nous voici au jour « failly », à l'heure H marquée par le destin pour la rencontre des armées navales de France et d'Espagne, marchant, pour la première fois, concentrées l'une contre l'autre : amiral de Sa Majesté catholique contre lieutenant général du Roy Très-Chrétien : Ciudad-Real contre le marquis de Brézé. C'est une date dans l'histoire de nos deux nations.

M. le général est satisfait du beau travail de ses galères et notamment de celles de M. le commandeur de Vincheguerre à qui revient l'honneur du succès du 26 juin. Le bailli de Forbin espère qu'il aura le temps de préparer au combat ses navires en vue de la grande journée qui s'annonce. Cette préparation consiste à « esplamer » les galères pour les suiffer. On sait que la vitesse joue un rôle primordial dans la actique de ces navires. On peut même dire que, de cette vitesse jointe à leur liberté de manœuvre et à leur endurance, dépend tout l'avantage de la rame sur la voile.

Les gabarits des Réales, Patrones et Ordinaires ont été étudiés pour présenter le moins de résistance possible à la lame. Mais cette résistance est encore diminuée par le suiffage de la coque. On fait cette opération au dernier moment, en mettant toute la

chiourme à tribord, par exemple, ce qui fait sortir la carène hors de l'eau du côté opposé ; on suiffe rapidement et l'on recommence à bâbord la même manœuvre. Après quoi, la palamante pourra souquer sur ses longs avirons avec la certitude de voler comme une mouette à la crête des vagues.

Nos galères, qui avaient d'abord été à l'aiguade pour faire de l'eau et se trouvaient au fond du môle de Barcelone en train « d'esplamer », dans la matinée du 30 juin, furent surprises par l'arrivée de l'ennemi. Elles commençaient à se mettre à la bande pour donner le suif, » quand la vigie de Montjuich signala l'approche de la flotte ennemie. Il était 10 heures du matin. En un instant, toute la population de Barcelone se pressa sur le môle pour assister à l'incroyable spectacle d'une bataille navale qui allait se dérouler en partie sous ses yeux (1). En effet, du haut de son formidable rocher, « la garde du Mont-Juif, qui pour sa hauteur domine avantageusement sur toute cette côte et découvre de fort loin en mer, fit signal qu'elle voyait les ennemis qui approchaient en bon ordre, » couverts de voilures, étendard en tête de mât, « étant au-dessus du vent et ayant bon nombre de barques, outre les vaisseaux et galères. » Aussitôt, le marquis de Brézé « tesmoignant à sa contenance une grande joie », envoie au bailli de Forbin l'ordre d'appareiller. « lequel ne demandant aussi pas mieux de son côté, fit cesser nos galères d'esplamer et leur donna ordre de sarper (lever l'ancre), ce qu'elles firent nonobstant une grosse pluie et un vent contraire. »

A midi du même jour, nos vaisseaux qui avaient fait voile, étaient sortis du port, civadière au vent, par une houle qui les obligea à fermer les sabords de la batterie basse. Le marquis de Brézé et son conseil de guerre « firent voir combien ils désiraient le com-

(1) P. Fournier. Consulter également la *Gazette de France*, des 19 avril et 8 août 1642. Archives nationales Marine B4 fol. 445.

bat ». Ils avaient, en effet, de bonnes raisons pour le différer car ils avaient le vent contraire. Mais Brézé était impatient « de donner ».

C'est alors qu'apparaît la parfaite utilisation des galères entre ses mains car elles furent conduites » si adroitement » qu'en moins de trois heures elles gagnèrent au vent de l'ennemi. Celui-ci, usant de l'avantage qu'il avait sur les vaisseaux « qui est le premier dessus la mer » combattait avec une grande vigueur. On n'avait jamais entendu « plus de canonnade, ny gens plus deliberez de part et d'autre jusques à ce que nos galères ayant gagné, vinrent donner sur l'arrière-garde des Espagnols, composée de douze vaisseaux et de dix galères que Ciudad-Real, en voyant venir les nôtres, avait détachées du gros de son armée ». Cette heureuse diversion de l'escadre légère de Forbin avait contraint l'amiral espagnol à changer son ordre de bataille. L'arrière-garde ennemie « ne rendit pas le combat qu'on attendait d'elle » parce que ne voulant pas perdre l'avantage du vent, « elle perdoit par là l'occasion de nous entamer. »

Nos galères profitent de cette circonstance, elles s'approchent de celles de l'ennemi, « lesquelles lorsqu'elles se virent à la portée du canon des nôtres, redoutant leur abord, s'enfoncèrent dans le gros de leur armée », abandonnant leurs douze vaisseaux d'arrière-garde. Notre amiral dessine alors une manœuvre remarquable. Tirant parti de la confusion qui règne dans les rangs des galions, il vire de bord, se retourne courageusement sur eux et sur leurs galères, coupant toute la ligne d'escadre adverse « avec un tonnerre de canonnades qu'il leur délâcha de ses deux bords ».

Cette tactique très personnelle à Brézé, et qui a fait sa fortune était si audacieuse, « elle étonna tellement les ennemis, qu'aucun de leurs vaisseaux ne l'osa approcher. » Nous ne saurions trop insister sur le courage personnel que déploya dans cette journée

notre amiral qui fit l'admiration des ennemis. « L'appréhension des domestiques du marquis de Brézé n'étoit pas moindre. » Il apparut, en effet, au milieu de ses adversaires dont il avait disloqué la formation « tout environné de feu et de fumée et, ce qui ajouta à la merveille, fut que trois brûlots des ennemis qui se voulurent attacher à son vaisseau se consumèrent sans aucun effet sinon qu'ils brûlèrent sa bannière de poupe ». On ne saurait tracer une plus belle image du combat.

Alors intervinrent nos brûlots. L'un d'eux jeta ses grappins sur un vaisseau de 40 pièces de canon et de 400 hommes d'équipage, le contraignant à se rendre « pour se garantir du feu ». La nuit sépara les deux armées. La nôtre n'avait éprouvé aucune perte. Elle avait « tué beaucoup aux ennemis qui y perdirent aussi quatre vaisseaux ».

En effet, Ciudad-Real avait brassé ses voiles pour attendre les amiraux Sarelo de Urdanivia et Thomas de Echaburu, qui manœuvrèrent si maladroitement, qu'ils se prirent leur beaupré dans la place d'armes : le brûlot de Cristobal de Salinas s'étant par mégarde accroché à eux, Brézé fit donner un de nos brûlots qui acheva de consumer les navires de Salinas et de Urdanivia. Le *San Thomas de Aquino*, enveloppé par les nôtres, se rendit avec 300 hommes d'Echaburu. Un autre navire fut ruiné.

Tel était le bilan de cette première journée ; la lutte était loin d'être terminée. Le lendemain, 1er de juillet, dès la pointe du jour, on découvrit l'armée ennemie à huit milles de nous, au-dessous du vent, faisant mine de mouiller. Aussitôt, le marquis de Brézé, se souvenant de l'avantage que sa manœuvre du jour précédent lui avait donné, signale : Ordre aux galères de gagner le vent et de tourner l'ennemi. Mais Ciudad-Real gouverne sur nous par le travers de Garrafa et tombe sur nos trois lignes d'escadre : Brézé, Cangé, Montigny, qui reçoivent le choc sans

plier. A midi, ayant toujours l'avantage du vent, Brézé continue le combat qui « ne fut pas moins furieux » que celui de la veille et dura jusqu'à la nuit.

Nos galères, dans les rangs desquelles figure toujours la *Saint-Germain*, ayant gagné un gros vaisseau ennemi, ouvrent le feu sur lui avec leurs coursiers, ce qui oblige deux gros vaisseaux dunkerquois à se porter à leur secours. Nos galères voyant alors que celles de l'ennemi « estoient éloignées de leurs vaisseaux » n'hésitent pas à abandonner les Dunkerquois pour aller charger les galères ennemies. Ciudad-Real se rend compte du danger; il quitte le gros de son escadre pour s'opposer à nos galères. Il y avait imprudence à les y poursuivre, nos galères retournèrent donc aux trois vaisseaux qu'elles avaient quittés. Elles mirent l'un d'eux, la *Testa de Oro*, en si mauvais état que Jean Philippe de Valbelle put monter à l'abordage comme un simple matelot et reçut une balle au travers du corps.

Nous avions fait malheureusement au cours de cette bataille une autre perte très sensible. Le *Galion de Guise*, battant pavillon du vice-amiral chevalier de Corrigan de Cangé, ayant abordé la *Magdeleine* armée de 66 pièces de canon, montée par 1 200 hommes et bien que très inférieure à elle, l'avait réduite à demander quartier lorsqu'un de nos vaisseaux, ayant accroché le vice-amiral de Dunkerque pour le brûler, fut repoussé si maladroitement sur le vaisseau de Cangé qu'il le brûla. Cette circonstance imprévue nous privait d'un magnifique vaisseau « enrichi de dorure de la poupe au phanal ». Mais, chose plus grave, elle devait entraîner la mort d'un de nos meilleurs chefs d'escadre breton en la personne de M. de Cangé, lequel après avoir lutté plusieurs heures durant contre le mestre de camp irlandais de Tirconel et perdu 150 hommes sur les 540 composant son équipage, « eut le bras droit rompu d'une mousquetade ». Il ne

voulut pas survivre à la perte de son vaisseau (1). Après avoir conseillé à ceux qui étaient avec lui de se retirer dans sa chaloupe, il resta seul à son bord et se laissa embraser avec lui. Cependant, l'un des trois vaisseaux que nos galères avaient si rudement et si longuement combattus, la *Magdeleine*, comme pour nous venger, coulait à fond en même temps que le brave Cangé. La nuit, une fois de plus, sépara nos deux armées.

Le 2 juillet, elles se trouvent à douze milles l'une de l'autre. Brézé donne la chasse à Ciudad-Real qui s'enfuyait vers les Baléares. Le calme qui survient empêche nos vaisseaux de poursuivre leurs ennemis. Au coucher du soleil un vent frais qui se lève permet à la flotte espagnole de battre en retraite. L'obscurité avait permis à Ciudad-Real de nous échapper.

Le 6, une tempête « inopinément survenue du côté du Levant » donna beaucoup de peine à nos galères. Mais tant est grande la résistance de la chiourme qu'elle ne les écarta pas toutefois de leurs vaisseaux. La poursuite continue le 7, par temps modéré; nous sommes en vue de Majorque, Ciudad-Real s'enfuyant toujours. Pendant toute la journée du 8 et durant la nuit suivante, nous nous efforçons vainement d'attirer les ennemis au combat. Le marquis de Brézé détache même en avant-garde, pour les forcer à se battre, quelques vaisseaux et quelques galères; mais les Espagnols ne veulent point virer de bord. Le 9, les nôtres ayant perdu les ennemis de vue, nos galères sont envoyées en reconnaissance devant Majorque où elles aperçoivent l'escadre espagnole « de l'autre côté de la ville » refusant tout engagement.

Le marquis se tint encore la nuit à son bord et employa tous les moyens pour attirer Ciudad-Real au combat. Il n'y parvint pas davantage; alors, le

(1) Journal de bord d'un officier de la flotte du Ponant. Archives de la Marine.

10 juillet, le conseil de guerre assemblé, ayant jugé que c'était perdre son temps que de penser à obliger la flotte ennemie à sortir, résolut que notre armée navale retournerait à Barcelone, où elle arriva le 11 juillet.

Le 16, nouvel appareillage de notre armée qui prend la mer pour aller « derechef chercher les ennemis et les combattre, soit qu'ils fussent joints ou non, au secours qu'ils attendent de Naples ». Si elles n'y réussirent point, nos escadres prirent du moins cinq vaisseaux chargés de biscuit pour Perpignan et s'emparèrent « de plus de cent pièces de canon de fonte, dont ils estoient montés ». La déroute des Espagnols était complète. En tenant compte de tous les engagements de cette campagne, ils avaient perdu une dizaine de vaisseaux ou de galions, plusieurs brûlots, plusieurs centaines de tués, plus de quatre cents blessés, plusieurs centaines de prisonniers parmi lesquels les amiraux Sotomajor, Thomas de Echaburu, le mestre de camp de Tirconel, le capitaine de pavillon Andrès de Herrera. Mais ce qui surtout donnait à cette victoire de Brézé toute sa signification, c'est qu'il avait atteint son objectif : barrer la route de Perpignan aux renforts espagnols, si bien que, grâce à son action navale, la capitale du Roussillon tombait le 9 septembre au pouvoir de Richelieu. Brézé avait l'ordre d'éviter un combat général « maintenant que Perpignan est pris ».

Au cours de cette longue campagne qui avait duré cinq mois du 22 avril au 10 septembre, le marquis de Brézé, lieutenant général des armées navales et général des galères, avait montré les plus brillantes qualités. D'abord *comme chef :* là où Sourdis avait échoué, il avait réussi à rétablir la discipline et l'esprit de camaraderie dans son armée. Il avait apaisé les conflits latents du nord contre le midi, la « mauvaise » intelligence des galères contre les vaisseaux et fait oublier à la *de Baumes* les coups de canon qu'elle avait reçus du sieur du Quesne. L'autorité du marquis

de Brézé était faite de sa modestie, de sa réflexion et de sa sagesse. On eût pu craindre chez cet enfant gâté de la légèreté, de l'insuffisance et d'orgueilleux caprices. Mais lui ne montrait que réserve et discrétion. Il ne manquait jamais de réunir avant l'action son « conseil de guerre ». Il écoutait avec respect les avis d'un Cangé ou d'un Montigny, ceux d'un Forbin ou d'un Vincheguerre et, s'il est exact que Brézé faisait tout ce que du Dognon voulait, il n'eut pas à regretter, en l'occurrence, d'avoir suivi les conseils du capitaine de la *Saint-Germain*.

Ensuite, *comme marin*. Les vieux loups de mer qui avaient labouré l'Atlantique et la Méditerranée de leurs étraves, étaient flattés du goût que ce jeune homme de vingt-trois ans montrait pour le métier qui était le leur et dont il avait le sens. Brézé s'attribuait toujours les corvées les plus difficiles. Au lieu de hisser son pavillon sur l'escadre du Levant et de cingler en quelques heures de Toulon à Barcelone par le travers du mistral, il avait laissé cette besogne à Cangé et préféré le périple de Brest en Catalogne par le détroit de Gibraltar, traversée qui avait duré du 22 avril au 8 mai. Nous avons parlé de l'encombrement des galères, mais les vaisseaux eux-mêmes étaient chargés à couler bas. Les marins de cette époque avaient résolu ce problème effarant d'équilibre de loger sur un mauvais vaisseau de 500 à 1 200 tonneaux, qui manquait de stabilité, plus de 60 canons avec leur approvisionnement de lourds boulets à fond de cale et 500 à 600 hommes d'équipage dont la subsistance pendant de longs séjours à bord exigeait un tonnage élevé de biscuit, de lard et d'eau douce. On devine le danger et l'inconfort de la navigation sur ces navires.

Comme tacticien, Brézé s'était fait remarquer par la rapidité de ses décisions et l'audace de ses manœuvres. La jonction des éléments épars de son armée peut passer comme un modèle et la façon dont il prévint Ciudad-Real par sa concentration, comme

un exemple d'ingéniosité. Brézé avait réalisé avec le plus grand bonheur cette *liaison des armes* si recherchée des stratèges. Ayant fait son premier stage sur les galères dont il était demeuré le général, il avait obtenu, par son ascendant sur ce corps d'élite mais ombrageux, le maximum de rendement. Jamais on n'utilisa le bâtiment léger avec plus d'à-propos. On admire la façon dont il tint le contact avec l'amiral grâce « à la découverte » des navires à rames et à leurs observations. C'est grâce à cela qu'il put, après avoir été chercher l'Espagnol chez lui, virer de bord et lui barrer juste à point la route devant Barcelone. Et pendant le combat, quelle maîtrise !

Mais c'est surtout par son courage personnel que Brézé s'attira l'admiration générale. Ce jeune chef de guerre apparaissait à tous auréolé de flamme et de fumée. Passant comme un météore au milieu des brûlots incandescents et en sortant, telle une salamandre, miraculeusement indemne, il avait quelque chose de sacré et inspirait des dévouements mystiques. On comprend, après cela, le sacrifice d'un Cangé, se laissant brûler à son bord pour ne pas survivre à ses marins dont les Espagnols avaient la barbarie de couper les mains quand ils se raccrochaient à leur chaloupe (1). Après Primauguet (Portzmaugeur), Breton comme lui, Hercule de Corrigan de Cangé préparait après son holocauste la rédaction du code d'honneur du marin.

Un « Rocroy naval », telle fut cette grande bataille de trois jours que l'on devrait appeler, non de Barcelone, mais des côtes d'Espagne. Quelques mois avant la victoire terrestre des Ardennes qui devait débarrasser le nord de la France de la menace espagnole, les journées du 30 juin au 16 juillet 1642 ne devaient pas avoir une moindre portée. En permettant la prise de Perpignan, elles rejetaient définitivement

(1) Parets.

l'ennemi loin des Pyrénées. En outre, si le grand Condé détruisit la légende de la fameuse infanterie espagnole, son beau-frère, le marquis de Brézé fit mentir le renom d'invincibilité de la flotte « vierge ». Cette invincibilité déjà compromise devant Cadix, Civdad-Real devait à jamais en délester les galions sur la route de Barcelone aux îles Baléares. Seulement, il manquait au Maillé-Brézé pour le faire comprendre à la France l'éloquence d'un Bossuet et l'auditoire d'une cour du Roi-Soleil où tout était grand !

CHAPITRE XXI

TESTAMENT ET MORT DE RICHELIEU

L'héritage du cardinal : Brézé, grand maître, chef et surintendant de la navigation, 4 décembre 1642.

A son arrivée à Toulon, le 27 octobre, encore dans la joie de son triomphe de Barcelone-Majorque, le marquis de Brézé trouve avec angoisse et tristesse un ordre de Son Éminence « pour aller en cour », car l'état du grand cardinal laissait présager à bref délai une issue fatale. L'amiral victorieux se mit aussitôt en route et quitta son navire le 3 novembre pour se rendre à Paris.

La santé de Richelieu avait toujours été précaire. On se demande même par quel miracle d'énergie, ce valétudinaire pouvait faire face à ses écrasantes occupations avec un corps aussi débile et si mangé d'ulcères. Son retour de Roussillon, en traînant de Thou le long du Rhône et ensuite par le canal de Briare qu'il avait fallu aménager à cet effet, a quelque chose à la fois de grandiose et de lamentable, car l'on voit là tant de puissance alliée à tant de faiblesse. On élargissait en vain les fenêtres par où passait la litière du cardinal, on augmentait en vain la longueur des écluses pour faire place à son coche d'eau ; en vain le moribond se retrempait dans le jeune sang de Cinq-Mars, il était marqué par le destin, la mort le guettait. Le 4 décembre 1642 il s'éteignait, à l'apogée de sa fortune et de son pouvoir. L'homme qui faisait

trembler la noblesse de France et les ennemis de l'État n'imposerait plus au roi Louis XIII son intransigeante autorité.

Cette vive intelligence, qui brûlait un squelette à demi-consumé, comme la flamme carbonise le suif de la chandelle, avait fait mentir le dicton : *mens sana in corpore sano.* Mais n'avait-il pas l'esprit un peu morbide, cet homme implacable, dévoré par la soif du pouvoir et par un orgueil incommensurable ! Pas un instant Richelieu n'avait douté de lui-même. Il semblait qu'il eût hâté la conclusion de son œuvre qu'il voulait d'autant plus durable que son existence était plus éphémère. Il avait préparé sa survie en assurant l'avenir de sa famille, c'est-à-dire de son nom.

Jean Armand, marquis de Brézé, était arrivé à temps pour assister à l'illustre agonie et pour fermer les yeux de son parrain, de celui qui, en l'absence de sa mère, morte prématurément, et à la place de son père, le maréchal, entiché de la Dervois, avait pris soin de sa jeunesse. Bien qu'il parût évident qu'il allait recueillir une partie notable de l'immense fortune de Richelieu, en le voyant mourir, Jean Armand faisait une perte considérable.

Il attendait tout de lui, il en avait reçu toutes ses charges, tous ses commandements. Il l'avait servi loyalement et cet appui allait lui manquer au moment où il lui serait le plus utile : car Brézé n'ignorait pas que le cardinal avait accumulé les haines autour de lui et qu'on allait assister à une réaction terrible contre tout ce qui s'attachait à sa mémoire. Il fallait craindre l'assaut de la féodalité heureuse de relever la tête, du moins ceux qui n'avaient pas eu le cou coupé ; des Vendôme, des Guise, des d'Épernon qui rentraient d'exil, des Vitry, Bassompierre qui sortaient de prison avec l'espoir de se venger. Peu de cercueils ont été l'objet de plus d'imprécations de la part d'une minorité de Français ; mais, par contre, le peuple et tous ceux qui aimaient l'État étaient frappés de stupeur, car

on s'était habitué à penser que, malgré ses fièvres, ses fistules et ses ulcérations, ce diable d'homme était éternel !

On ouvrit le testament de S. E. Jean Armand du Plessis, duc de Richelieu, de Fronsac et de Caumont. Il avait été dicté à Narbonne le 23 mai 1642 et débutait par ce préambule, où se révèle l'âme du testateur : « Je, Armand-Jean du Plessis de Richelieu, cardinal de la sainte Église romaine, déclare qu'ayant plu à Dieu, dans la grande maladie en laquelle il a permis que je sois tombé, de me laisser l'esprit et le jugement aussi sains que je les ai jamais eus, je me suis résolu de faire mon testament et ordonnance de dernière volonté. Premièrement. Et d'autant qu'il a plu à Dieu bénir mes travaux et les faire considérer par le roi mon bon maître, en les reconnoissant par sa munificence au-dessus de ce que je pouvois espérer, j'ai estimé, en faisant ma disposition présente, devoir obliger mes héritiers à conserver l'établissement que j'ai fait en ma famille, en sorte qu'elle se puisse maintenir longuement en la dignité et splendeur qu'il a plu au roi de lui donner. »

Et Richelieu ajoutait : « Je défends à mes héritiers de prendre alliance en des maisons qui ne soient pas vraiment nobles, les laissant assez à leur aise pour avoir plus d'égard à la naissance et à la vertu qu'aux commodités et aux biens. »

Le notaire de Narbonne qui reçut cette déposition testamentaire dut sourire non de la défense qu'il faisait à ses héritiers de se mésallier, car tout l'orgueil nobiliaire de Richelieu éclatait dans cette déclaration, mais du dédain que cet homme, qui laissait une fortune immense, professait à l'égard des « commodités et des biens ».

Bien que les gens du XVIIe siècle fussent habitués à ce que les superintendants aux Finances tirassent de leurs charges des bénéfices, l'inventaire du patrimoine de Richelieu fit sensation. Il dépassait tout ce

qu'on pouvait imaginer. Sa chance fut d'être tombé sur un monarque comme Louis XIII qu'il avait su brouiller avec sa mère. Pour beaucoup moins, Semblançay, sous François Ier, avait été conduit, à l'instigation de Louise de Savoie, « à Montfaucon l'âme rendre », comme eût dit Clément Marot, et quelques années plus tard, Louis XIV se contentera de prier M. d'Artagnan de loger à la Bastille son superintendant Fouquet. Richelieu, lui, mourait dans toute sa splendeur. Ses héritiers n'étaient pas à plaindre.

S. E. Armand Jean du Plessis, faisait d'abord comme prix de sa tendresse, la part de sa chère nièce, dont on avait tant médit durant sa vie. « Je veux et ordonne, disait-il, que tout l'or et l'argent monnoyé que je laisserai lors de mon décès, en quelque lieu qu'il puisse être, soit mis es mains de Mme la duchesse d'Aiguillon. Après des dispositions dictées à M. des Noyers (paiement des dettes, bonnes œuvres...) il pensait à son neveu :

« Je donne et lègue à Armand de Maillé, mon neveu et filleul, fils d'Urbain de Maillé, marquis de Brézé, maréchal de France, et de Nicolle Duplessis, ma seconde sœur, et en ce, je l'institue mon héritier pour tous les droits qu'il pourroit prétendre en toutes les terres et autres biens qui se trouveront en ma succession lors de mon décès, ce qui s'ensuit :

« Mon duché et prairie de Fronsac et Caumont y joint, ensemble tout ce qui en dépend et qui sera joint et en dépendra. Je lui donne la terre et marquisat de Granille, ses appartenances et dépendances; le comté de Beaufort en Vallée; la somme de trois cents mille livres qui est au château de Saumur » (l'argent était bien gardé) « laquelle somme je veux et ordonne être employée en acquisitions de terres nobles, en titres du moins de châtellenie, pour jouir par mon dit neveu desdites terres aux conditions d'institution et substitution qui seront ci-après apposées en ce mien testament. Je lui donne et lègue la terre et

baronnie de Fresnes, sise au pays d'Anjou ; la ferme des Poids en Normandie... » Richelieu faisait quitte de ses dettes le maréchal : « Je veux et entends que la décharge quej'ai ci-devant donnée audit sieur maréchal de Brézé... et tout ce qu'il me pourra devoir lors de mon décès, ait lieu et soit exécuté fidellement, ne voulant pas que mon dit neveu Armand de Maillé, fils dudit sieur maréchal, ses frères et autres qui auront part en ma succession puissent lui en rien demander et puissent empêcher ledit sieur maréchal de Brézé de jouir desdits biens sa vie durant. »

Voilà donc Jean Armand, qui était déjà marquis de Brézé, duc de Fronsac et de Caumont, marquis de Granille, comte de Beaufort en Vallée, baron de Fresnes et possesseur d'une somme de trois cents mille livres, à condition de l'employer en terres nobles ayant au moins le titre de châtellenie. Le duché de Fronsac, notamment, était important ; il appartenait jadis aux Rohan. Il était situé en Guyenne, près de Bordeaux. Érigé par Henri II en comté en 1551, puis en marquisat en 1555 en faveur de la famille de Caumont La Force, il avait été finalement élevé par Henri IV en duché pairie en faveur de François d'Orléans, duc de Longueville et de Marie de Bourbon. Le titulaire du duché étant mort sans postérité, Richelieu avait acquis le domaine en 1634 et obtenu de Louis XIII par lettres patentes que l'érection de Fronsac en duché pairie fùt confirmée pour « lui et ses *héritiers* », c'est-à-dire en l'espèce Jean Armand de Maillé-Brézé.

On serait tenté de croire, à l'énumération de tous ces duchés, marquisats, comtés, baronnies, châtellenies, que Brézé avait hérité de toute la fortune de son oncle. Ce serait bien mal connaître l'étendue des biens du grand cardinal, lesquels avaient été acquis légitimement, comme profits de ses charges et au vu et au su du roi.

Non seulement Jean Armand n'a pas été favorisé,

comme tout le monde était fondé à le croire, mais on a prétendu même qu'il avait été désavantagé. Il faut s'entendre. Le plus proche parent du cardinal, c'était le cardinal de Lyon. Il ne recueille rien de son frère ; Richelieu n'admet pas que les hommes d'Église ne se contentent pas d'autres biens que des bénéfices de leur vertu. Il va même jusqu'à déclarer que, si parmi ses héritiers futurs, il en est qui deviennent *in sacris*, c'est-à-dire ordonnés prêtres, leur héritage retournera à leurs cohéritiers par ordre de primogéniture.

Cela posé, que reste-t-il outre Jean Armand? D'abord sa sœur, épouse du duc d'Enghien (le futur grand Condé). C'est une femme : elle est purement et simplement déshéritée. Elle devra se contenter de la dot qui lui a été donnée au moment de son mariage. Condé, qui s'était, en vue de cet héritage, fait le domestique du cardinal en lui servant de courrier sur la route de Briare, ne le pardonnera jamais à la duchesse d'Aiguillon !

Car, elle, quoique femme, est déclarée exécutrice testamentaire et hérite de quelques centaines de milliers de livres. C'est un hommage du sentiment et la récompense d'un dévouement de sœur de charité. Reste Pontcourlay : il se contentera d'une rente viagère substantielle. Mais le petit neveu d'Armand du Plessis recueille une part au moins égale à celle de Brézé. On a prétendu qu'il était le fils du cardinal. Rien ne permet de le croire, mais ce dernier tient à l'ordre de primogéniture.

Son testament, monument d'orgueil familial, est un échafaudage compliqué de dispositions, de retours successoraux, de substitutions pour assurer finalement la fortune au dernier des mâles de la descendance. C'est ce désir de respecter le droit nobiliaire d'aînesse qui fit donner le duché de Richelieu et le titre non pas à Armand de Brézé, mais à son petit-neveu, Armand de Vignerot, le fils de Pontcourlay, qui de-

vient duc de Richelieu et recueille une grande partie des souvenirs de son grand oncle. Tout cela repasserait à Brézé si le nouveau duc de Richelieu venait à mourir sans héritier. Nous n'avons insisté sur ces dispositions testamentaires que pour montrer que son cher filleul qui lui avait donné tant de satisfaction et tant flatté son amour-propre, n'avait pas été oublié.

Mais c'est dans la répartition des charges du défunt qu'il faut voir surtout le cas que faisait Richelieu du vainqueur de Cadix et de Barcelone. En effet, le 5 décembre 1642, le roy, cédant au désir du cardinal qui lui en avait assuré la survivance dès le 10 novembre 1643, donna à M. Armand de Maillé, duc de Fronsac et de Brézé, la Grande Maîtrise et Intendance générale de la Navigation et du Commerce. Le 7 janvier 1643, le nouveau « Grand Amiral » prêta serment entre les mains du roy pour sa charge et le gouvernement de « Brouage, isles de Ré et d'Oléron, La Rochelle et pays d'Aulnys » (*Gazette de France*) (1). Le titulaire de si beaux exploits avait vingt-trois ans; cette charge en faisait un des premiers dignitaires de l'État et, Armand Jean II de Vignerot du Plessis, duc de Richelieu, fils de François II de Vignerot du Pont de Courlay devenait, à la place du duc de Brézé, général des Galères. Son Éminence ne voulait pas rendre au père ce généralat qu'il avait si mal occupé.

Le 12 décembre 1642, Louis XIII conféra cette charge de général des galères et de lieutenant général des mers du Levant, à Jean nouveau duc de Richelieu. En outre, par brevet du 14, la capitainerie des galères *Ducale*, *Richelieu*, *Cardinale* et *Fronsac*, dont le cardinal était capitaine et sur lesquelles il s'était fait représenter par des capitaines-lieutenants (*Vieilles Archives de la Guerre*, pages 200 et 201), fut également cédée à Armand Jean de Vignerot. Le nouveau duc de Richelieu, qui avait seize ans, devait garder les

(1) Il avait déjà prêté serment le 2 juin 1642.

galères jusqu'au 12 juillet 1661. Il les céda alors au marquis François de Créquy. (Il mourut à Paris le 10 mai 1715).

Richelieu, en effet, tant pour donner l'exemple que pour en tirer des revenus — car il faisait argent de tout — armait quatre galères dont il était capitaine titulaire, soit le cinquième ou le sixième des effectifs totaux de la flottille. Il leur avait donné des noms qui le rappelaient, car le grand homme s'était toujours intéressé aux galériens. Plus de deux mille rameurs, courbés sur les lourds avirons de la palâmante, promenaient sous le soleil brûlant de la Méditerranée le pavillon de la *Ducale*, de la *Richelieu*, de la *Cardinale*, de la *Fronsac*, affirmant par l'or de leurs tabernacles, la richesse de leurs tendelets de soie et l'éclat de leurs étendards de pourpre, la gloire du premier ministre de France dont tous les tribunaux criminels du royaume alimentaient la chiourme misérable.

A propos du généralat des galères, il est curieux de constater que Richelieu conservait nominalement toutes ses charges, et qu'il se bornait à les « déléguer », à l'instar du roi de France. Il régnait par personne interposée. Ainsi, Armand de Brézé, qui avait donné à Richelieu sa dernière joie en gagnant la bataille de Barcelone et en lui permettant de prendre Perpignan, se trouvait en fait hériter de sa principale charge. Tout en conservant le commandement en chef des armées navales, il devenait Grand Maître de la Navigation et du Commerce avec le titre de « Grand Amiral » de France.

Il fallait toutefois que le Parlement entérinât cette nomination. Ce ne fut qu'au bout de sept mois, le 16 juillet 1643, que Brézé obtint ses lettres patentes lui conférant définitivement sa charge. Entre temps, une violente opposition s'était dessinée contre lui. D'abord tous les mécontents, le clan des exilés, les Vendôme, Bassompierre, etc., qui avaient gagné à leur cause de Mesme, Bellière et M. de Molé, très

écouté au Parlement, s'élevaient contre ce népotisme posthume. Ils trouvaient que, malgré les éclatants services qu'il avait rendus, Brézé était bien jeune pour être investi d'une des plus grandes charges du royaume, après Bonnivet, les Coligny, les Guise, les Montmorency, au moment où les représentants de ces familles occupaient auprès du roy des places éminentes.

Cette charge de « grand amiral » rachetée par Richelieu et dans laquelle il avait fondu l'amiralat du Ponant, celui du Levant et la superintendance de la Marine, conférait une puissance quasi absolue sur la marine. Le fait que Brézé était le chef effectif de la flotte et qu'il en était aimé, achevait de donner au duc de Fronsac une autorité suprême sur toutes les armées navales du roy. Jamais, à aucune époque de notre histoire, personnage n'a détenu entre ses mains pareille omnipotence. Nous comprenons les réclamations qui surgirent à cette occasion.

Nous les comprenons d'autant plus que la charge était à la fois honorifique, seule survivance des anciens grands emplois de la couronne, puisqu'il n'y avait plus de connétable, et lucrative : elle donnait droit à la perception d'une série de droits de poste, d'ancrage, etc... La place était bonne et tout le monde s'agitait dans le sillage du « grand amiralat de Richelieu » comme des requins qui se disputent les reliefs des cuisines d'un navire.

Brézé, dans une lettre qu'il écrivait à son père, alors à Milly, se plaignait de la cabale qui cherchait à lui ravir la survivance de la charge de grand amiral : « Tout ce qu'ils ont pu faire, disait-il, a été de m'ôter l'ancrage. Pour ce qui est de la charge et du titre, ils n'ont pas emporté. » Et Brézé apprend au maréchal « l'obligation du bon succès qu'il doit à Monsieur le Prince (le grand Condé) qui a fort bien agi et à MM. les présidents de Novion, de Némon, qui ont agi pour moi avec autant de chaleur et de zèle que si j'eusse

été leur propre enfant ». Pouvoir exorbitant des parlementaires !

Bref, ainsi que nous l'avons dit, après sept mois de démarches, de sollicitations, Brézé obtenait gain de cause. Il avait pour cela manœuvré fort adroitement, comme nous le verrons, pour s'attirer les bonnes grâces de l'astre naissant, le cardinal de Mazarin : puisqu'il fallait alors être cardinal pour gouverner la France. Encore sa place était-elle si recherchée qu'à peine les provisions d'offices étaient-elles enregistrées, qu'on traitait avec le maréchal de Brézé du rachat « de la charge de Grand Maître de la Navigation que Sa Majesté veut retirer des mains de M. le duc de Fronsac, son fils (1) ». Ainsi que l'écrit La Roncière : « Rien, par bonheur, n'aboutit. La Marine resta sous l'égide du jeune vainqueur de Barcelone. » La France n'eut pas lieu de le regretter.

(1) Lettre du 9 août 1643. Affaires étrangères, mémoires et documents 847, fol. 1053.

CHAPITRE XXII

« SUCCESSEUR » A LA MARINE DE RICHELIEU

Malheureusement, c'est avec Mazarin comme Premier Ministre. — Les difficultés financières. — Projet de guerre de course.

Ainsi testa et mourut Armand du Plessis, cardinal duc de Richelieu et de Fronsac, premier ministre, grand maître et superintendant de la navigation, de la marine et du commerce de France. Quand il ne fut plus là, on s'aperçut du vide que cette disparition creusait dans l'État. Ses ennemis eux-mêmes durent reconnaître les résultats fructueux de sa politique. Il avait pris la France divisée par les querelles religieuses, les révoltes de la noblesse, les querelles de cour ; il la rendait unie. Il avait trouvé les Impériaux devant Compiègne et il avait fait place nette aux frontières. Le royaume touchait les Pyrénées au sud, le Rhin à l'est, les Flandres au nord. Il avait conquis le Roussillon, la Lorraine, l'Alsace, Pignerol, le comté de Bourgogne, Arras, Brissac ; rallié le Portugal, la Catalogne et ruiné la maison d'Espagne.

Or, ce plan n'avait pu s'accomplir sans le concours d'une marine victorieuse. Si beaucoup de ses contemporains l'ignoraient, Richelieu, lui, appréciait à sa juste valeur le concours de la flotte et, en particulier, les services que son neveu Brézé avait rendus à la tête des armées navales. Personne ne pouvait remplacer le grand homme d'État. En désignant le signor Mazarino (peut-être pour se faire regretter), Richelieu

n'avait pas fait au roi un bien beau cadeau ; mais il avait offert à la reine-mère un portrait vivant de Buckingham et c'était assez pour justifier sa faveur. Par contre, en appelant le nouveau duc de Fronsac à la grande maitrise de la navigation, il avait fait un choix heureux. En quoi le duc de Fronsac succède-t-il à son oncle? Ce n'est pas dans son titre, puisque le duché de Richelieu, par droit d'aînesse, a été nobiliairement conféré au jeune Vignerot ; ce n'est pas davantage comme premier ministre, poste confié audit Mazarin ; c'est comme héritier de sa politique navale que Brézé a été désigné comme « *successeur* » (1) de Richelieu.

Nous l'avons, jadis, qualifié de « bon élève » sans que ce terme puisse avoir sous notre plume rien de péjoratif. Nous avions voulu indiquer par là la fidélité avec laquelle Brézé suivait les leçons qui lui étaient données. D'ailleurs on peut, sans déchoir, être le bon élève d'un tel maître. En réalité, avec le temps le jeune amiral était devenu le « lieutenant » du ministre : telle est véritablement l'expression qui convient pour désigner les liens qui, depuis l'épreuve du combat, unissaient l'oncle et le neveu. Celui-ci connait les pensées intimes de celui-là. Avec lui, il a élaboré tous les plans des campagnes qui ont été strictement et fidèlement exécutés, Brézé connait les idées du grand homme sur l'importance de la marine et il a appris par cœur, à cet égard, son testament politique. Il va donc s'attacher à continuer l'œuvre magistrale. Brézé n'épargnera pas sa peine, les campagnes succèderont aux campagnes victorieuses.

La marine de Richelieu est à la fois un héritage facile et difficile. Il est facile parce que la flotte a été mise à un très haut degré de puissance et d'entraînement. Elle comprend près de soixante-quinze unités dont une cinquantaine de vaisseaux, vingt-cinq ga-

(1) Tallemant des Réaux.

lères, sans compter les brûlots, les gardes-côtes, les cahiques, etc... Quant au ministère, il a été organisé sur des bases solides. C'est la première fois qu'il est constitué avec un cabinet et des bureaux spécialisés. En consultant les instructions et les lettres du ministre ou de ses chanceliers, on se rend compte de la perfection avec laquelle tout était minutieusement ordonné. La structure du ministère de la marine fut modelée par la main puissante et créatrice de Richelieu. Elle n'a fait que se compliquer depuis, au détriment de la clarté.

Pour régir toute cette vaste organisation, en effet, il avait créé le « Conseil de Marine » qui l'assistait en tous ses travaux et il avait nommé un secrétaire général de la marine, chargé de sa correspondance. Une hiérarchie solide, aux échelons peu nombreux, lui permettait de confier l'exécution de tous ses ordres à trente-huit commissaires ordinaires, dominés par trois commissaires généraux, gouvernés eux-mêmes par un contrôleur général. On croirait consulter l'annuaire de 1940 du département de la Marine.

Jusqu'à la fin de sa vie, Richelieu s'intéressa aux questions maritimes. Brézé trouva dans les cartons du Conseil de Marine un projet de « statut naval » conçu en 1622, rédigé par un excellent officier, de Manty. Le nouveau grand maître n'eut pas le temps de le faire aboutir. Il fallait attendre Colbert pour le réaliser. Toutes les conceptions de Richelieu ont été conçues dans un dessein de défense, il veut une flotte de guerre pour que la France ne soit pas à la merci de ses voisins et il la veut surtout pour permettre à notre flotte commerciale de traverser les mers sans danger et de trafiquer librement. Il s'agit, dans sa pensée, d'exporter le plus possible et de n'importer qu'au minimum, de faire sortir de France tout ce que produit le sol national.

Ce sera également le programme du duc de Brézé. Mais on devait, hélas ! compter avec Mazarin. Pour

construire, armer et entretenir une flotte, il faut de l'argent, beaucoup d'argent. Les finances de Richelieu le lui permettaient, celles de Mazarin ne tarderont pas à s'avérer insuffisantes du fait de la dilapidation de la cour. Alors Brézé, payant de sa personne et de ses capitaux, va proposer à Mazarin « comme les affaires du roy ne sont pas en état de porter cette dépense », un moyen de financer la nouvelle campagne. Ce projet, car Brézé sera un précurseur en bien des choses, ce n'est ni plus ni moins que la guerre de course pour alimenter le trésor de la marine.

Le plan de Brézé est exposé dans une lettre publiée par Godard-Faultrier dans la *Revue d'Anjou.* Ladite lettre est adressée à M. le maréchal de Brézé à Milly. Pliée en longueur et revêtue de deux cachets de cire rouge sur lacs de soie à l'écu de Maillé-Brézé : fascé, ondé d'or et de gueules. Elle ne porte point de signature, elle est postérieure au 4 décembre 1642; les cachets timbrés de la couronne ducale et le manteau herminé avec l'ancre en pal indiquant que la charge de grand amiral est déjà conférée. En voici le préambule : « L'extraordinaire bonté qu'il vous a toujours plu conserver pour moi, dit Brézé à son père, et le devoir qui m'engage aussi bien que mon inclination à ne jamais rien entreprendre sans votre approbation, m'obligent à vous advertir d'une conférence que j'eus deux jours après votre départ avec Son Éminence sur l'ouverture que je fis d'un dessein qu'il approuva. » Ce dessein consiste à armer en course douze grands vaisseaux, car les affaires du roy ne sont pas en état de porter la dépense extraordinaire des « victuailles pour le temps qu'il faut ». Les succès, presque infaillibles quand il n'y aurait que les prises que nous ferons sur les Turcs et les Espagnols, y pourvoiront. Mazarin accepte de fournir à cet effet quarante mille écus sous réserve que Brézé « en personne y entre de dix mille écus », ce que l'amiral est disposé à faire, « à condition, dit-il, d'avoir part aux prises en propor-

tion de ce que j'y mest. » On voit que l'association Mazarin-Brézé repose sur des bases équitables. C'est une commandite par intérêt. Mais il faut qu'Armand trouve les dix mille écus. En conséquence, il engage tous ses biens, mais ses fermiers refusent l'avance de cette somme « à cause qu'il est substitué ». Et voici le fils respectueux contraint de s'adresser à ses amis et à son père qui lui a toujours « tenu lieu du meilleur ». Aussi Brézé compte-t-il que le maréchal ne l'abandonnera pas en cette occasion si importante et si favorable. Le ton de la lettre est d'une soumission parfaite, car le fils assure au maréchal : « Je ne désire en cela rien faire qui vous puisse déplaire puisque toutes mes actions se règleront sur vos volontés. »

Le projet avorta, mais l'idée est à retenir ainsi que les bases de l'entente entre l'amiral et le gouvernement royal, idée qui sera reprise et exploitée à outrance moins d'un demi-siècle plus tard. Enfin, le style de l'homme est intéressant à analyser tant il est révélateur de cette ponctualité, de ce désir patriotique de trouver le moyen d'avoir une escadre prête à porter la guerre en Espagne et, enfin, de ce respect filial qui ne se démentit en aucune occasion.

Il manquait à Brézé un ministre des Affaires étrangères et un superintendant des finances compréhensif. Mazarin ne fut, en effet, ni l'un ni l'autre. D'ailleurs, qu'on nous permette une digression, si dans son histoire, la marine n'a eu que des crises de puissance suivies d'éclipses, cela tient à ce qu'elle n'a pu prospérer qu'autant que le chef du gouvernement a pénétré eu égard à sa politique extérieure, l'importance de la flotte en tant qu'instrument de rayonnement international et qu'il a pu imposer au trésor public le financement nécessaire à la réalisation de ses desseins.

Malheureusement, la marine française n'a plus jamais rencontré sur la route de ses vaisseaux un second Richelieu. Colbert a été superintendant de la marine et des finances. Choiseul, seul, était premier

ministre et, bien qu'il ne fût pas à la taille du grand cardinal, la flotte française lui doit un regain d'activité. Nous avons eu des présidents du Conseil, ministres des Affaires étrangères, des Finances, de la Justice, de l'Agriculture même, jamais de la Marine. Aussi nos programmes navals se sont-ils heurtés au mauvais vouloir des financiers qui les considéraient comme un luxe inutile, susceptible de rompre l'équilibre de leur budget. D'autre part, les échos des rivalités entre marins et diplomates se sont répercutés jusqu'aux plus lointaines légations ; où est le temps où le marquis de Brézé, accomplissant au Portugal une mission diplomatique importante, se révélait aussi bon ambassadeur qu'excellent marin?

Quoi qu'il en soit et quelque soin qu'on eût pris d'investir Maillé-Brézé de la charge de grand amiral, la mort de Richelieu rompait l'unité de la marine. On s'en aperçut vite, malgré les efforts énergiques du nouveau ministre pour enrayer toute velléité d'indépendance. En distrayant le généralat des galères de l'apanage de Brézé pour le donner à son neveu à la mode de Bretagne, vis-à-vis de qui il avait quelque sujet de jalousie, on ouvrait la porte à des actes possibles d'indiscipline.

Ce sieur de Vignerot, qui ajoutait un chiffre dynastique à son nom et se faisait appeler Jean II de Vignerot, était aussi prétentieux que Brézé était simple. Jean II de Richelieu avait hérité cette suffisance de son père qui se faisait appeler François II, car la lignée ne remontait pas haut! Nous le connaissons, cet incapable Pontcourlay. Quant à Jean II, il ne se distingua du duc de Brézé qu'en mourant à quatre-vingt-six ans au lieu de vingt-sept ans et après une vie aussi morne que celle de son oncle avait été brillante et héroïque. Vignerot, mort en 1715, était né en 1629 et avait été baptisé le 20 octobre 1631, dans la chapelle du Petit Luxembourg, alors palais du cardinal duc, son parrain.

La première conséquence de sa nomination fut la retraite du bailli de Forbin, lieutenant général des galères. Nous ignorons la raison de cette décision. Peut-être le bailli, qui avait si fidèlement servi sous Brézé, ne voulait-il pas continuer à commander sous les ordres de son successeur, « quelque importance qu'il pût acquérir sous un général-enfant qui ne savait rien du métier. Le bailli sollicita donc la permission de se retirer. Le roi, par une lettre du 25 mars 1643, accepta cette démission : « Encore que je fusse bien aise que vous eussiez pu me continuer vos services, lui répondait Louis XIII, néanmoins ne désirant pas vous apporter de contrainte, je trouve bon que vous remettiez le commandement de mes galères, en l'absence de mon cousin le duc de Richelieu, général d'icelles, au sieur de Vincheguerre, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, comme le plus ancien des capitaines de mes galères. » (Vieilles archives de la guerre, vol. 73, p. 617).

Jal, dans son Histoire de Du Quesne, écrit à propos de la mort de Richelieu : « Cette fin, bien qu'attendue, car depuis longtemps la santé du ministre était fort ébranlée, dut être douloureuse pour notre Dieppois. Du Quesne perdait un protecteur dont la bonté l'avait suivi depuis seize ans. Qu'allait être pour lui le nouveau grand maître de la navigation? Il venait de faire campagne sous ses yeux et il en était connu ; cela pouvait le rassurer un peu. Mais M. de Brézé avait ses créatures et l'officier, qui avait de bons services, n'avait qu'un nom modeste ; sa famille était sans appui. »

Brézé avait bien « ses créatures », notamment Louis de Foucauld, comte du Dognon, mais cela ne l'empêchait pas de songer à ses compagnons d'armes : à Du Quesne, Des Gouttes, Montigny, (Cangé était mort), à Vincheguerre, de Baumes, Baillebault, car ce jeune chef, estimé de tous, était juste. La composition des deux flottes du Ponant et du Levant, que devait commander réunies en un seul corps

d'armée M. le duc de Brézé, animé du désir de se signaler et de se montrer digne de l'honneur insigne que lui avait fait son oncle en le désignant pour son successeur dans la grande maîtrise de la navigation, avait été arrêtée au commencement de l'hiver de 1642, selon l'usage. Dans celle du Levant, Du Quesne conservait le *Maquedo* et cela prouve l'impartialité du grand amiral, celui-ci se heurtait déjà à de grosses difficultés pour rassembler sa flotte sous son pavillon.

Il exprime ses doléances dans une lettre qu'il écrivait à son père, le maréchal de Brézé, « à bord de l'amiral, à la grande rade de Toulon, le 19 juillet 1643 ». Cette lettre montre à quel point la question financière préoccupait l'amiral : « Attendu qu'il y avoit quinze jours que les fonds avoient manqué et que ceux qui avoient travaillé pendant tout ce temps à crédit avoient résolu d'abandonner les travaux, ce qui eût apporté un tel retardement et un tel préjudice au service du roy que cela nous eût mis en état de ne pouvoir encore sortir d'un mois et demi. » Les choses avaient bien changé depuis Richelieu et il n'y avait pas neuf mois qu'il était mort. « Les grandes extrémités où je me voyois réduit m'obligèrent de donner connaissance à la cour de l'état où j'avois trouvé les choses, poursuit le duc de Brézé, et cependant, afin de ne point perdre de temps, je m'engageai avec quelques-uns de mes amis, afin que, par un moyen, nous puissions trouver quelque argent pour mettre l'armée en état de sortir bientôt. Il est vrai que quelques avances que le trésorier a faites, *avec ce que j'y ai contribué du mien*, ont hâté nos affaires à tel point que je vous assure, Monsieur, que je mettrai, à la voile le 20 ou le 23 de ce mois et que je chercherai très soigneusement les occasions de témoigner à Sa Majesté que je n'épargnerai rien de ce qu'on doit avoir de plus cher pour faire réussir toutes choses à son contentement. »

De telles plaintes sont révélatrices de la pénurie dans laquelle se trouve le trésor public et de l'état de désorganisation du gouvernement de Mazarin. Mais un chef peut-il donner plus grande preuve de son désintéressement que de contribuer sur ses fonds personnels (ceux qu'il tient du grand cardinal) à l'armement de ses navires? Les ouvriers ont résolu « d'abandonner les travaux ». Grâce à son sacrifice pécuniaire, l'armée pourra sortir un mois et demi plus tôt. Cette correspondance, qui respire en outre un enthousiasme guerrier, un désir de prendre la mer le plus tôt possible; cette affirmation que l'amiral « n'épargnerait rien de ce qu'on doit avoir de plus cher » pour le service du roi, tout dans cette rédaction recommande notre héros à l'attention de la postérité. On ne saurait donner un meilleur exemple de dévouement à la patrie. On devrait afficher cette missive dans toutes les batteries des navires de France, comme un modèle de ce qu'au temps héroïque de la marine à voiles et à rames, un neveu du grand cardinal pensait et proposait en l'an de grâce 1643.

CHAPITRE XXIII

LE PÈRE ET LE FILS

Capture de la flotte des Dunkerquois.
La victoire à la remorque des galères. — La puissance des galères

A la suite de la mort de Richelieu, Jean Armand, qui a pris le titre de *duc de Brézé*, sent le besoin de se rapprocher de son père, le maréchal de Brézé. Sans avoir été désavantagé positivement par le grand cardinal, il doit éprouver un sentiment d'amertume en pensant que le grand ministre, dans son respect de l'ordre de primogéniture, a préféré un Vignerot de seize ans, sans aucun passé, à un Maillé-Brézé deux fois victorieux sur mer et qui a donné à son oncle tant de preuve de son dévouement. Celui-ci ne lui a laissé ni son nom, ni ses palais où Brézé avait grandi, ni sa bibliothèque, ni ses objets personnels ; tout cela va au nouveau duc de Richelieu.

A défaut de Rueil, Jean Armand ira à Milly où le maréchal séjourne constamment et où son fils dut faire de fréquents voyages. Rien ne saurait mieux dépeindre la tendresse, la piété filiale de ce fils unique envers son père que la reproduction *in extenso* de cette lettre du 19 juillet 1643 que nous venons de citer. Elle ne parlait pas seulement de l'armée navale, mais s'inquiétait de la santé d'Urbain, retour d'une station thermale. Jean Armand lui prodigue les marques de respect et d'affection : « Monsieur, dit-il, j'ai reçu deux de vos lettres, qui m'ont appris vostre indisposition et aussi, comme vous n'avez pas reçu des bains

le soulagement que j'espérois, car je croyois que le voyage que vous alliez faire contribuerait absolument à l'entier recouvrement de votre santé, ce qui ne me donneroit pas une petite joye; mais, comme je vois qu'il a réussi au contraire (à faire le contraire) et que, au lieu de vous apporter quelque soulagement, j'apprends qu'il a réveillé votre fluxion, cela me met dans de très grandes inquiétudes, qui augmentent encore journellement par l'appréhension que j'ai que l'excès de vos bontés ne vous oblige à vouloir précipiter et avancer votre voyage de Paris avant l'entier affermissement de votre santé ; ce qui me fait prendre la liberté de vous supplier très humblement et avec tout le respect que je vous dois, de vouloir bien un peu vous conserver puisque c'est de là seulement que dépend toute ma joye, toute ma satisfaction et tout l'entier repos de mon esprit. »

Il faut connaître la fin de la lettre du 19 juillet pour achever de peindre toute l'âme candide, respectueuse de celui qui signe : « Armand de Maillé, duc de Brézé. »

« Il me semble, monsieur, qu'après vous avoir informé de toutes choses dont j'ai quelque connoissance, qu'il ne me reste rien qu'à vous assurer que je continuerai toujours les vœux et les prières que je fais journellement pour votre prospérité et sûreté, en attendant que je sois assez heureux de vous pouvoir témoigner que jamais personne au monde ne fut avec tant de respect, de soumission et d'obéissance, votre très humble et très obligé fils et serviteur. »

Cet hommage s'adresse à un père qui ne le mérite guère. Urbain n'était pas un méchant homme, c'était même un trop brave homme, véritable type, depuis fort imité, de ces vieux messieurs qui se retirent à la campagne, qui couchent avec leur bonne à qui ils abandonnent le gouvernement de la maison et tremblent devant leurs colères. Car la Dervois tenait toujours à la laisse M. le gouverneur de Saumur. Elle lui imposait de plus en plus ses volontés, tout en

flattant sa passion pour la chasse. « Pour complaire au mareschal, qui estoit le plus grand tyran du monde pour la chasse, dit des Réaux, jusques-là que les personnes de qualité n'osoient avoir un chien ny une arquebuse, pour tirer seulement dans leur parc ; car il fit une fois rompre la porte d'un parc parce qu'il y avoit ouy tirer et on tua les chiens et cassa les arquebuses. La Dervois fit attacher un prestre au pied d'un arbre, tout un jour, avec un lièvre qu'il avoit tué autour du cou. »

Quant à Urbain, sa misanthropie se traduit de la façon suivante : « Il avoit mis sur la porte de Milly, car il étoit honnêtement hargneux, *Nulli nisi vocati* (1). Sur cela on fait un conte ; on dit que quelques advocats étant allés pour lui parler, il les gronda fort et leur demanda qui les avait faits si hardis que de venir sans être mandés, et s'ils avaient pas lu ce qui étoit sur la porte : « Oui, Monseigneur, dit l'un d'eux, il y a « *Nulli nisi vocati;* rien que des avocats. » Il se mit à rire et les écouta. Un jeune homme de Saumur y était allé une fois *pour jouer à la longue paulme avec le marquis de Brézé.* On lui donna avis qu'il se retirât : c'est qu'outre cela, le maréchal était jaloux de la Dervois comme d'une belle créature ; en ce temps-là elle étoit passée. »

Et voici un trait qui montre que le maréchal ne fit jamais preuve de bassesse envers son beau-frère, comme Condé le fit pour l'oncle de sa femme : « Pensez que, sans le cardinal de Richelieu, il (Urbain) n'eut pas été autrement en état de faire tout ce qu'il faisait ; cependant, il ne se tourmentait pas trop de lui et ne lui a jamais fait la cour. » N'empêche qu'il avait grandement usé et abusé des largesses de Richelieu. « Le maréchal, dit Lenet, se divertissait à la chasse et véritablement je n'ai guère vu de lieu où elle soit plus belle et plus commode qu'en ce lieu de Milly.

(1) Inscription qui subsiste.

La même résidence devait encore au maréchal de Brézé un jeu de Paume et des salles ornées de peintures mythologiques. C'est dans cette salle, ainsi que nous l'apprend la phrase ci-dessus, qu'Armand de Maillé venait, sans doute fréquemment, échanger des balles de paume avec ses amis de Saumur. Il était d'autant plus méritoire pour ce jeune marin d'avoir choisi la rude existence du large qu'il devait s'arracher à ce bien-être fastueux du château de Milly,

Nous devons suivre maintenant Maillé-Brézé dans un milieu moins frivole : vers son armée navale de Toulon. De quelles forces allait-il disposer pour appuyer, dans la Méditerranée, la politique de Richelieu, dont le cardinal de Mazarin se portait comme le continuateur? La lettre précitée à son père, nous l'apprend: Vingt-deux bons navires, deux pataches et treize navires à feu (brûlots) sans comprendre les sept vaisseaux qui doivent passer du Ponant dans le Levant. C'est déjà beaucoup moins que les années précédentes, les années de Cadix et de Barcelone, celles des armements de Richelieu.

Malgré ses sacrifices pécuniaires, malgré ses interventions incessantes, Brézé se heurta à l'indolence des ouvriers de l'arsenal de Toulon. La flotte fut prête un peu plus tard que ne l'avait pensé son général. Elle ne prit la mer qu'au commencement d'août. Le 9 de ce mois, elle se trouvait à la hauteur de Barcelone quand le fort de Montjuich, comme l'année passée, lui signala, sur les 5 heures du matin, des navires à l'ouest. Du haut du grand mât du vaisseau amiral, on reconnut qu'il y avait cinq voiles à quinze ou vingt milles ; ce n'était pas une grande bataille en perspective. Cependant, M. de Brézé, aussitôt qu'on avait aperçu le signal fait de la forteresse, avait envoyé M. Louis du Drenel, sieur de Baillebault, chef d'escadre des galères jointes à ses vaisseaux (1), donner

(1) Jal.

ordre aux navires à rames de venir joindre l'armée. Ils levèrent l'ancre aussitôt et furent bientôt dans les eaux de l'amiral. M. de Brézé fit un détachement de six vaisseaux et le donna à M. de Baillebault qui commanda alors cette escadre de bâtiments ronds, fortifiée de celle des galères. Il régnait un calme plat, les vaisseaux à voiles étaient immobilisés par l'accalmie « sans pouvoir sortir de cet état où ils se trouvaient pris comme des oiseaux dans la glu ». Ici se place une de ces manœuvres tactiques dont nous avons déjà montré l'efficacité. M. de Baillebault ordonne que cinq galères prennent, comme il allait le faire lui-même, chacun un vaisseau à la remorque. Il s'avance alors rapidement, les fouets claquent sur le dos des galériens, toute la chiourme de la *Baille-Baude* excitée par les cris des comites et donnant les preuves d'une belle émulation, fait effort sur ses rames vers le vaisseau du chevalier de La Ferté, se place devant lui et en reçoit « le grelin », cordage composé de trois cordages, qui devait servir de remorque.

Avec ses rameurs penchés sur leurs avirons, le torse nu dégoûtant de sueur sous le soleil du 9 août, la *Baillebaude* se dirige vers un des Espagnols, place le vaisseau qu'elle avait amené tout près de l'ennemi et dénoue sa remorque. Pendant que M. de La Ferté canonne l'espagnol d'un côté, la *Baillebaude*, son capitaine sur l'espale, l'attaque vigoureusement par derrière avec ses coursiers. L'ennemi entouré riposte bravement, la galère reçoit des avaries dans sa mâture et sa voilure ; elle n'en continue pas moins le combat, malgré le feu qui l'accable. Pendant l'action de leur « capitane », les galères *la Motte Houdancourt*, *l'Ornano*, *l'Aiguebonne*, *la Châtellux* et enfin la *Saint-Germain* (celle-ci montée par M. Louis Foucault de Saint-Germain, comte du Dognon, favori du duc de Brézé), ont réussi, grâce à l'élan surhumain de leurs rameurs, malgré l'effroyable chaleur de cette matinée méditerranéenne, à amener sur le champ de bataille

les vaisseaux attachés à leur poupe. La chiourme alors lève les avirons, épuisée par sa performance et les vaisseaux ronds ayant largué les remorques, se hâtent vers leur « capitane » pour l'aider à réduire les navires dunkerquois.

Car il s'agit de la flotte de Dunkerque. Ceux-ci sont plus durs que les Espagnols. Ce n'est qu'au bout d'une heure qu'une des frégates demande à se rendre, à condition d'être bien traitée. Un autre bâtiment chargé de vivres « se rendit aux premiers coups de canon qu'on tira sur lui ». MM. des Gouttes et Gabaret combattirent un troisième vaisseau et les deux autres furent attaqués par les galères, la *Saint-Germain* en tête avec *l'Ornano*, *la Châtellux*, *la Baronne*, celle-ci commandée par le baron de La Garde « Escalin, petit-fils du baron de La Garde, plus connu sous le nom du capitaine Paulin, un des vaillants hommes de mer du XVIe siècle ». Les vaisseaux de MM. de La Lande, Maran et de Saint-Martin ne furent pas de la partie ; les galères qui les remorquaient les ayant abandonnés, non pour échapper à la mêlée, mais « pour courir au combat » afin d'en hâter la solution. La bataille se terminait par la capture des cinq navires qui se rendaient de Majorque à Rosas et la mise hors de combat de 500 hommes. (Vieilles archives de la Guerre, vol. 463, page 2.)

Cette journée du 9 août n'était pas seulement une victoire en raison des pertes subies par l'ennemi ; elle avait pour conséquence d'affamer Rosas en privant cette ville des vivres sur lesquels elle comptait pour sa subsistance et qui étaient pour nous de bonne prise. En outre, nous héritions de trois vaisseaux de guerre d'un assez fort tonnage, bien pourvus d'artillerie, d'une patache armée qui nous avait vaillamment combattus, enfin d'un gros navire marchand « qui pouvait recevoir du canon ». Pour notre matériel flottant, déjà vieux, qui s'appauvrissait chaque jour par la fatigue et que les chantiers d'Indret ne

renouvelaient pas vite, c'était une conquête importante. L'entrée en campagne s'annonçait bien, la flotte du marquis de Brézé l'ayant ouverte par un beau succès.

Les cinq navires conquis devant Barcelone furent réparés, regréés et réarmés. Ayant pris rang parmi les vaisseaux de la flotte du Levant, M. le duc de Brézé (c'est le titre qu'il porte depuis le 19 janvier 1643) (1), après avoir mouillé dans le port de Barcelone et s'y être ravitaillé pendant une dizaine de jours, quitte ses eaux le 19 août. Il dispose alors de vingt vaisseaux de guerre, deux frégates et douze brûlots. Son plan de campagne est de courir le long des côtes d'Espagne, de faire le blocus des ports pour y brûler ou du moins pour y combattre les navires qui s'y trouvaient ancrés.

Les « Dunkerquois » que le duc de Brézé a eu à combattre, comment se trouvent-ils là? Dunkerque n'a pas encore été rattachée à la Couronne de France. Elle appartient toujours à la maison d'Espagne qui en tire des vaisseaux et surtout de rudes marins flamands. N'oublions pas que Jean Bart, avant de combattre dans nos rangs, a figuré dans d'autres. Le pittoresque de sa pipe et de son séjour à Versailles ne doit pas nous faire perdre de vue cette circonstance, quand il s'agit de comparer ses services nationaux à ceux d'un Brézé, de pure race française et qui, lui, s'est consacré à sa patrie depuis sa plus tendre enfance jusqu'à sa mort. La jonction de la flotte dunkerquoise, ce « Ponant » de l'Espagne, aux forces de la Péninsule, a été pour nous, un problème tactique épineux tant que Dunkerque ne fut pas nôtre.

Nous devons revenir sur cette tactique fort originale de la remorque par la rame du vaisseau à voiles, accalminé, pour le conduire au combat. Ce combat du 9 août fut un de ceux où cette manœuvre, sous le

(1) En réalité il n'était que *marquis* de Brézé, mais *duc* de Fronsac.

feu de l'ennemi, obtint une des meilleures réussites. Mais aussi au prix de quelle fatigue du moteur humain ! Ces mouvements font ressortir la valeur du facteur « puissance » de la machine marine, qu'elle soit musculaire, à vapeur ou automobile. C'est pourquoi l'on mettait tout en œuvre pour augmenter la force et l'endurance de la chiourme, les bons procédés (remise de la peine, passage en buone-voglie, etc...) comme les brutalités les plus odieuses, la fin justifiant les moyens.

Quand, à partir du début du XVIIIe siècle, on supprimera les galères, parce que les vaisseaux seront trop bien armés pour être attaqués par les coursiers, trop hauts pour être pris à l'abordage par les bateaux plats, trop lourds pour être remorqués, les marins, pendant plus d'un siècle, jusqu'à l'invention de la vapeur, ne disposeront plus d'aucun procédé de propulsion affranchi de la servitude du vent.

A cet égard, la rame telle qu'elle était pratiquée sur les galères, constituait un avantage sur la voile. Elle était comme un précurseur de la machine à vapeur et du remorqueur de grande puissance qui tire aujourd'hui nos navires dans les ports. Du fait de sa liberté de manœuvre et de l'indépendance de son appareil de propulsion, la stratégie de la rame se rattachait beaucoup plus que celle de la voile à notre stratégie d'escadre actuelle. L'ancêtre véritable du bâtiment moderne, ce n'est donc pas le vaisseau, mais la galère. Comme le cheval n'a jamais servi à traîner des navires, on aurait dû logiquement adopter pour unité de puissance des machines marines non point le « cheval vapeur », mais le « galérien vapeur ». Il est vrai qu'on n'a jamais calculé la force moyenne de celui que l'on qualifiait justement de forçat. Il eût été possible de le faire en connaissant le poids d'une galère et sa vitesse, compte tenu de la résistance à la traction. Mais Vivielle et La Roërie, eux-mêmes, ne nous ont pas donné d'éclaircissements sur ce point. Partant de ce que nous savons sur le remorquage d'un navire de

1 000 tonnes environ dont nous venons de parler et de la vitesse obtenue par la flottille des galères pour gagner au vent devant Barcelone en 1643, nous supposons que l'effort déployé par une chiourme de 300 à 500 rameurs devait être considérable et, partant, la puissance de la galère très élevée.

Pour en revenir à Brézé et à son armée, les sentiments qui, en ce mois d'août 1643, agitent le cœur de l'amiral déjà deux fois victorieux sur mer se traduisent dans le passage de la *Gazette de France* (page 725, année 1643) : « Le duc de Brézé s'étant mis sur mer au commencement de ce mois d'août, enflé d'espérance des bons succès que lui promettait un tel bonheur et si grand honneur arrivé à sa maison par la naissance d'un prince du sang, son neveu prit la route de Tarragone. » L'amiral était impatient de montrer à son beau-frère le grand Condé, le héros de Rocroy, qu'il pouvait faire aussi bien que lui.

CHAPITRE XXIV

RENCONTRE DU CAP DE GATA

Victoire de Carthagène. — La manœuvre des vaisseaux ronds
(4 septembre 1643.)

L'escadre du duc de Brézé, après avoir capturé les cinq navires dunkerquois, descendait le long des côtes d'Espagne en courant des bordées pour chercher l'ennemi. Quand on veut étudier les batailles navales de cette époque, on est frappé à la fois par l'abondance des sources et par leur confusion. Il semble que, dès ce moment-là, les archives de la Marine soient créées, mais que les auteurs de ces archives ne contrôlent pas toujours ce qu'ils écrivent. Au premier rang des sources de renseignements sont les rapports officiels des combats qui ont été fidèlement reproduits dans l'*Hydrographie du P. Fournier*, cet ouvrage si remarquable et si instructif pour tout ce qui a trait aux choses de la mer. Ensuite, les lettres de Richelieu et toutes les correspondances du ministre avec les chefs d'escadre. Puis, les rapports des capitaines et des témoins oculaires, etc... Enfin, la presse, représentée par la *Gazette de France*, le journal officiel du temps, qui enregistre les nominations importantes, les mutations, etc..., et les actions journalières de la guerre Il faut se retrouver dans toutes ces documentations et essayer de dégager, pour chaque affaire, ce qui en est la caractéristique essentielle, ce qu'elle a de saillant, sans fatiguer le lecteur par des redites. Cette

fois-ci, après le triomphe des bras de la chiourme, nous allons retourner à la manœuvre à voile et aux « vaisseaux ronds ».

Cependant que l'armée navale de M. le duc suivant, cap au sud, à peu près la même route que celle par où, l'année précédente, il avait chassé Ciudad-Real, il semblait que l'ombre du grand cardinal apparût à la proue des vaisseaux pour leur montrer le chemin d'une nouvelle victoire. Quelles étaient les pensées du nouveau grand maître de la navigation quand il contemplait le beau couchant déployé à l'horizon comme un manteau cardinalice? Bien des événements s'étaient déroulés depuis cette poursuite de Majorque. Non seulement Richelieu, mais ce monarque docile, à la porte de qui il suffisait de « gratter » pour qu'elle s'ouvrît au neveu de Richelieu, Louis XIII, était mort, suivant de près dans la tombe son ministre dont il enterrait les derniers souvenirs. Jean Armand devait se trouver bien seul. Il n'aurait plus la joie d'apporter aux pieds d'un oncle, dont le dynanisme l'entraînait, les lauriers moissonnés sur tous les océans. C'est pour suivre ses leçons qu'Armand avait embrassé le rude métier de marin. Pourquoi fallait-il qu'en donnant à Vignerot les titres familiaux, Jean Armand du Plessis eût jeté sur sa mémoire et sur le culte que lui vouait Maillé-Brézé un certain malaise? Et cependant, comment ce dernier n'eût-il pas conservé de respect envers le grand homme qui avait fait sa fortune et à qui il devait, en ce jour d'été de 1643, de contempler une armée navale doublement sienne comme « lieutenant général » et comme grand maître de la navigation?

Il avait sous ses ordres les meilleurs marins de France. Avec lui, sur l'amiral, comme capitaine de pavillon et sergent de bataille, MM. du Cruzet et de Forgettes. Le commandeur des Gouttes était sur le *Lion couronné;* Gabaret sur la *Saint-Charles;* Maran sur la *Perle;* de La Lande sur l'*Europe;* Saint-Martin sur le *Triton;* La Ferté sur la *Duchesse;* de Brocq Cinq-Mars sur

l'*Admiral de Biscaye;* La Roche-Allard sur la *Vierge;* La Roche-Brasdefer sur le *Saint-Paul;* Bayard-Marsac sur le *Cygne;* le chevalier de l'Eschasserie sur le *Saint-Thomas d'Aquin.* Nous retrouvons là toutes les unités glorieuses que Maillé-Brézé a si souvent conduites au combat et qui ont échangé ses signaux. Et quels noms prédestinés que ceux de ces capitaines dont les syllabes sonores frappent comme le choc d'une ancre sur l'écubier ! Malheureusement, Montigny, qu'on attend du Ponant, n'a pas rallié le pavillon amiral.

On défile le long de la Péninsule ibérique et les équipages, qui aiment la mer, ne peuvent pas ne pas subir le charme de cette croisière, en vue de ces plaines aux formes bizarres, aux aspects inattendus qui balisent la côte espagnole. Après Barcelone, avec ses rambas ombragées, accroupies au pied des contreforts pyrénéens au bas du cap de Montjuich, voici Alicante avec son énorme rocher au centre de la ville, magnifique de contours et de couleur ; voici Carthagène, au fond de son entonnoir de roches et la perspective des longues landes de terres bleuâtres aux escarpements tachetés de villages accrochés aux pentes des corniches. Rien, cependant, ne saurait faire oublier à l'amiral l'étonnant aspect de Cadix qu'il a tenue, il y a trois ans, sous le feu de ses canonnades, Cadix étincelante de blancheur dans le corset de ses remparts limités par la presqu'île, entre l'azur de la mer et l'azur du ciel, qui semble une couronne de filigrane d'argent, Cadix, où l'on sait que se rassemble depuis quelques jours une « armada » forte de vingt-cinq vaisseaux et que l'on guette à la sortie du détroit.

Or, le 3 septembre, par le travers du cap de Gata, cette flotte est aperçue. M. de Brézé met sous voile et manœuvre toute la nuit pour gagner le vent à l'armada qui, en effet, le lendemain 4, à 7 heures du matin, se trouve à une lieue et demie sous le vent. Cette flotte compte « six grands vaisseaux de construction flamande, quatorze vaisseaux dunkerquois et six galères ». L'armée

française étant bien formée, l'amiral au centre du corps de bataille, se laisse arriver et, vent arrière, on court à l'ennemi, qui se retire vers la terre. Un vaisseau espagnol est resté en arrière dans ce mouvement ; le vice-amiral d'Espagne manœuvre pour l'attendre, mais M. de Brézé envoie le chevalier de La Ferté, M. Mathurin Gabaret, M. Guiton et M. de La Roche-Brasdefer, avec quelques brûlots, pour combattre ce groupe. L'amiral espagnol comprend le danger que court son vice-amiral isolé et menacé par des forces supérieures.

Ce n'est plus Ciudad-Real qui commande. Si le succès constant de Maillé-Brézé lui assure une pérennité dans son commandement, l'amiral espagnol change à chaque défaite que lui infligent les forces françaises. Après Sandival, Ciudad-Real ; après lui, c'est Martin Carlos de Menios qui mène le branle, assisté de deux vieux routiers : Josse Peeters, le Dunkerquois, et Garcia Toledo de Ferrandina, général duc des galères d'Espagne et de Sicile, qui doivent déboucher du détroit.

On lit dans la *Gazette de France* de 1643, page 833, une relation « de la victoire obtenue par la flotte française, sous le commandement du duc de Brézé, contre celle d'Espagne en la bataille navale donnée devant Carthagène le quatrième de septembre dernier où les ennemis ont perdu leur vaisseau amiral de Naples, un galion et deux autres grands navires avec 160 pièces de canons et plus de 1 500 hommes ».

Tâchons de mettre de l'ordre dans ce récit qui, ainsi que le remarque Jal, est « aussi obscur et embrouillé que le sont, en général, les pièces de ce genre dans le journal de Renaudot ». Menios met en panne, Brézé fonce sur lui toutes voiles dehors, sans tirer, afin de ne point rompre son erre. Un Dunkerquois, qui présente le flanc pour couvrir son amiral, est foudroyé par la bordée du duc de Brézé avant d'avoir pu tirer un coup de canon. Le feu se communique à la

Sainte Barbe et il saute avec ses 300 hommes dans une gerbe de flammes.

Menios et le Dunkerquois de Peeters, qui restent en ligne, accourent à la rescousse et livrent à la division française Brézé, Montade, Bayard-Marsac, La Roche-Allard, La Lande un furieux combat d'artillerie, auquel viennent prendre part Du Quesne, Maran, Daguerre, Saint-Martin. En vain, l'amiral de Naples, écrasé par notre feu, le hunier emporté par un boulet, oppose-t-il une résistance héroïque pendant trois heures. Une bordée de Montade l'isole de son escadre. Le chevalier de l'Eschasserie lance alors à l'abordage son *Saint-Thomas d'Aquin* de 800 tonnes avec ses 280 hommes d'équipage. Une lutte farouche s'engage jusqu'à ce qu'un de nos brûlots jette le grappin. Les nôtres rallient le *Saint-Thomas d'Aquin* et le beau vaisseau ennemi, de plus de 1 000 tonnes, périt incendié. Ce qui reste de son équipage de 500 hommes, le chef d'escadre Bartolomée de Bergarre en tête, est fait prisonnier. (Mémoires et documents, Affaires étrangères 847, f. 239.)

Durant cette passe d'armes, le chevalier de La Ferté, avec la *Duchesse*, abordait et enlevait « à coups de piques et d'épées » le Dunkerquois matelot du vice-amiral d'Espagne, armé de 46 canons et monté par 350 hommes. Cette action brillante et brève devait coûter la vie au capitaine du *Saint-Paul*, La Roche-Brasdefer ; Gabaret, du *Saint-Charles* en sortait défiguré par une blessure.

Une fois de plus, l'amiral ennemi rompait le combat et battait en retraite devant le duc de Brézé, non sans que l'un des navires espagnols, écrasé par le tir de notre amiral, accroché par le *Cygne* de Bayard-Marsac, se rendit finalement à l'*Admirante* de Montade, qui lui capturait 300 hommes ; tandis que Brocq-Cinq-Mars faisait des avaries à un autre navire et que la *Vierge* de La Roche-Allard poursuivait vainement Jossé Peeters.

Comme Sandoval au cap Saint-Vincent, se réfugiant à Cadix, Ciudad-Real ralliant Majorque, Menios, défait devant le cap de Gata, allait se garer dans une rade encore plus sûre, à Carthagene, qui est l'une des mieux abritées de la Méditerranée. On attendait Montigny avec sa flotte du Ponant. Ce furent les galères du duc de Ferrandina qui survinrent à propos pour barrer l'entrée du port déjà défendue par de puissantes batteries. En forcer la passe eût été d'une grande imprudence. Brézé évita, avec juste raison, de pénétrer dans cette souricière ; il se contenta d'affirmer sa maîtrise de la mer en insultant de son tir ces vaincus, mouillés derrière les chaînes et estacades et devant les « chasteaux et plate-formes ». Il avait, au préalable, renvoyé à Toulon ses navires avariés, le *Cygne*, l'*Europe* et la *Perle* avec deux flûtes-hôpitaux chargées de blessés.

Cette victoire ne nous coûtait que des pertes insignifiantes. Résumons celles de l'ennemi : « M. de l'Eschasserie, avec le *Saint-Thomas*, ayant combattu pendant deux heures l'amiral de Naples, lui avait détaché son brûlot et l'avait incendié. Le vice-amiral d'Espagne fut pris, un autre galion eut le même sort, un vaisseau de Dunkerque, monté de 35 pièces de canon et de 300 hommes, sauta et bien peu d'hommes se sauvèrent de ce terrible naufrage, six navires de Dunkerque coulèrent le lendemain du combat. » C'était donc un succès complet et décisif.

On a reproché à Brézé, lui qui fut toujours si ponctuel et si scrupuleux dans le service, l'incursion qu'il fit alors devant Alger dans les conditions suivantes, ce qui était en dehors de ses instructions. Après quelques jours passés à la Formentera, notre grand amiral, que n'avait pas rejoint M. de Montigny parti du Ponant, résolut d'aller à sa rencontre jusqu'au détroit de Gibraltar et, de là, passer sur la côte d'Italie pour y porter la destruction. « Il prit en route un vaisseau turc qu'il fut obligé de réduire par le canon, celui-ci s'étant obstiné à ne vouloir pas amener ses

voiles quand on le lui ordonnait. » Profitant de cette occasion pour tenter un échange de prisonniers, Brézé se rend devant Alger et hisse le pavillon blanc. Le pacha lui envoie aussitôt un parlementaire. L'amiral avait appris que les deux flûtes françaises, qu'après l'affaire du cap de Gata il avait envoyées à Toulon chargées de blessés et de prisonniers, avaient été attaquées par deux galères algériennes qui en avaient pris une et brûlé l'autre, celle qui avait été prise ayant été conduite à Alger. Mais on ne s'entendit point avec le Divan pour l'échange désiré.

Le duc de Brézé reprit donc la route de Toulon sans avoir pu mener à bien sa mission ; mais il avait montré à M. Du Quesne l'objectif de la ville musulmane et sa blanche casbah étagée au flanc de la colline. Il eut sans doute un grand désir de la canonner pour appuyer sa demande de cet *ultima ratio*, mais faute d'ordre, il ne pouvait faire autrement que de se retirer. Un geste hostile eût d'ailleurs été fatal à ses blessés, dont les Pères de la Merci obtinrent la libération l'année suivante. « La raison ne lui permettait point d'entreprendre quoi que ce fût contre le Divan. »

De ce fait, toutefois, le plan de campagne était écourté. Montigny parut seul sur les côtes de Sicile. Brézé, pris par la tempête qui le rejeta sur Majorque, ne put faire sa concentration avec Montigny qu'il trouva mouillé à Toulon au retour de sa croisière où il avait pris dix navires de Sicile. Quoi qu'il en soit, la campagne de Brézé s'achevait par un triomphe, et celui-ci est d'autant plus glorieux que Montigny lui ayant fait défaut, n'y a pris nulle part. L'escadre du ponant, en effet, ne parut devant Barcelone que dix-huit jours après que l'amiral eût quitté le port.

La *Gazette de France* commente en ces termes la victoire de Carthagène : « Il n'était pas assez à la France d'avoir naguère obtenu sur terre des avantages

(1) *Gazette de France.*

signalées par des gains de bataille, la mer s'est encore voulu faire de la partie. » Et la *Gazette* ajoute : « Tout ce que l'Espagne avait de bons hommes de mer et de bons vaisseaux était dans cette armée. »

La gloire n'en est que plus grande et elle rejaillit sur l'amiral ; la relation du combat se termine par cette phrase suggestive : « Je ne vous dis rien davantage du général puisque l'honneur des bons succès tels que celui-ci appartient principalement au chef comme la bonne action à la tête. Le duc de Brézé a trop bien réussi dans ses premiers emplois pour nous laisser dans ce combat opiniâtré de douze heures, quelque doute de sa conduite et de son courage. »

En effet, le duc « arriva le premier aux ennemis ». Usant avec une maîtrise encore inégalée de sa tactique foudroyante, il ne cesse de faire force de voiles pour attaquer lui-même les galions « les plus paresseux », non pour les aborder vergue à vergue, mais pour les dégréer et les dépasser, afin de « mieux joindre l'amiral d'Espagne après l'avoir fait abandonner par ses vaisseaux ». Tactique où le courage personnel le dispute à la science du commandement.

CHAPITRE XXV

LA MAITRISE DE LA MER

L'affaire d'Alger. — Campagne de 1644. — Parlons encore des galères. — Opérations combinées. — Blocus de Tarragone.

Une note de la *Gazette de France*, datée du 6 décembre 1643, nous apprend que « le duc de Brézé est toujours à Toulon où il commence à se mieux porter ». L'amiral relève d'une grave maladie dont il se remet lentement. Quand on connaît sa vie mouvementée, nul ne s'étonnera qu'il ait succombé aux fatigues de cette quatrième campagne, d'autant qu'au retour d'Alger, il a éprouvé « une tempête épouvantable », laquelle a dispersé tous ses vaisseaux qui rentrent les uns après les autres en rade de Toulon, y ramenant leurs prisonniers. « Il y a dans la ville beaucoup d'Espagnols pris à Carthagène et soixante-quatre Turcs dont vingt-quatre sont gardés à Toulon et les autres départis sur nos meilleures galères, à condition de les rendre, si en est besoin, pour faire l'échange. » Car l'excellent cœur, le chef humain qu'est le duc de Brézé ne perd pas de vue le sort de ses captifs en Alger, que le Pacha et son Divan lui ont déjà refusé et qu'il finira par obtenir.

Mazarin, en bon Italien qu'il était, désireux de chasser la maison d'Autriche de la péninsule italique, envisageait dès 1643 d'aller porter la guerre dans les Deux-Siciles. Il est donc très possible qu'il n'ait point été satisfait de la diversion du duc de Brézé sur

Alger, qui l'empêchait de réaliser son projet. Mais tous les marins approuveront le grand amiral de sa décision. Brézé a toujours été un chef humain et généreux. Nous l'avons vu à Cadix sauver des équipages ennemis en train de se noyer et, cela, au péril même de sa vie. Ce qui l'a fait tant aimer de ses états-majors et de ses équipages, c'est le souci de leur bien-être et de leur sécurité. Il n'a jamais épargné sa peine à cet effet; il a toujours développé dans son escadre l'esprit de solidarité et de sacrifice, ce que nous appellerions aujourd'hui « l'esprit d'équipe », en montrant l'exemple et en occupant toujours les postes les plus exposés; ce dont il devait finalement mourir.

Non seulement nous n'approuvons pas ceux qui ont pu critiquer le duc de Brézé de n'avoir pas été en Sicile, mais nous estimons qu'il a montré, en l'occurrence, toute l'âme d'un chef. Par des traits de cette nature, dont il était coutumier, l'amiral obtint la confiance de ses équipages. Encore qu'infructueuse, la diversion devant Alger est une de ces mesures par laquelle celui qui a la charge de ses hommes sait leur imposer son autorité.

Pour ne point obséder nos lecteurs de trop de récits de combats navals, nous passerons rapidement sur les années 1644 et 1645 qui, l'une et l'autre, se caractérisent d'un seul mot : l'utilisation par la flotte française de la maîtrise de la mer.

Sous le commandement de Brézé en 1644 la flotte française affirme son ascendant sur l'ennemi, bien que le trésor s'épuise. M. de Montade prend trois hollandais chargés de blé. Le 9 juin 1644, le chevalier Garnier, en croisant devant la rade de Valence, aperçoit quatre vaisseaux d'Espagne; le lendemain, 10 juin, à l'aube, il attaque résolument. Le feu est si vif qu'un des espagnols est incendié par une canonnade à bout portant. Les trois autres vaisseaux ayant été abandonnés par leurs équipages terrifiés, « nos bruslots y portèrent la flamme. » Le chevalier Garnier qui a

« faict avec son escadre tout ce qu'on peut attendre d'un honneste homme », a été assisté par le chevalier Paul, l'Eschasserie, La Roche-Allard et par Mariochan et Payant, capitaines des brûlots, qui montèrent à bord avec cent mousquetaires, sous le feu des batteries de côtes, au risque d'être embrasés eux-mêmes.

Ici se place un incident caractéristique de cette esprit invétéré d'indépendance du corps des galères et surtout de la sotte vanité du « petit duc » de Richelieu, qui avait fait par écrit défense à M. de Baumes de reconnaître les ordres de Garnier. Celui-ci s'en plaignit à Mazarin qui, le 8 septembre 1643, donne aussitôt au duc de Richelieu et à ses galères l'ordre d'obéir « en tout et pour tout » au duc de Brézé.

Déjà, le 23 août, ce dernier avait conduit toute sa flotte devant Tarragone que La Motte-Houdancourt assiégeait par terre. L'escadre bombarda la place de plus de 5 000 boulets et, tout en tenant le blocus, elle fournit au maréchal des compagnies de débarquement. Brézé avait quitté Toulon le 20 août; il disposait de trente-deux vaisseaux et de la flottille des galères au nombre de dix-huit, sous les ordres de Vincheguerre, lieutenant général du duc de Richelieu. Cette armée interdit aux forces navales espagnoles de secourir Tarragone par mer : mais les renforts furent amenés par terre. Le maréchal, dut lever le siège de Tarragone. On l'arrêta et il fut enfermé dans le château de Pierre-Encise jusqu'en 1648. M. de Brézé, à qui on n'avait rien à reprocher et qui avait fait tout son devoir, reprit la mer sans rencontrer aucune bonne occasion de combattre « l'ennemi ». Il devait rentrer à Toulon vers la fin d'octobre et, de là, aller à Paris remplir les devoirs de sa charge de grand maître de la navigation.

Il est singulier de constater que ces marins du XVIIe siècle, malgré les difficultés des communications, étaient toujours par monts et par vaux. Nous avons à cet égard le témoignage d'officiers comme Valbelle

et Forbin qui faisaient fréquemment le voyage de Marseille à Paris et sur les côtes de l'océan. Ces voyageurs isolés, par crainte des voleurs, se joignaient à des caravanes de marchands qui, eux savaient se protéger. En leur compagnie, Forbin eut des aventures de brigands et de soubrettes qu'il nous a contées avec humour.

Mais un grand seigneur comme M. le grand amiral, duc de Brézé, se déplaçait avec une nombreuse escorte. Pour ne faire la route qu'à une moyenne de 5 à l'heure, celle-ci n'en était que plus pittoresque. On avait la ressource de prendre le coche d'eau, c'est-à-dire de remonter le Rhône en bateau de Tarascon à Lyon, comme l'avait fait le cardinal en 1642 quand il traînait dans le sillage de sa robe rouge le malheureux de Thou. On remontait alors le fleuve le long d'une haie de magnifiques châteaux crénelés. On en voit encore les restes imposants; mais au XVIIe siècle, Richelieu ne les avait pas tous ruinés. Ils demeuraient dans leur admirable ceinture de remparts, de courtines, crénelés, sommés de tours orgueilleuses et d'échauguettes aériennes.

A son passage à Lyon, entre deux campagnes, Jean Armand de Maillé-Brézé ne manquait pas de voir son oncle, le cardinal. Celui-ci devait conserver quelque amertume d'avoir été purement et simplement déshérité par son frère dont il était l'hoir le plus proche, sous prétexte qu'il était *in sacris*. Il en avait de bonnes, Richelieu, de refuser aux prélats les biens de ce monde, lui qui les avait accumulés à son profit !

Cet Alphonse Louis du Plessis était son aîné. Il fut destiné à être chevalier de Malte. En ce dessein on lui voulut apprendre à nager, ce qui, paraît-il, était nécessaire à ce moment-là, mais il ne put jamais en venir à bout. « Ses parents lui en faisaient des reproches et lui disaient qu'il ne voulait être bon à rien. » C'était un peu exagéré pour le simple fait de son échec en natation. Enfin, las de leurs crieries, un jour que,

par hasard, il n'y avait personne avec lui qui sût nager, il se jeta dans l'eau si follement que, sans un pêcheur qui y accourut avec sa nacelle, il était noyé. « Il fallut donc faire d'Église cet homme qui avait naturellement quelque pente à la folie; la solitude l'achevait. » Le cardinal de Richelieu le fit sortir de la Chartreuse et le nomma archevêque d'Aix, puis archevêque de Lyon, cardinal, grand aumônier de France et lui donna de grands bénéfices, tout au moins de son vivant. Il se trouve que ses contemporains n'ont eu à reprocher à ce primat des Gaules, qui « durant la peste, alla partout comme s'il n'eût pas eu tout sujet d'aimer la vie », qu'une action typique et qui montre à quel point tous ces Richelieu s'intéressaient aux galères qu'ils considéraient comme une propriété de famille. Étant à Marseille, où il avait l'abbaye de Saint-Victor, Alphonse alla voir les galères. Or, le cardinal de Richelieu, qui cherchait par tous les moyens à se procurer des rameurs, « y avait fait mettre le baron de Roman, qui avait voulu lever quelques troupes pour la reine mère, traitement bien indigne d'un gentilhomme. » Comme on avait eu pitié de ce cavalier, « il était à son ordinaire, hors qu'il portait un petit fer à la jambe ». Le cardinal de Lyon le fait prendre :

— Qu'on le rase, s'écrie-t-il, et qu'on l'attache à la rame. « Ce pauvre gentilhomme se coucha dans le banc et s'y laissa mourir de regret. » Ce « bon évêque », qui avait sauvé tant de pestiférés, ne pouvait, en digne frère du cardinal, souffrir la vue d'un galérien inoccupé.

De retour à Paris, en prenant contact avec ses bureaux, le grand amiral s'aperçut qu'il y avait quelque chose de changé en France depuis Richelieu. Tous ses efforts pour galvaniser ses services se heurtaient à l'indifférence générale, à l'esprit d'intrigue, car le premier ministre se débattait au milieu des querelles politiques. Avec Anne d'Autriche, le gouvernement du grand cardinal était tombé en quenouille.

CHAPITRE XXVI

PRISE DE ROSAS
(28 mai 1645)

Arrêt des constructions neuves. — Brézé à la Grande Maîtrise de la Navigation. — Succès des opérations combinées.

Et, cependant, du fait de la pusillanimité du gouvernement de la régence et bien qu'il fût pourvu des charges les plus importantes de l'État sans doute, le duc de Brézé se sentait-il moins sûr de son armée navale qu'au temps où, sous la tutelle de son oncle il profitait de cette forte autorité? La situation du grand amiral, duc et pair et gouverneur de l'Aunis, était cependant éclatante à la cour du roi-enfant et Jean Armand de Maillé était trop imbu des leçons du grand cardinal, trop bon serviteur et commis de l'État, pour négliger aucune de ses fonctions.

Dans les *Archives historiques de la Saintonge* (ch. XXXVIII, p. 412), nous lisons : « Le mercredi 3e de juin 1643, sur les six à sept heures du soir, M. le marquis de Brézé (on continuait à lui donner son ancien titre), notre gouverneur, arriva en cette ville (La Rochelle) et ne voulut point permettre qu'on l'allât voir pour ce soir-là, mais le lendemain tous les corps de cette ville le furent saluer. » Il est assez étrange de rapprocher cette entrée à La Rochelle de celle du « jeudi 14e de juin 1640 », où il dit est : « Monseigneur le marquis de Brézé arrive en cette ville et fut reçu avec honneur, car il y eut cinquante

ou soixante cavaliers qui furent au-devant de lui jusque vers Dompierre et quelque quatre cents hommes de pied jusque dehors la ville. »

Il n'avait pas alors vingt et un ans et c'était sa première entrée solennelle qui flattait sa jeunesse. Ce qui lui importait le plus dans son gouvernement, c'était le contact avec les « corps de ville », c'est-à-dire avec les représentants qualifiés de la cité et de la province qu'il avait à administrer et dont il devait confier la lieutenance à son ami, Louis de Foucauld, comte du Dognon. Brézé avait prêté lui-même serment au parlement le 2 juin 1642, c'est-à-dire un an auparavant, comme lieutenant général.

Le 10 avril 1643, quelques mois avant son entrée à La Rochelle, Mgr le duc de Fronsac et de Caumont avait été reçu au Parlement comme dur et pair. Nous aimons à nous représenter ce jeune amiral de vingt-quatre ans apparaissant dans son grand manteau ducal doublé d'hermine et s'avançant « timide et embarrassé » comme eût dit des Réaux, au milieu de cette cour des pairs qui incarnait ce que le royaume avait de plus noble : les princes du sang, les Guise, les Épernon, les Montmorency, les La Trémoille, les Chevreuse, etc... et ces éminents magistrats qui perpétuaient tout le passé traditionnel de la France sérieuse, ordonnée, administrative et judicaire : les Molé, les du Harlay, les Nesmon, les Novion, etc...

On peut, par contre, imaginer la sensation que produisit chez ces hauts personnages, les uns qui s'y connaissaient en bravoure, les autres juges sévères des actions des grands capitaines, quand ils reçurent le serment de ce nouveau pair de vingt-quatre ans, trois fois vainqueur sur mer, titulaire de cinq campagnes navales et qui affichait sur les vaisseaux un tel mépris de la mort. Sans doute, en entendant tomber des lèvres de ce neveu de Richelieu la formule de fidélité au roy, un frémissement se produisit-il au sein de cette cour magnifique.

Ce descendant des Du Plessis avait hérité de cette passion de bien servir l'État qui fut le trait dominant de la carrière de Richelieu. Malheureusement, cette soif de bien faire, surtout en ce qui concerne l'armée navale, allait être contrecarrée par l'impuissance du gouvernement de Mazarin. Ce n'est pas que celui-ci ne favorisât pas le duc de Brézé, nous en avons la preuve contraire dans cette lettre précitée du 8 septembre 1643, où il soutenait Brézé contre les sottes prétentions de Pontcourlay et du petit duc de Richelieu. Mais Mazarin, malgré son désir de suivre le testament politique de Richelieu, n'arrivait point, par suite des troubles sociaux, à trouver les ressources suffisantes pour poursuivre l'œuvre de son prédécesseur.

Afin de comprendre les difficultés éprouvées par Brézé pour réaliser son plan de campagne de 1645, il importe de savoir comment on utilisait la flotte à cette époque-là. Il y avait, comme aujourd'hui, des programmes de constructions neuves pour renouveler le matériel flottant. Mais, c'était par les plans d'armement que se singularisaient les vaisseaux ronds de 1644 par rapport à nos escadres modernes.

Celles-ci, en raison des progrès journaliers de la science, se démodent vite. Si l'on construisait aujourd'hui un cuirassé sur les plans de 1914 par exemple, ce cuirassé, quoique neuf, n'aurait aucune valeur militaire. Il ne pourrait encaisser ni les bombes, ni les torpilles aériennes, ni les obus de l'artillerie de 380 mm. à grande vitesse initiale, pas plus qu'il ne pourrait se défendre contre le vol des avions, faute d'artillerie AA.

Au contraire, les navires à voile étaient construits sur un type standard. L'existence d'un vaisseau rond n'avait pratiquement d'autres limites que celles que lui assignaient son usure normale ou les avaries faites par l'ennemi. Aussi, désarmait-on ces vaisseaux après chaque campagne. On leur enlevait leur mâture, les voiles, les cordages, les haubans, etc., qui étaient

entreposés dans des magasins à terre. Le gracieux vaisseau devenait un simple ponton avec des cales vides, gardé par quelques matelots.

Ce mécanisme d'utilisation du vaisseau posait un premier problème : celui du radoubage, regréement, confection de nouvelles voiles. Or, de Brézé constatait avec regret que les ouvriers des arsenaux, ceux de Toulon et d'Indret notamment, travaillaient de moins en moins car ils faisaient de la politique. Sur les terre-pleins et les chantiers, ainsi qu'à l'approche des temps troublés de notre histoire, des groupes se formaient pour critiquer le gouvernement de la reine. Déjà à l'horizon du faubourg Saint-Antoine se levait le vent de Fronde, cette révolte larvée, ce mal endémique de notre pays qui lui a fait plus de mal que les révolutions les plus sanglantes. M. le commissaire général d'Infreville mandait à M. de Brézé le 25 avril 1644, à propos de l'incendie des deux beaux vaisseaux *Maquedo* et *Amiral de Biscaye*, que ceux-ci avaient été incendiés « par l'impéritie des calphats toulonnais »,

Au problème de la main-d'œuvre ouvrière, s'ajoutait celui des effectifs embarqués. Il n'était pas facile de rattraper d'un seul coup ces milliers de marins congédiés. On était obligé de les embarquer souvent de force, par la « presse », comme on disait alors. Il faudra attendre Colbert et son « Inscription maritime », c'est-à-dire la charte du travail à bord, caisses de retraites, etc., trois siècles avant nos « Assurances sociales », pour avoir des équipages réguliers.

En ce qui concerne les galères, leur réarmement était simple, car il était assuré par la chiourme elle-même hivernant à son banc ; mais, quelles difficultés pour recruter les dix mille rameurs qui étaient nécessaires à une flottille de vingt-cinq unités ! On se souvient des vers célèbres :

Dans la galère capitane,
Nous étions quatre-vingts rameurs...

Pour une fois et pour les besoins de la versification, Victor Hugo est au-dessous de la réalité. Il fallait cinq cents rameurs pour les avirons de la Réale et un gouvernement fort pour les trouver. Ce fut une idée fixe de Richelieu, comme d'abattre la noblesse ou supprimer les duels, que de se procurer de bons galériens. Toute la famille y contribuait : Pontcourlay, Brézé, puis le « petit duc » le commandaient, Alphonse les faisait tondre, la duchesse d'Aiguillon les avait inclus dans ses bonnes œuvres et subventionnait M. Vincent de Paul, autant par charité chrétienne que pour entretenir la chiourme en bonne forme, un peu comme on envoie le vétérinaire soigner les bœufs de labour.

Le duc de Brézé se consolait de ses déboires en allant visiter son père à Milly ou dans la société de Benserade (de Ben Zerage). On saura plus tard, après sa mort, car il était modeste en tout et cachait ses largesses, que Jean Armand donnait cinquante mille livres par an aux hommes de lettres sans rien exiger d'eux en retour. Fait d'autant plus louable qu'il est exceptionnel. Il semble aussi qu'à cette époque, son intimité avec Louis de Foucauld comte du Dognon ait été très étroite. Celui-ci avait pris part à toutes les campagnes de son amiral et avait montré toujours un grand courage, notamment sur sa galère *la Saint-Germain.*

M. le grand amiral avait aussi une autre source d'occupations : sa charge ne le cantonnait pas seulement dans la direction de la marine de guerre, il était aussi grand maître de la navigation (marchande) et du commerce de France. A cet égard, le duc de Brézé fut le fidèle exécuteur testamentaire de la politique maritime et commerciale de celui dont il tenait sa charge éclatante. Richelieu eut le mérite d'entrevoir, le premier en France, le parti que le trésor royal pouvait tirer du commerce extérieur de la navigation et du trafic par mer. Avant lui, il est vrai, Jacques Cœur en avait obtenu des ressources importantes,

mais le roy n'en avait usé qu'indirectement. Le cardinal, en grand commis du royaume, voulut que ce fût l'État lui-même qui en profitât. C'est pourquoi nous voyons son attention tendue pendant toute sa vie vers le développement des entreprises lointaines. Il ne pouvait pas mieux faire, afin de prêcher d'exemple, que de devenir grand maître, chef de la navigation et du commerce de France et de transmettre son titre à son neveu qui en était digne.

Ce serait singulièrement la rabaisser que de croire, ainsi qu'Anne d'Autriche le conçut plus tard, que cette charge consistait surtout à percevoir des droits fiscaux. Ainsi que la terminologie de la fonction l'indique, *chef*, *grand maître*, *superintendant*, on attendait tout de son titulaire pour favoriser le commerce extérieur, les armements de navires et les opérations coloniales. La conception de la grande maîtrise était tout un programme. Non seulement elle concentrait les pouvoirs du grand amiral (celui du Ponant et du Levant et de toutes les amirautés provinciales), mais encore elle ajoutait à ces anciens grands emplois de la couronne tout ce qui touchait au domaine extérieur, nous dirions *impérial*, de la France. Car c'est bien la notion de l'Empire qui surgit pour la première fois avec Richelieu et Maillé-Brézé dans les annales de notre pays.

Jamais une centralisation aussi absolue des choses de la mer ne se manifesta avec plus de vigueur, la grande maîtrise résumant toutes les initiatives, toutes les compétences administratives touchant à la marine. et c'est grâce à cette armature solide, à cette cuirasse sans défaut que nous devons la naissance du pavillon français.

Si le temps manqua au duc de Brézé pour s'affirmer dans sa nouvelle charge qu'il n'occupa que pendant trois ans avant de mourir, du moins avons-nous la certitude qu'il apporta dans l'exercice de ses fonctions cette conscience professionnelle, ce désintéressement

national, ce dévouement à la chose publique, cet esprit ordonné, ce sens de l'administration et de l'économie qui furent les traits de sa carrière de grand amiral, de grand administrateur, de grand chef et de grand marin.

A titre de curiosité, nous avons voulu relever les textes qui concernent sa charge à l'amirauté de La Rochelle (qui était, ainsi que nous le savons, le siège de son gouvernement) en tant que maître de ce qu'on appelait en Saintonge « la surintendance générale des mers » dans les registres dits « de Majesté » qui servaient à enregistrer au Présidial de La Rochelle et à l'amirauté les lettres royales, édits, déclarations, etc...

Dans tous ces documents, il est qualifié : « Armand de Maillé, duc de Fronsacq, marquis de Brézé et de Granville, grand maître chef et surintendant général de la navigation et commerce de France. Gouverneur et lieutenant général pour le roy, ès ville et gouvernement de Brouage, La Rochelle, pays d'Aunis et isles adjacentes. »

La perception des droits par les « commis de la recette » joue un grand rôle dans l'administration subalterne de la charge de superintendant. Aujourd'hui, c'est la douane qui se charge de ces recouvrements; ces textes qui se réfèrent à des ordonnances restrictives ou à des poursuites fiscales ne peuvent, évidemment, donner aucune idée des occupations du grand maître de la navigation : on ne saurait mieux les définir qu'en disant qu'il devait considérer tout l'actif maritime du royaume comme son domaine personnel qu'il gérait pour le compte de l'État, en prélevant pour lui-même des revenus importants. C'est dire que la prospérité du commerce et de la navigation maritimes dont il était le chef s'intensifiait avec sa propre fortune. Mais sa charge était d'autant plus lourde qu'il la cumulait avec le commandement effectif de toute l'armée navale du roy.

Celle-ci se composait en janvier 1645, de douze na-

vires de guerre, quinze brûlots conduits par le commandeur de Montigny et d'une escadre de douze vaisseaux, quatre brûlots et dix galères aux ordres de M. de Baumes. Cette flotte, bien qu'elle ne dût pas tirer le canon, fut la cause que nous prîmes Rosas en éloignant le secours que les Espagnols destinaient aux défenseurs de la place-forte (28 mai 1645). « Les Catalans, enthousiasmés, célébraient notre victoire à l'égal de la prise de La Rochelle par Richelieu. »

Cette campagne fut caractérisée par la bonne harmonie qui régna entre les troupes à terre et l'armée navale. Brézé écrivait à son père le 26 avril 1645 : « Pour les nouvelles de la guerre, il n'y en a point de particulières et il ne s'est rien passé de considérable à Rosas depuis l'ouverture de la tranchée. MM. les ministres en ont fort bonne opinion et moi. » Toutefois, l'amiral ajoutait : « Je suis fort peu rassuré et je crains que les ennemis ne la recouvrent et que nous ne perdions de nos vaisseaux et de nos galères. »

Celles-ci, nous le savons, avaient pour lieutenant général le commandeur Philandre de Vincheguerre, type accompli de ces capitaines de galères du début du XVIIe et le plus ancien d'entre eux. D'origine italienne, son nom était tout un programme : Vinciguerra : je vaincs en guerre. Il avait débuté au combat de Milo le 18 janvier 1605 et fait, avec son père, comme commandant un terrible carnage de pirates. Il avait assisté, sous l'oncle de Richelieu, frère Amador de La Porte, à l'affaire de Shiotkos contre les Turcs, pris part à l'expédition de la Goulette contre les Barbaresques en 1616 et à toutes les campagnes de la guerre de Trente ans. Nous savons qu'il s'était couvert de gloire devant Tarragone en 1643 en y remportant une belle victoire. C'était le meilleur spécialiste de la stratégie des galères et un véritable pilote de la Méditerranée qu'il avait labourée en tous sens. Depuis quarante ans qu'il se battait sans arrêt, quels souvenirs devait-il avoir de sang versé et de chiourme

enchaînée ! Il fallait, à ce moment, un cœur endurci et un estomac solide pour résister à tous ces relents.

En définitive, la flotte française, sous le duc de Brézé, avait, au cours des années 1644-1645, permis la prise de Rosas ; c'était tout ce qu'on pouvait attendre d'elle. Les armées navales espagnoles, terrorisées par les trois défaites successives que leur avait infligées l'amiral français, n'osaient plus se montrer.

CHAPITRE XXVII

SIÈGE D'ORBITELLO
9 mai 1646.

Le duc de Brézé commandant en chef des troupes de terre et de mer.

Depuis six ans, nous avons remporté sur mer, le long des côtes d'Espagne, des succès ininterrompus et fait de la Méditerranée occidentale une *mare nostrum*. Cette action nous a permis de nous emparer du Roussillon, de soulever la Catalogne et de prendre Rosas. Malheureusement, nos armées de terre se heurtent à des difficultés considérables dans cette péninsule ibérique ingrate, inculte, au milieu d'une population fanatique. Nous nous usons dans ces ports comme sur les piquants d'un hérisson. L'Espagne, d'ailleurs, ne réussira jamais à la France. En diplomate rusé, qui connaît la maison d'Autriche, Mazarin revient à la politique italienne. Là, au moins, les habitants des riches territoires de Toscane, de Lombardie et des Deux-Siciles, sympathiques et pénétrés de la civilisation de la Renaissance, réservent un accueil agréable à nos armées.

La grande pensée de Mazarin, c'est de donner comme roi aux Napolitains le prince Thomas de Savoie et de reprendre la route suivie par Charles VIII et Louis XII. Un pli secret remis à la flotte et portant le mystérieux chiffre 463, lui assigne comme mission de débarquer en Toscane un corps expéditionnaire, sous le commandement du prince Thomas de Savoie et du marquis

d'Hexelles. Le point choisi, c'est Orbitello, port qui est toutefois placé dans une position extrêmement forte. Une presqu'île, sorte de promontoire sur lequel s'élève une masse énorme, le Monte-Argentaro, est reliée à la terre par une mince lagune et, à l'abri de ce môle naturel, s'incurvent deux baies : celle de Port-l'Ercole au sud, celle de San Stéfano au nord. Entre les deux baies, dans un lac, a été construite la place d'Orbitello. On se demande comment on a choisi pour débarquer cet endroit si facile à défendre et où nos ennemis s'apprêtent à une résistance opiniâtre.

C'est cependant vers Orbitello que le duc de Brézé va conduire toute sa flotte et, avec elle, un nombre infini de barques qui transporteront les troupes destinées à prendre la ville. En fait, toute la responsabilité de cette affaire, sur terre comme sur mer, a été laissée au grand maître de la navigation ; la présence du prince Thomas de Savoie étant plutôt nominale. C'est la première fois, et cela manquait à la collection de ses ordres, que Brézé commande en chef dans une action combinée avec des éléments de terre et de mer. Pour son début, on ne lui a pas donné une tâche aisée. Mais on sait qu'il est capable de la mener à bien. Lui-même a confiance dans son étoile.

Et cependant, il sait qu'il sera tué. Une magicienne le lui a prophétisé et le duc de Brézé croit à un tel point à cette prédiction que des Réaux nous apprend qu'avant de partir pour hisser son pavillon sur le vaisseau-amiral, il a mis de l'ordre dans ses affaires, fait son testament, acquitté toutes ses dettes, embrassé tendrement son père, dit adieu à ses amis. Telle est la droiture de ce beau caractère, la fermeté de cette âme bien trempée qu'Armand de Maillé duc de Brézé, ayant ainsi assuré sa dernière traversée, « part content » dit l'auteur des Historiettes, lequel n'est pas suspect de prêter à ses contemporains de beaux sentiments qu'ils n'ont pas. Le courage légendaire de Maillé-

Brézé, son mépris de la mort, le sens de son devoir militaire dont il est pénétré au plus haut degré, ont donc triomphé de ses appréhensions et chassé les mauvais rêves. Jamais il n'aura fait preuve de plus de bravoure qu'au cours de cette campagne, jamais il ne sera davantage exposé au feu de l'ennemi. Toute l'armée connaît la prophétie : il s'agit de lui montrer que son chef n'a pas peur.

Le journal d'Olivier Lefèvre d'Ormesson nous donne sur cette expédition les renseignements les plus circonstanciés : « Le vingt-troisième au matin (avril), dit-il, le coup de partance fut tiré et, sur le soir, tout le monde s'embarqua sur les vaisseaux, galères et barques de l'armée navale. » Celle-ci était composée de 16 galions, 10 galères, 8 brûlots, 2 flûtes et 68 barques ou tartanes chargées de vivres et de victuailles, et d'une partie de l'infanterie et de la cavalerie de l'armée de terre, composée de 12 régiments : Normandie, Lyonnais, Provence, Navailles, Carignan, Huxelles, etc., et celui des galères.

Quant à la flotte, nous y retrouvons pour la dernière fois tous nos vieux amis les capitaines et leurs vaisseaux : « Les seize galions estoient commandés, sçavoir : *L'Admiral* sur lequel estoit M. le duc de Brézé, par les sieurs du Cruzet et de Forgettes ; le *Soleil* par M. de Montigny ; la *Lune*, sur lequel était M. le comte du Dognon, par M. du Mé ; le *Saint Thomas-d'Aquin* par M. de l'Eschasserie ; l'*Admirante* par M. de Salvane ; le *Saint-Jacques* de Dunkerque par M. Gabaret ; le *Cardinal* par M. de Linières ; le *Grand Anglais* par M. Paul ; la *Vierge* par M. de La Lande ; le *Sourdis* par M. Garnier ; le *Triomphe* par M. du Ménillet ; le *Triton* par M. de Lusseraye ; le *Lion Couronné* par M. de Gardane ; le *Saint-Charles* par M. de Friambault ; la *Magdelaine* par M. d'Almeras et la *Duchesse* par M. de Vieumarché. » Ainsi qu'on peut s'en rendre compte, le matériel naval ne s'est pas renouvelé, ce qui est regrettable ; mais les chefs

sont toujours les mêmes (sauf Cangé et La Roche-Brasdefer qui ont été tués) et cela est un avantage, car tous ces capitaines expérimentés, ont coutume de mener leurs navires à la victoire.

Quant aux « bruslots », ce sont : Le *Saint-Ferdinand*, capitaine Samin ; la *Marguerite de Ponant*, capitaine Thibault ; la *Marie*, capitaine Montenay ; la *Levrette*, capitaine La Borde ; la *Lionne*, capitaine La Palue ; les *Deux Aigles*, capitaine Payault ; l'*Espérance*, capitaine Mariauchau ; la *Mecque*, capitaine Sauvaget. Marins qui sortent du rang mais connaissent bien leur métier.

Les flûtes sont commandées : *L'Espérance de Lubeck* par le sieur Cléron ; le *Cancre d'Or* par le sieur Boyer ; le *Porteur de Bois* par le sieur Pascal ; le *Saint-Jacques de Portugal*, servant d'hospital, par le sieur de Cour, Et soixante-huit barques et tartanes chargées de vivres, de munitions de guerre, chevaux et esquipages d'artillerie » portant un corps de débarquement d'une vingtaine de mille hommes et plus de six mille marins.

Enfin, voici les vingt galères commandées : la *Capitane* où M. de Vincheguerre estoit, par M. d'Estoublon ; la *Baillebaude* et la *Valbelle* par eux-mêmes ; la *Princesse* par le sieur de La Brossardière ; la *Montaulion*, la *Pilière*, la *Bayarde* et la *Manse* par eux-mêmes ; la *Mazarine* par M. de Bandol ; la *d'Allemange*, la *Vins* et la *Fortias* par eux-mêmes ; la *Rouville* par le sieur François ; la *Chatellux* par La Tour ; la *Fiesque* par le sieur Botte ; la *Montréal* par le chevalier de Montréal, la *Ducale* par M. de Village ; la *Fronsac* par M. de Bégue, la *Vincheguerre* par le sieur Martin ; la *Cardinale* par le sieur de Pérussis. Tous ces navires de guerre ont embarqué ce qui reste de cavalerie et d'infanterie que les barques n'ont pu prendre.

Le 27 avril à midi, on lève l'ancre de la rade « des Isles d'Hyères ». « Le 3 mai au matin, le vent s'estant trouvé un peu bon, l'on mit à la voile pour continuer la route vers la coste d'Italie. » Mais, pendant la nuit,

le calme survient et les courants rejettent l'armée vers Savone. Le 6 et le 7, « il fut jugé à propos de s'arrester à la rade de cette isle de la Pianosa pendant le reste de ce jour pour donner loisir à nos barques fort escartées de s'y rassembler et pour donner aussy du temps aux galères de s'avancer vers nous. » Les barques avaient suivi les galères, cependant de crainte que quelques-unes d'entre elles ne se fussent avancées jusqu'à San Stephano, où le rendez-vous de toute l'armée avait été donné, M. le duc de Brézé envoya M. le comte du Dognon, vice-amiral, avec ordre de mouiller vers San Stephano « pour assurer nos barques s'il y en trouvoit ». La précaution était bonne, car nous avions été avisés que deux galions croisaient devant Port-l'Ercole.

Enfin, le 9 mai au matin, le gros de la flotte entrait dans la baie entre Telamone, San Stephano et la rade d'Orbitello, où le comte du Dognon, avec ses trois vaisseaux, avait déjà mouillé. « Le mesme comte du Dognon apporta à M. le prince Thomas et à M. le duc de Brézé un plan de toute cette coste et du fond pour le mouillage des vaisseaux, qui fut fait le plus proche qu'il se put du fort de San Stephano, hors de portée du canon, où nos douze galères et le reste de nos barques escortées nous vinrent joindre sur le soir du mesme jour. »

Dans toute la carrière de Brézé, nous n'avons guère trouvé qu'un acte contestable : ce fut d'avoir nommé comme vice-amiral Louis de Foucauld de Saint-Germain Beaupré, comte du Dognon, sur lequel nous nous sommes déjà expliqué. Des Réaux a dit qu'il « l'avait empaulmé » et qu'il faisait « tout ce que l'autre voulait », ce qui fut son « malheur ». Il semble bien, en effet, que ce fut du Dognon qui entraîna son chef et ami dans cette malheureuse expédition où il devait trouver la mort.

Brézé l'avait comblé d'honneurs, « il l'aimait, dit Jal, d'une affection sérieuse et l'avait reçu des mains

du cardinal ; le duc se démit en sa faveur de la lieutenance générale du gouvernement de Bouage, Oléron, etc... Outre cela, il lui fit donner, le 9 mai 1646, un brevet de maréchal des camps et armées du roy. » C'est en cette qualité et comme vice-amiral qu'il accompagnait le duc de Brézé à Orbitello. Il semble que cet acte de favoritisme eût indisposé les vieux capitaines que nous venons de citer et qui n'obéissaient qu'avec répugnance au jeune vice-amiral, non pas que du Dognon manquât de courage ; il avait au contraire fait preuve de bravoure dans tous les combats où il avait assisté aux côtés de son chef depuis six années « mais, dit Jal, il était peu expérimenté, hautain, avare, violent et, par ses défauts, s'était aliéné bien des gens. » Nous verrons plus loin les conséquences de cette nomination prématurée. Pour le moment, il est bon de remarquer que du Dognon assista de son mieux le duc de Brézé au cours du siège d'Orbitello, qu'il ne ménagea point sa peine et ne craignit jamais d'exposer sa vie, mais en exposant en même temps celle du grand amiral.

Revenons à notre récit. Le transport de forces si importantes, qu'on n'en avait jamais convoyé de telles, s'était accompli dans les meilleures conditions possibles. Aucune unité navale, aucune barque, aucun soldat ne manquait à l'appel devant le point désigné par le code 463, c'est-à-dire Orbitello et, le fait d'avoir déjoué tous les plans de la flotte ennemie qui devait s'opposer au débarquement, constituait pour Maillé-Brézé un succès stratégique des plus remarquables. Le débarquement des troupes, sous le feu de l'ennemi, ne se réalisa pas avec moins d'audace ni moins de bonheur.

Le récit d'Olivier d'Ormesson, respire tout l'enthousiasme du soldat pour le grand maître de la navigation. M. le duc de Brézé commande au comte du Dognon de descendre sur le mont Argentaro avec 400 hommes, pour s'approcher du fort de San Stephano, que le duc

« fit battre de six de ses navires et de quelques galères (jusqu'à ce) que celui qui y avait été envoyé le jour précédent, afin de commander dans ce fort, ayant été tué d'un coup de canon, ceux qui étaient dedans perdirent le cœur et se rendirent au duc de Brézé sur les 8 heures du soir à discrétion. »

Le 11, le grand amiral visite le fort de San Stephano, d'Argenson l'accompagne. Les ouvrages ayant été trouvés en assez bon état, le duc y laisse le chevalier de l'Eschasserie, avec des troupes de la marine, en attendant que l'on y mît un gouverneur. Alors le « duc s'en alla incontinent après à cette tour des Salines accompagné du comte du Dognon et tout le reste de ce jour fut employé à faire la circonvallation pour le siège. » L'opération se révéla plus difficile que l'on ne l'avait cru à cause des éminences voisines et du lac au travers duquel les ennemis firent entrer dans Orbitello des barques chargées d'infanterie. Le samedi 12, M. le prince Thomas et M. le duc de Brézé prennent leurs quartiers devant Orbitello. Ce dernier a quitté son navire pour mener lui-même, avec du Dognon, les opérations à terre. Les journées des 13 et 14 sont employées à débarquer les canons, les munitions. Le même jour, M. d'Argenson se concerte avec M. le commandeur de Vincheguerre « pour faire traisner et conduire le canon au camp par les forçats des vingt galères ». A cet effet, on prend un homme de chaque galère, tant turcs que mariniers.

Le 17, M. le duc de Brézé fait augmenter le nombre des chaloupes que l'on avait commencé de jeter sur l'étang. Dans l'après-midi, il visite la tranchée et donne les ordres nécessaires pour la continuation du travail. Le 18 et le 19, la chiourme et les mariniers des galères amènent au camp sept pièces de canon. C'est vraiment l'opération type de débarquement.

Du Dognon se dépense alors sans compter; le 23, il « fit un fort beau logement sur la contre-escarpe du fossé de la place, d'où les ennemis sortent pour s'y

opposer; mais ils furent repoussés si vigoureusement jusques à vue des demi-lunes, que l'un de leurs officiers fut tué d'un coup de pistolet par La Rente, l'un des gardes de M. le duc de Brézé, desquels gardes il y en eut sept ou huit de blessés ou de morts sur la place. Dognon fit lui-même fort courageusement tout ce qui se pouvait en cette occasion, où il exposa fort sa personne ». Le chevalier d'Anstrain, aide de camp du duc, fut blessé d'une mousquetade à la cuisse. La Brosse, enseigne des gardes de Brézé, lequel « combattit un officier des ennemis, qui se présenta avec l'épée et la rondache, le contraignit de se retirer honteusement, bien que ledit La Brosse n'eût que son épée ».

Au cours de ces opérations à terre, qui ne relèvent pas de la science du marin mais de celle du maréchal de camp Brézé, se souvenant des leçons de son père devant Pontoise et Amiens, a fait preuve d'un sens remarquable de tacticien et montré, comme toujours, devant les cassines comme sur le pont des vaisseaux, un mépris total de la mort. Auprès de lui, il a vu tomber la fleur de son état-major et de ses gardes sans rien perdre de son sang-froid et de sa bravoure. Il a réussi, par son exemple, à coordonner l'action combinée de la flotte et du corps de débarquement qui aurait dû être couronnée rapidement de succès si l'étude des possibilités de forcement des défenses terrestres avait été mieux prises en considération. En tout état de cause, il a jeté, comme il le lui était ordonné, plus de 20 000 hommes devant Orbitello dans les conditions les plus heureuses.

CHAPITRE VIII

LA DERNIÈRE VICTOIRE NAVALE
Orbitello, 14 juin 1646.

Brézé meurt en héros sur le pont du *Grand Saint-Louis*. — Désastreuses conséquences de cet événement. — Du Dognon fuit le champ de bataille.

Telle fut l'opération du débarquement. Mais le siège allait s'éterniser dans les contre-escarpes, les demi-lunes et les tranchées de circonvallation. Si bien qu'au début de juin, les galères de Naples, de Sicile et d'Espagne, les galions de la flotte d'argent et l'escadre de Dunkerque opèrent leurs concentrations et mettent le duc de Brézé en état d'infériorité numérique, soit 24 vaisseaux, 30 galères, 8 brûlots, 4 flûtes contre 25 vaisseaux, 20 galères, 10 brûlots, 4 flûtes (Vieilles archives de la Guerre, vol. 99, p. 110). Brézé dispose donc de 10 galères de moins que Miguel de Noronha de Linharès.

A cette déficience de dix unités à rames, se fut ajoutée une faiblesse combattive sans la fermeté de M. de Brézé. Avant l'appareillage, en effet, ces messieurs des galères, obéissant aux ordres de leur général-enfant, poussé lui-même par son père, le sieur de Pont-courlay, avaient essayé de soutenir la vieille théorie de leur indépendance vis-à-vis des vaisseaux. Le grand amiral avait tôt fait de les faire rentrer dans le rang. Il en rendait compte le 22 avril 1646, en rade de Toulon, par une lettre à Mazarin où il se plaignait

que « messieurs des galères, roides en toutes choses », eussent essayé de se « soustraire dans l'armée à l'obéissance de celuy qui en est lieutenant général en titre sous la simple commission de M. de Richelieu ». Les querelles de famille continuaient et tous les héritiers du cardinal plaidaient alors en justice l'un contre l'autre.

Quoiqu'il en soit, il est dit dans la *Gazette de France* 1646, page 513, que le 14 juin, à l'aube, Linharès, avec toute sa flottille, est signalé dans le nord du Monte-Argentaro, voguant grand largue vers la rade d'Orbitello. Depuis le début du mois, Brézé faisait la navette entre la terre et le vaisseau-amiral, occupé de pousser les travaux de siège et de maintenir en mains son armée navale. L'aube qui éclairait la flotte de Miguel de Noronha de Linharès était la dernière que notre héros dût contempler.

Pour ne pas être surpris au mouillage, il avait, en hâte, rassemblé ses vaisseaux et donné l'ordre aux galères de les prendre en remorque. Notre armée avait contourné le massif du mont Argentaro et était parvenue, vers 4 heures du matin, à la pointe de l'île Giglio, quand elle prit sa formation de combat. Superstitieux comme l'étaient tous les soldats de cette époque et ayant le pressentiment de sa fin prochaine, l'amiral n'en avait pas moins choisi, comme toujours, le poste le plus exposé.

Il avait divisé son armée en trois escadres de six vaisseaux, s'avançant chacun en ligne de file à la remorque d'une galère. Au centre, la première escadre avec le pavillon de l'amiral sur le *Grand Saint-Louis* remorqué par Vincheguerre. A bâbord et tribord, l'encadrant étroitement, son fidèle ami le vice-amiral Louis de Foucauld, comte du Dognon, sur la *Lune* et le contre-amiral de Montigny sur le *Soleil*. Entre cette *Lune* et ce *Soleil*, Jean Armand de Maillé-Brézé s'apprêtait à mourir. Toute l'armée connaissait la prédiction, toute l'armée avait les yeux sur lui. Raison

de plus pour marcher crânement à l'ennemi. Pour compléter la formation, six bâtiments de Montade avaient été placés en réserve à l'arrière-garde.

Les deux flottes de France et d'Espagne marchaient l'une contre l'autre, hâlées par leur chiourme. On entendait les sifflets stridents des comites dont les trilles accompagnaient les claquements secs des fouets des sous-comites et les hans gutturaux des forçats dont les lourds avirons résonnaient d'un rythme sauvage sur les bordages de chêne à chaque effort régulier de la palamante. Spectacle d'une grandeur inouïe, musique étonnante de poésie militaire pour rehausser le cortège de M. le grand amiral de France marchant vers son destin.

La manœuvre de l'ennemi se dessine. A la remorque des galères de Naples et de Sicile, le *Santiago* de Diaz Pimienta, que nous appelons Pimentel, et le *Trinidad* de Pablo de Contreras, suivis de leurs galions de fort tonnage, vont nous attaquer de front. Les Dunkerquois, de notre vieille connaissance Josse Peeters, vont essayer de nous tourner.

Brézé ne se laisse pas émouvoir ; il fonce sur Pimienta avec le *Grand Saint-Louis* et lui envoie une terrible bordée qui lui coupe son mât de hune, lequel tombe à la mer avec le grand pavillon d'Espagne. Le *Santiago* vire de bord à la remorque de la capitane de Linharès, protégé par la division Contreras. Ce fut une canonnade éperdue entre les deux armées. Le chevalier Paul, sur le *Grand Anglais*, écrase la capitane de Naples et deux frégates. Une autre frégate, cernée par le *Mazarin*, capitaine de Bandol et trois de nos vaisseaux, se fait sauter. La mêlée devient générale. On ne s'y reconnaît plus au milieu de la fumée. Un de nos vaisseaux n'a pas reçu moins de deux cents boulets dans sa coque ; il est toujours en ligne malgré tout. Dans la batterie du vaisseau-amiral, une pièce a « crevé », néanmoins nous ne comptons en tout guère plus d'une quarantaine de morts et de blessés, tandis

que l'ennemi « obligé de se retirer, laissait le champ de bataille sanglant et couvert d'horribles débris (1). »

Il est 9 heures du matin. Une fois de plus, le succès se dessine en notre faveur et Brézé, cet enfant chéri de la victoire, peut croire le sort conjuré. Il venait de se porter à l'avant pour donner lui-même ses ordres au commandeur de Vincheguerre au sujet de la remorque, quand, en traversant le pont de caillebotis qui courent entre les gaillards d'arrière et d'avant, c'est-à-dire la partie la plus périlleuse, un boulet le coupe en deux et jette les débris de son cadavre, ruisselant de sang, entre les bras de son écuyer Fontenelle et du lieutenant de ses gardes Villeneuve. Le même boulet fatal enlevait la tête de son domestique avant de s'encastrer dans le grand mât.

La prédiction de la chiromancienne venait de s'accomplir, mais il était facile de faire parler l'avenir de ce chef qui s'exposait à chaque bataille. Tôt ou tard, la mort devait prendre sa revanche sur lui. Ainsi périt à vingt-sept ans un des plus grands personnages du royaume, héros de six campagnes et de trois grandes victoires navales. Le boulet qui l'avait atteint emportait avec lui l'œuvre de Richelieu. Grâce à ce successeur clairvoyant et fidèle de la politique du grand cardinal, la marine avait « couru sur son erre » pour employer une terminologie appropriée. C'en était dorénavant fini de l'unité de commandement, de la belle ordonnance de la flotte !

On s'en aperçut tout de suite. La mort de M. le grand amiral, qui avait été tué sur le coup, avait été si brusque qu'elle avait produit un mouvement de stupeur dans l'armée, tant Armand de Brézé y était aimé et tant les équipages avaient coutume de se voir guider par lui vers la victoire. Il en était résulté un flottement dans les rangs des divisions. MM. de Cruzet et des Forgettes, capitaine de pavillon et sergent de

(1) Jal.

bataille, avaient un instant assumé le commandement jusqu'à ce que la disparition de l'amiralissime eût été communiquée à tous les vaisseaux. Le pavillon revenait alors de droit au vice-amiral comte du Dognon qui ne poursuivit pas l'ennemi et n'eut rien de plus pressé que de prévenir le prince Thomas de Savoie qu'il appareillait dans la nuit pour gagner le vent. En fait, on ne le revit plus. Avec tous ses vaisseaux, il abandonna froidement le corps expéditionnaire pour rallier Toulon et Marseille.

Cet abandon de poste faillit coûter très cher au commandeur des Gouttes qui amenait quatre vaisseaux avec des vivres pour les débarquer à Talamone. Ignorant la mort de Brézé, étant à cent lieues de se douter de la retraite du vice-amiral de Dognon, il eût été certainement écrasé par les Espagnols sans sa présence d'esprit. Étant tombé au milieu d'eux pendant la nuit, il sut leur donner le change et mouiller dans la rade qui lui avait été assignée.

Par contre, les galères de Naples pourchassaient nos vaisseaux, notamment le *Grimaldi* et le *Saint-Dominique* qui furent perdus. Elles nous brûlèrent soixante-dix tartanes chrgées de vivres. Toutefois, les sages dispositions prises à terre par le duc de Brézé nous avaient permis d'infliger, le 29 juin, une défaite sanglante aux Espagnols. La flotte de Pimienta reprit la route de ses ports d'armement après être restée maîtresse de la mer pendant plus d'un mois. Mais elle en avait tellement perdu l'habitude qu'elle ne sut pas tirer parti de la mort du duc de Brézé qui était pour nous une véritable catastrophe. Cela valut à tous les amiraux de la flotte d'Espagne d'être relevés de leur commandement. N'empêche, malheureusement, que Thomas de Savoie dut évacuer le 18 juillet Orbitello et le massif d'Argentaro. Au lieu d'une victoire qu'on attendait, c'était une défaite que provoquait la disparition de notre grand amiral.

Celui qui avait si bien préparé cette victoire,

dont nul ne devait recueillir les fruits, le vaillant duc de Brézé, âgé seulement de vingt-sept ans, avait justifié la confiance qu'avait mise en lui le cardinal de Richelieu, son oncle. Quand la nouvelle de la mort du grand maître de la navigation arriva à Paris, elle produisit une impression douloureuse. On aime les héros jeunes. Il fallait pourvoir tout de suite l'armée navale d'un chef qui eût sur elle l'autorité d'un mérite reconnu ; Mazarin désigna, le 29 juin 1646, le grand prieur d'Auvergne, commandeur des Gouttes, pour ce commandement (Vieilles archives de la Guerre, vol. 3 786, p. 236). A défaut d'un remplaçant digne d'un rang aussi illustre, on donnait comme successeur au duc de Brézé le plus ancien capitaine, celui-là même qui lui avait appris son métier de marin.

Cela résolvait momentanément le problème du commandement de l'armée. Il restait à pourvoir à la Grande Maîtrise de la Navigation, la plus grande charge du royaume, la plus lucrative et la seule survivance des anciens emplois des grands officiers de la couronne. Comme Richelieu, le cardinal Mazarin prétendait avoir le gouvernement absolu de la marine. Il y avait plus d'un aspirant à la charge de Grand Maître ; tous les grands du royaume s'y croyaient des droits. Au moment où Richelieu mourut, nous savons que le parti des importants voulut en déposséder le duc de Brézé, mais la régente ne céda pas sur ce point aux prétentions de la maison de Vendôme. Elles se firent jour de nouveau lorsque fut connu à Paris l'événement du 14 juin. De son côté, le prince de Condé, averti par le comte d'Alais gouverneur de Provence, avant que la reine en eût été instruite, de la mort de M. de Brézé, vint en hâte de Saint-Maur au Louvre et demanda pour le duc d'Enghien l'amirauté et Brouage (*Journal* d'Olivier d'Ormesson). Mazarin laissa crier les Condé, les Vendôme, le contrôleur général d'Émery, le maréchal d'Estrées, M. Beautru et tous ceux qui avaient pris parti pour M. de Condé et pria qui?... la

reine! de se charger de la Grande Maîtrise de la Navigation. Voilà tout ce que l'Italien astucieux avait trouvé pour évincer de la charge les Vendôme et le vainqueur de Rocroy. Cette décision ne fut d'ailleurs pas étrangère à la révolte de la Fronde dans laquelle, nous le savons, Condé joua un si grand rôle.

A constater le trouble que son décès avait apporté, non seulement dans les affaires de l'armée navale, mais dans la politique étrangère et intérieure de la France, on mesurait toute l'étendue d'une telle perte. Oui, la marine de Richelieu était bien morte. Sous le grand cardinal, du Dognon eût été interné à Pignerol, à moins qu'il n'eût eu le cou coupé. Mazarin le laissa se retirer tranquillement dans son gouvernement de Brouage dont il exerçait la lieutenance au nom du duc de Brézé.

On a beaucoup discuté le point de savoir pourquoi Louis de Foucauld avait déserté le champ de bataille. Ce ne fut certainement pas par manque de courage, car sa bravoure était reconnue. Fut-ce par incapacité ou parce qu'il craignait de conduire sa flotte à un désastre, faute de pouvoir imposer son autorité aux capitaines? C'est la solution que nous adoptons pour notre part. Nous pensons même qu'après le flottement que l'on constatait dans l'armée, la décision du vice-amiral était sage. En outre, il semble d'ores et déjà que le comte du Dognon envisageait de se retrancher dans les « Isles et Tours » d'Aunis pour y tenir tête à Mazarin. En tout état de cause il ne lui restait plus qu'à pleurer son ami, haut et puissant seigneur de Maillé et Brézé, mort dans une apothéose de gloire.

On ne le verrait plus promener dans la cour du Louvre sa belle perruque bouclée que, par un trait de modestie charmante, il tenait découverte pour s'éviter de faire remarquer à quiconque qu'on ne devait point se couvrir devant lui. On ne le verrait plus siéger timidement à la cour des Pairs, pas si timide cependant qu'il ne brisât les cabales qui

s'opposaient à ses desseins et ne rappelât à l'ordre ces Messieurs des galères « roides en toutes choses ». C'est dans son escadre que son absence devait surtout se faire sentir. Là, il était à son aise quand il commandait aux comites la « vogue à passer le banc », criait au commandeur de Vincheguerre de choquer la remorque du *Grand Saint-Louis* ou faisait hisser le grand étendard.

Jamais plus pure figure ne s'imposa dans notre marine. Il rappelle, avons-nous dit, Gaston de Foix par son commandement et sa jeunesse victorieuse mais éphémère. Il nous fait aussi souvenir de Bayard par la grandeur de son esprit chevaleresque, par sa fidélité, sa piété filiale et son courage surhumain. L'un et l'autre devaient mourir pour leur patrie et pour leur roi ; celui-ci avait eu la honte de renier le connétable de Bourbon, celui-là n'eut pas heureusement à connaître la trahison du grand Condé, son beau-frère. Bien des côtés de leur caractère, bien des aspects de leur vie rapprochent ces deux « chevaliers ». Hélas! le nôtre n'eut pas la chance d'avoir comme panégyriste le « loyal serviteur ». Et quand on transporta au château de Milly les restes mortels et déchiquetés de notre héros, ceux qui, dans notre pays, étaient soucieux de la réputation de notre marine et de notre commerce sur mer, sentirent que le neveu de Richelieu enterrait avec lui dans la terre d'Anjou des cendres glorieuses.

CHAPITRE XXIX

LE JUGEMENT DE L'HISTOIRE

Un grand serviteur de la patrie : le contre-torpilleur *Maillé-Brézé*.

Quoiqu'il en soit, la mort héroïque de Jean Armand de Maillé-Brézé sur le pont de son bâtiment-amiral, lui épargnait la cruelle alternative où il se fût trouvé de trahir le vœu suprême de son oncle et de renier toute sa vie de dévouement au roi en prenant parti pour la Fronde, ou d'abandonner son beau-frère auquel il était attaché, dans une affaire qui intéressait tous les grands féodaux. Brézé restera donc une des plus pures figures de notre histoire, un exemple de sacrifice et de patriotisme au sens où on l'entendait au XVIIe siècle, c'est-à-dire de fidèle serviteur de la France.

Quand on analyse cette courte vie qu'un boulet trancha à vingt-sept ans, on est étonné d'y trouver tant de choses, tant d'actions de guerre, tant de charges bien exercées, tant de victoires. Est-il, en effet, dans nos annales un personnage qui puisse s'enorgueillir d'une existence aussi bien remplie? Colonel à quinze ans, Jean Armand, aux côtés du maréchal son père, barre la route aux Impériaux devant Amiens avec une ardeur juvénile, un courage qui ne le quitteront jamais. A dix-neuf ans, général des galères, le voilà nommé vice-amiral d'Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, sur l'espale de la *réale*, infligeant aux Espagnols une défaite dans le golfe de Gênes.

Dès cette époque, il s'est affirmé comme un grand marin, passionné pour son métier. A vingt et un ans, il reçoit de Richelieu le commandement en chef de l'escadre du Ponant et remporte devant Cadix sa première grande victoire. Désormais, ce favori de la gloire enregistrera tous les ans un nouveau succès. En 1641, il chasse l'ennemi sur les côtes du Portugal, force le détroit de Gibraltar et paraît dans le golfe de Naples. En 1642, il gagne la grande bataille de Barcelone-Majorque qui assure la prise de Perpignan. En 1643, troisième victoire, celle du cap Gata à Carthagène. En 1644-1645 il poursuit ses succès sur les côtes de Catalogne. En 1646, il se fait tuer à Orbitello, alors qu'il allait gagner sa quatrième victoire.

Résumons ses états de service : deux campagnes de guerre terrestres, huit campagnes de guerre navales, plus de soixante-cinq mois d'embarquement effectif à la mer, quatre grandes victoires navales, mort à vingt-sept ans à son bord, en service commandé : colonel, gouverneur de province, général des galères, chef d'escadre, lieutenant général des armées navales, grand amiral, grand maître de la navigation de la marine et du commerce de France, marquis de Brézé, duc de Fronsac et de Caumont, etc., n'a jamais cessé de servir son pays avec abnégation et le mépris le plus absolu de sa vie.

Voulez-vous savoir maintenant ce que la carrière d'un tel homme a d'original? C'est la première fois, avec d'Harcourt, qu'un grand seigneur de France monte lui-même sur les vaisseaux. La première fois qu'on réunit sur le même amiral le commandement en chef de toutes nos forces navales. La première fois qu'un général des galères cumule cette charge avec celle de commandant en chef des escadres de ligne. La première fois qu'un ministre de la Marine, grand maître de la navigation, est commandant effectif des vaisseaux qui relèvent de son département. C'est le seul marin qui ayant transporté un corps expédition-

naire important en exerça le commandement effectif à terre en même temps que celui de l'armée navale. Le seul de France qui, ayant gagné quatre grandes batailles, n'en ait perdu aucune. Enfin, le seul commandant en chef de notre flotte avec Bruix qui ait été tué à son bord. Ce sont là des titres exceptionnels pour mériter que la postérité rende à Armand de Maillé, marquis de Brézé, un hommage plus grand que la sorte d'indifférence dans laquelle son nom a été laissé.

Jamais cependant il n'y eut un serviteur plus consciencieux de son pays, plus attaché à ses fonctions et plus désireux de les bien remplir. C'est peut-être dans sa modestie même qu'il faut chercher les raisons de son effacement relatif. Brézé n'a jamais su « faire sa presse » comme Condé, ni frapper l'opinion publique par des circonstances originales. Il fallut qu'Alcibiade coupât la queue à son chien pour se rendre célèbre dans Athènes. Brézé n'offrit rien aux chroniqueurs, à un des Réaux avide d' « historiettes », qui puisse alimenter leurs chroniques. Ce que nous admirons en lui : le sens du devoir, l'esprit de discipline, le dévouement à son oncle le cardinal, son éloignement du monde, de la cour et de la politique est justement ce qui ne lui a pas permis de se faire mieux connaître de ses contemporains, c'est-à-dire de ceux qui écrivent l'histoire ou la préparent.

Il y a aussi d'autres raisons plus générales qui expliquent que notre patrie n'ait pas montré envers Maillé-Brézé plus de reconnaissance. Le fait, d'abord, que la France se soit toujours un peu désintéressée des choses de la mer et surtout ne les ait jamais comprises. Elle a tendance à considérer la marine par son côté spectaculaire comme un accessoire, un luxe, un peu comme l'illustration d'un bel ouvrage où elle jette le coloris de ses images et le charme de ses contours. Nos batailles navales sont, aux yeux du Français moyen, beaucoup plus une exposition de peinture

nationale où l'on se réjouit ou s'émeut de voir sombrer des vaisseaux dans l'embrasement des brûlots, plutôt que de réelles étapes de la formation de notre pays. Maillé-Brézé disparaît dans la fumée et les flammes de Barcelone comme dans un film tragique. Nos compatriotes retiennent surtout de la marine son côté pittoresque et mystérieux et les marins ont le tort, par leur particularisme, de se prêter à cette équivoque. Ils ont voulu conserver l'exclusivisme de leur métier avec un soin jaloux pour profiter de cette auréole, de cette poésie qui les entourent. Brézé, en précurseur, est tombé dans ce travers en ne frayant pas avec l'entourage du roi. Or, on ne peut vraiment créer et conserver une grande marine sans qu'elle soit associée à la nation toute entière, comme en Angleterre.

Spécialement dans le cas qui nous occupe, le fait qu'on n'ait pas davantage parlé de Brézé tient aussi à deux choses. La première, c'est que l'oncle attirait à lui toute la renommée et effaçait les services du neveu ; la seconde, qu'il y eut une réaction contre tous les serviteurs de Richelieu qu'on laissa volontairement dans l'ombre jusqu'à ce que Louis XIV fît briller autour de son soleil toutes les constellations. Brézé, hélas ! n'y figurait plus !

Quand on juge, en effet, la vie d'un héros national, il ne s'agit pas seulement de faire valoir ses actes d'audace qui abondent dans l'existence de Maillé-Bréz d'énumérer les victoires remportées, ni même leé résultats de ces victoires qui furent nombreuses et importantes dans le cas qui nous occupe; il faut encore établir le bilan même du passé militaire, politique, administratif, parler enfin de l'influence sociale de celui dont on trace le portrait. A cet égard, il n'est guère possible de mieux souligner la grandeur de la tâche de ce chef de vingt-sept ans qu'en faisant les constatations suivantes :

Il n'y avait pas une minute qu'il était mort, que le commandement naval se désagrégeait et qu'avec du

Dognon, indiscipline et défaite revenaient dans cette armée que Brézé n'avait cessé, depuis six ans, de tenir si vigoureusement en main ! Pas un mois que ses restes pantelants avaient couvert les caillebotis de l'*Admiral le Grand Saint-Louis*, que déjà on se disputait sur son cadavre la grande maîtrise de la navigation ! Pas trois ans que ce grand féodal serviteur fidèle de la Couronne reposait dans sa tombe de Milly, que déjà la révolte se déchaînait dans tout le royaume et que son beau-frère prenait du service chez ces Espagnols dont Brézé avait abattu la puissance navale !

Mais ce qui montre mieux que toute constatation la gloire incontestable et pure de notre grand amiral de France, c'est de voir ce que devint notre belle marine de Cadix, de Barcelone, de Carthagène, après sa fin prématurée. Laissons à l'écrivain si impartial que fut La Roncière, le soin d'apporter à notre thèse une conclusion décisive. Il écrit, à la page 126 de son *Histoire de la Marine :* « Désorientée et sans direction, la marine perdait l'esprit d'offensive. » Cette offensive foudroyante que Maillé-Brézé avait portée à un si haut point et qui lui avait valu ses triomphes ! « Les équipages gauchissaient bien souvent et taschaient à éviter le choc. » Rappelons-nous les chasses audacieuses de Majorque et du cap de Gata ! Des passe-volants, que les capitaines se passaient entre eux au moment des revues, tenaient lieu de matelots, ombres fugitives dont les commandants touchaient la solde. Ceux qui avaient la direction des fonds de la marine appliquaient à leur profit particulier une partie de la despense. Du temps de Brézé, c'était l'amiral lui-même, sur son argent personnel, qui comblait le vide du trésor.

« Tout allait à vau-l'eau. En 1648, le commissaire général Gravier ne cessait de signaler les coulages. La marine semblait frappée de stérilité, » conclut La Roncière. Ne serait-ce que par le parallèle entre ce que fut la marine même après la mort de Richelieu et ce qu'elle devint après celle du duc de Brézé, on voit

l'étendue de la dette de reconnaissance que l'histoire lui doit.

Or, que nous reste-t-il d'Armand de Maillé, duc de Brézé? Outre cette médaille dont nous avons parlé, frappée après Carthagène, *Omen Imperi Maritimi MDCXLIII;* deux autres médailles, l'une *Regina quod opta MDCXLVI*, l'autre *His splendit in Aula*, qui prouvent l'intérêt que ses contemporains lui portaient. Quelques portraits, l'un dans le salon des amiraux de Versailles, un autre au château de Salesmes en Anjou et une série de tableaux de Gudin le représentant au cap Saint-Vincent, à Carthagène et à Orbitello dans l'apothéose de ses victoires, etc.

Un sonnet de Benserade (1), inspiré non seulement par l'amitié, mais aussi par une admiration réelle et qui traduit bien les sentiments de l'époque envers ce jeune chef qui avait attiré la gloire sur le pont de nos vaisseaux.

N'oublions pas, enfin, notre contre-torpilleur, le *Maillé-Brézé*, dont la fin tragique semble faite pour rappeler la mort brutale de celui dont il perpétue la mémoire. Il avait été lancé le 9 novembre 1931 aux chantiers de Penhoët. Ses caractéristiques étaient les suivantes : déplacement Washington 2 480 tonnes, 5 pièces de 138 mm., un canon de 75 mm. et 4 canons automatiques de 37 mm. contre avions, 7 tubes lance-torpilles de 550 mm. en un tube triple dans l'axe et deux tubes doubles latéraux. Puissance des machines 70 000 cv., vitesse : 40 à 45 nœuds.

Ce contre-torpilleur *Maillé-Brézé* rendit des services éminents au cours de la guerre 1939-1940. Ainsi que tous les navires de ce type, il était particulièrement bien adapté à toutes les missions que l'on peut confier à des unités légères rapides, notamment l'escorte des convois au grand large. Après avoir échappé à la torpille, au canon ou à la bombe ennemie, le malheureux

(1) Voir en appendice.

navire devait sombrer dans des circonstances particulièrement pénibles.

Étant au mouillage sur les côtes d'Écosse, une torpille chargée partit accidentellement de son tube lance-torpilles placé sur le pont ; le percuteur ayant heurté un obstacle, le cône de charge fit explosion et le bâtiment ayant été coupé en deux, se perdit avec une partie de son équipage. Comme si, véritablement, le navire devait partager le destin tragique et la gloire éphémère de celui dont il portait si dignement le nom.

Puisqu'il ne reste rien du contre-torpilleur *Maillé-Brézé*, essayons d'un pèlerinage à Milly pour retrouver un souvenir de notre héros : « Lorsqu'on a franchi à Gennes, pour gagner le plateau de Doué, cette ligne de coteaux abrupts qui, de Saumur au Thoureil, longe la rive gauche de la Loire, on voit se dérouler à l'infini en vagues ondulations, des bois et des landes, relevés çà et là de rares bouquets de pins et de bouleaux posés mélancoliquement sur les hauteurs de ce pays sauvage. Après sept kilomètres de marche, à un brusque détour, apparaît tout à coup un étroit vallon au fond duquel est blotti, comme dans un nid, un village dominé par quelques tours en ruines et protégé par une église étroite, curieuse, enchevêtrée dans des restes de remparts que de grands arbres couvrent d'ombre. »

C'est en ces termes que l'*Echo de Milly* décrit ce village perdu à sept kilomètres du fleuve. Il se trouve sur une petite rivière, le Meugnon, qui baignait autrefois les murs du château féodal, au milieu d'une forêt immense que le maréchal aimait jadis à parcourir avec sa meute. Si près des grands châteaux de la Loire, on se croirait au bout du monde à Milly. Il ne reste rien ou presque plus rien du château. Les arbres du parc ont été abattus en 1900, mais les taillis et les futaies vigoureuses commencent à repousser.

Voici l'église romane de Milly qui date du XIIe siècle. Sous le chœur de cette église, a été creusé en 1552 par

Guy de Maillé, seigneur de Milly, un caveau seigneurial où a été enseveli entre autres Armand. Ce tombeau est disparu depuis 1793. » Le caveau se trouve près de l'abside. Un escalier recouvert d'une dalle y conduit. Le caveau s'étend sous le côté droit du chœur. L'excellent curé de Milly, l'abbé H. Souillet, nous explique : Le tombeau d'Armand a été démoli et pillé à la révolution. J'ai fait ouvrir le caveau des seigneurs de Milly le 24 janvier 1927. Je l'ai trouvé dans l'état que les archives (peu précises il est vrai) me le laissaient prévoir, à peine quelques ossements. La belle plaque de marbre qui surmontait le mausolée d'Armand est disparue depuis longtemps et toutes les recherches faites par moi en vue de la retrouver sont restées vaines. J'ai cependant retrouvé dans une vieille correspondance d'un curé de Milly d'avant la révolution le texte de l'épitaphe qui couvrait cette plaque, épitaphe due à Benserade, ami du maréchal et de son fils Armand. La voici :

Brézé fut l'ornement de la terre et des flots.
Pour lui bâtir un lieu digne de son repos
Il en devait coûter à l'État quelques sommes,
Puisque c'est pour l'État que mourut ce héros!
Nul marbre cependant n'en forme ici ses os,
Il ne brille non plus que le moindre des hommes.
O grandeurs qu'êtes-vous? Et qu'est-ce que nous sommes?

Hélas ! le poète ne pensait pas si bien dire ! Quelques ossements mélangés à la poussière de ses ancêtres, voilà tout ce qui reste de l'illustre souvenir de Jean Armand, marquis de Brézé, duc de Fronsac, général des galères et grand amiral de France ! Puisse cet ouvrage le faire revivre un instant aux yeux de nos lecteurs.

FIN

APPENDICE

I

CHRONOLOGIE
DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE LA VIE DE JEAN-ARMAND DE MAILLÉ-BRÉZÉ

Naissance...........................	18 avril 1619.
Baptême..........................	28 octobre 1619.
Colonel............................	? 1635.
Déclaration de la guerre de Trente ans............................	19 mai 1635.
Victoire d'Avein	20 mai 1635,
Mort de sa mère	30 août 1635.
Survivance du gouvernement d'Aunis............................	10 novembre 1635.
Prise de Corbie..................	15 août 1636.
Général des Galères	20 mars 1639.
Campagne de Gênes...............	Juin-octobre 1639.
Chef d'Escadre du Levant........	2 octobre 1639
Chef d'Escadre du Ponant........	8 octobre 1639.
Victoire de Cadix................	22 juillet 1640.
Ambassade au Portugal	6 août 1641.
Commandant en chef des Forces navales..........................	22 avril 1642.
Prestation de serment gouverneur d'Aunis.........................	2 juin 1642.
Victoire de Barcelone.............	2 juillet 1642.

Mort de Richelieu................	4 décembre 1642.
Nomination grand amiral de France	5 décembre 1642.
Prestation de serment duc et pair..	10 avril 1643.
Entérinement charge de grand amiral........................	16 juillet 1643.
Victoire de Carthagène	4 septembre 1643.
Campagne de Tarragone	20 août 1644.
Prise de Rosas	28 mai 1645.
Siège d'Orbitello	9 mai 1646.
Bataille d'Orbitello. — Mort de Brézé	14 juin 1646.

II

PREMIÈRE ESCADRE

Pavillon de l'amiral de Brézé, sergent de bataille de Caen (1).

Le *Triomphe*,	capitaine Des Gouttes.
Le *Faucon*,	capitaine Menillet.
Le *Coq*,	capitaine Portenoire.
Le *Grand Alexandre*,	capitaine Boisjoly.
L'*Espérance-en-Dieu*,	capitaine Cruzet.
Le *Saint-Charles*,	capitaine Régnier.

Trois brûlots.
La frégate *Princesse*.
Une flûte de service.
Une flûte hôpital.
Un traversier.

DEUXIÈME ESCADRE

Pavillon du vice-amiral Jacques Dumé.

Le *Cygne*,	vice-amiral Dumé.
L'*Olivarès*,	capitaine Razet.
Le *Saint-Jean*,	capitaine Beaulieu.
L'*Intendant*,	capitaine Conflans.

(1) Poste analogue à celui de chef d'état-major.

La *Magdeleine*, capitaine Marsay.
La *Marguerite*, capitaine La Treille.
L'*Hermine*, capitaine Thibault.
Trois brûlots.
Une frégate.

TROISIÈME ESCADRE

Pavillon du contre-amiral de Coupeauville.

Le *Cardinal*, contre-amiral de Coupeauville.
L'*Homme d'O*, capitaine Lingières.
Le *D'Oquendo*, capitaine Guiton.
Le *Neptune*, capitaine de Villemoulins.
Le *Turc*, capitaine Brocq.
Le *Saint-Joseph*, capitaine Bontemps.
Le *Petit Saint-Jean*, capitaine chevalier Des Gouttes.
Trois brûlots.
Une frégate.

III

SONNET DE BENSERADE

A l'une et l'autre mers, Brézé donna des lois
Et presque à sa naissance il vit sa gloire naître.
Mais quelque si puissant et si haut qu'il pût être,
Il eut toujours le cœur plus grand que ses emplois.

Il se rendit fameux par d'illustres exploits.
Sa générosité partout le fit connaître
Et son bras, ferme appui du trône de son maître,
Eut la juste terreur de tous les autres rois.

O, sort digne à jamais de larmes et de plainte !
D'un boulet foudroyant l'inévitable atteinte,
Dès le cinquième lustre, acheva son destin.

Et, bravant les périls dessus l'onde infidèle,
Il rencontra la mort qui se venge, à la fin,
Du glorieux mépris qu'il a toujours fait d'elle.

IV

NOTE DE L'AUTEUR SUR L'ÉRECTION D'UN MONUMENT COMMÉMORATIF EN LA CHAPELLE DE MILLY

Si nous avons oublié Maillé-Brézé, malgré ses éclatants services, c'est qu'il se produisit après la mort de Richelieu, de la part de cette noblesse que le cardinal avait abaissée et même de la cour qu'il avait humiliée, une réaction contre sa mémoire. Plus tard, quand on lui rendit justice, sa forte personnalité éclipsa le souvenir de tous ses collaborateurs.

La guerre actuelle nous fait un devoir de briser cette conspiration de silence de l'histoire. Par ses trois victoires en effet, le jeune neveu de Richelieu avait porté à la marine espagnole, c'est-à-dire à celle de l'Empire germanique, un coup dont elle ne devait jamais se relever. Sans marine, les Empires centraux étaient destinés à périr d'étouffement.

Maillé-Brézé qui a rendu possible la prise de Perpignan et le retour de Dunkerque à la France, est le véritable ancêtre de ces chefs navals alliés de 1918 et de 1944 à qui nous devons la libération de notre pays et la défaite du Reich allemand.

Désireux de rappeler au monde les victoires de Maillé-Brézé, à un moment particulièrement opportun, un comité présidé par l'amiral Lacaze et dont nous sommes commissaire avec l'abbé Souillet s'est formé sous le patronage de M. Louis Jacquinot, ministre de la Marine, et de l'Académie de marine, et du préfet du Maine-et-Loire, pour apposer dans l'église de Milly où Jean Armand fut baptisé par Richelieu et où repose son corps mutilé par le boulet d'Orbitello :

Un vitrail représentant le grand amiral (1) — un tableau où sont peintes ses armes, et enfin deux plaques de marbre, avec une brève inscription relatant ses exploits,

(1) D'après le portrait de la galerie des amiraux de Versailles.

l'épitaphe que Benserade avait fait graver sur la dalle mortuaire de son ami, et les devises de Maillé-Brézé.

Les marbres occupent la place d'une petite loggia qui, de la chapelle seigneuriale donnait dans le cœur de l'église paroissiale. C'est là que les seigneurs de Milly assistaient à la messe. Nul doute que l'amiral y vint assidûment prendre place dans sa première jeunesse et l'on évoque à ses côtés la silhouette de son oncle, le grand cardinal, qui vint souvent dans cette humble chapelle du XIIe siècle. D'abord pour tenir son filleul sur les fonts baptismaux, puis pour mener le convoi de sa sœur la « grande Nicolle ». En outre, Richelieu, qui visitait volontiers sa famille et suivait avec intérêt les travaux d'embellissement du château de Milly, entrepris par son fastueux beau-frère et dont il réglait les devis, prit place fréquemment à ce banc seigneurial, d'où il écoutait la messe. Il semble que son ombre auguste s'étende sur ces lieux.

BIBLIOGRAPHIE

Les principales sources auxquelles nous avons puisé sont :

1° *Documents de l'époque :* Lettres de Maillé-Brézé, correspondances, lettres, instructions de Louis XIII, du cardinal de Richelieu et de Mazarin. — Hydrographie du Père Fournier. — Vieilles archives de la Guerre. — Ordres, signaux et relations de combat de l'armée navale. — États des vaisseaux et des dépenses. — Mémoires et P. V. des capitaines. — Gazette de France. — Correspondance de Sourdis. — Annuaire de la noblesse. — Documents espagnols relatés par La Roncière. — Souvenirs de La Penne, capitaine des galères et de Jean Marbielle galérien. — Plans et cartons de la marine concernant les galères. — Modèles du Musée de la marine (1). — Tallemant des Réaux *(Historiettes)*. — Cardinal de Retz. — Bassompierre, etc. *(Mémoires)*. — Archives de l'Aunis.

2° *Documents postérieurs :* Histoire navale manuscrite de Hocque d'Haunecourt (XVIIe siècle). — Jal, *Histoire navale*. — Lavisse. — Hanotaux. — Auguste Bailly, etc... et d'une façon générale tous ceux qui ont écrit sur Richelieu. — La Roërie et Vivielle, *Navires et marins*. — Jurien de La Gravière, *Histoire de la marine à rames*. — Enfin, et surtout, *l'Histoire de la marine française*, de Charles de La Roncière (Plon éditeurs), tome V qui constitue un monument remarquable de notre marine et où l'on puisera la source de tous les documents susceptibles d'intéresser son histoire

R. L.

(1) Étant donnée la grande place que nous accordons à cette marine à rames dans notre ouvrage.

TABLE DES MATIÈRES

PARIS. — TYP. PLON, 8, RUE GARANCIÈRE. 1945. 56971.